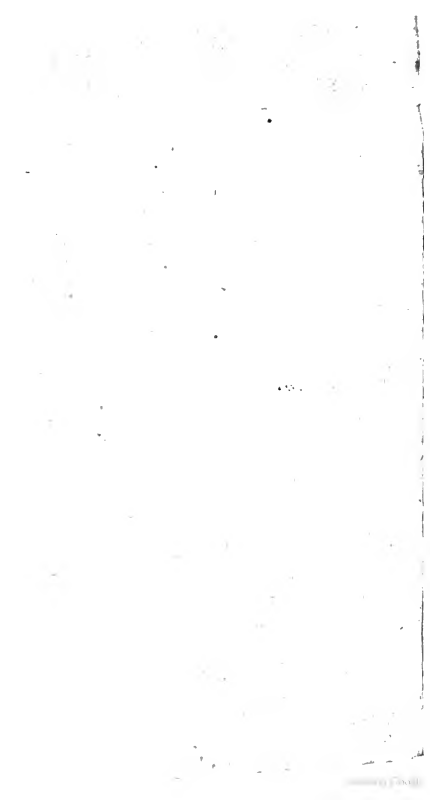






6164

Polat L11/05



ESSAI
 SUR
 LE LIVRE
 DE JOB.

*Subsequi grandia nostra lux;
 Non nova, sed novè.*

TOME SECOND.



A PARIS,

Chez CLAUDE HERISSANT, Imprimeur
 Libraire, rue Notre-Dame, à la Croix d'or
 & aux trois Vertus,

M. DCC. LXVIII.

AVEC PERMISSION.







E S S A I
S U R
L E L I V R E
D E J O B.

CAPUT III.

CHAPITRE III.

1. **S**ic transactis
his diebus,
aperuit Job
os suum, & maledixit
origini calamitatum
suarum.

2. *Talem habuit ser-
monem:*

1. **A**PRE'S un tel
silence, Job
commença
son discours, & maudit
l'origine de ses mal-
heurs.

2. Il s'exprima en
ces termes :

AVERTISSEMENT

sur le premier discours de Job.

Ici commence le Poëme sur la capti-
vité de Babylone, fait à l'occasion des

A ij

MALHEURS arrivés à Job, dont l'histoire a été lue dans les Chapitres précédens. Le PEUPLE D'ISRAEL, esclave dans la Chaldée, y déplore, par la bouche de Job, l'origine de ses malheurs, c'est-à-dire de l'IDOLATRIE, en punition de laquelle Dieu l'a livrée au pouvoir de ses ennemis.

Ainsi, pour bien entendre ce discours, il faut être averti,

1°. Qu'il n'est point ici question d'une NAISSANCE TEMPORELLE; & que les MALÉDICTIONS que l'on va lire, seroient autant de BLASPHEMES contre le Créateur, si le Poëte sacré les faisoit tomber sur l'INSTANT auquel JOB, qui représente l'EGLISE D'ISRAEL, a vu le jour.

2°. Il faut se souvenir que l'Eglise; tant du nouveau que de l'ancien Israël, est composée de BONS & de MÉCHANS. Elle s'intéresse pour les BONS, & déplore le sort des MAUVAIS.

3°. On doit ne pas ignorer qu'il y a dans la Religion deux sortes de MORTS; l'une au péché, lorsqu'on y renonce; & l'autre à la grâce, lorsqu'on la perd. Par opposition il y a deux NAISSANCES; l'une au péché, l'autre à la grâce. Cette DERNIÈRE NAISSANCE a lieu quand nous mou-

sur le premier discours de Job. §

rons au péché. L'autre **NAISSANCE**, par laquelle nous devenons **ENFANS** du Démon, arrive lorsque nous cessons de vivre pour Dieu. Il y a eu de même deux sortes de **NAISSANCES** dans l'ancien Israël. Ce peuple prit une **NAISSANCE** toute opposée à celle qu'il avoit reçue, quand il devint **ENFANT** du Démon, en violant le serment de fidélité fait au Seigneur, pour embrasser le culte des Idoles; & lorsqu'il dit à la pierre & au bois :

Vous êtes mon père, vous êtes ma mère.

C'est de cette malheureuse **NAISSANCE** dont parle Ezéchiel, Chap. XVI. vers. 3.

L'Amorrhéen, y dit-il à Israël, est votre père,
La Céthéenne est votre mère.

Voyez ce Chapitre depuis le troisième verset jusqu'au treizième. Vous le trouverez à la page 391, &c. du IV^e tome des Principes discutés.

Il semble qu'il ne nous reste plus, pour contenter entièrement le Lecteur, qu'à lui présenter tout de suite les Traductions Latine & Françoisé de ce troisième Chapitre avec les remarques qui doivent les suivre; mais nous croyons devoir insister auparavant sur les preuves

qui nous ont obligés de rejeter l'opinion la plus ancienne & la plus commune sur le TEMS où Job a vécu , c'est-à-dire , son EXISTENCE avant Moïse , pour suivre le sentiment où nous sommes , que ce saint homme a vécu pendant la captivité de Babylone , dont lui-même a éprouvé les malheurs pendant un certain tems. Pour cet effet nous nous proposons d'examiner ,

1°. Si l'on peut prouver , par des exemples tirés de l'ancien Testament , que quelques Saints aient prononcé des MALÉDICTIONS contre eux-mêmes , pour tâcher de découvrir si la première partie du discours de Job est vraiment un ANATHÈME qu'il prononce contre lui-même.

2°. Si depuis le treizième verset jusqu'au dix-neuvième inclusivement la peinture du BONHEUR que Job regrette , n'est pas celle de l'ÉTAT FLORISSANT d'Israël avant sa captivité.

3°. Si les termes employés dans les sept derniers versets du même Chapitre peuvent être appliqués à la captivité de Babylone.

ARTICLE I.

Si l'on peut prouver, par des exemples tirés de l'Écriture sainte, que quelques Saints de l'ancien Testament aient prononcé des MALÉDICTIONS contre eux-mêmes.

Nous avons fait, dans les Livres inspirés, une recherche très-exacte pour découvrir quelques textes où des Saints de l'ancien Testament, suivant les mouvemens naturels de leur douleur, se feroient échappés jusqu'à faire des IMPRÉCATIONS contre le JOUR de leur naissance. Il n'est point surprenant que cette recherche ait été vaine & inutile. En effet, un murmure aussi criminel contre l'auteur de notre naissance ne pouvoit se trouver dans la bouche des Saints, qui savoient que le Dieu de tous les siècles avoit fixé dans ses décrets éternels l'INSTANT où chaque homme doit naître. Ils auroient regardé ces IMPRÉCATIONS contre le MOMENT qui leur a donné le jour, comme des BLASPHEMES contre le Tout-puissant, & comme une RÉVOLTE contre ses volontés absolues.

On voit, à la vérité, des Saints se souhaiter la mort, tels qu'Elie & S. Paul ; mais on apperçoit en même tems, lorsqu'on examine leurs expressions, que ces souhaits proviennent du zèle pour la Religion, & sont toujours subordonnés à la volonté du Très-haut. Le mouvement d'impatience qui fait souhaiter à Jonas, Chap. IV, vers. 9, de mourir, plutôt que de rester sur la terre, n'est regardé par le souverain Maître même, que comme une expression de colère, & non pas comme un souhait réel de la mort.

Putasne benè irasceris tu super hedera ?

Croyez-vous avoir raison

De vous mettre en colère contre ce lierre ?

On nous objectera sans doute le verset 10 du XV^e Chapitre de Jérémie, où ce Prophète s'exprime en ces termes :

Væ mihi , mater mea !

Quare genuisti me ?

Hélas ! ma mère, malheur à moi

De ce que vous m'avez mis au monde.

Il est vrai que la manière ordinaire de rendre les mots *væ mihi* par MALHEUR A MOI, porte avec elle un air d'IMPRES-

CATION. Si l'on examine néanmoins les textes des Auteurs sacrés, où l'on trouve les termes *væ mihi* & *væ nobis*, on reconnoîtra sans peine que ces mots ne désignent aucune IMPRÉCATION, & qu'ils signifient simplement : QUE JE SUIS A PLAINDRE ! QUE JE SUIS MALHEUREUX ! Vous pouvez voir tous ces textes dans les citations suivantes. Isaïe, VI, 5. XXIV, 16, *Væ mihi*. Jérémie, IV, 31. XV, 10. XLV, 3. Michée, VII, 1. la première aux Corinth. IX, 16 ; *Væ nobis*, Jérémie, IV, 13. VI, 4. Lament. V, 16.

Ainsi, lorsque Jérémie apostrophe sa mère en ces termes, *Væ mihi, mater mea*, il ne se souhaite aucun malheur ; il dit tout uniment :

Que je suis à plaindre, ma mère,
De ce que vous m'avez mis au monde !

Les termes qui suivent, apprennent pourquoi Jérémie est à plaindre.

Je suis, *continue-t-il*, un homme
Qui ne trouve que contradiction,
Un homme avec qui personne ne s'accorde.

On voit aisément que ce Prophète n'a aucune intention de maudire, soit sa MÈRE, soit sa NAISSANCE, ni même de

se souhaiter aucun MALHEUR; mais qu'il fait sentir combien il est à plaindre, de ce que sa vie se passe à essuyer les CONTRADICTIONS & les INSULTES de ceux qui se révoltent contre la parole du Seigneur.

Remarquez à cette occasion que *væ* avant *mihî* & *nobis* devant se rendre par QUE JE SUIS MALHEUREUX, & QUE NOUS SOMMES A PLAINDRE, QUEL MALHEUR POUR MOI OU POUR NOUS, ou par quelqu'autre expression semblable, vous ne pouvez point traduire ces mots par MALHEUR A MOI & MALHEUR A NOUS; parce qu'il n'entre point dans l'esprit que quelqu'un se souhaite aucun mal réel. Ainsi, le terme *væ* ne doit s'exprimer, dans l'Écriture sainte, par les mots MALHEUR A, que quand il est suivi d'une seconde ou d'une troisième personne: *Væ tibi*, *væ vobis*, *væ illi*, *væ illis*, MALHEUR A TOI, MALHEUR A VOUS, MALHEUR A LUI, MALHEUR A EUX.

Il nous reste encore une difficulté de cette espèce à résoudre. Elle se trouve dans le premier Livre des Machabées, Chapitre II, verset 7, où il semble que Mathathias MURMURE de ce qu'il est né dans les tems les plus funestes: *Væ mihî*, dit ce saint Martyr! *ut quid natus sum*

Videre contritionem populi mei ! QUEL MALHEUR POUR MOI D'ÊTRE NÉ POUR ÊTRE TÉMOIN DE LA RUINE DE MON PEUPLE ! &c. Les versets qui suivent , expriment la désolation d'Israël. Cette triste peinture finit au verset 13 inclusive-ment. Mais on sent assez dans quel sens on doit entendre ici cette expression.

Après l'examen des passages que nous venons de citer , comment a-t-on pu croire que Job ait maudit le JOUR & la NUIT qui lui avoient donné l'existence ? On le croit cependant encore , malgré le témoignage que rend à sa sainteté le Prophète Ezéchiel , qui regarde sa MÉDIATION auprès de Dieu comme aussi puissante que celle de Noë & de Daniel. On le croit , sans faire attention à la parole infallible du Très-haut , qui déclare , Chap. XLII , vers. 8 de ce Livre , aux amis de Job , qu'ils n'ont pas tenu un langage aussi plein de droiture que son serviteur. Par quel mystère veut-on concilier ensemble la SAINTETÉ réelle de Job & les DISCOURS impies qu'on lui fait tenir ?

Codurc , ce fameux Interprète , se retranche à dire que Job ne MAUDIT pas le JOUR même de sa naissance , ni la

NUIT de sa conception , mais seulement l'ANNIVERSAIRE de l'une & de l'autre. Cependant on ne voit pas comment cette distinction peut exempter Job de péché. N'est-ce pas , pour ainsi dire, le perpétuer , que de MAUDIRE LE JOUR ET LA NUIT où devoit tomber dans chaque année l'ANNIVERSAIRE de la naissance & de la conception de ce saint homme ? D'ailleurs ce tour d'imagination ne remédie point aux inconvéniens qu'emporte avec soi l'explication des douze premiers versets , entendus suivant le préjugé ordinaire. On en verra les preuves dans la suite.

Ces mêmes inconvéniens subsistent , en admettant l'HUMILITÉ EXTRAORDINAIRE que M. l'Abbé Duguet attribue à Job ; & même en supposant que Job , dans cette circonstance , étoit la figure de Jesus-Christ , qui n'a jamais maudit que le PÉCHÉ , ou les hommes en tant que PÉCHEURS ; & le FIGUIER , comme représentant le PÉCHEUR , dont on ne doit plus rien attendre.

Il faut donc être bien convaincu que Job , qui parle ici au nom du peuple d'Israël , ne maudit dans les douze premiers versets que le JOUR , c'est-à-dire,

le TEMS DE L'IDOLATRIE, & l'IDOLATRIE même désignée par le terme de NUIT. C'est alors qu'il est une figure parfaite de Jesus-Christ; & c'est dans cette seule idée que l'on peut assurer, avec tous les Pères de l'Eglise & tous les Théologiens, que Job, dans ce discours, est totalement exempt de péché.

On pourroit nous objecter les vers. 18 & 19 du dixième Chap. de Job, où ce saint homme demande à Dieu pourquoi il l'a tiré du sein de sa mère?

1°. Nous répondons qu'une PLAINTÉ est bien différente d'un MURMURE & d'une IMPRÉCATION; & qu'il n'est question, dans ce Chapitre dixième, que d'une interrogation, par laquelle Job se plaint au nom de l'Eglise d'Israël.

2°. Que le SEIN dont il s'agit au verset 18, n'est point CELUI de la mère de Job; mais que ce terme est énigmatique, & désigne la PATRIE où Israël captif avoit pris naissance; comme le TOMBEAU du vers. 19 se prend pour la CAPTIVITÉ où le peuple d'Israël fut conduit, après qu'on l'eût arraché du sein de sa patrie.

Nous ne doutons pas que ces deux versets, pris dans le sens que les mots

présentent d'abord, n'aient confirmé les Commentateurs dans le préjugé où ils étoient, que Job, dans le troisième Chapitre, a maudit le JOUR de sa naissance.

ARTICLE II.

Si dans le treizième verset jusqu'au dix-neuvième inclusivement la peinture du BONHEUR que Job regrette, n'est pas celle de l'ÉTAT FLORISSANT d'Israël avant le schisme des dix tribus.

Après l'écart presque universel des Commentateurs sur les douze premiers versets de ce Chapitre, doit-on être étonné de ce qu'ils ont pris, dans les sept versets suivans, la PAIX dont Israël jouissoit avant son schisme, & l'EXEMPTION des maux de la captivité pour le REPOS d'un mort dans le tombeau ?

N'est-il pas en effet assez plausible, après avoir imaginé Job au DÉSESPOIR & se souhaitant la mort, de se le représenter comme un Poëte, qui peint avec l'éloquence la plus touchante les DOUCEURS que le tombeau prépare au plus infortuné des hommes ?

Il est tems de revenir d'une méprise

sur le premier discours de Job. 15

qui nous éloigne si fort de l'idée de Job , & de regarder les trois versets suivans comme la DESCRIPTION du bonheur dont Israël jouissoit avant son apostasie. C'est cet ÉTAT HEUREUX que ce peuple & l'Eglise sa mère regrettent par la bouche de Job.

En effet , les termes employés dans les versets 13 , 14 & 15 , servent , dans plusieurs endroits de l'Écriture sainte , à représenter le BONHEUR , la PAIX & la SÉCURITÉ d'un peuple , que son ennemi n'a point encore attaqué , ou qui a secoué le joug de ses Conquérens , pour jouir d'une prospérité triomphante , selon les promesses qui lui en avoient été faites par l'Eternel.

Les trois verbes suivans du verset 13 conviennent à l'ÉTAT d'Israël délivré de captivité , qui jouit du même BONHEUR que goûte un homme couché sur son lit , où il dort profondément dans un tranquille repos.

En effet , les verbes *iâshán* & *shâkháb* sont employés dans le verset 6 du Psaume IV , pour exprimer la Prophétie qui promet aux captifs d'Israël le REPOS & le PROFOND SOMMEIL , c'est-à-dire , la profonde QUIÉTUDE où ils seront après

né les
où ils
Cha-
rice.

dix-
e du
pas
aël

les
rs
re
es
il

leur retour dans leur patrie. Le verbe *shákát* שָׁקַט sert dans Jérémie, Chapitre XXX, vers. 10, à peindre la TRANQUILLITÉ dont Israël jouira, lorsque son Dieu l'aura délivré de captivité. Ezéch. XXXVIII, 6, parlant au nom de l'Être suprême, menace Gog de détruire son armée, lorsqu'il viendra attaquer Israël dans le tems, où revenu de captivité, vers. 11, ils seront tranquilles, *hášsh-hóketím* שָׁשְׁתְּקוּ, & HABITERONT leur pays en sûreté. Ce verbe a la même signification dans plusieurs autres textes, où il s'entend d'un PEUPLE, & non d'un HOMME, qui habite dans un pays.

Le mots *iánoúá^bkh li* יָנוּחַ לִי se rendent par *quies esset mihi*, soit parce qu'on prend *iánoúá^bkh* pour un nom, soit parce qu'on le laisse à la troisième personne masculine du futur de *noúá^bkh* נָוַח, en le rendant par *requiesceret mihi*. Il est inutile de citer nombre de textes où ce terme est employé pour prédire le REPOS dont Israël jouira dans son pays après sa délivrance.

Les versets 14 & 15 ne sont précisément que la peinture de la PROSPÉRITÉ où se trouvoit l'Eglise d'Israël du tems de ses puissans Rois; PROSPÉRITÉ dont

elle ne seroit point déchuë, si l'IDOLATRIE de ses enfans ne s'y fût opposée.

Le verset 16 nous présente l'idée d'un AVORTON, qui meurt dans le sein de sa mère, ou qui expire lorsqu'il en sort. Nous croyons avoir fait remarquer la conformité de cette idée avec celle du Psaume LVII, Hébreu LVIII, vers. 19, où le texte original compare les ENNEMIS d'Israël captif à Babylone, c'est-à-dire, les CHALDÉENS, à des AVORTONS qui n'ont point vu le soleil. Par cette pensée, le Psalmiste fait entendre que l'Empire de Babylone étant détruit, les CHALDÉENS devenus esclaves des Médes & des Perses seront le rebut des hommes, comme l'AVORTON est le rebut de la nature. JOB, ou plutôt l'EGLISE D'ISRAËL, emploie cette image pour peindre son esclavage chez les Chaldéens, qui regardèrent les ISRAËLITES comme autant d'AVORTONS.

Dans les versets 17, 18, 19 & 20, l'Eglise d'Israël fait sentir l'AMERTUME de son état de captivité, en l'opposant au BONHEUR dont elle jouiroit, si l'idolâtrie d'une partie de ses enfans ne l'avoit pas précipitée dans l'esclavage.

Mais si dans ce Chapitre il ne s'agit que du BONHEUR de Job seulement,

pourquoi dans le verset 17 le S. Esprit emploie-t-il un verbe pluriel au lieu d'un singulier , dans les mots suivans ?

*Nunc requiescerent
Coacti ad laborem.*

Maintenant ceux que l'on condamne
A des travaux forcés , seroient en repos.

Pourquoi dans le verset 18 Job parle-t-il des HOMMES qui sont enchaînés , & qui n'entendroient plus la voix de l'Inspecteur qui les force au travail ? Pourquoi faire mention de GRANDS & de PETITS , & de SERVITEURS ÉGAUX à leurs maîtres ? S'il n'est ici question que des seuls MALHEURS de Job , à propos de quoi se plaindroit-il d'INFORTUNES qui lui seroient étrangères ?

Mais, dira-t-on, il s'agit simplement ici de peindre les DIFFÉRENS MAUX dont la mort nous affranchit. Nous répon-

ARGUMENTUM.

I. A tertio versu ad septimum inclusivè hæc mater, filiorum suorum calamitatibus commota, diem, quâ in idololatriam abrepti sunt, Jero-boami primi schismate, execratur. Ipsammet idololatriam, ænigmatico noctis vocabulo de-

donc que cette épisode est hors de sa place dans la bouche de l'Eglise d'Israël, qui, dans ce discours, met en opposition son ANCIENNE SPLENDEUR & ses INFORTUNES PRÉSENTES, dont elle trace l'esquisse dans les sept derniers versets de ce troisième Chapitre, & qui, joints avec les sept précédens, forment une Élégie très-intéressante, & la Poésie la mieux suivie & la plus harmonique.

Il seroit inutile de chercher dans les Livres prophétiques des preuves capables de convaincre que ces sept derniers versets ne sont composés que des termes qui peignent un ÉTAT de captivité. Il faudroit être stupide, pour ne pas s'en appercevoir dès le premier coup d'œil.

Nous nous contentons de résumer l'objet du discours que Job prononce dans ce troisième Chapitre au nom de l'Eglise d'Israël captive à Babylone.

ARGUMENT.

I. Depuis le troisième verset jusqu'au septième inclusivement, cette mère attendrie sur les malheurs de ses enfans, prononce un ANATHÈME contre le JOUR où ils étoient nés à l'IDOLATRIE par le SCHISME de Jéroboam premier. Elle maudit l'IDOLATRIE même, qu'elle désigne par le nom

signatam; detestatur. Eam ita oblivioni obrui exoptat, ut nunquam ejus festa & neomeniæ renoventur; ut derelicta, atque summopere contempta sit.

II. In duobus versiculis sequentibus expetit ut illi qui imprecantur *diem*, quâ suscitandus erat *Leviathan*, id est *Babylonis Imperium*, in Israellem animadversurus, idololatriæ *nocti* maledicant; ut *stellæ*, id est *præcipui ejus Ministri & Protectores*, in obscuritate, in quam delapsura est, absque ulla emergendi spe, pereant.

III. Israelis Ecclesia, quæ in versiculis 10, 11 & 12 nomine majoris filiorum suorum partis, qui ad veri Dei cultum reducendi, aut jam reducti erant, loqui pergit, eorum à *vera Religione* defectionem, ipsorumque extra eam *mortem* ingemit. Inquiret quo infortunio in *genua profana* excepti sunt, idololatriæ *lac* futuri.

IV. A decimo-tertio ad decimum - nonum usque, eadem Ecclesia comparat captivitatis *statum cum prosperitate* quâ fruereetur, si filiorum suorum *idololatria* eam Chaldæorum servituti non addiderat.

V. Tandem in septem ultimis versibus queritur de *malis*, quibus sub tam dura servitute premitur.

I.

3. *PEReat dies in quâ natus sum,
Et nox in qua dictum est:
Conceptus est vir fortis.*

énigmatique de NUIT. Elle souhaite de la voir tellement ensevelie dans l'oubli, que jamais on ne renouvelle ses fêtes, ni ses néoméniés, & qu'elle soit abandonnée & souverainement méprisée.

II. Elle demande dans les deux versets suivans, que ceux qui maudissent le JOUR qui devoit susciter LEVIATHAN, c'est-à-dire, la MONARCHIE DE BABYLONE, pour châtier Israël, maudissent la NUIT de l'idolâtrie; que ses ÉTOILES, c'est-à-dire, ses PRINCIPAUX MINISTRES & PROTECTEURS, périssent dans l'obscurité où elle tombera, sans la moindre espérance d'en sortir.

III. L'Eglise d'Israël qui continue de parler dans les versets 10, 11 & 12 au nom de la plus grande partie de ses enfans, qui devoient revenir, ou qui étoient déjà revenus AU CULTE du vrai Dieu, se plaint de ce qu'on les avoit laissés sortir de la VRAIE RELIGION, & de ce qu'ils n'y étoient pas morts. Elle demande par quel malheur ils ont été reçus sur des GENOUX profanes, pour sucer le LAIT de l'idolâtrie.

IV. Depuis le treizième verset jusqu'au dix-neuvième, cette même Eglise compare son ÉTAT de captivité avec la PROSPÉRITÉ dont elle jouiroit, si l'IDOLATRIE de ses enfans ne l'avoit pas rendue l'esclave des Chaldéens.

V. Enfin elle se plaint, dans les sept derniers versets, des MALHEURS dont elle est accablée sous une si dure servitude.

I.

3. PÉRISSE le jour où j'ai pris naissance;
Que cette nuit périsse, où l'on a dit;
Un homme puissant vient d'être conçu,

22 *Traductions Latine & Française*

4. *Dies ille luctuosus*
Vertatur in tenebras :
Nec requirat eum Deus
De [folio] excelso ;
Nec fulgeat in eum lucis radius.

5. *Repetant eum tenebræ*
Et umbræ mortis :
Incubent super eum
Densissimæ nubes :
Conturbent eum dies amarissimi.

6. *Noctem illam infaustam*
Excipiat caligo :
Non computetur in diebus anni ,
Et in numerum lunarum non veniat.

7. *Jam sæva nox illa*
Sola remaneat :
Nec amplius admittantur
Festivi cantus in ea.

I I.

8. *Exsecrentur eam*
Maledicentes diebus illis ;
Qui suscitaturi erant Leviathani
9. *Tenebris involvantur*
Sidera noctis illius ;
Expectet lucem ,
Et non [adsit] ;
Neque videat
Surgentem auroram ,

4. Que ce jour funeste soit changé
Dans les plus épaisses ténèbres :
Que Dieu du haut [de son trône]
N'en recherche jamais les horreurs ;
Et qu'aucun rayon de lumière
Ne s'y laisse entrevoir.

5. Qu'il soit revendiqué par les ténèbres
Et par les ombres de la mort ;
Que le nuage le plus obscur
Y établisse son séjour ,
Et que les jours les plus amers
Le remplissent de trouble.

6. Que cette nuit malheureuse
Soit accueillie par l'obscurité :
Qu'elle ne trouve point de place]
Parmi les jours de l'année ,
Et qu'elle ne soit jamais mise
Au nombre des nouvelles lunes.

7. Que dès ce moment cette cruelle nuit
Demeure abandonnée ;
Que les chants d'allégresse
Ne s'y fassent plus entendre.

I I.

8. Qu'elle soit détestée.
Par ceux qui maudissent les jours ;
Qui devoient susciter Leviathan.

9. Que les étoiles de cette nuit
Soient envelopées de ténèbres ;
Qu'elle attende la lumière
Sans que la lumière paroisse ;
Et qu'elle n'apperçoive pas
Les premiers rayons de l'aurore.

III.

10. *Cur nemo clausit ostia**Ventris qui portavit me ?**Abscondisset sic**Laborem ab oculis meis.*11. *Quare vix extra vulvam**Mortuus sum ?**Egressus sum ex utero ,**Ut deficerem ?*12. *Quare prævenerunt me genua ?**Cur [admota sunt] ubera**Quæ sugerem ?*

IV.

13. *Nunc enim recumberem ,**Et forem tranquillus ;**Dormirem ,**Et jam quies esset mihi.*14. *Similis essem regibus**Et dominatoribus terræ ,**Qui fabricantur enses**Bellatoribus suis.*15. *Aut essem velut Principes ;**Qui possident aurum ,**Adimplentes gazas suas argento ;*16. *Nedum essem tanquam abortivus**Absconditus in utero matris ,**Et sicut infantuli**Qui non viderunt lucem.*17. *Nunc impii terrorem**Non incuterent ;**Imò quiescerent**Labores spacti,*

10. Pourquoi

III.

10. Pourquoi n'a-t-on point fermé les portes
Du sein d'où je suis sorti ?
On auroit par là soustrait à mes yeux
Les malheurs que j'endure.

11. Pourquoi à peine sorti
Des entrailles [de ma mere ,]
Ai-je été la victime de la mort ?
Pourquoi ai-je perdu la vie ,
En abandonnant le sein
De celle à qui je la devois ?

12. Pourquoi m'a-t-on déposé sur des genoux ?
Pourquoi m'a-t-on présenté la mammelle
Pour m'en faire sucer le lait ?

IV.

13. Maintenant , hélas ! je reposerois ,
Je serois tranquille , je dormirois ,
Je jouirois dans ce moment d'un calme parfait.

14. Mon sort seroit égal à celui des Rois
Et des Souverains de la terre ,
Qui font remplir leurs arcenaux
Pour armer leurs guerriers.

15. Oui , j'irois de pair avec les Princes
Qui possèdent l'or en abondance ,
Et qui font regorger d'argent leurs trésors ;

16. Lojn d'être semblable à un avorton
Renfermé dans les entrailles de sa mère ,
Ou a de petits enfans
Qui n'ont jamais vu le jour.

17. Maintenant les impies
N'inspireroient point la terreur :
Maintenant les travaux forcés
Ne nous accableroient point,

26 Traductions Latine & Française

18. Omnes qui vinciti sunt ,
Sine molestia forent ;
Nec audirent vocem
Cogentis [ad laborem.]

19. Parvus & magnus
Nunc eâdem sorte fruerentur ,
Et servi liberi forent
A dominis suis.

V.

20. Quare laboranti datur lux ,
Et vita eis
Qui amaro sunt animo ?

21. Desiderantibus mortem ,
Et non adest :
Effodiunt eam
Magis quàm thesauros absconditos.

22. Qui lætarentur
Et alacriter exultatione gestirent ,
Gaudio perfunderentur ,
Si invenirent sepulcrum.

23. Viro cujus vita abscondita est ,
Licet protegat eum Deus circumquaque ,

24. Sanè ad aspectum panis mei
Suspirium oritur :
Effunduntur instar aquarum
Rugitus quos edo.

25. Infanda enim calamitas
Quam timebam , accidit mihi ;

18. Ceux qui sont dans les chaînes,
Goûteroient également les douceurs du repos:
Ils n'entendroient point les menaces
D'un impitoyable surveillant.

19. Maintenant, le riche & le pauvre
Jouiroient d'un sort égal;
Et ceux qui sont esclaves,
Ne seroient pas soumis à des maîtres.

V.

20. Pourquoi des hommes accablés de tra-
vaux

Voient-ils encore la lumière ?

Pourquoi la vie a-t-elle été accordée

A ceux dont le cœur est dans l'amertume ?

21. A des hommes à qui la mort se refuse,

Quelques vœux qu'ils lui adressent,

Et qui la recherchent avec plus d'ardeur

Qu'on ne fouille les trésors cachés.

22. A des hommes qui seroient dans la joie

Et dans les plus vifs transports d'allégresse,

Et qui les feroient éclater,

S'ils trouvoient le tombeau.

23. A des hommes à qui l'on cache

Comment se terminera leur triste carrière,

Quoique Dieu les environne

De toutes parts de sa protection.

24. Certes je pousse des soupirs,

En jettant des regards

Sur le pain que je mange;

Et les cris perçans que je fais entendre,

Ressembloient au bruit

D'un débordement de grandes eaux.

25. Parce que les malheurs affreux

Que je craignois, me sont arrivés;

*Et quod reformidabam ,
Ingruit in me.*

26. *Nonne diſſimulavi ?
Nonne filii ? Nonne quievi ?
Attamen venit indignatio.*

REMARQUES.

VERSET I.

Après un tel ſilence , Job commença ſon diſcours , & maudit l'origine de ſes malheurs.

I. APRÈS UN TEL SILENCE.

Mot à mot , *poſt ſic* , APRÈS CECI. Toutes les Verſions rendent ces deux termes par *poſthac* , ou *poſthac* , APRÈS CES CHOSES.

Il eſt dit , dans le dernier verſet du ſecond Chapitre , que les trois amis de Job gardèrent le ſilence pendant ſept jours & pendant ſept nuits , c'eſt-à-dire , qu'ils n'entamèrent point la matière qui fait l'objet de cet Ouvrage. Ici le texte nous apprend que ces jours ſ'étant écoulés , Job ouvrit la bouche ; c'eſt pourquoi nous traduiſons l'adverbe *à^hkhàré^h* פתח , *poſt* , par *transactis* , & la parti-

ceux que je redoutois le plus ,
 ont venus fondre sur moi.
 26. N'ai-je pas supprimé mes plaintes ?
 n'ai-je pas gardé le silence ?
 ne suis-je pas demeuré tranquille ?
 et cependant son indignation
 ne cesse de m'accabler.

Le *verbe khên* כִּי par *sic*, en suppléant *his*
liebus, APRÈS QUE CES JOURS SE FURENT
 PASSÉS AINSI. Mais nous croyons mieux
 saisir la lettre, en rendant *khên* - *â'khàrê'*,
post sic, par les mots suivans, APRÈS UN
 TEL SILENCÈ.

II. JOB COMMENÇA SON DISCOURS.

En Hébreu, *phâthâ'k - Iôb - êth phîhoû*
 פתח איוב את פיהו. Toutes les anciennes
 Versions traduisent ces mots par ceux-
 ci : *Aperuit Job os suum*, JOB OUVRIT
 SA BOUCHE. Cette expression Françoisè,
 quoiqu'admise dans nos Traductions en
 Langue vulgaire des Auteurs sacrés, par
 respect pour le Latin de la Vulgate, n'est
 cependant point en usage chez nos Au-
 teurs, même médiocres. Car on ne dit
 pas d'un ORATEUR, d'un GÉNÉRAL, ni
 d'un ROI, qu'il OUVRE LA BOUCHE, lors-
 qu'on veut faire entendre qu'il va énon-
 cer sa pensée. Or comme on ouvre la
 bouche pour parler, les mots OUVRIE

LA BOUCHE ne peuvent signifier autre chose que COMMENCER A PARLER, ou COMMENCER UN DISCOURS : en Latin, *aperire sermonem*, ou *in orationem ingredi*.

III. JOB.

Voyez ce que nous avons dit de ce terme sur le verset 1. du Chapitre premier de l'histoire de ce saint homme.

IV. ET MAUDIT L'ORIGINE DE SES MALHEURS.

1°. Le verbe *kâlâl* כָּלַל se prend en *phiel* pour *blasphémare*, *imprecari*, *maledicere alicui*, ou de *aliquo*, *injurious verbis & contumeliosis insectari aliquem*. Mais avant de fixer la signification qui convient ici à ce verbe, il faut examiner ce que l'on doit entendre par le terme *iômô* יוֹם , *dies sua*.

Le Syriaque & l'Arabe ajoutent, après *dies*, le terme de *nativitatis*, comme si le texte sacré eût voulu nous faire entendre que Job a MAUDIT LE JOUR DE SA NAISSANCE. Si le Saint-Esprit avoit eu ce dessein, il auroit inspiré cette expression à l'Auteur de cet Ouvrage ; mais il étoit inutile de la placer dans cet endroit, puisque le verset suivant peint la DOULEUR que Job, c'est-à-dire, le PEUPLE D'ISRAEL, ressent de la FUNESTE NAISS-

ANCE, dont nous parlerons plus bas.

Il faut exprimer le substantif *îôm^e*, *ies*, le JOUR, sans aucun supplément; mais lui donner en même tems une signification convenable au sens du texte.

Iôm^e veut non-seulement dire le JOUR ou le TEMS; mais il se prend aussi pour le BONHEUR ou pour le MALHEUR qui arrive dans ce JOUR ou dans ce TEMS-là. Les exemples de cette façon de s'énoncer sont assez fréquens dans les Livres inspirés. Voyez le verset 22 du vingtième Chapitre d'Ezéchiel, où après *dies* il faut suppléer *quibus filebit Deus. Id. CXI, 25 & 29*, sous-entendez *ruinæ* ou *alamitatis*. On feroit encore mieux, si on changeoit *dies tuos* en *ruinam tuam*, VOUS AVEZ ACCÉLERÉ VOTRE RUINE. Ce changement, ou plutôt le supplément que nous avons d'abord proposé, est si sensible, que l'Auteur de la Paraphrase Chaldaïque ne l'a point manqué, puisqu'il traduit cet endroit par *appropinquavit dies interitûs tui*. Ps. XXXVI; Hébr. XXXVII, 13. *veniet dies ejus*, c'est-à-dire, *dies pœnæ ejus*, comme nous l'avons fait remarquer à la page 280 du neuvième tome des Principes discutés.

32 Remarques sur le 1 Verset

Psaume CXIV, 2, *In diebus meis*, c'est-à-dire, *afflictionis meæ*, ou *in captivitate mea*. Voyez la 414 du volume que nous venons de citer. Psaume CXXXVI, Hébr. CXXXVII, 7, *In die Jerusalem*, c'est-à-dire, *in calamitate*, ou *in ruina Jerusalem*, DANS LE DÉSASTRE DE JÉRUSALEM. Abdias, vers. 11, *in die*, c'est-à-dire, *in ruina*, suppléez *ejus*; vers. 12, *In die fratris tui*, c'est-à-dire, *in ruina fratris tui*. Baruch, IV, 20, *In diebus meis*, c'est-à-dire, *in calamitatibus meis*.

Par ce petit nombre de textes, & par un plus grand nombre que nous supprimons, pour ne point ennuyer le Lecteur, il est évident que le substantif *îômé*, *dies*, signifie *vastitas*, *ruina*, *calamitas*, *captivitas*, & quelquefois même *libertas*, ou du moins qu'il renferme en lui l'idée que ces termes présentent. Ainsi, nous sommes en droit de rendre les mots *-éth îômô ouâiekállél*, par *maledixit calamitatibus suis*, ET IL MAUDIT SES INFORTUNES. Mais comme les Hébreux expriment souvent par un seul & même mot la CAUSE & l'EFFET, nous traduisons *-éth îômô* par *origini calamitatum suarum*, ET IL MAUDIT LA SOURCE DE

MALHEURS. Nous n'hésitons pas de justifier cette traduction par l'observation suivante, que nous faisons en très-peu de mots.

Quiconque lira attentivement cette dernière ELEGIE de Job, appercevra qu'on ne peut attribuer qu'à la CAPTIVITÉ de Babylone les expressions employées depuis le verset 16 jusqu'à la fin de ce discours de Job. En vain voudroit-on leur donner un autre objet.

Nous ajoutons qu'il faudroit ignorer l'histoire d'Israël, & le plan de la conduite du Seigneur à l'égard de son peuple, si l'on n'avoit pas que les six servitudes d'Israël, & la CAPTIVITÉ tant dans la Chaldée que dans l'Assyrie, étoient autant de CHATIMENS mérités par l'IDOLATRIE. Celui qui ignore la cause des six servitudes, peut la voir dans le troisième Chapitre des Juges, depuis le verset 10 jusqu'à la fin. Oserions-nous enser que les divines Ecritures fussent assez étrangères au commun des fidèles, pour le soupçonner de ne pas savoir que Moïse, les Psaumes & les Prophètes ont écrit en cent endroits, que la CAPTIVITÉ de Babylone seroit le CHATIMENT de l'idolâtrie d'Israël, comme le recon-

naissent les Prophètes qui vivoient avec le peuple captif & dispersé dans l'Empire des Chaldéens?

Doit-on être surpris, après cette remarque; d'entendre le peuple d'Israël prononcer par la bouche de Job les plus TERRIBLES ANATHÈMES contre le *YORK*, c'est-à-dire, contre le TEMS, où plusieurs de ses membres tombèrent dans l'idolâtrie. CHÛTE qu'Ezechiel compare à une NAISSANCE, comme on le prouvera très-clairement par les propres termes de ce Prophète.

Job prononce anathème contre l'IDOLÂTRIE même, dans laquelle ce peuple est né. Il lui donne avec raison le nom de NUIT & de TENÈBRES; puisqu'il n'en est point de plus terribles que l'ignorance & le mépris du culte du vrai Dieu.

Nous avons donc eu raison de rendre les mots *maledixit diei suo*, par le MAUDIT L'ORIGINE DE SES MALHEURS; puisqu'Israël ne pouvoit maudire, par la bouche de Job, que le CRIME qui étoit la CAUSE UNIQUE, ou du moins principale, de sa captivité, nous voulons dire le CRIME de l'idolâtrie, que Job va maudire depuis le vers. 3. jusqu'au 13. exclusivement.

Ainsi, par ce *YORK*, ou plutôt par

ORIGINE DES MALHEURS d'Israël, il faut entendre le TEMS pendant lequel la nation sainte s'abandonna à l'idolâtrie dans la terre de Chanaan ; CELUI où Salomon adora les Dieux étrangers, & CELUI dans lequel Jéroboam premier fit élever les autels d'or à Dan & à Bethel. Car ces TEMS divers sont autant de JOURS différens dans lesquels Israël est né à l'idolâtrie.

Le COMMENCEMENT de ce JOUR est désigné dans le troisième verset.

Le MILIEU est caractérisé dans le quatrième par les HORREURS que l'idolâtrie fait paroître dans le tems où elle étoit florissante aux yeux des Apostats par ses cultes de Moloch, de Vénus & de Baalpeor.

La FIN de ce JOUR est indiquée dans le cinquième verset par les termes énigmatiques de TÉNÈBRES, d'OMBRE DE LA MORT, & de JOURS LES PLUS AMERS ; symboles incontestables de la CAPTIVITÉ d'Israël dans l'Assyrie & dans la Chaldée, où le peuple de Dieu cessa d'être idolâtre.

V E R S E T II.

Il s'exprime en ces termes.

Ce passage, qui ne contient que trois

36 *Remarques sur le 2^e Verset*

mots, doit être joint au verset qui précède. Tels sont les termes dont il est composé, *ouáíá"ghán^c -Iób ouáíb-már* ויען יאוב ויאמר.

Arias Montanus & les Interprètes Latins des textes Chaldéen & Syriaque, rendent *íá"ghán^c* par *respondebit*; mais l'Auteur de la Vulgate, le Grec & l'Arabe ont omis les deux mots *respondebit Job*, & se contentent de traduire *ouáíb-már* par & *locutus est* ou *dicens*, ou *dixitque*. Apparemment que ces trois Interprètes n'ont pas regardé ces trois mots comme essentiels au sens du discours.

Cependant comme le Chaldéen & le Syriaque les ont conservés, nous ne croyons pas qu'il faille les bannir du texte. Il s'agit simplement de donner à *íá"ghán^c*, futur de *"ghánâh*, la signification qui lui convient dans Job, où ce verbe se trouve plus de cinquante fois.

1^o. Il se prend pour *respondebit*, Chap. IV, 1. IX, 1. XII, 1. XVI, 1. XIX, 1, 16. XXIII, 1. XXVI, 1. XL, 1. XLII, 1.

2^o. Dans les autres tems du même verbe, Chap. IX, 3, *respondebit*. XIV, 15. XXXII, 17, *respondebo*. XI, 2,

spondebit, Vulg. *audiet*. XIII, 22, *spondebo*. XV, 2, *respondebit*. XVI, *respondebis*. XXXII, 12, *respondens*, & 16, *responderunt*, 17 & 20, *responbo*. XXXIII, 12, *respondebo*. XL, 3, *spondebit*.

3^o. XXXII, 3, *responſionem*, saint rôme, *rationabilem*, 5, *reſponſio*.

4^o. Le verbe *ghánáh* נִצַּח se prend encore dans les significations suivantes, hap. III, 2, *locutus est*. VI, 1, *rempſit ſermonem*, *perrexit*. VIII, 1, *corſus est*. XI, 1. *idem*. XV, 1. XVIII, XX, 1, *ſecundam inſtituit diſputationem*. XXII, 1. XXV, 1, *tertiam inſtitit diſputationem*. XXXII, 6, *diſputationem inſtauravit*. XXXV, 1, *ſic proſeſtus est*. XXXVIII, 1. XL, 1. *allouens*.

5^o. XXIII, 5, *Quæ proponat*, ou *obciat mihi*.

6^o. XXXVII, 23. Vulg. *enarrari non poteſt*.

7^o. XV, 6. XVI, 9. *Teſtimonium erre adverſùs*.

8^o. XXXI, 35, *Audiat*. XXX, 20, *audis*.

9^o. XII, 4. XXXV, 12, *Exaudiet*.

10^o. XXX, 11, *Afflixit me*.

38 Remarques sur le 2^e Verset

11^o. XXIV, 9, 14. XXIX, 9. XXXV, 15, *oppressus*. XXXVI, 15, *oppressio*.

De toutes ces significations, nous ne pouvons point employer celle de *respondebit* dans le second verset de ce troisième Chapitre, puisque la DISPUTE entre Job & ses amis n'étoit pas encore commencée. Nous avons donc traduit tout simplement de la manière qu'on l'a vu plus haut. Mais pour le sens, nous joignons ce second verset au premier, parce qu'il paroît très-naturel de le faire; puisque les trois mots qui le composent, & dont celui de JOB est assez inutile, n'ont jamais formé un verset. Nous le séparons cependant pour le nombre, afin de suivre l'ordre que saint Jérôme leur a donné. Or voici de suite ce premier verset.

Sic transactis his diebus, aperuit Job os suum, & maledixit origini calamitatum suarum, talem habens sermonem, ou his utens verbis.

» Après un tel silence Job commença
» son discours, & maudit l'origine de
» ses malheurs. Il s'exprima en ces ter-
» mes. «

VERSET III.

*Périffe le jour où j'ai pris naissance ;
Que cette nuit périffe, où l'on a dit :
Un homme puissant vient d'être conçu.*

On a vu, dans ce qui précède, les raisons qui nous déterminent à regarder ce discours de Job, non comme une MALÉDICTION prononcée contre sa NAISSANCE, mais comme une IMPRÉCATION que le peuple d'Israël forme, par la bouche de Job, contre l'IDOLATRIE, qui avoit jetté les douze tribus dans le malheur de leur captivité, si longue & si connue.

On peut se rappeler aussi ce que nous avons dit sur la CHUTE d'Israël dans l'idolâtrie, CHUTE qu'Ezéchiel appelle NAISSANCE, & dont il nomme les auteurs, en leur donnant le nom de PÈRE & de MÈRE. Nous avons cependant traduit les mots *iomé - ioiâléâ bô* avec les anciennes Versions, par *pereat dies in qua natus sum*. Mais par le terme *iomé* il faut entendre *tempus*, qui, dans les Ecrivains sacrés, s'exprime souvent par *dies*, comme nous en avertissent tous les Dictionnaires, auxquels nous nous contenons de renvoyer le Lecteur.

40 *Remarques sur le 3^e Verset*

Le peuple d'Israël fut ENFANTÉ réellement à l'IDOLATRIE, dès qu'il fut entré dans la terre de Chanaan. Alors il reconnut les IDOLES pour les AUTEURS de son existence. Il dit au bois :

Vous êtes vraiment mon père ;
& à la pierre :

C'est vous-même qui m'avez enfanté.

*Dixisti ligno : Sanè pater meus es tu ;
Et lapidi : Tu me genuisti.*

Jérémie II, 27.

Le Prophète Ezéchiel, dans les versets 3, 4 & 5 du Chapitre XVI, fait la peinture de la naissance d'Israël. Voici son texte, traduit sur l'Hébreu.

Vous direz à Jérusalem :
Voici ce que déclare
Le souverain Maître, l'Eternel :
Vous avez pris votre origine
Et votre naissance
Dans la terre des Chananéens :
L'Amorrhéen est votre père,
Et la Céthéenne est votre mère.
Or après avoir été enfantée,
Et dans le jour
Où vous avez pris naissance,
On ne vous a point coupé le conduit
Par lequel vous receviez la nourriture
Dans le sein de votre mère,

Vous ne futes point lavée
 Dans l'eau par laquelle je délivre, (a)
 Ni purifiée (b) par le sel,
 Ni envelopée de langes sans tache.
 On vous a regardée
 D'un œil sans pitié :
 On n'a point eu compassion de vous ;
 Pour vous rendre aucun service ;

(a) JE DÉLIVRE du péché *originel*, & de l'idolâtrie.

(b) Les termes LAVÉE, PURIFIÉE par le sel, & ENVELOPÉE sont certainement symboliques. Il falloit qu'ils représentassent trois usages, que les Idolâtres n'employoient point à la naissance de leurs enfans, puisqu'on n'en a point employés en faveur d'Israël adorateur des faux Dieux. Il nous paroît que ces trois usages étoient institués pour les enfans des fidèles Israélites, afin de les initier au service du Seigneur, en attendant qu'ils reçussent le sceau de la circoncision. Moïse, il est vrai, n'a point parlé de ces rits pour les enfans nouvellement nés ; mais peut-être ont-ils été institués dans la suite par l'Eglise d'Israël, pour préparer à l'institution du Baptême de Jésus-Christ, où l'EAU, le SEL & le VÊTEMENT BLANC sont employés. Nous supposons cependant que le BAPTÊME dont parle Ezéchiel, a été institué du tems de David, pour admettre dans l'Eglise d'Israël les Prosélytes des nations circonscises, telles que les Iduméens, les Moabites, les Ammonites descendans d'Abraham. Ce BAPTÊME leur tenoit lieu d'une circoncision qu'ils ne pouvoient plus recevoir.

42 *Remarques sur le 3^e Verset*

Mais on vous a jettée sur la terre
Au jour de votre naissance,
Comme quelqu'un
Pour qui l'on n'a que du mépris.

Ces trois versets d'Ezéchiel demandent un moment d'attention.

1^o. L'on y voit la doctrine de la NAISSANCE d'Israël à l'idolâtrie parfaitement constatée.

2^o. L'on apprend l'ORIGINE de cette naissance, & qui sont le PÈRE & la MÈRE d'Israël.

3^o. L'on apperçoit évidemment que le terme de JOUR, employé deux fois dans ces trois versets, doit se prendre, non pour un JOUR FIXE, mais pour le TEMS auquel Israël est tombé dans l'idolâtrie.

4^o. Nous observons que les mots VOTRE ORIGINE & VOTRE NAISSANCE du troisième verset sont au pluriel dans l'Hébreu; parce que le Prophète adresse autant la parole aux Apostats d'Israël qu'à Jérusalem même.

5^o. A la fin du quatrième verset nous ajoutons les mots SANS TACHE, pour exprimer la force des deux termes *há'kheithél* *b'khtùhthálleth* *הַכְּהִיל בְּכִתְוִהֲלֶתָּהּ*, *fasciis fasciata es*, qui tous deux sont dérivés

de la même racine *kháthál*, qui n'est usité que dans Phual & dans Hophal, & ne se trouve employé que dans cet endroit. Les deux seuls noms que ce verbe produit, sont *kháthhoúl* חָתוּל, Ezéch. XXX, 21, & *kháthhúláh* חָתְלָהּ, Job XXXVIII, 9, dont le premier veut dire, *fascia ad involvendum brachium*; & le second, *fasciæ ad involvendum infantem*.

Nous avons dit dans la Note, que les termes LAVÉE, PURIFIÉE par le sel, & ENVELOPÉE de langes, sont symboliques. En effet, dans la Loi de Moysé les ABLUTIONS étoient la figure de la rémission des péchés : le SEL étoit l'emblème de la SAGESSE, qui conservoit l'ame dans sa PURETÉ; & les LANGES figuroient les PRÉCEPTES de la Loi, qui contiennent l'homme dans le DEVOIR.

Ainsi, tout Israélite né sous le JOUG DE L'IDOLATRIE ne recevoit point dans ce JOUR ou dans ce TEMS malheureux les trois secours dont Ezéchiel parle dans ce quatrième verset.

On ne doit plus être étonné de ce que Job, parlant au nom de chaque Israélite qui revient au Seigneur, ou

44 *Remarques sur le 3^e Verset*
détestant l'apostasie dans laquelle il est
né, s'écrie :

Périsse le jour auquel j'ai pris naissance,
c'est-à-dire ce tems malheureux où ré-
gnoit l'idolâtrie qui m'a vu naître.

II. QUE CETTE NUIT PÉRISSE.

1^o. L'on voit qu'après le terme de
NUIT nous suppléons le relatif BA-ASHER,
in qua.

2^o. Comme le terme de JOUR vient
d'être pris pour le TEMS où régnoit l'ido-
lâtrie, nous prenons celui de NUIT pour
les TÉNÈBRES de l'idolâtrie & de l'apost-
asie, ou pour l'IDOLATRIE même oppo-
sée au culte du vrai Dieu. C'est ainsi
que S. Paul, dans sa 1^e Epître aux Thessa-
loniens, Chap. V, vers. 5, dit : *Non-
sumus NOCTIS neque TENEBRARUM,*
pour faire entendre que les adorateurs
de Jesus-Christ n'étoient plus dans la
NUIT où se trouvoient les Gentils par
le CULTE DES FAUX DIEUX, & les Juifs
par leur APOSTASIE, que le même saint
Paul désigne par ces deux mots, *nox
præcessit*, LA NUIT, c'est-à-dire, l'IDO-
LATRIE a précédé. [*Aux Rom. XIII, 12.*]
Vous verrez cette pensée plus dévelo-

pée à la page 194, &c. du quinzième tome des Principes discutés.

Le verset 6 condamne cette NUIT, c'est-à-dire, l'IDOLATRIE, à ne plus reparaître dans Israël; & que dans l'année on ne trouve plus aucun JOUR, ni aucune NOUVELLE LUNE consacrés à ses sacrilèges mystères.

3^o. Pendant cette NUIT affreuse, qui du tems de Salomon s'étoit répandue sur la terre d'Israël, naquit, c'est-à-dire, parut un homme que l'Écriture appelle [III^e des Rois, XI, 28.] *ghibbour "kâïl*, *vir fortis & potens*, épithète qui vient de *ghâbâr* גָּבַר, *invaluit*, dont est dérivé *GHÉBÉR*, *vir fortis*, *animosus*, &c. Cet homme appelé JÉROBOAM I, qui rendit dix tribus de la nation sainte entièrement idolâtres, donne occasion au peuple d'Israël de maudire, par la bouche de Job, la NUIT, c'est-à-dire, l'IDOLATRIE, pendant laquelle ce Prince fut conçu pour infecter le Royaume d'Israël par le culte des veaux d'or.

Nous croirions aussi volontiers, qu'Ephraïm, appelé par l'Église d'Israël, Ps. LIX, Hébr. LX, 9, *fortitudo capitis mei*, c'est-à-dire, *forte caput meum*, EPHRAÏM SERA MA PRINCIPALE FORCE,

46 *Remarques sur le 4^e Verset*

est cet HOMME PUISSANT que l'IDOLATRIE, commencée & triomphante sous le règne de Salomon, a conçu pour opérer le schisme dans les autres tribus; schisme qui fut entraîné avec lui toute espèce d'idolâtrie. Quoique cette pensée rentre dans la première, elle n'en prouve pas moins de nouveau la naissance de cet HOMME PUISSANT, qui est annoncée dans le dernier stique du verset que nous développons.

V E R S E T I V.

*Que ce jour funeste soit changé
 Dans les plus épaisses ténèbres :
 Que Dieu du haut [de son trône]
 N'en recherche jamais les horreurs ;
 Et qu'aucun rayon de lumière
 Ne s'y laisse entrevoir.*

1^o. Le Grec, au lieu du mot *dies*, fait usage de celui de *νοξ*, *nox*, NUIT, dans le premier stique de ce verset; mais il est aisé de voir que cette différence ne doit son origine qu'à une faute de Copiste, qu'Aquila a réparée en lisant *dies illa* dans son original Grec.

2^o. Israël, dans ses sentimens de repentir, avoit raison de souhaiter que le

JOUR, c'est-à-dire, le TEMS de sa naissance, fût enseveli dans un éternel oubli. Il va plus loin, il comprend dans ce JOUR tout le TEMS où il s'étoit plongé dans l'idolâtrie.

3^o. Nous rendons *mimmá"ghál* מִמָּעַל, par *de excelso*, en lui suppléant le substantif *throno* ou *solio*, selon le principe que nous avons posé, qui est que, quand plusieurs prépositions sont jointes ensemble, comme dans le mot que nous expliquons, on donne à la première la signification qui lui convient, en lui suppléant un nom substantif analogue au sens de la phrase. Voyez la page 124, &c. du onzième tome des Principes discutés.

4^o. Le nom *nehárâh* נְהָרָה, vient de *nâhâr*, *fluere*, d'où se forme le nom *nâhâr*, *fluvius*. Les Chaldéens ont transporté cette signification au FEU, comme dans Daniel, Chap. VII, 10. Or comme le FLEUVE se forme un cours, de même le RAYON de lumière se trace un chemin dans les airs pour arriver jusqu'à nous. Ainsi nous rendons le terme *nehárâh* par *lucis radius*, & nous traduisons:

Nec fulgeat in eum radius lucis,
Et qu'aucun rayon de lumière
Ne s'y fasse entrevoir,

48 *Remarques sur 5^e Verset*

c'est-à-dire, qu'il n'en reste dans Israël aucun MONUMENT, qui nous donne des lumières sur le CULTE qu'on a rendu aux faux Dieux dans les JOURS que Job maudit ici au nom du peuple d'Israël, revenu de son idolâtrie.

Ces trois stiques du verset 4 renferment donc trois GRADATIONS, qui peignent au vif le repentir d'Israël au sujet du TEMS ou des JOURS qu'il avoit consacrés aux faux cultes.

La première, qu'il soit condamné à UN OUBLI ÉTERNEL; que les TÉNÉBRES qui le couvroient, soient pour toujours IMPÉNÉTRABLES.

La seconde, que Dieu n'en examine jamais les HORREURS.

La troisième, qu'il n'en reste aucune TRACE qui puisse en rappeler la mémoire.

Suivons l'enchaînement des MALÉDICTIONS répandues sur ces JOURS de l'idolâtrie.

V E R S E T V.

*Qu'il soit revendiqué par les ténèbres
Et par les ombres de la mort;
Que le nuage le plus obscur
Y établisse son séjour,
Et que les jours les plus amers
Le remplissent de trouble.*

1^o. Ghâ-âl

1^o. *Ghâ-âl* גָּחַ אֵל, d'où vient *tighe-âlùhbu* תִּיגְחֵ אֵלָהּ, signifie *vindicavit* & *vendicavit*. Il veut dire aussi dans Niphâl *coinquinatus est*, & dans Phiel *coinquinavit*. Cette dernière signification seroit bonne, s'il s'agissoit de maudire le jour de la naissance temporelle ou corporelle de Job. Mais comme il n'en est pas question, il faut rejeter cette expression Latine.

D'ailleurs nous ne voyons point qu'*obscurentur*, *excipiant*, *tegant* ou *tegat*, dont se sont servi les anciennes Versions, rendent suffisamment le verbe *ghâ-âl* employé dans ce texte.

2^o. *Ghànanáh* גְּחָנָנָה, *nubes*, est un nom féminin collectif, qui, selon le Dictionnaire de Reckenberger signifie *nubes coagmentatæ*, & selon Théodotion, *nubiwn coactio* (a).

3^o. Aquila traduit le dernier stique par

(a) *Tenebræ*, *umbra mortis*, *densissimæ nubes*, & *dies amarissimi*, se prennent ici pour les TEMS des malheurs causés par la captivité, & par le ravage qu'essuie le pays du peuple que l'on fait captif. Ezéchiel XXX, 3 & 18, XXXIV, 12. Joël II, 2. Nous rapporterons ces textes plus bas.

expavere faciant eam quasi amaritudines.
 C'est qu'il a lu *khimerîrîm^c* כְּמַרְיָרִים, au lieu de *khimerîrêⁱ ûôm^c* כְּמַרְיָרֵי יוֹם, que le texte d'aujourd'hui nous présente, & qu'on lisoit de même autrefois, comme il est aisé de le conclure par la Version Syriaque.

La Paraphrase Chaldaïque entre trop dans nos vuës, pour ne pas rapporter ici la façon dont elle a traduit l'endroit que nous examinons. Voici comment elle s'exprime : *Et conturbent eam quasi amaritudo diei*, dolor quo affectus est Jeremias ob excidium domûs sanctuarii; & *Jonæ, cùm ejiceretur in mare Tarsense.*

Après ce témoignage de la part d'un Auteur si ancien, on ne peut plus douter que Job n'ait vécu, selon les Juifs, vers le tems de Daniel & d'Ezéchiël, puisqu'ils le placent ici après Jonas & Jérémie,

Donnons maintenant à ce verset & à celui qui le précède, tout le jour nécessaire pour les rendre intelligibles.

Observez d'abord que dans le troisième verset nous avons pris le JOUR pour le TEMS auquel le peuple d'Israël naquit à l'IDOLATRIE dans la terre de Chanaan. Ce TEMS commence, à la vérité,

par cette fameuse **NAISSANCE** ; mais il s'étend jusqu'à la captivité de Babylone, pendant laquelle les fidèles Israélites n'épargnèrent rien, pour anéantir devant Dieu le souvenir de ce **MALHEUREUX JOUR**, & de sa longue durée. Ils le prient de ne jamais en approfondir les **HORREURS**, & de ne pas permettre qu'aucun **TRAIT** de lumière réfléchisse sur **CES JOURS** de malédiction ; mais qu'ils soient couverts de **TÉNÈBRES** impénétrables.

Remarquez en second lieu, que si le **JOUR** dont parle ici le peuple d'Israël, étoit un **JOUR PHYSIQUE** de 24 heures, il ne seroit pas possible de concevoir comment **LES JOURS LES PLUS AMERS** pourroient remplir de trouble le **JOUR** que l'on maudit ici ; mais en prenant ce **JOUR** pour le **TEMPS** pendant lequel a duré l'idolâtrie, il est évident que les **JOURS AMERS** de la captivité ont troublé, c'est-à-dire, anéanti le **RÈGNE** des faux cultes dans Israël. Alors par cette explication du terme de **JOUR**, les versets 4 & 5 deviennent très-intelligibles.

Le même **JOUR** & la même **LUMIÈRE** se répandront sur les sept versets suivans, lorsque, selon le style de saint Paul aux Romains, **XIII**, 12, on prendra le

terme de NUIT pour l'IDOLATRIE MÊME
& pour les FAUX CULTES dans lesquels
Israël avoit été plongé.

V E R S E T V I.

*Que cette nuit malheureuse
Soit accueillie par l'obscurité :
Qu'elle ne trouve point de place
Parmi les jours de l'année,
Et qu'elle ne soit jamais mise
Au nombre des nouvelles lunes.*

1°. L'Interprète Grec fait dépendre les termes *nox illa* des deux derniers mots du verset précédent, qu'il a rendus par *maledicta sit dies*, comme s'il avoit lu *me-arere' i'iom'* מארר' יום, *maledictiones diei*.

2°. Le Syriaque & l'Arabe font entrer dans leurs Versions les mots *dies illa*; néanmoins ils ne sont point dans l'original Hébreu. Ce supplément est assurément ici hors de propos, puisqu'il n'y est plus question de JOUR.

Au reste, que voudroit dire ce verset, si on l'entendoit de la NUIT prise dans le sens ordinaire? A-t-on jamais souhaité qu'une NUIT ne trouvât point de place parmi les jours de l'année, ni que la

nouvelle lune n'arrivât jamais une certaine NUIT du mois ? De pareilles MALÉDICTIONS sont-elles dignes d'être inspirées par le Saint-Esprit ?

Mais lorsqu'en lisant ce verset, vous appliquez ces MALÉDICTIONS à l'IDOLATRIE & à SES FAUX CULTES, vous admirez l'éloquence que le peuple d'Israël emploie pour les détester.

On y souhaite en effet que l'IDOLATRIE soit ensevelie dans les TÉNÈBRES, pour y être ignorée à jamais ; & par conséquent que ses CULTES PROFANES, ses JOURS de FÊTES, ses NÉOMÉNIÉS, qui sont désignés dans ce verset par les noms des JOURS de l'année & les NOMBRES DES LUNES, ne trouvent aucune place dans les JOURS de l'année, & que les FÊTES des adorateurs de la lune ne se célèbrent plus, lors même qu'elle est NOUVELLE.

V E R S E T V I I.

*Que dès ce moment cette cruelle nuit
Demeure abandonnée :
Que les chants d'allégresse
Ne s'y fassent plus entendre.*

1^o. Il paroît que la particule *hinnêh*

54 Remarques sur le 7^e Verset

n'a pas été regardée comme importante par les anciens Interprètes, puisque le Grec est le seul qui l'ait rendue par la conjonction *sed*.

On pourroit l'exprimer par une particule de certitude, comme l'explique Nold. page 279, col. première : alors on traduiroit *iehî* יהי par *erit*. Mais la manière dont nous l'exprimons, paroît mieux peindre encore la VOLONTÉ SINCÈRE d'Israël de ne jamais abandonner le culte qu'il doit au vrai Dieu, pour s'attacher aux idoles.

2°. *Háláielâh hâhou-* הַלֵּיִלָה הַחַוּוּא, sont deux mots qui méritent une petite observation, tant pour ce verset que pour le précédent. La voici.

Láielâh n'est point un nom féminin ; c'est le nom masculin LAÏL, *nox*, joint au *hê-* que Buxtorf, en parlant de ce nom, appelle paragogique ou final, & que nous regardons comme énergique. Il faut donc en exprimer la force par une épithète. Nous mettons *infausta* dans le verset 6, & nous employons *sæva* dans celui-ci.

3°. Le nom *ghálemoùd* עֲלֵמוּד, se prend pour ABANDONNÉE, DÉLAISSÉE de ce que l'on a de plus cher. C'est ainsi que cette

NUIT, c'est-à-dire, l'IDOLATRIE, sera un jour abandonnée par ses sectateurs répandus dans l'univers, après l'avoir été par le peuple d'Israël dans la Chaldée.

4°. Saint Jérôme rend le dernier stique de ce verset par *nec laude digna*. Ce savant Docteur exprime, dans cet endroit, l'objet qu'on a vulgairement en vuë, lorsqu'on imagine que Job fait des IMPRÉCATIONS contre la NUIT dans laquelle il est né. Ce saint Père se contente de rendre sa pensée sans s'affervir aux termes. Mais le vrai sens de ce verset consiste à concevoir que les CULTES des faux Dieux étant abolis dans Israël, les CANTIQUES, qu'on faisoit retentir en leur honneur les jours qu'on leur avoit consacrés, n'y seront plus entendus.

VERSET VIII.

*Qu'elle soit détestée
Par ceux qui maudissent les jours
Qui devoient susciter Léviathan.*

Voici tout ce verset, selon la Paraphrase Chaldaïque.

Maledicant ei Prophetæ qui maledicunt diei ultionis quæ parata est, cum

suscitantur commemorare lamentationem suam.

1^o. Cette traduction fait un sens , mais qui paroît fort éloigné de l'idée actuelle de Job. Remarquez néanmoins qu'elle prouve de nouveau que ce saint homme , selon l'opinion des Juifs , vivoit du tems des Prophètes.

2^o. Elle rend par *lamentationem suam* le nom énigmatique LÉVIATHAN , qu'Arias Montanus traduit , sur l'autorité des Rabbins , par *luctum suum*. Voyez à ce sujet le Dictionnaire de Robertson.

Pour donner à ce verset très - obscur la clarté dont il a grand besoin ,

1^o. Nous regardons toujours *tiôm^e* comme un nom collectif qui caractérise le TEMS ou les JOURS pendant lesquels l'IDOLATRIE a régné dans Israël.

2^o. Tous les Grammairiens conviennent qu'un nom collectif singulier se joint souvent à un pluriel du même genre.

3^o. Nous joignons en conséquence *tiôm^e* à *"ghathîdim^e* עֲתִידִים , en supplantant entre deux le relatif *àshér* , à l'exemple des anciennes Versions.

4^o. Le terme *"ghathîdim^e* signifie non-seulement *parati* , mais aussi *futuri* ; parce

que les Grammairiens expriment par *"ghàthid* le TEMS, que les Latins appellent *futurum*. D'ailleurs le mot *"ghàthidim^c* peut volontiers se rendre par *habent*, comme le Grec l'a fait ici, quoiqu'il le mette au singulier, pour le faire accorder avec *iiôm^c*. De plus, on peut supprimer *"ghàthidim^c*, en mettant l'infinitif qui suit, au participe du futur, comme Symmaque le fait, en traduisant *qui excitaturi sunt Leviathan*. Nous ajoutons que *sunt & erant* étant la même chose en Hébreu, nous sommes en droit de rendre par *suscitaturi erant* le mot *"ghàthidim^c*.

5^o. Le substantif *liouéiâthân^c לְיוֹעִיאַתָּאן*, ne signifie pas, dans ce verset, un GRAND POISSON, ni un DRAGON MARIN. C'est une expression énigmatique sous laquelle sont cachés les Rois d'Assyrie & de Babylone, que les Prophètes comparent à un GRAND POISSON ou DRAGON, parce qu'ils ont englouti le PEUPLE d'Israël, comme un grand poisson en avale un PETIT.

Ce terme ne se trouve que cinq fois dans les Livres inspirés, *Job*, III. 8, & dans tout le Chapitre XL du même Ouvrage, Ps. LXXIII, Hébr. LXXIV, 14.

CIII, Hébr. CIV, 26. Isaïe XXVII, 1.
 Nous osons assurer que, dans ces cinq passages, il s'agit de la Monarchie de Babylone. Voyez les pages 114 du IX^e volume des Principes discutés, & 266 du XIV^e.

Ainsi, les termes qui composent le verset 8, veulent dire : » Que les CUL-
 » TES des faux Dieux soient détestés par
 » ceux qui haïssent ces JOURS de l'ido-
 » lâtrie, qui devoient susciter LÉVIATHAN,
 » c'est-à-dire, la MONARCHIE de Baby-
 » lone [contre nous]. «

En effet, ces TEMS où les dix tribus, & ensuite Jérusalem, s'étoient livrées à l'idolâtrie depuis l'an du monde 3029 jusqu'en 3416, c'est-à-dire, pendant 387 ans, lassèrent tellement la patience du Très-haut, qu'il suscita contr'elles les Chaldéens, qui les réduisirent en captivité. Les FIDÈLES ISRAËLITES sont désignés par les termes, CEUX QUI MAUDISSENT LES JOURS, &c. c'est-à-dire, l'IDOLÂTRIE en elle-même, & les JOURS de sa durée, qui ont attiré sur le peuple de Dieu les malheurs de la captivité sous les Assyriens. Ce FAMEUX PEUPLE est deux fois caractérisé par le nom de LÉVIATHAN dans le XXVII^e Chap. d'Isaïe

VERSET IX.

*Que les étoiles de cette nuit
Soient envelopées de ténèbres ;
Qu'elle attende la lumière ,
Sans que la lumière paroisse ;
Et qu'elle n'aperçoive pas
Les premiers rayons de l'aurore.*

Pour bien entendre ce verset , il faut toujours regarder la NUIT comme le SYMBOLE de l'idolâtrie , & remarquer que dans la manière de penser des Apostats d'Israël , les CHEFS de leurs Religions & leurs FAUX PROPHÈTES en étoient les ÉTOILES ; mais ceux d'entr'eux qui étoient revenus de leur idolâtrie par les épreuves de la captivité , demandent , par la bouche de Job , que ces ÉTOILES demeurent dans les ténèbres.

La LUMIÈRE représente l'ÉTAT BRILLANT dans lequel l'idolâtrie avoit paru dans Israël , où elle espéroit renaître ; mais les premiers RAYONS de son AURORE n'y furent jamais aperçus. Ce verset annonce donc les ténèbres dans lesquelles seront envelopées les ÉTOILES qui brilloient dans le MONDE IDOLATRE de la Chaldée , c'est-à-dire , la CAPTI-

VITÉ des Prêtres & des Grands de Babylone, qui ne jouiront plus de leur liberté. En vain l'IDOLATRIE, c'est-à-dire, la CHALDÉE IDOLATRE, espérera-t-elle de revoir les premiers RAYONS de l'aurore renaissante de sa liberté & de ses cultes profanes dans Israël.

1^o. C'est d'après le Grec, que nous traduisons, *tenebris involvantur sidera noctis illius*.

2^o. Il y a une réticence dans le quatrième stique, que le Syriaque a suppléée, en traduisant les mots *olâ-âln^c 𐤀𐤍*, par & non adfit illi; mais l'Arabe n'a point conservé ce texte.

3^o. Il semble que le Grec exige qu'après le verbe *permaneat*, dont il fait usage, on sous-entende *in spe*. Dans cette hypothèse sa Version ne s'éloigneroit pas absolument de l'original.

4^o. En traduisant les stiques troisième & quatrième, par

Qu'elle attende la lumière,
Sans que la lumière paroisse,

nous suivons la Paraphrase Chaldaïque; qui les a rendus par *expectet lucem, & non adfit*.

5^o. Saint Jérôme exprime le dernier

que par *nec ortum surgentis aurora*.

Le LEVER de l'aurore est comparé par cette expression à l'ACTION d'un homme qui, en se levant, ouvre les paupières pour jeter les premiers regards. C'est pourquoy nous rendons *beⁿghápheⁿgházéⁱ shá'khár* בְּעַפְעָפִי שָׂרָרָה , par *radio aurora surgentis*. Ainsi les mots *surgens aurora* du Chaldéen & de la Vulgate expriment très-bien la pensée de l'Auteur.

Remarquez, en passant, que saint Jérôme ne traduit pas ici le futur *úre-éh* וַיִּרְאֶה, *videat*, parce qu'il a joint ce verbe au stique précédent. Nous l'avons déjà dit plus haut, & nous ne pouvons trop le répéter, la NUIT dont il est question dans ce verset, est l'IDOLATRIE. Mais quels étoient les ASTRES de cette NUIT, pendant qu'Israël étoit captif? C'étoient, comme nous l'avons insinué, les PRÊTRES de la Religion des Chaldéens, qui par leurs quatre célèbres Colléges, établis en quatre villes différentes, avoient porté l'IDOLATRIE au plus haut point de sa splendeur. Israël souhaite que ces ASTRES soient envelopés dans les TÉNÈBRES, c'est-à-dire, réduits en CAPTIVITÉ par Cyrus, qui détruisit BEL leur Dieu principal.

62 Remarques sur le 9^e Verset

Voyez les pages 299 , &c. du premier tome des Lettres de M. l'Abbé de *** à ses Élèves ; 406 , &c. du second volume du même Ouvrage. Lisez les pages 140 du tome III^e des Principes discutés , 210 du VII^e , 249 du tome VIII^e , 74 du IX^e tome du même Ouvrage , où il est prouvé que les TÉNÈBRES désignent la CAPTIVITÉ.

Ces derniers versets 7 , 8 & 9 n'étoient obscurs qu'à raison du voile qui couvroit les termes énigmatiques NUIT , JOUR , LÉVIATHAN , ÉTOILES , LUMIÈRE & AUREOLE naissante.

Les trois suivans ne sont pas moins difficiles.

1^o. Parce qu'on a donné à la particule *khî* une signification qui ne lui convenoit pas dans cet endroit.

2^o. Les termes énigmatiques y répandent une telle obscurité , qu'il est impossible de concevoir le sens du texte , si l'on ne prend pas la précaution de les dévoiler.

3^o. Le mélange des termes énigmatiques avec les expressions qui se prennent dans leur sens naturel , ne diminue pas les difficultés du texte.

Ainsi , les termes *vulya* , le SEIN ; *ute-*

us, les ENTRAILLES; *ostia ventris*, la MÂTRICE; *genua*, les GENOUX; & *ubera*, les MAMMELLES, sont des termes énigmatiques, dont les trois premiers regardent un CORPS MORAL, tel que le PEUPLE d'Israël, & les deux derniers appartiennent aux SCHISMATIQUES, que Jéroboam premier avoit tirés du SEIN de l'Eglise d'Israël leur mère, pour les déposer dans le SEIN de l'idolâtrie, & les nourrir du LAIT empoisonné qui en sortoit.

Mais les verbes MOURIR & EXPIRER doivent être pris dans leur sens naturel; parce que le peuple d'Israël, revenu de son idolâtrie, témoigne, par la bouche de Job, la douleur qu'il a de son apostasie, en protestant qu'il auroit mieux aimé avoir cessé d'exister dès le SEIN de l'Eglise d'Israël sa mère, que d'en être sorti pour naître à l'idolâtrie. C'est d'après cette idée si naturelle, quoique d'un usage si rare dans notre langue, qu'il faut entendre les trois versets suivants.

VERSET X.

*Pourquoi n'a-t-on point fermé les portes
Du sein d'où je suis sorti?
On auroit par là soustrait à mes yeux
Les malheurs que j'endure.*

64 Remarques sur le 10^e Verset

1^o. L'Auteur de la Vulgate traduit les deux premiers stiques de ce verset par *Quia non conclusit ostia ventris qui portavit me.*

Il est aisé de voir que , pour ôter l'amphibologie que cause dans ce passage le pronom *mei* après *ventris* , S. Jérôme change *mei* en *me* , & supplée le verbe *portavit*. C'est ainsi qu'il faut agir , toutes les fois que les pronoms affixes causent de l'obscurité. Ceux qui ont lu nos Principes discutés , savent ce que nous voulons dire.

2^o. Celui qui a donné la Traduction Latine de l'Arabe , au lieu de rendre le verbe Arabe *-a^bkhor* אָחַר par *abstulit* , comme il a fait , auroit dû l'exprimer par *cohibuit* ou *continuit* , qui est la même chose que *clausit*. Le Chaldéen , qui se sert aussi de *-a^bkhor* , le rend par *conclusit*.

3^o. Nous ne voyons pas comment toutes les anciennes Versions ont pu rendre *khî* par *quoniam* ou *quia*. Car si par le terme de *NUIT* on entend les TÉNÉBRES qui succèdent au coucher du soleil , on ne sait sur quoi peut être fondé le reproche que l'on fait à la *NUIT* de n'avoir point fait des choses qu'il lui est

impossible d'exécuter. Donnez à cette pensée tel tour qu'il vous plaira, vous n'en retirez qu'une fiction, qui peut convenir au style Grec, mais ignorée chez les Hébreux.

Si par le terme de NUIT on doit entendre l'IDOLATRIE, qui est la vraie signification, le texte devient totalement intelligible, sans que l'on donne à la particule *khî* la signification de *quia*, PARCE QUE. Car peut-on s'imaginer & croire que le CORPS DES APOSTATS d'Israël ait empêché leurs frères fidèles de sortir du SEIN de l'Eglise, pour se jeter entre les bras du schisme, & pour y sucer le LAIT de l'idolâtrie ?

Or l'obscurité de ce texte n'étant fondée que sur une signification, qui ne convient pas dans cet endroit à la conjonction *khî*, il falloit la rendre par *quare* ou *cur*, comme en avertit Nold. article XVIII^e, & non point par *quia*. Alors les ténèbres disparoissent.

*Cur nemo clausit ostia
Ventris qui portavit me ?*

Pourquoi n'a-t-on point fermé les portes
Du sein d'où je suis sorti ?

Nous traduisons comme le Grec les

66 *Remarques sur le 10^e Verset*

deux derniers stiques de ce verset, en avertissant que *"ghâmâl* ^{לָמַד}, *labor*, est un terme employé pour exprimer les MALHEURS de la captivité de Babylone, Psaume VII, 15. X, 14. XXIV Hébr. XXV, 18. LIV Hébr. LV, 11. LXXII Hébr. LXXIII, 5. LXXXVII Hébreu LXXXVIII, 16. CVI Hébr. CVII, 12. CXXXIX Hébr. CXL, 10. Isaïe XIV, 3. LIX, 4. Lament. de Jérémie III, 5. Mais il est à propos de remarquer qu'Israël n'ayant été condamné à la captivité qu'en punition de son attachement aux idoles, sa NAISSANCE à l'idolâtrie le condamnoit à éprouver un jour les MALHEURS de l'esclavage sous les Assyriens & sous les Babyloniens. Tels sont les MAUX, *"ghâmâl*, que Job, au nom du peuple d'Israël, se plaint qu'on ne lui a pas fait éviter, lorsqu'on n'a point empêché qu'il sortît du SEIN de l'Eglise sa mère. On apperçoit donc aisément que le peuple d'Israël regrette ici d'avoir eu la liberté de sortir du SEIN de l'Eglise sa véritable mère; parce qu'en y demeurant, il n'eût point éprouvé les malheurs de la captivité qu'il enduroit: & on va voir dans les versets 11 & 12, qu'il est dans la douleur d'avoir trouvé la mort,

& d'avoir expiré au sortir du SEIN & des ENTRAILLES de l'Eglise sa mère ; & qu'il déteste ensuite les GENOUX impies sur lesquels on l'a tenu , & le LAIT de l'erreur dont il a été nourri.

VERSET XI.

*Pourquoi à peine sorti
De:s entrailles [de ma mère ,]
Ai-je été la victime de la mort ?
Pourquoi ai-je perdu la vie ,
En abandonnant le sein
De celle à qui je la devois ?*

En Hébreu : *Lammáh lô- méré^hkhém^e
-âmoúth mibbéthén^e iátsá-thí oúéégheoú-
âⁿgh* וְאַיִן לִי מָוֶת מִבֶּטֶן יְצֵאתִי וְאֵינִי
Arias Montanus traduit ainsi la première pensée de ce verset : *Quare non à vulva mortuus sum ?* Le Chaldéen & saint Jérôme l'ont rendu de même , en ne séparant pas *lô-*, *non*, de *MÉRÉ^HKHÉM^E*, à *vulva* ; au lieu que le Grec , le Syriaque & l'Arabe joignent *non* à *mortuus sum*. Ces derniers n'ont apparemment point senti la différence qui se trouve chez les Hébreux entre *quare non à vulva mortuus sum ?* & *quare non mortuus sum à vulva ?* Si l'on fait dire à Job , en par-

68 *Remarques sur le 11^e Verset*

lant de sa NAISSANCE corporelle : POUR-
QUOI NE SUIS-JE PAS MORT DÈS LE SEIN
DE MA MÈRE ? c'est certainement lui
prêter un langage bien contraire à l'idée
que l'Écriture sainte nous donne de la
patience de ce saint homme. Si Job ,
comme on n'en doit point douter ,
parle au nom du peuple d'Israël , touché
du repentir de son idolâtrie , il faudroit ,
sans contredit , attribuer ces expressions
de désespoir à chaque particulier de la
nation , qui se plaindroit d'être venu
dans ce monde. Mais ces plaintes ne
conviennent pas plus à chaque fidèle
Israélite , qu'à Job lui-même.

Supposé cependant que nous admet-
tions cette Traduction Françoisise comme
passable , comment pourrions-nous unir
ces stiques avec les suivans ? Les voici
tous quatre.

Pourquoi ne suis-je pas mort
Dès le sein de ma mère ?
Pourquoi suis-je sorti de ses entrailles ;
Pour cesser de vivre ?

Que veut dire en effet ce langage ? JOB
ou le PEUPLE D'ISRAËL est fâché de n'être
point mort dans le SEIN de sa mère ; &
sur le champ il ajoute qu'il est fâché d'en

être sorti pour cesser de vivre. Vouloir être mort dans le SEIN de sa mère, & avoir le regret d'en être sorti pour mourir, forment deux desirs qui ne peuvent s'allier ensemble. Cette contradiction fera bientôt levée.

1^o. Si par *vulva* on entend le SEIN de l'Eglise d'Israël, & si par le verbe MOURIR on sent que c'est se LIVRER A L'IDOLATRIE, voyez la page 387 & suivantes du tome VI^e des Principes discutés.

2^o. Lorsqu'à l'exemple de Noldius, article XIII, on traduira *lô-* par *vix* & le *mém^e* qui précède *ré^bkhém^e* par *extra*, selon le même Auteur, article XV, alors on rendra toute cette partie de la manière suivante.

[*Quare*] *vix extra vulvam*
Mortuus sum?

Pourquoi à peine sorti
Des entrailles [de ma mère,] (a)
Ai-je été la victime de la mort (b) ?

II. POURQUOI AI-JE PERDU LA VIE, &c.
Dans l'opinion où l'on seroit que Job maudit le JOUR de sa naissance, il faut

(a) DE L'EGLISE D'ISRAËL,

(b) DE L'IDOLATRIE,

droit répéter *lô-* avant *perii*; mais dans la persuasion où nous sommes que Job, dans cet endroit, déplore, au nom d'Israël, la **NAISSANCE** de ce peuple à l'idolâtrie, nous n'admettons point cette répétition que le Syriaque, l'Arabe & le Chaldéen n'ont point connue. Ainsi, en répétant la particule ininterrogative nous traduisons :

*Quare egressus sum de utero
Ut deficerem?*

Le verbe *deficit*, dont se sert le Chaldéen, fait un effet admirable, lorsqu'on regarde l'Israélite sortant du **SEIN** de l'Eglise sa mère, pour vivre à l'idolâtrie. C'est alors que ce peuple *deficit à fide*, à *moribus*, à l'égard de l'Eglise dans le **SEIN** de laquelle il avoit puisé son existence, à l'exemple d'un enfant qui expire entre les mains de la Sage-femme.

Nous rendons *-âmouth* par *deficere*, **ÊTRE PRÊT A MOURIR**; terme que nous exprimons par **ÊTRE VICTIME DE LA MORT**.

Nous établissons par ce moyen la gradation qui doit être entre ces deux stiques. Le premier annonce un **ENFANT** qui va mourir, & qui est déjà la victime de la **MORT**; & le second l'**ENFANT** immolé par la **MORT**,

VERSET XII.

*Pourquoi m'a-t-on déposé sur des genoux ?
Pourquoi m'a-t-on présenté la mammelle ,
Pour m'en faire sucer le lait ?*

L'embarras du premier stique ne consiste que dans l'intelligence du pluriel *genua* , GENOUX ; mais on est au fait de ce terme , en lui substituant celui de *gremium* , que nous ne pouvons exprimer que par les mots François ENTRE LES BRAS. Mais quels sont ces GENOUX , ce GIRON , ces BRAS , qui ont reçu le peuple d'Israël ? si ce ne sont CEUX de l'idolâtrie , lorsqu'il rejette le culte de son Dieu , pour embrasser celui des veaux d'or , de Baal , de Moloch , & des autres fausses Divinités.

Quelles sont ces funestes MAMMELLES , dont le LAIT empoisonnoit les ISRAËLITES apostats ? Ce sont sans doute les PRÊTRES & les FAUX PROPHÈTES des veaux d'or & des autres Dieux , qui nourrissoient le peuple de toutes sortes de SUPERSTITIONS , de MENSONGES & de BLASPHEMES contre l'Éternel ,

Tels sont les REGRETS amers qu'Israël témoigne de l'APOSTASIE qu'il avoit

72 *Remarques sur le 12^e Verset*

commise , en sortant du SEIN de l'Eglise sa mère , pour se jeter entre les BRAS de l'idolâtrie.

C'est à la sortie du SEIN & des TENDRES ENTRAILLES de cette mère , que les Israélites devinrent apostats , contre qui le Psaume LVII, Hébr. LVIII a été composé. Voici comme le verset quatrième leur reproche leur défection primitive.

Ces impies se sont écartés
Dès l'instant de leur formation.
Ces imposteurs ont puisé leurs égaremens
Dans le sein de leurs mères.

Ces paroles ne peuvent être appliquées que très-improprement à des enfans sortis du SEIN de leurs mères , puisqu'ils ne peuvent être coupables d'APOSTASIE , ni d'ÉGAREMENS dans la foi & dans les mœurs , qu'à l'âge de raison. Mais ces expressions conviennent parfaitement aux dix tribus d'Israël , qui abandonnèrent le SEIN de l'Eglise , pour tenir le LANGAGE du mensonge , c'est-à-dire de l'IDOLATRIE , & pour se livrer à l'erreur.

On peut remarquer , après avoir lu les douze premiers versets de ce troisième Chapitre de Job , relativement à l'explication

L'explication que nous venons d'en donner , combien les objets que ce texte renferme , sont intéressans pour l'Eglise d'Israël.

1^o. Le peuple du Seigneur y déplore le JOUR funeste où il naquit à l'IDOLATRIE. Ce JOUR dura long-tems , & contient trois époques.

La première désigne le TEMS où le peuple se livra à l'IDOLATRIE , lorsqu'il fut maître de la terre de Chanaan.

La seconde arriva , dans le tems que les dix tribus se séparèrent de Juda & de Benjamin.

La troisième regarde chacun de ces JOURS , où quelqu'Israélite séduit , abandonnoit le CULTE du vrai Dieu pour embrasser CELUI des idoles.

2^o. Nous lisons dans le verset 5 , que la CAPTIVITÉ étoit le CHATIMENT de l'IDOLATRIE , caractérisée par le terme de NUIT,

3^o. On apperçoit dans les versets 6 , 7 , 8 & 9 , une Prophétie qui annonce les TÉNÈBRES de la captivité , où seront les ÉTOILES de l'idolâtrie , c'est-à-dire , les GRANDS & les PONTIFES ou PRÊTRES de l'Empire idolâtre des Chaldéens , sans

74 Remarques sur le 12^e Verset

aucune espérance de recouvrer leur liberté.

Telles sont les grandes vérités renfermées dans cet admirable texte, vérités si connues dans les autres Livres révélés, mais qu'il est impossible d'apercevoir, lorsqu'on prend le JOUR & la NUIT, dont il est ici question, pour ce JOUR & pour cette NUIT physiques dont notre vie est composée.

En effet, lorsqu'on ne donne à ces mots de JOUR & de NUIT que leurs significations naturelles, dans quelles méprises un Commentateur n'est-il pas forcé de tomber ?

On est étonné de voir Job maudire le JOUR de sa naissance & la NUIT de sa conception. Est-il possible, se dit-on à soi-même, qu'un homme juste & parfait comme Job ait commis un tel péché contre la Providence, qui dispose à son gré de notre entrée dans le monde ? Ce saint homme ne s'est point écarté de la vérité, ni de la droiture qu'il a tenue. Dieu lui-même lui rend cette justice, Chapitre XLII, verset 8, où il dit aux amis de Job : *Neque enim locuti estis ad me recta, sicut servus meus Job.* Or ce témoignage peut-il se soutenir avec

les IMPRÉCATIONS scandaleuses que l'on croit voir dans l'Hébreu & dans la Vulgate? Non, elles n'y sont certainement pas; & si les Commentateurs eussent eu connoissance du style énigmatique dans lequel ce texte est écrit, ils auroient rendu sans peine à ces douze premiers versets du troisieme Chapitre le vrai sens qu'ils contiennent.

Ne nous étonnons pas cependant de ce que les meilleurs Interprètes de Job, & entr'autres le savant Codurc, soient tombés dans la méprise que nous relevons. Ils ont cru que Jérémie, ayant maudit le jour de sa naissance, il n'étoit pas étonnant que Job ait maudit la sienne. Nous allons découvrir, dans l'Observation suivante, la source de cette illusion.

OBSERVATION

*Sur les six derniers versets du XX^e
Chapitre de Jérémie.*

L'ÉCART où l'on est tombé au sujet de Job, a jetté dans la même méprise à l'égard de Jérémie, faute d'avoir distingué les personnes qui parlent dans les

76 *Observ. sur les six derniers Vers.*

fix derniers versets du Chapitre XX de ce Prophète. Le juste & saint homme Job, de beaucoup antérieur, selon l'opinion commune, au Prophète Jérémie, ayant, comme on l'imagine, proféré des MALÉDICTIONS contre sa naissance, on a cru que Jérémie ne faisoit qu'imiter Job, & que ces MALÉDICTIONS étoient permises à des Prophètes; & l'on a justifié de son mieux un langage qu'on leur a fait tenir, relativement à leur situation. On s'est trompé, nous osons le dire. Ni Job, ni Jérémie n'ont point maudit le JOUR de leur naissance. Dans Job c'est le PEUPLE D'ISRAËL qui déteste sa NAISSANCE à l'idolâtrie; & dans Jérémie ce sont les APOSTATS de Jérusalem, revenus de leurs égaremens, qui forment des imprécations contre le JOUR où ils se sont livrés aux CULTES des fausses Divinités.

Qu'on lise le vingtième Chapitre de Jérémie, on verra dans les six premiers versets une Prophétie prononcée contre le Prêtre Phassur, Gouverneur du temple, qui avoit fait mettre aux fers le saint Prophète, parce qu'il avoit annoncé la ruine de Juda & de Jérusalem, l'enlèvement de ses trésors, & la capti-

vité des habitans du pays , comme on le lit dans le Chapitre XIX qui précède. Cette Prophétie faisoit connoître à ce faux Prophète , que lui , ceux de sa maison , & tous ses partisans , à qui il n'avoit prédit que des faussetés , seroient eux-mêmes captifs à Babylone ; qu'ils y mourroient , & qu'ils y seroient ensevelis.

Depuis le verset 7 jusqu'au 12^e inclusivement , Jérémie se plaint de ce que le Seigneur l'a tellement persuadé & si vivement pressé d'annoncer sa parole , qu'il n'a pu lui résister ; que néanmoins on l'accable d'insultes & d'outrages ; qu'on forme une conspiration pour anéantir les vérités qu'il annonce , pour le faire succomber , & se venger de lui. Cependant l'intrépide Prophète , loin de se décourager , met en Dieu toute sa confiance , & déclare qu'il triomphera de ses ennemis , par la vengeance que le Tout-puissant en tirera , & dont il sera le témoin oculaire.

Nous traduisons maintenant tout le treizième verset , pour faire voir combien Jérémie , dans les transports de sa joie , étoit éloigné de prononcer contre sa naissance les malédictions qui

78 *Observ. sur les six derniers Vers.*
se lisent depuis le verset suivant jusqu'à
la fin de ce Chapitre.

*Cantate Æterno ,
Laudate Æternum ;
Quoniam eripuit animam egeni
De manu perversorum.*

Chantez l'Eternel ,
Publiez ses louanges ;
Parce qu'il a enlevé
L'ame de l'indigent
Au pouvoir des méchans.

Il n'est pas douteux que Jérémie en-
tonne ici prophétiquement le CANTIQUE
de la délivrance des justes. Ce verset
est donc une prophétie de la JOIE que
ressentiront les Israélites à la vue de la
délivrance des tribus captives sous le
pouvoir des Chaldéens. Ceux-ci acca-
blés avec les apostats d'Israël , qui n'au-
ront pas voulu rentrer en eux-mêmes ,
sous les ruines de leur Empire renversé
par Cyrus , ne s'en relèveront jamais.
C'est donc dans la bouche des Israélites
revenus de leurs infidélités , qu'il faut
mettre les IMPRÉCATIONS qui ne peuvent
point absolument convenir à Jérémie.

Mais remarquez auparavant que ces
mots *Æterno & Æternum* forment une
répétition peu conforme au style de notre

siècle. Il y apparence que les CANTIQUES étoient chantés par deux chœurs, surtout CEUX d'actions de grâces. L'Écriture paroît insinuer que le premier Cantique de Moïse fut chanté ainsi. [*Exode XV.*] Ce verset, ainsi que le premier du Cantique de Moïse, paroît un refrain. Ces deux mots *Cantate Æterno* font l'invitation du Psalmiste, ou des Prêtres, ou des Lévites, qui chantoient au nom de l'Eglise d'Israël. *Laudate* est la réponse des justes. Nous avons de même, dans les Psaumes, des CANTIQUES d'actions de grâces, qui perdent une partie de leur beauté, si l'on n'y reconnoît pas deux chœurs qui se répondent.

Au lieu de CHANTEZ L'ÉTERNEL, on pourroit traduire, CHANTEZ EN L'HONNEUR DE L'ÉTERNEL; mais la première Version est plus concise, plus énergique, & elle est reçue dans notre Langue.

Quel est l'INDIGENT que l'Éternel retire des mains des MÉCHANS dans le verset 13? Nous ne pensons pas qu'on soutienne que c'est JÉRÉMIE; 1^o. parce que ce Prophète ne s'est jamais désigné par ce nom. 2^o. C'est qu'il a fini ses jours en Egypte au milieu des APOSTATS, qui l'avoient entraîné avec eux, & qu'on

80 *Observ. sur les six derniers Vers.*

ne peut point dire par conséquent que jamais il ait été retiré en entier des mains des MÉCHANS. Il faut donc rechercher quel est l'HOMME auquel les Livres saints ont donné le nom d'INDIGENT. Or les Psaumes nous instruisent dans cent endroits, que c'est l'ISRAËLITE FIDÈLE, ou qui a quitté les faux cultes, qui est caractérisé par cette dénomination. C'est donc lui qu'il faut entendre ici, & qui célébrera sa délivrance par des Cantiques en l'honneur de l'Éternel, après le renversement de l'Empire de Babylone, qui sera en même tems l'époque & de la délivrance du PAUVRE des mains des MÉCHANS, & de l'opprobre dont seront couverts les apostats impénitens & les idolâtres.

Or l'unique manière de présenter le sens que les versets suivans renferment, c'est de les regarder comme exprimant les vifs regrets des Israélites d'avoir abandonné le CULTÉ du Très-haut, pour s'attacher à CELUI des idoles; & comme la MALÉDICTION énoncée dans les versets 14, 15, 16, 17 & 18 de ce Chapitre XX de Jérémie, est conçue en termes qui dénotent que c'est un seul homme qui parle, il faut se souvenir que

c'est le corps des Israélites pénitens, qui s'énonce en termes collectifs, & rendre ainsi les six derniers versets de ce Chap.

Maudit soit le jour
Qui éclaira ma naissance :
Que ce jour funeste ,
Où ma mère m'enfanta ,
Soit à jamais en exécration.
Maudit soit l'homme indiscret
Qui en porta la première nouvelle
A mon père ,
Qui le remplit d'une fausse allégresse ,
En lui disant : Un fils vous est né.
Que ce dangereux flatteur
Epreuve le malheureux sort
De ces villes infâmes ,
Que l'Eternel a renversées
Par un arrêt irrévocable :
Que dès le point du jour
Il soit réveillé par des cris lugubres ;
Et qu'en plein midi ses oreilles soient frappées
Par les plus affreux hurlemens.
Que n'ai-je passé dans les bras de la mort
Dès l'instant de ma formation :
Les entrailles de ma mère
Fussent devenues pour moi
Un sépulcre glorieux :
Elle m'eût porté éternellement dans son sein
Pourquoi me suis-je empressé
D'échaper de ses flancs ,
Pour m'ouvrir une carrière
Semée de peines & d'amertumes ,
Et pour terminer mes tristes jours
Par la plus honteuse catastrophe ?

82 *Observ. sur les six derniers Vers.*

Un pareil langage ne peut convenir qu'aux Israélites revenus au culte du vrai Dieu, qui détestent le JOUR où ils s'en sont écartés. Que l'on cesse donc de faire un crime à Jérémie de ces IMPRÉCATIONS, puisque ce n'est pas lui qui les fait. Il est l'ORGANE des Apostats pénitens, qui maudissent le JOUR où ils sont nés à l'IDOLATRIE. De même Job est l'ORGANE du peuple d'Israël, qui, en retournant vers son Dieu, forme des imprécations contre le JOUR où il est devenu idolâtre, & contre l'IDOLATRIE même désignée par le nom de NUIT.

Rien de plus analogue à l'Écriture, c'est-à-dire, au style & à la pensée des Prophètes, que ce dénouement. Il paroîtra, nous l'avouons, fort étranger à des hommes qui n'approfondissent rien, & qui fiers d'une étude superficielle d'Hébreu, fondée sur les Grammaires & les Dictionnaires de cette Langue, ne veulent admettre que ce que les Rabbins & certains Commentateurs leur ont appris. Mais il n'est pas difficile de les détromper, en développant le texte de Jérémie.

Car le changement subit de sentimens dans l'endroit cité de ce Prophète prouve, sans réplique, qu'il faut y reconnoître

des interlocuteurs. En effet, attribuer les MALÉDICTIONS, qui s'y trouvent, à Jérémie, dans l'instant même qu'on lui mettroit dans la bouche les actions de grâces du verset précédent, seroit, nous osons le dire, le comble de l'aveuglement. Aussi les Interprètes n'ont-ils su comment accorder une pareille contradiction. *Mira hæc & subita mutatio*, dit l'Auteur de la Synopse des Critiques. *A lætitia & gratiarum actione profilit ad execrationes. Id Interpretes sic solvunt, quòd novâ tentatione impulsus fuit; quod mihi non placet, quia videtur tanta levitas viro sancto indigna, &c.* Nous ajoutons à sa réflexion, qu'une telle légèreté, non-seulement seroit indigne de ce saint homme, mais absolument contraire à sa Religion. Ce seroit une révolte ouverte, un blasphême décidé contre les décrets & la volonté du Seigneur. Nos Philosophes modernes ne trouvent-ils pas déjà assez de passages dans l'ancien Testament, qu'ils expliquent à leur mode pour étayer leurs impiétés, sans leur y montrer des blasphêmes qui n'y furent jamais ?

Non, ce n'est point Jérémie qui parle ici en son nom, non plus que Job dans

son troisième Chapitre, qui présente les mêmes sentimens que celui de Jérémie. Ce sont les Apostats d'Israël pénitens, qui maudissent le JOUR où ils ont quitté le SEIN de l'Eglise, pour entrer dans la SOCIÉTÉ & dans le SEIN de l'idolâtrie.

Par les termes de JOUR QUI ÉCLAIRA MA NAISSANCE, il ne faut donc point entendre CELUI de la naissance naturelle, mais CELUI de la naissance nouvelle que l'Israélite a prise dans le SEIN de l'idolâtrie, CELUI de cette naissance spirituelle dont parle Ezéchiel dans son Chapitre XVI^e, lorsqu'il dit de Jérusalem que son PÈRE étoit AMORRHÉEN & sa MÈRE CÉTHÉENNE, pour exprimer l'IDOLATRIE à laquelle elle s'étoit abandonnée.

Il est nécessaire d'expliquer dans le même sens les paroles du troisième & quatrième stique; parce qu'ils ne font que désigner le MOMENT où l'idolâtrie mit les Israélites infidèles au nombre de ses enfans. C'est alors qu'elle les enfanta au crime par leur apostasie; & c'est cet INSTANT qu'on souhaite qui soit en exécration. Car une personne qu'on suppose avoir le plus léger attachement à la vraie Religion, n'a jamais fait de pareilles imprécations pour quelques peines passagères.

res , telles que pouvoit les effuyer alors le Prophète Jérémie.

Mais quel peut être l'HOMME INDISCRET qui en porta la première nouvelle au père de celui qui parle dans le verset 17 ? Il est facile de reconnoître , à ces expressions , le PRÊTRE des idoles , qui va remercier ses Dieux de pierre & de bois , du nouveau candidat qu'il vient d'attirer à leur service , & qui regardant Baal & Moloch comme les pères & les protecteurs de sa nation , court avec empressement au pied de leurs figures , les féliciter de ce qu'un homme leur est né , c'est-à-dire, s'est mis au nombre de leurs adorateurs.

Aussi , *at quid ille meruit* , demande l'Auteur de la Synopse des Critiques sur le verset 18 ? *Cæcus ergo & immoderatus erat hic Prophetæ affectus , & ingratitude minimè excusabilis*. Et en effet , en prenant les choses dans leur sens naturel , quel crime commet donc , & que peut-on reprocher à un homme ou à un ami , qui s'empresse d'aller annoncer à un père , qu'il vient de lui naître un héritier ? On regarderoit comme un insensé , un fils qui lanceroit contre cet ami les IMPRÉCATIONS contenues dans les versets sui-

86 *Observ. sur les six derniers Vers.*

vans. D'ailleurs peut-on souhaiter qu'un particulier éprouve le SORT de Sodôme & de Gomorre ? C'est l'EMPIRE des idolâtres qu'on desire qu'il essuye le même châtement que ces deux villes infâmes, ou du moins que les idolâtres & les apôtats endurcis aient sans cesse devant les yeux le spectacle le plus effrayant, & qu'il ne se présente à eux que des objets qui font horreur tous les jours de leur vie ; ce qui leur arriva en effet : car ils furent frapés dès le matin, lors de la prise de Babylone, des cris que sa surprise occasionna, & des hurlemens que poussèrent en plein midi ses habitans, lorsqu'ils virent que leur Empire étoit renversé pour jamais.

On s'apperçoit, après ce développement, que celui qui parle dans le verset 19, ne regrette autre chose que de n'avoir pas été la VICTIME de la mort, dès qu'il avoit eu l'avantage d'être entré dans la vraie Religion ; parce qu'alors il n'auroit pas mérité, par sa défection, de s'ouvrir une carrière semée d'épines & d'amertume, & qu'il n'auroit pas fini ses jours par la plus honteuse catastrophe, c'est-à-dire par la prise de Jérusalem, & par une captivité de 70 ans.

Ces remarques faites sur le texte de Jérémie, nous revenons à celui de Job, & nous allons examiner, en peu de mots, ce que veulent dire les termes dont ce saint homme fait usage, depuis le troisième verset jusqu'au 13^e de son III^e Chapitre, en supposant, avec tous les Commentateurs, que Job maudisse le JOUR où il naquit, & la NUIT où il fut conçu.

REMARQUES sur les douze premiers Versets du 3^e Chapitre de Job.

I. Job peut-il demander que le JOUR où il étoit né, étant passé depuis long-tems, & par conséquent n'existant plus, soit couvert de NUAGES, & qu'aucun RAYON de lumière n'y pénétre ?

II. *Vers. 5.* Comment le JOUR qui n'existe plus, peut-il être revendiqué par les TÉNÈBRES & par les OMBRES DE LA MORT ? Comment peut-il arriver que les JOURS les plus AMERS se rencontrent avec le JOUR de la naissance de Job, pour le remplir de trouble ?

III. Ne doit-on pas être étonné de lire, dans le sixième verset, que Job souhaite qu'une NUIT, qui est passée pour jamais, soit couverte d'ÉPAISSES TÉNÈBRES, comme s'il n'étoit point de l'essence

88 *Remarq. sur les 12 premiers Vers.*

de la NUIT d'être plus ou moins TÉNÉBREUSE ?

Qui d'ailleurs peut comprendre qu'une NUIT ne soit pas comptée parmi les JOURS de l'année, ni se rencontrer parmi CELLES où paroissent les nouvelles lunes ?

Ce souhait 1°. est inutile, & 2°. il est impossible à exécuter sur une NUIT qui n'existoit plus depuis long-tems.

IV. Pour que les CHANTS des jours de fêtes ne se fassent plus entendre dans la NUIT où Job a été conçu, il faudroit que la chose fût possible, & supposer que l'on a donné quelque FÊTE la NUIT même où cet homme juste a été conçu.

V. Nous demandons si l'on est bien satisfait de voir cette NUIT détestée par ceux qui haïssent les JOURS où l'on évoque le Diable (a) ? Quel rapport ont ensemble cette NUIT où Job, serviteur de Dieu, fut conçu, & les JOURS où l'on fait des opérations magiques ?

VI. Job pouvoit-il souhaiter que la

(a) C'est le sens que Codurc, suivi par plusieurs Commentateurs, & même par M. Duguet, a donné aux mots Hébreux, que saint Jérôme rend très-bien par *qui parati sunt suscitare Leviathan.*

NUIT où il avoit été conçu , ne vît jamais l'AURÔRE ? C'étoit demander un évènement contraire à l'ordre que le Tout-puissant a mis dans la nature , & souhaiter que le monde fût anéanti.

Mais qui ne sera pas effrayé d'entendre un HOMME sans TACHE , un FIDÈLE SERVITEUR de Dieu , & le plus PARFAIT MODÈLE de patience , s'exhaler en IMPRÉCATIONS contre l'HEURE à laquelle il est né , & contre les SERVICES qu'on lui rendit , quand il vint au monde ?

Nous savons bien qu'à toutes ces objections si simples on répondra que nous manquons de goût pour les beautés les plus brillantes de la Rhétorique & de la Poésie , & que ce texte est admiré comme un chef-d'œuvre de l'enthousiasme dont l'esprit peut être saisi.

Mais nous avouons ingénument que nous n'avons nul goût pour de pareilles beautés , qui certainement ne sont pas celles que le Saint-Esprit avoit en vue , lorsqu'il inspira cet ouvrage au bienheureux Job , ou à celui qui en est l'Auteur.

Nous convenons que les Poésies Grecques & Latines , & des Langues qui en sont dérivées , tirent de la fiction la plus hardie les charmes les plus éblouissans.

Fondées sur les récits les plus fabuleux ; elles en empruntent les brillans men-
songes, pour donner de l'éclat aux ou-
vrages qu'elles enfantent.

A Dieu ne plaise que nous confon-
dions les oracles émanés de l'Esprit di-
vin avec les illusions de la Fable & du
Paganisme , & avec les faux brillans
d'une imagination qui s'égaré dans d'a-
gréables chimères.

Le goût que nous avons pris dès no-
tre plus tendre jeunesse pour les Poëtes
profanes , nous porte naturellement à
leur comparer les Prophètes. On croit
voir la fiction des enfers de Virgile dans
l'enfer énigmatique du XXXII^e Chap.
d'Ezéchiel depuis le verset 18 jusqu'à la
fin.

On s'imagineroit perdre de vuë le
sens littéral du Ps. CVI, Hébr. CVII ,
si l'on ne prenoit pas les versets 23, 24,
25, 26, 27, 28, 29 & 30, pour une
magnifique DESCRIPTION de tempête ,
quoique ce soit une peinture énigmati-
que , mais touchante , de la malheureuse
SITUATION d'Israël captif à Babylone.
Nous ne finirions pas , si nous voulions
faire l'énumération des méprises écha-
pées aux Interprètes, faute de connoître

le style énigmatique, dont l'usage fait un des principaux ornemens de la Poësie des Hébreux ; style dont l'existence, quoique très-certaine, est si peu connue, que M. Louth, Auteur Anglois du *Traité de sacra Poësi Hebræorum*, n'y a pas fait la moindre attention, quoique ce genre d'écrire soit le caractère qui serve davantage à distinguer la Poësie sacrée d'avec la profane.

Nous ne sommes donc point surpris de ce que l'on n'a pas reconnu que les douze premiers versets du troisième Chapitre de Job sont écrits dans ce style ; & de ce qu'on regarde les termes dont ils sont composés, comme autant d'IMPRÉCATIONS contre le JOUR où ce saint homme prit naissance, & contre la NUIT dans laquelle il fut conçu.

Mais cette méprise involontaire a jetté dans un grand embarras. Car en prenant les termes dans leur sens naturel, on est forcé de convenir que Job a commis un PÉCHÉ RÉEL, lorsqu'il a prononcé ces MALÉDICTIONS.

On a senti ce grand inconvénient ; & pour y remédier, les Interprètes ont pris un des quatre partis suivans.

1^o. Les uns sont persuadés que Job a

92 *Remarq. sur les 12 premiers Vers.*

grièvement PÉCHÉ, mais qu'il s'en repent dans le verset 6 du Chap. XLII.

2°. Le savant Codurc prétend que Job n'a point PÉCHÉ, parce qu'il n'a point maudit le propre JOUR de sa naissance, mais seulement l'ANNIVERSAIRE de son entrée dans le monde.

3°. M. Duguet prend un tour très-spirituel, pour faire comprendre que Job n'a point commis de CRIME dans cette occasion. Après avoir prouvé cette grande vérité par le témoignage unanime de tous les Pères de l'Eglise, il insinue que Job pouvoit faire ces IMPRÉCATIONS ; 1°. à raison de sa profonde humilité, qui lui persuadoit qu'il étoit couvert des plus grands PÉCHÉS, quoiqu'il ne s'en reprochât aucun ; & 2°. parce qu'étant la figure de Jesus-Christ, & très-juste d'ailleurs, il portoit les INIQUITÉS des autres, quoiqu'elles lui fussent étrangères.

4°. M. le Gros, en ajoutant le terme de PÉCHEUR après le premier stique, qu'il traduit de la manière suivante : *Périsset le jour auquel je suis né* PÉCHEUR, paroît insinuer, par ce supplément, que toutes ces MALÉDICTIONS sont prononcées contre le PÉCHÉ ORIGINEL. Ce sens spi-

rituel est très-édifiant, & convient également à l'ancienne & à la nouvelle alliances; mais nous ne croyons pas que cette idée, quoique très-pieuse, puisse remplir tout le sens littéral renfermé dans chacun des termes dont le texte de Job est composé.

Non, il n'est pas possible d'excuser Job d'un PÉCHÉ très-grief, si c'est le JOUR de sa naissance corporelle, ou la NUIT de sa conception physique, que cet homme juste, ou tout autre, maudit dans cet endroit. Notre NAISSANCE est la suite d'un décret éternel de Dieu; & quiconque maudit l'EXÉCUTION de ce décret éternel, maudit ce DÉCRET MÊME, & par conséquent l'ÉTERNEL dont il émane. Cette MALÉDICTION ne peut tomber que très-indirectement sur le PÉCHÉ ORIGINEL, puisqu'il n'est ni la CAUSE, ni la SOURCE première de notre naissance. Ce seroit à peu-près comme si l'on maudissoit la CRÉATION du premier homme; parce que sa chute a été la cause du PÉCHÉ ORIGINEL.

Pourquoi donc disputer si Job est innocent, ou s'il est coupable, au sujet des IMPRÉCATIONS qu'il prononce? Ces disputes cesseront, dès qu'on voudra ouvrir & consulter les Livres inspirés,

94 Remarq. sur les 12 premiers Vers.

1°. On y appercevra que les Ouvrages des Prophètes ne parlent pas toujours au nom de ceux qui les ont composés.

Les Psaumes sont ordinairement des prières où l'Eglise d'Israël exprime, par la plume de leurs Auteurs, ses GÉMISSEMENTS, ses PLAINTES, ses VŒUX, ses ESPÉRANCES, & la JOIE qu'elle ressentira de sa délivrance de captivité. Tels sont, par exemple, les Ps. LXXXVIII, Hébr. LXXXIX *Misericordias Domini*, &c. où le Prophète caractérise l'EGLISE D'ISRAËL captive à Babylone par le nom de BIEN-AIMÉE, au vers. 4, 21, 36 & 50, de même que par le nom de CHRIST dans les vers. 32 & 52; le Ps. XVII; Hébr. XVIII, *Diligam te, Domine*, &c. le XXVII, Hébr. XXVIII, *Ad te, Domine, clamavi*, &c. le XXV, Hébreu XXVI, *Judica me, Domine*, &c. le CXVII, Hébreu CXVIII, *Paratum cor meum, Deus*, &c. & plusieurs autres, entre lesquels on doit remarquer sur-tout le CXVIII, Hébr. CXIX, *Beati immaculati*, &c.

Mais ceux où les Psalmistes parlent au nom du peuple d'Israël, sont en bien plus grand nombre. Nous nous con-

rentons de citer les sept Psaumes de la Pénitence, & les quinze Psaumes Graduels. Que de textes différens dans les Livres prophétiques, où le peuple s'énonce par la bouche des Envoyés du Très-haut, sur-tout lorsque ces Prophètes prient pour Israël; comme Daniel, Chapitre IX, & comme fait Azarias, l'un des enfans de la fournaise, Daniel, Chap. III, depuis le verset 26^e jusqu'au 42^e. Mais quel Prophète exprime mieux les gémissemens de la nation sainte, que Jérémie dans ses Lamentations, & sur-tout dans l'ardente prière du Chapitre cinquième?

Cette vérité si connue de toutes les personnes à qui la lecture des Livres saints est familière, auroit dû faire soupçonner que ce pourroit être Israël qui parloit par la bouche de Job; mais on étoit, & l'on est encore si prévenu, que cet homme sans tache vivoit du tems de Moÿse, qu'on n'a pas même pensé à faire usage de l'idée que nous présentons.

Or ce qui nous surprend davantage, est l'opinion où l'on est que Job ait pu maudire un JOUR & une NUIT à qui il n'étoit nullement raisonnable qu'il impu-

96 *Remarq. sur les 12 premiers Vers.*

tât les malheurs. Une telle expression ne peut être prise que dans le sens de celle des apostats d'Israël, qui, dans le XX^e Chap. de Jérémie, maudissent le JOUR auquel ils se sont éloignés du Seigneur.

Enfin, si l'on eût fait attention que le terme de JOUR & celui de NUIT ne se prennent pas toujours dans l'Écriture pour l'espace de 24 heures, pendant lequel la LUMIÈRE succède aux TÉNÈBRES : & si l'on eût pris garde que, dans le langage de la vraie Religion, la LUMIÈRE ou le JOUR désignent le culte du vrai Dieu, & que les TÉNÈBRES ou la NUIT caractérisent le culte des idoles ; alors on auroit apperçu qu'ici le PEUPLE D'ISRAËL, parlant par la bouche & sous le nom de Job, déteste le TEMS où il a abandonné son Dieu, & la NUIT de l'idolâtrie dans laquelle il s'est plongé par cette apostasie. On auroit encore mieux reconnu que l'IDOLATRIE étoit cachée sous le terme de NUIT, si l'on avoit remarqué que les termes de la Vulgate, *obscurant eum tenebræ & umbra mortis*, ne signifient rien, quand on les prend à la lettre. Mais ne présentent-ils pas une magnifique image, lorsqu'après avoir pris le terme de NUIT pour l'IDOLATRIE,

LATRIE , on se souvient que les mots *tenebræ & umbra mortis* sont employés dans les Prophètes pour la CAPTIVITÉ ; châtement prédit par Moyse & les autres Auteurs inspirés , comme une punition de l'idolâtrie. Voyez les pages 299 , 302 , 313 & 315 du tome premier des Letres de M. l'Abbé*** à ses Elèves ; les pages 105 , 406 , 409 & 410 du tome second du même Ouvrage ; les pages 165 & les suiv. du tome III de nos Principes discutés. Joignez-y Job , X , 22 , & XII , 22. Ainsi , par les termes ,

Que cette nuit soit revendiquée
Par les ténèbres & les ombres de la mort ,

on doit entendre : *Que cette idolâtrie soit revendiquée par la captivité & l'esclavage le plus cruel.*

Mais comment soupçonner un sens si clair , quand on est bien persuadé que Job étoit du tems de Moyse ?

Tout ce que nous venons de remarquer , prouve que Job , dans les MALÉDICTIONS prononcées contre le JOUR & la NUIT dont il est question dans son troisième Chapitre , n'a point fait d'IMPRÉCATION contre sa CONCEPTION , ni contre sa NAISSANCE ; mais qu'en parlant au

98 *Remarq. sur les 12 premiers Vers.*

nom des fidèles Israélites, il met dans la bouche d'Israël des ANATHÈMES contre le JOUR, c'est-à-dire, contre le TEMS où ce peuple est tombé dans l'idolâtrie, & contre la NUIT, qui n'est autre chose que l'IDOLATRIE à laquelle il s'est si honteusement prostitué.

Mais afin de remplir d'un coup d'œil le desir d'un Lecteur qui voudroit voir le texte des douze premiers versets dégagé de ses termes énigmatiques, nous allons les lui présenter.

Alors on sentira mieux combien un Commentateur doit faire de méprises dans le sens littéral, quand il ignore la valeur des termes énigmatiques. En voici l'analyse, dans laquelle on dégage de leur obscurité ces sortes de termes, dont ce texte est voilé depuis le verset 3 jusqu'au 12^e inclusivement.

Le peuple d'Israël y déplore, par la bouche de Job, la SOURCE des malheurs dont il est accablé sous la tyrannie des Chaldéens, si bien énoncée depuis le verset 18 jusqu'au 26^e, qui est le dernier de ce même Chapitre.

Par le terme de JOUR, nous entendons l'ESPACE pendant lequel l'idolâtrie a duré dans Israël.

Le terme de NUIT se prend pour l'IDOLATRIE même opposée au CULTE du vrai Dieu, caractérisé par le terme de LUMIÈRE.

Cette NUIT, c'est-à-dire l'IDOLATRIE, est condamnée dans le verset 6 à ne plus reparoitre dans Israël.

Au verset 7 l'IDOLATRIE désignée par la NUIT sera abandonnée par le peuple du Seigneur; & les airs des CANTIQUES faits en l'honneur des faux Dieux ne seront plus entendus dans Israël.

Dans le verset 8 LEVIATHAN représente la MONARCHIE, soit des Assyriens, soit des Chaldéens. Les JOURS qui devoient susciter cette MONARCHIE contre Israël, sont les TEMS pendant lesquels il s'est livré à l'IDOLATRIE en elle-même, & les JOURS de sa durée, qui ont attiré sur le peuple de Dieu les malheurs de sa captivité sous les Chaldéens. Ce fameux peuple est désigné par le nom de LEVIATHAN, dont Job fait la peinture énigmatique dans le Chapitre XL, depuis le vers. 20 jusqu'à la fin, & dans tout le Chapitre XLI.

Le verset 9 annonce les TÉNÈBRES où seront envelopées les ÉTOILES qui brilloient dans le MONDE IDOLATRE de la

100 *Remarq. sur les 12 premiers Vers.*

Chaldée , c'est-à-dire , la CAPTIVITÉ des Prêtres & des Grands de Babylone , qui ne jouiront plus de leur liberté. En vain l'IDOLATRIE , c'est-à-dire , la CHALDÉE idolâtre , espérera-t-elle de revoir les premiers RAYONS de l'aurore renaissante de sa liberté & de ses CULTES profanes dans Israël.

Au verset 10 on apperçoit que le peuple d'Israël regrette d'avoir eu la liberté de sortir du SEIN de l'Eglise , sa véritable mère ; parce qu'en y demeurant il n'eût point éprouvé les MALHEURS de la captivité.

Dans les versets 11 & 12 , il est dans la douleur d'avoir trouvé la MORT , & d'être expiré au sortir du SEIN & des ENTRAILLES de l'Eglise sa mère. Il déteste ensuite les GENOUX IMPIES sur lesquels on l'a tenu , & le LAIT de l'erreur dont il a été nourri.

Texte dégagé des termes énigmatiques.

3. PÉRISSENT LES TEMS où l'IDOLATRIE est devenue MA MERE : qu'elle périsse cette IDOLATRIE durant laquelle on a dit : UN ETAT puissant vient d'entrer DANS SON SEIN.

4. Que ces TEMS soient envelopés dans les TÉNÉBREES [de l'oubli :] que Dieu du haut [de

son trône] n'en recherche jamais les HORREURS ; & qu'aucun MONUMENT ne laisse entrevoir leur ANCIENNE SPLENDEUR.

5. Que l'ESCLAVAGE & la CAPTIVITÉ la plus dure les revendiquent : que la plus obscure servitude les accable ; & que les TRAITEMENS les plus cruels les remplissent de trouble.

6. Que cette malheureuse IDOLATRIE soit accueillie par les TÉNEBRES [de l'oubli le plus profond.] Que ses FÊTES ne trouvent point de place parmi les JOURS , & QU'ELLES ne soient jamais comptées au nombre des nouvelles lunes.

7. Que cette CRUELLE IDOLATRIE demeure abandonnée , & que les CHANTS d'allégresse ne s'y fassent plus entendre.

8. Qu'elle soit détestée par ceux qui haïssent les TEMS [DES FAUX CULTES] qui devoient susciter [CONTRE ISRAEL] LA MONARCHIE DE BABYLONE.

9. Que les PONTIFES de cette IDOLATRIE & les GRANDS de cette MONARCHIE soient envelopés dans les TÉNEBRES de la CAPTIVITÉ : qu'elle attende la LIBERTÉ , sans que jamais la LIBERTÉ paroisse ; & qu'elle n'apperçoive pas la moindre LUEUR qui lui fasse espérer sa DÉLIVRANCE.

10. Pourquoi n'a-t-on pas fermé les portes par où je suis sorti du SEIN [de l'Eglise d'Israël ?] On m'eût soustrait à l'épreuve des MAUX que j'endure.

11. Pourquoi à peine sorti des ENTRAILLES de l'Eglise ma mère , ai-je été la victime de l'IDOLATRIE ? Pourquoi ai-je perdu la CONNOISSANCE du vrai Dieu , en abandonnant le SEIN [de l'Eglise] à qui je la dois ?

102 *Remarq. sur les 12 premiers Vers.*

12. Pourquoi m'a-t-on mis entre les BRAS de la superstition ? Pourquoi m'a-t-on présenté les MAMMELLES de l'erreur , pour me nourrir de leur DOCTRINE émpoisonnée ?

Quoique nous ayons donné les explications qui conviennent à ces termes, lorsque l'occasion s'en en présentée, en développant le sens de chaque verset , nous les réunissons ici , pour éviter au Lecteur l'embarras de les chercher dans les différens endroits où ils sont épars.

Les voici , selon l'ordre alphabétique , expliqués dans les articles suivans.

ASTRES de la nuit.	NUAGE.
GENOUX.	NUIT.
JOURS.	OMERES de la mort.
JOURS très-amers.	Premiers RAYONS de lumière.
LAIT.	RAYONS de lumière.
LEVIATHAN.	SEIN.
MAMMELLE.	TÉNEBRES.
MORT.	VIE.

Mais en même tems nous profitons de cette circonstance , pour donner un avertissement que nous n'avons pas encore placé dans aucun endroit. Le voici.

On ne doit point être surpris de ce qu'un terme énigmatique est en même tems susceptible de deux significations différentes.

Le JOUR, par exemple, la LUMIÈRE & les TÉNÈBRES, sont trois termes dont chacun renferme deux idées.

ARTICLE PREMIER.

Le Jour.

Ce substantif désigne le TEMS de l'idolâtrie, vers. 3 & 4 de ce Chapitre de Job. On en voit la preuve dans le Chap. XVI^e d'Ezéchiel, où ce Prophète reproche à Jérusalem son idolâtrie en ces termes :

- ψ. 3. Votre PERE est un Amorrhéen,
Et votre MERE une Céthéenne.
- ψ. 4. Lorsque vous naquites,
Et au JOUR auquel vous vintes au monde.
- ψ. 5. Au JOUR où vous naquites.
- ψ. 22 & 43. DES JOURS de votre jeunesse.
- ψ. 56. AU JOUR où votre orgueil me méprisoit.

Au verset 13 du Chapitre II d'Osée on lit ces mots :

Et jê la punirai à cause des JOURS
Pendant lesquels elle a été attachée
Aux cultes des faux Dieux.

Ces autorités suffisent pour prouver que *dies*, le JOUR, se prend au verset 3 du III^e Ch. de Job, pour le TEMS où Israël est né à l'idolâtrie ; & dans le vers. 4 pour CELUI pendant lequel il y a persévéré.

2°. Ce terme employé au pluriel dans le verset 5 désigne les TEMS de la captivité d'Israël, comme l'indique ouvertement l'épithète *amarissimi*, JOURS TRÈS-AMERS.

On prend le singulier *dies*, JOUR, dans le même sens, aussi-bien que pour le COMMENCEMENT de la CAPTIVITÉ, & pour les MAUX & les RAYAGES qui l'ont précédée. On en voit la preuve dans le verset 7 du Psaume CXXXVI, Hébreu CXXXVII, où les captifs d'Israël s'écrient :

Souvenez-vous, Eternel,
Des paroles des enfans d'Edom,
Qui, dans le DÉSASTRE de Jérusalem;
IN DIE Jerusalem,
S'écrioient : Détruisez,
Détruisez jusqu'à ses fondemens.

Les expressions du verset 18 du troisième Chapitre d'Isaïe constatent également le sens que nous donnons au substantif *dies*, JOUR. Ce Prophète s'annonce en ces termes :

Dans ce JOUR INFORTUNÉ,
Le souverain Maître
Leur arrachera leurs chaussures magnifiques.

Il est encore appuyé par ces paroles

du verset 7 du XXX^e Chapitre de Jérémie.

Hélas ! que ce jour sera terrible !
Jamais on n'en éprouvera de semblable :
Ce sera un TEMS de détresse pour Jacob.
Quelqu'affreux cependant qu'il soit ,
Il en sera délivré.

Le même Prophète donne aux Médes
& aux Perses l'ordre suivant , Chapitre
L, versets 27 & 31.

Faites périr par le glaive
Tout ce qu'elle a de vaillans hommes ;
Parce qu'ils sont destinés au carnage.
Malheur à eux ; car le jour arrive ,
Le tems de leur punition . . . :
Je vais fondre sur toi , Prince superbe :
Le souverain Maître , l'Eternel ,
Le Dieu des armées
En donne sa parole infailible ;
Car ton jour arrive ,
Le tems de ton châtement.

Dans le verset 16 du II^e Chapitre des
Lamentations , Jérémie fait tenir ce
discours aux ennemis de la nation sainte.

Enfin le voilà venu ce jour
Que nous attendions avec tant d'ardeur.

Ezéchiël fait ce reproche au Roi d'Israël , Chapitre XXI , vers. 25.

106 *Remarq. sur les 12 premiers Vers.*

Apprens aussi , profane
Et impie Roi d'Israël ,
Que ton JOUR arrive enfin.

Aux versets 4 & 24 de son XXII^e Chapitre , ce Prophète ne parle pas avec moins de force à Jérusalem.

Tu as fait accélérer tes JOURS
Par tes abominations ,
Et hâté les années de ta ruine.
Tu es une terre impure ,
Sur laquelle la pluie n'est pas tombée
AU JOUR de la fureur.

Le terme de JOUR est pris dans le même sens dans les vers. 21 , 25 & 26 du Chap. XXIV de cet Auteur inspiré.

Joël , Chapitre I , vers. 15 , dit aux Israélites de crier ainsi au Seigneur :

Hélas ! que ce JOUR est infortuné !
Oui , le JOUR de l'Eternel approche.

Vous trouverez encore ce terme présenter la même pensée aux vers. 2 & 31 du Chapitre II du même Prophète.

Amos ne fait point une peinture moins effrayante du JOUR du Seigneur , dans le vers. 18 de son Chapitre V.

Malheur à ceux
Qui attendent le JOUR de l'Eternel.

Que vous reviendra-t-il de le désirer ?

Ce JOUR de l'Eternel

Ne sera qu'un JOUR d'obscurité,

Et non de lumière.

On voit à peu-près la même image
au vers. 10 du VIII^e Chapitre du même
Prophète.

Abdias, 11 & 15, tient ce discours
aux enfans d'Edom :

Tu te déclareras contre lui

Au JOUR où les étrangers

Conduiront ses troupeaux en captivité.

Oui, le JOUR de l'Eternel arrive,

Où il doit punir toutes les nations.

Sophonie fait la peinture suivante de
ce JOUR de l'Eternel, dans les verset 14,
15 & 16 de son premier Chapitre.

Il approche, ce GRAND JOUR de l'Eternel :

Il arrive, en s'avançant à grands pas.

On entend déjà le bruit

Que ce JOUR de l'Eternel excitera.

Alors les plus puissans

Pousseront des cris amers.

Ce JOUR sera un JOUR d'indignation,

Un JOUR de détresse & de douleur,

Un JOUR de désolation & de ravage,

Un JOUR de ténèbres & d'obscurité,

Un JOUR de nuage & de tempête.

Un JOUR où le son aigu de la trompette

Jettera l'effroi dans les villes fortes,

Et la terreur dans les murs élevés.

Mais remarquez que ce mot *dies*, JOUR ou TEMS, est énigmatique dans ces endroits, par la réticence de quelques termes, tels que ceux de RAVAGES, de CALAMITÉ, de DÉSOLOGATION, & de toute autre espèce de MALHEURS & d'AFFLICTION.

ARTICLE II.

La Lumière.

Cette expression nous fournit ici deux termes, qui sont celui de RAYON DE LUMIÈRE, & celui de premier RAYON DE L'AURORE.

1°. Les mots RAYONS DE LUMIÈRE du verset 4 se prennent nécessairement pour le MONUMENT D'UNE ANCIENNE SPLENDEUR; parce qu'ici le Poëte sacré souhaite & prédit l'ancantissement du JOUR, c'est-à-dire, du TEMS de l'IDOLATRIE. Il est par conséquent naturel qu'il désire la destruction du moindre MONUMENT, qui pourroit rappeler la TRACE la plus légère de l'ÉTAT brillant où le CULTE des faux Dieux avoit été dans Israël & dans Juda.

2°. Les premiers RAYONS DEL'AURORE. Ces termes du verset 9 se prennent pour le COMMENCEMENT DE LA LIBERTÉ, dont

on apperçoit la PREMIÈRE LUEUR. Job avoit condamné les ASTRES DE LA NUIT, dont il est parlé, c'est-à-dire, les PONTIFES, les GRANDS DE LA MONARCHIE IDOLATRE DE BABYLONE, à être envelopés dans les TÉNÈBRES, qui désignent la CAPTIVITÉ. Il souhaite que la LUMIÈRE, c'est-à-dire, la LIBERTÉ qu'ils attendront, n'arrive jamais, & qu'ils n'apperçoivent pas la PREMIÈRE LUEUR de cette LIBERTÉ NAISSANTE, indiquée par le terme d'AURORE.

Cette expression se trouve dans plus d'un Prophète, pour désigner le COMMENCEMENT DE LA LUMIÈRE, c'est-à-dire, de la LIBERTÉ d'Israël captif à Babylone.

En effet, Isaïe, Chap. LVIII, vers. 8, promettant à ce peuple la délivrance qui sera la récompense des bonnes œuvres qu'il lui prescrit, s'exprime en ces termes :

Alors votre LUMIÈRE
Eclatera comme l'AURORE, *kháshá'khâr* כְּשֶׁמֶשׁ.

Nous avouons que dans cet endroit l'on peut prendre le terme d'AURORE, comme un simple substantif de comparaison ; mais il n'indique pas moins l'allégorie que le Prophète établit entre la

110 *Remarq. sur les 12 premiers Vers.*

LUMIÈRE NAISSANTE & la LIBERTÉ dont on apperçoit les PREMIERS RAYONS.

Lorsqu'Osée prédit, au verset 3. du Chapitre VI, que l'Eternel viendra délivrer les dix tribus d'Israël, il compare les préparatifs de sa marche au lever de l'AURORE. Mais est-il besoin d'autorités pour prouver que la LUMIÈRE étant prise, au verset 9, dans la signification énigmatique de DÉLIVRANCE, celui d'AURORE ne peut exprimer, dans le stique suivant, que les PREMIÈRES LUEURS DE LA LIBERTÉ? Cette AURORE, avons nous dit à la page 307 du tome XIII^e de nos Principes discutés, a duré deux ans, c'est-à-dire, depuis 3466 que Babylone fut prise, jusqu'en 3468, que l'Edit de Cyrus, qui permettoit aux Israélites de retourner dans leur patrie, fut publié.

ARTICLE III.

Les Ténèbres.

Ce terme présente deux idées.

1^o. Dans le quatrième verset, le substantif TÉNÈBRES n'est point absolument énigmatique; mais on peut le regarder comme tel, tant qu'on ne l'expliquera point par le supplément qu'il exige, &

qui se présente naturellement. En effet, quel souhait plus convenable Job pouvoit-il former en faveur du peuple d'Israël, si ce n'étoit que le TEMS de son idolâtrie fût enseveli dans les TÉNÈBRES de l'oubli ?

2^o. Ce terme, aux versets 5 & 6 se prend pour la CAPTIVITÉ. Si l'on en doute, on peut consulter les pages 299, 313, 302, 315 du tome premier des Lettres de M. l'Abbé de *** à ses Elèves; 105, 406 & 401 du tome II du même Ouvrage; les pages 55 & les suivantes du septième tome des Principes discutés, & la page 7, &c. du IX^e tome du même Ouvrage.

A R T I C L E I V.

La Nuit.

La NUIT n'a que la seule signification d'IDOLATRIE, dans les versets 3, 6, 7 & 9. Nous avons prouvé cette signification, à la page 193 du XV^e volume des Principes discutés, par l'autorité de S. Paul.

A R T I C L E V.

Nuage.

Les termes de NUAGE LE PLUS OBSCUR

¶ 12 *Remarq. sur les 12 premiers Vers.*

marquent les TEMS NÉBULEUX DE LA CAPTIVITÉ. Deux Prophètes font voir la justesse de cette explication.

Ezéchiel, Chap. XXX, dans la prédiction qu'il fait de la captivité des Egyptiens, que Nabuchodonosor doit faire conduire dans ses Etats, s'exprime en ces termes dans le verset 3.

Le jour de NUAGE commence ;
C'est le tems où les nations
Seront châtiées.

Joël, Chapitre II, vers. 2, prophétisant la ruine de Jérusalem, en conséquence de laquelle ses habitans devoient être captifs, appelle ce FUNESTE JOUR UN JOUR de TÉNÉBRES & d'OBSCURITÉ, UN JOUR de NUAGE & de TEMPÊTE. On peut lire ce verset à la page 253 du huitième tome des Principes discutés.

Un second passage d'Ezéchiel donnera tout le poids imaginable à ce que nous avançons. Ce Prophète, Chapitre XXXIV, vers. 12, annonce la LIBERTÉ d'Israël, après avoir ainsi désigné le tems de sa captivité.

De même je rechercherai mes brebis,
Et je les enlèverai de tous les pays
Où elles auront été dispersées
AU JOUR de NUAGE & d'OBSCURITÉ.

Pourquoi Israël avoit-il été envelopé du NUAGE de la captivité du tems d'Ezéchiél, si ce n'étoit pour expier l'IDOLATRIE dont cette nation étoit coupable ? Tel est le NUAGE que Job entend, lorsqu'en parlant de l'IDOLATRIE, il veut, au nom & comme l'organe du peuple choisi, que l'IDOLATRIE, caractérisée par le mot de NUIT, soit accablée par le NUAGE LE PLUS OBSCUR, c'est-à-dire, par la plus CRUELLE SERVITUDE. Il est inutile d'avertir de nouveau que par le terme de NUIT, c'est-à-dire, d'IDOLATRIE, on doit entendre les Apostats, sur-tout ceux qui y avoient persévéré.

ARTICLE VI.

Les ombres de la mort.

Ces deux mots, qui n'en forment qu'un dans l'original, se trouvent dans le vers. 5. Ils sont l'emblème de la CAPTIVITÉ la plus triste & la plus dure. Ce terme est pris dans le même sens, Ps. XXII, Hébr. XXIII, vers. 4. XLIII, Hébr. XLIV, 26. LXXXVII, Hébr. LXXXVIII, 7. CVI, Hébr. CVII, 10 & 14. Consultez les pages 73 du IX^e, & 391 du tome XI des Principes discutés.

114 *Remarq. sur les 12 premiers Vers.*

On le trouve encore dans *Isaïe*, Chapitre IX, verset 2, où selon le sens littéral de l'ancien Israël, il se prend pour l'ÉTAT DE CAPTIVITÉ où se trouvoit la terre de Zabulon & de Nephtali; & dans le nouvel Israël, il désigne l'AVEUGLEMENT où les Juifs, caractérisés par le nom de ces deux tribus, & les Gentils devoient se trouver, lorsqu'ils ouvrieroient les yeux à la grande lumière de l'Évangile. Nous avons rapporté ce passage à la page 368 du huitième tome des Principes discutés.

Jérémie, Chap. XIII, vers. 16, fait usage des mêmes expressions pour désigner l'ÉTAT de captivité dont il menaçoit ses frères, s'ils ne retournoient sur le champ au Seigneur.

Rendez gloire au Seigneur votre Dieu,
Avant que les ténèbres arrivent.
Vous attendez la lumière;
Mais il la changera dans l'OMBRE DE LA MORT.

Termes qui veulent dire : » Avouez
» votre crime, avant que les troubles
» s'élevent dans votre pays, avant que
» l'on vous conduise à Babylone, où
» vous serez captif. Vous vous flattez de
» rester dans la prospérité; mais l'Être
» suprême changera votre liberté dans

» une captivité dont vous ne pourrez
» pas sortir, & dans l'esclavage le plus
» affreux. « Lisez la page 357 & les sui-
vantes du troisième volume de notre
premier Ouvrage.

On verra, en lisant ces textes, que
l'OMBRE DE LA MORT n'y est employée que
pour caractériser une captivité cruelle,
de laquelle on ne peut sortir que par la
mort. Ce terme a la même signification,
Job, X, 22, & XXII, 22.

ARTICLE VII.

ASTRES DE LA NUIT, OU LES ÉTOILES,
c'est-à-dire, les PRÊTRES de l'idolâtrie.
Voyez ce que nous avons dit plus haut
sur ce verset.

ARTICLE VIII.

Léviathan.

On doit reconnoître à ce terme le
Roi d'Assyrie & celui de Babylone. Vous
en trouverez les preuves à la page 114
du tome IX des Principes discutés.

ARTICLE IX.

Le Sein.

Cette expression, employée par mé-

116 *Remarq. sur les 12 premiers Vers.*

taphore dans cent endroits, est trop connue pour avoir besoin d'explication. Il se prend, dans le vers. 10 du troisième Chapitre de Job, pour le SEIN de l'Eglise, dont une grande partie du peuple d'Israël étoit sortie pour se livrer au culte des idoles. On peut voir ce terme expliqué à la page 385 & aux suiv. du VI^e volume de notre premier Ouvrage.

A R T I C L E X.

La Mort.

La MORT dont il s'agit dans le verset 11,

Pourquoi ai-je été la victime de la MORT ?

ne s'entend point ici de la SÉPARATION du corps & de l'ame, mais de la mort spirituelle dont avoit été frappée la portion d'Israël, qui s'étoit livrée à l'idolâtrie. Voyez la page 387 du volume que nous venons de citer.

A R T I C L E X I.

La Vie.

La VIE que l'Israélite regrette, dans le verset 10, d'avoir perdue en sortant du SEIN de l'Eglise sa mère, ne peut être

autre que celle dont il vivoit par la foi, l'espérance & la charité, lorsqu'il y étoit renfermé.

ARTICLE XII.

Les Genoux.

LES GENOUX du vers. 12, sur lesquels Israël se plaint d'avoir été déposé, ne s'apperçoivent pas aisément. Ce terme s'emploie ici comme une PARTIE pour le TOUT. Ce TOUT, en terme de Théologie, s'appelle le GIRON, *gremium*. Cette expression ne peut pas s'appliquer en François à l'IDOLATRIE, puisqu'elle ne convient qu'à l'Eglise du vrai Dieu. C'est pourquoi nous avons cru que nous pouvions substituer aux termes de GIRON & de GENOUX celui de BRAS, entre lesquels on dépose un enfant. Mais quels sont les BRAS d'une Religion vraie ou fausse, si ce ne sont les MINISTRES du culte religieux, qui sont chargés du soin de former & de nourrir les ENFANS SPIRITUELS que leur Religion confie à leur sollicitude ?

Ainsi, quand le peuple d'Israël se plaint, par la bouche Job, de ce qu'on l'a déposé sur des GENOUX, cette expression signifie : POURQUOI M'A-T-ON DÉPOSÉ

ARTICLE XIII.

Lait & Mammelle.

Il est inutile d'avertir que le LAIT & la MAMMELLE de l'idolâtrie sont les FAUX DOGMES, qui distillent de la bouche des MINISTRES des cultes impies; car nous avons déclaré à la page 21 du tome X^e de nos Principes discutés, que le LAIT devoit s'entendre de la NOURRITURE spirituelle que les MINISTRES de la Religion distribuent à ceux auxquels ils donnent les instructions dont ils ont besoin. C'est en effet dans ce sens que S. Pierre dit à ceux auxquels il adressoit sa première Epît. Chap. II 3^e vers. 2 : » Comme » des enfans nouvellement nés, désirez » ardemment le LAIT spirituel & sans » mélange, afin qu'il vous fasse croître » pour le salut.«

Par le compte que nous avons rendu jusqu'ici des termes énigmatiques qui se trouvent depuis le verset 3 jusqu'au 13^e du premier discours de Job, on peut se convaincre que toutes les explications que nous en avons données, ne sont point arbitraires: 1^o. parce que nous avons puisé dans l'Ecriture sainte, dans les Pè-

res & dans les Commentateurs, le DÉVELOPEMENT de presque tous ces termes. 2^o. Parce qu'expliqués par la méthode que nous employons, le texte de Job présente dans ces dix ou douze versets des idées dignes de l'Eglise d'Israël, & bannit pour jamais une déclamation indigne de Job; puisque MURMURER contre sa CONCEPTION & sa NAISSANCE physiques c'est MURMURER contre Dieu même, qui en est la CAUSE première.

Les dix versets suivans, qui terminent ce troisième Chapitre, sont traduits & interprétés par les Commentateurs, comme une suite des prétendues MALÉDICTIONS de Job, qui, selon eux, soutient que, s'il fût mort dans le sein de sa mère selon la chair, il seroit tranquille dans son tombeau, de même que les Rois & les Princes de la terre.

Il faut maintenant examiner si cette idée se concilie avec la vérité du texte.

V E R S E T X I I I.

** Maintenant, hélas ! je reposerois ,
Je serois tranquille , je dormirois ,
Je jouirois dans ce moment d'un calme parfait,*

On ne voit pas que les anciennes

Version aient absolument regardé les quatre verbes *shákháb* שכב, *jacuit* ou *cubavit*, *shákát* שקט, *quievit*, ou plutôt *tranquillus fuit*, *îâshán* ישן, *dormivit*, & *îánoúá^bkh lí* ינוח לי, *requies esset mihi*, comme des termes qui insinuent que Job entend parler ici de l'état de mort où il se trouveroit, s'il étoit expiré dans le SEIN ou au sortir du SEIN de sa mère. Cependant les Traducteurs & les Interprètes persuadés que Job, dans les versets précédens, maudit sa CONCEPTION & sa NAISSANCE, ne font aucune difficulté d'entendre ce vers. 13^e de la PAIX dont ce saint homme jouiroit dans le TOMBEAU, s'il étoit mort dans le TEMS de sa naissance; & c'est dans cette idée qu'est faite la traduction suivante de M. le Gros.

» Car je dormirois maintenant dans
 » le silence [du tombeau,] & je me re-
 » poserois dans mon sommeil. «

Vous voyez que, par l'addition du terme TOMBEAU, tout le verset est déterminé à peindre l'ÉTAT d'un mort, qui seroit renfermé dans un SÉPULCRE.

Mais pour nous qui ne connoissons, dans tout ce qui précède, que le peuple d'Israël maudissant, par la bouche de
 Job,

Job, le JOUR de sa naissance à l'idolâtrie & l'IDOLATRIE même, désignée sous le nom de NUIT, nous n'appercevons ici aucune MORT CORPORELLE, & moins encore le TOMBEAU.

En effet, le peuple d'Israël dans les versets 3 & 4 maudit le TEMS où il est tombé dans l'idolâtrie, & l'IDOLATRIE elle-même.

Au verset 5 il demande que cette IDOLATRIE soit condamnée pour toujours aux MALHEURS de la captivité.

Dans les versets 7, 8 & 9, il fait des vœux pour la ruine entière de l'IDOLATRIE & de ses MINISTRES.

Enfin, dans les versets 10, 11 & 12, il se plaint de ce qu'on ne l'a pas empêché de sortir du SEIN de l'Eglise sa mère, & de ce qu'en le quittant il a perdu la VIE qu'il lui devoit, pour devenir victime de la MORT, c'est-à-dire, de l'IDOLATRIE, dont on lui a fait sucer le LAIT.

A cette peinture si triste, Israël oppose, par la bouche de Job, l'état de PAIX, de REPOS & de TRANQUILLITÉ dont il goûteroit actuellement les douceurs, s'il n'étoit pas tombé dans l'IDOLATRIE, dont le CHATIMENT est la CAPTIVITÉ qu'il

éprouve, & dont il parlera dans les sept derniers versets de ce Chapitre. Nous avons donc bien rendu tout le vers. 13. Tout ce qu'il faut remarquer, c'est qu'il est aisé de s'appercevoir que les termes qui le composent, sont métaphoriques, & peignent admirablement l'ÉTAT de prospérité où se trouvoit le peuple d'Israël avant le schisme de Samarie; ÉTAT dont il auroit continué de jouir, s'il n'eût embrassé les FAUX CULTES.

Les deux versets suivans continuent cette agréable peinture. Mais avant de la présenter, faisons quelques observations grammaticales.

1°. Le sens nous paroît exiger qu'on rende la particule *khi* par une exclamation; c'est pourquoi nous la traduisons en François par HÉLAS!

2°. Le mot *אז* *אז*, n'indique pas seulement le TEMS PRÉSENT OU PASSAGER, il désigne encore, selon Buxtorf, le tems FUTUR & CONTINU; ce qui nous engage à lui donner, dans le verset 13, la signification de POUR TOUJOURS, afin de faire sentir qu'Israël n'est déchu de son ÉTAT florissant, que pour le punir d'avoir abandonné le CULTÉ du vrai Dieu, pour s'attacher à celui des idoles.

V E R S E T X I V .

Mon sort seroit égal à celui des Rois
Et des Souverains de la terre ,
Qui font remplir leurs arcenaux
Pour armer leurs guerriers.

I. Nous rendons la particule *nglîm^e* par *æquè ac* , *sicut* , *tamquam* , selon Noldius , Art. VIII & XVII de sa Concordance Hébréo-Chaldaïque.

II. Nous suppléons le verbe substantif *sum* , & nous traduisons *essem sicut* , ou encore mieux *essem similis*.

III. Le verbe *hábônîm^e* הִבְנִים chez les Hébreux signifie également *ædificant* & *reædificant*.

IV. Si l'Interprète Grec avoit lu *hábônîm^e* dans son texte original , il semble qu'il devoit traduire , *hábônîm^e ^bkhàràbóth lámó* לְמוֹ הַבְּנִים הַרְבִּיבֹת , par qui *constant gladios sibi*.

V. Nous croyons devoir suivre la leçon Grecque , quant à la signification qu'on doit donner à *^bkhàràbóth* , qu'elle rend par *gladii* , auquel nous joignons le participe *HABÔNÎM^e* ; *ædificantes* , *struentes* ou *fabricantes* ; occupation plus brillante pour un Prince qui met son

124 *Remarques sur le 15^e Verset*

Royaume en défense, que celle de RÉTABLIR DES RUINES, dont les réparations peuvent être cependant de quelque utilité ; quoiqu'inférieure à des troupes aguerries & bien armées,

VI. Nous exprimons la valeur du *ḥkholém^e* énergique de *lámó*, en rendant *lám^e* non par *sibi*, mais par *suis*, & le *ḥkholém^e* par *bellatoribus*.

VII. Nous prenons *enses* pour la PARTIE que nous rendons par le TOUT, c'est-à-dire, pour *arma*.

VIII. Nous mettons en François ARCEAUX pour *arma*, ARMES ; c'est le CONTENANT pour le CONTENU, *arma* pour *amentaria*.

VERSET XV.

*Et j'irois de pair avec les Princes
Qui possèdent l'or en abondance,
Et qui font regorger d'argent leurs trésors.*

I. L'on ne fait pas si le Grec lisoit dans son Hébreu *ráb zâhâb* רב זָהָב, *multum aurum*, ou si le mot *multum* a été suppléé par le Traducteur.

II. Nous continuons de donner à *ḡhím^e* la signification de *sicut*.

III. Remarquez que la particule -*â*

כי, qui commence le premier stique, est rendue dans la Version Grecque par *khai* καὶ, & ; signification qui lui convient aussi bien que celle de *aut*. Nous en parlerons encore en développant le vers. 16.

IV. Faites encore attention que *bé'th* בֵּית ne veut point dire MAISON dans ce texte, mais qu'il signifie uniquement *gaza*, TRÉSOR. Dans les versets 13, 14 & 15, le peuple d'Israël vient de peindre l'ÉTAT HEUREUX où il avoit été du tems de David & de Salomon, & dans lequel il seroit encore, si son idolâtrie n'avoit obligé le Tout-puissant de l'envoyer en captivité.

Il va tracer dans les quatre versets suivans les MALHEURS qu'il eût évités, s'il n'eût point embrassé le culte des faux Dieux.

V E R S E T X V I.

*Loin d'être semblable à un avorton
Renfermé dans les entrailles de sa mère,
Ou a de petits enfans
Qui n'ont jamais vu le jour.*

I. La particule -*ô* ne se prend pas toujours pour *aut* ou *vel*, mais elle se rend par la conjonction &. Voyez Noldius, Article IV. & le verset 11 du XXII^e.

126 *Remarques sur le 16^e Verset*

Chapitre de Job, où S. Jérôme la rend aussi par &. D'ailleurs au verset 15 du III^e Chapitre que nous examinons, la Version Grecque d'Aquila, au lieu de *aut Principibus*, traduit *& cum Principibus*.

Nous ne croyons pas cependant que ce soit la véritable signification de la particule -*ó* dans le verset dont il s'agit. Aussi la réunissons-nous à la particule *ló-*, pour la rendre par *nedum*; & par là nous donnons plus d'harmonie à cet endroit.

Quelle alternative en effet peut-on établir entre un HOMME, qui d'un côté seroit semblable, soit à des Princes, soit à des Monarques qui bâtissent des arce-naux, soit à des Souverains qui ont des richesses immenses, & d'un autre côté entre un HOMME qui ne seroit point semblable à un avorton? Telle est cependant la disparate qu'opéreroit la traduction de la particule -*ó* par *aut, vel*, en François OU, comme on le peut voir en réunissant ensemble les versets 13, 14, 15 & 16.

Maintenant, hélas! je reposerois,
Je serois tranquille, je dormirois,
Je jouirois dans ce moment d'un calme parfait.

Mon sort seroit égal à celui des Rois
Et des Souverains de la terre,
Qui font remplir leurs arcenaux
Pour armer leurs guerriers.

Ou j'irois de pair avec les Princes
Qui possèdent l'or en abondance,
Et qui font regorger d'argent leurs trésors ;
Ou je ne serois pas comme un avorton
Caché dans les entrailles de sa mère...

Tel est le sens absurde que produit la
signification d'*aut* ou de *vel* donné à la
particule -*ô*. Rendez-lui donc celle que
le bon sens exige en cet endroit, & tra-
duisez :

Et je ne serois pas comme un avorton
Renfermé dans les entrailles de sa mère,

ou encore mieux, comme nous l'avons
exprimé dans notre Traduction,

Loin d'être semblable à un avorton.

C'est ainsi que Job oppose le PEUPLE
D'ISRAËL dans la splendeur de sa liberté
au PEUPLE D'ISRAËL dans l'ignominie de
sa captivité.

II. *Khenéphél* כִּנְפֵל, *sicut abortivus*,
COMME UN AVORTON. Remarquez, en
passant, que le neutre *abortivum* signifie
AVORTEMENT, ou CE QUI le procure ; &
qu'à l'adjectif *abortivus*, AVORTON, on
sous-entend le substantif ENFANT.

Le nom d'AVORTON s'applique, non-seulement AUX ENFANS morts dans le sein de leur mère, mais encore par comparaison aux personnes d'un certain âge.

Aaron intercédant pour Marie sa sœur auprès de Moïse, lui parle en ces termes, *Nomb. XII, 12*, selon la Version de la Vulgate: *Ne fiat hæc quasi mortua, & ut abortivum quod*, pour *abortivus qui, projicitur de vulva matris suæ.* » Qu'elle ne soit pas regardée comme un » cadavre, ou comme un avorton tiré » du sein de sa mère. « L'expression de l'Hébreu est plus simple. La voici: *Ne fiat hæc ut mortuus [infans] extractus è vulva matris suæ.* » Qu'elle ne soit pas » comme un enfant mort, que l'on a tiré » du sein de sa mère. «

Il est vrai que le terme *néphél* n'est pas exprimé dans le texte Hébreu des Nombres; mais la pensée s'y trouve entièrement, puisque la Vulgate, l'Arabe & le Grec suppléent le mot *abortivus*.

MARIE LÉPREUSE & chassée du camp est donc comparée dans les Nombres à un AVORTON. Qui nous empêchera maintenant d'employer la même comparaison à l'égard du peuple d'Israël frappé de

la lépre des faux cultes & chassé de sa patrie ?

Le Psaume LVII, Hébr. LVIII, nous présente une NATION entière à qui la comparaison d'un AVORTON est appliquée, lorsque l'Auteur inspiré prophétise qu'elle périra. Cette pièce qui, de l'aveu des plus habiles Commentateurs, regarde la ruine de l'Empire de Babylone & le sort de ses habitans réduits en captivité par Cyrus, dépeint au verset 7 les CHALDÉENS sous l'emblème de LIONS FURIEUX, dont Dieu brisera les DENTS & les MACHOIRES. Il les représente au verset 8 comme des EAUX qui se perdront en terre, & comme des ennemis contre lesquels Dieu décochera ses flèches, jusqu'à ce qu'ils soient entièrement exterminés. Au vers. 9 il s'énonce ainsi :

Tels que la cire exposée au feu,
Ils perdront leur consistance :
Semblables à l'AVORTON
Mort dès le sein de sa mère,
Ils seront privés à jamais
De la lumière du soleil.

LES BABYLONIENS anéantis par Cyrus seront CAPTIFS sous l'Empire des Perses & des Médes : ils ne jouiront ni de la VIE, ni de la LUMIÈRE de leur liberté.

Tel étoit du tems de Job le SORT d'Israël captif sous les Chaldéens. Il avoit été arraché du SEIN de sa mère, c'est-à-dire, de sa PATRIE. Il avoit été jetté dans l'EMPIRE de Babylone, comme un AVORTON, qui ne jouit plus de la VIE ni de la LUMIÈRE; termes, qui, tous deux dans les Livres prophétiques, sont le SYMBOLE de la LIBERTÉ.

III. Les deux derniers stiques du verset 16 que nous examinons, renchérissent sur ceux qui les précèdent. En effet, les deux premiers nous représentent JOB, c'est-à-dire, ISRAËL CAPTIF, sous l'emblème d'un AVORTON, qui est péri pendant qu'il étoit renfermé dans le SEIN de sa mère, au lieu que les deux derniers le peignent comme ces ENFANS qui meurent au sortir des ENTRAILLES de leurs mères, sans avoir apperçu le jour.

Nous ne serions pas surpris, si par cette double idée l'Ecrivain sacré nous présentoit une double image de JOB, c'est-à-dire, d'ISRAËL CAPTIF.

La première peindroit la PARTIE de ce peuple, qui, sans sortir du SEIN de sa mère, nous voulons dire de sa PATRIE, y a perdu la VIE, c'est-à-dire la LIBERTÉ, en demeurant esclave des Chaldéens restés dans le pays,

La seconde image nous représenteroit l'autre partie de ce peuple qui, arraché du SEIN de sa patrie, expire dans la Chaldée, sans jouir de la LUMIÈRE, c'est-à-dire, de la LIBERTÉ.

IV. Nous laissons à penser pourquoi le Poëte sacré comparoit JOB à des ENFANS, au pluriel *kke"ghólelim* כְּעוֹלָלִים, *sicut parvuli qui non viderunt lucem*, COMME DES PETITS ENFANS QUI N'ONT JAMAIS VU LE JOUR, s'il n'étoit question, dans ce passage, que d'un seul homme.

Les versets suivans vont détailler les MALHEURS de l'esclavage, qu'Israël auroit évité, s'il ne fût pas tombé dans l'idolâtrie.

V E R S E T X V I I.

*Maintenant les impies
N'inspireroient point la terreur :
Maintenant les travaux forcés
Ne nous accableroient point.*

Tous les Commentateurs ayant regardé les douze premiers versets de ce troisième Chapitre comme une IMPRÉCATION de Job contre sa NAISSANCE, est-il étonnant qu'ils aient pris les versets 14, 15 & 16 pour l'IDÉE que ce saint homme se formoit de l'ÉTAT où il seroit dans le

TOMBEAU, s'il étoit mort au sortir du SEIN de sa mère? Serons-nous surpris de ce que dans les versets 17, 18 & 19 ils ne perdent point de vuë ce TOMBEAU, & de ce qu'ils le regardent comme un asyle contre les misères de la vie humaine?

Pour nous, qui n'avons reconnu jusqu'ici que la MALÉDICTION que le peuple d'Israël a prononcée, par la bouche de Job, contre l'IDOLATRIE, source unique ou au moins principale de sa CAPTIVITÉ, soit dans l'Assyrie, soit dans la Chaldée, nous n'avons pu nous empêcher de regarder les versets 13, 14, 15, 16, 17, 18 & 19 comme une peinture de la TRANQUILLITÉ & de la PROSPÉRITÉ dont il jouiroit, si ce malheur ne lui étoit point arrivé.

Maintenant nous examinons les termes de ce verset.

I. *Shâm^e*. On se contente de donner à cette particule la signification d'*ibi*, Buxtorf ajoute cependant qu'elle se prend quelquefois pour *tunc*; & par cette remarque, il fait concevoir que ce terme indique non-seulement le LIEU, mais aussi le TEMS. Or comme dans ce stique le peuple d'Israël parle d'un TEMS ACTUEL, il faut changer *tunc* en *nunc*, & traduire: MAINTENANT, &c.

II. Le plurier *reshâⁿghim^c* רְשָׁעִים, *impii*, LES IMPIES, désigne ordinairement les APOSTATS ou les CHALDÉENS, soit dans les Psaumes, soit dans les Prophètes; mais dans ce stique nous les déterminons aux BABYLONIENS; parce que dans le verset suivant il sera question d'HOMMES qui languissent dans les fers, où ces PEUPLES, c'est-à-dire, les CHALDÉENS détenoient ISRAËL, selon le plan que nous établissons. On en trouvera les preuves à la page 119 du second volume des Principes discutés.

III. *Khódeloû róghéz* הָרְלוּ רִגְזוּ, mot à mot, *cessarent terrorem*, suppléez *incutere*.

Nous changeons le verbe *cessarent* dans la particule *non*, & nous traduisons ainsi tout le stique: *Nunc impii terrorem non incuterent*.

IV. *Iegkiⁿghéⁱ* יְגִיעִי, sans points signifie également *fatigatus* & *labor*.

V. *Khóá^bkh* חָכ se prend non-seulement pour *vires*, mais aussi pour *vis* & *coactio*. Ainsi nous rendons les quatre mots des deux derniers stiques par *nunc quiescerent labores coactionis*, c'est-à-dire, *labores coacti*.

Nous traduisons *khódeloû* par le fu-

tur ; parce que le futur suivant exige cette Enallage. D'ailleurs le sens du discours demande que ces futurs , de même que les deux prétérits du verset 19, soient changés dans l'imparfait du subjonctif.

V E R S E T X V I I I .

*Ceux qui sont dans les chaînes ,
Gouteroient également les douceurs du repos ,
Et n'entendroient point les menaces
D'un impitoyable surveillant.*

I. Saint Jérôme commence ce verset par *& quondam* : sans doute qu'il a supplée ces mots pour faire un sens , mais nous ne pouvons le pénétrer.

II. Remarquez que le Syriaque rend *îâ^bkhád* ܘܢܝܢ par *omnes*. Nous adopterions avec plaisir cette façon de traduire cet adverbe.

III. Il est évident que le Grec & Aquila ont suivi dans cet endroit une leçon différente de celle que porte l'Hébreu d'aujourd'hui ; puisque le premier le traduit par *pariter autem seculares*, & le second par *simul vincili abundabunt*. Mais il est inutile de conjecturer quelle elle peut être , puisqu'on n'en tireroit aucune lumière pour l'intelligence de ce texte.

IV. Nous empruntons du Syriaque les termes & *omnes captivi*, en y insérant les mots *qui sunt*. Nous faisons aussi usage des termes de la Vulgate *sine molestiâ*, en y ajoutant *forent*; & nous traduisons, *omnes qui sunt captivi, sine molestiâ forent*. Nous rendons en François par CHÂÎNES le mot Latin *molestiâ*; parce que rien n'est plus chagrinant pour un captif que les CHÂÎNES dont il est chargé.

V. Nous ne pouvons nous empêcher, avant de passer au verset suivant, de nous arrêter sur le participe *nôghêç* נֹגְחֵץ, *cogens*; suppléez *ad labores*, ou *exigens tributum*, pour remarquer que le verbe *nâghâç* ne se prend pour FORCER AU TRAVAIL, ou pour EXIGER DES IMPÔTS ou SES DETTES, que dans les endroits suivans, selon la Concordance de Buxtorf.

1^o. Pour le TRIBUT; IV^e Livre des Rois, XXIII, 35, Isaïe, III, 12. LX, 17.

2^o. Pour les DETTES, Deuté. XV, 23. Isaïe, LVIII, 3.

3^o. Pour la CONTRAINTE AU TRAVAIL, Job, XXXIX, 7, où il est parlé de l'ANÉ SAUVAGE que l'on ne peut assujettir au travail; Exode, III, 7. V, 6, 10, 13, 14, où il est question des travaux imposés aux Israélites par Pharaon; Isaïe,

136 Remarques sur le 19^e Verset .

IX, 4. XIV, 2, où il s'agit de la tyrannie des Chaldéens, qui tenoient Israël en esclavage. Mais dans le premier Livre des Rois, XIII, 6, il se prend pour ISRAËL gêné par les Philistins qui le tenoient en servitude.

Ainsi le participe *nóghêç* désigne-t-il plus spécialement le TYRAN qui tient en captivité des hommes qu'il force au travail.

VERSET XIX.

* *Maintenant le riche & le pauvre
Jouiroient d'un sort égal ;
Et ceux qui sont esclaves ,
Ne seroient pas soumis à des maîtres.*

I. Nous adoptons la Version d'Arias Montanus, en changeant néanmoins *ibi* dans la particule *nunc* ; & en avertissant que *idem* doit se prendre pour *ejusdem statûs*, *ejusdem conditionis*. C'est pourquoi il faut traduire, *Parvus & magnus ejusdem conditionis nunc forent*.

Mais quelle est cette CONDITION qui égaleroit les GRANDS & les PETITS d'Israël ? Le stique suivant nous apprend que ce seroit la LIBERTÉ. C'est pourquoi nous rendons ainsi ce premier stique : *Parvus & magnus eâdem sorte fruerentur*.

II. Plusieurs Manuscrits Grecs, selon les Héxaples d'Origène, rendent ainsi le dernier stique de ce verset : *Et servus liber à dominis suis.*

Nous suivons volontiers cette leçon, parce qu'elle rend fort bien *mé-àdonâtoû* מֵאֲדוֹנָיו par le pluriel à *dominis suis*; pluriel qui dénote que le singulier précédent "ghéber" עֶבֶד, *servus*, doit être mis au pluriel. Il faut donc traduire, & *servi liberi forent à dominis suis.*

Voici maintenant la Paraphrase Chaldaïque des versets 17, 18 & 19.

Ibi impii, qui egerunt pœnitentiam, cessaverunt à tumultu gehennæ; & ibi quieverunt discipuli, quorum virtus laboravit in lege.

Simul vincti in gymnasiis quieverunt: non audierunt parvuli in domo magistri vocem doctōris.

Jacob qui vocatus est parvus, & Abraham qui vocatus est vetus, ibi sunt, & Isaac servus Domini, qui vocatus est liber ab alligatione à domino suo.

Qu'il est difficile de concilier de telles puérités avec la majesté de l'Écriture & la solidité des pensées qu'elles nous offre ! Quoi ! l'Auteur de la Paraphrase Chaldaïque ne rougit point de l'alter-

138 *Remarques sur le 19^e Verset*

native, par laquelle, d'un côté, il place Job dans le SÉJOUR des Rois, des Grands & des Princes, dont les Palais sont pleins d'argent; & de l'autre, il le regarde comme un AVORTON mort dans le sein de sa mère, & comme des ENFANS qui n'ont point vu le jour?

On ne peut pas douter que la Paraphrase Chaldaïque n'ait cru que Job a souhaité réellement la MORT, comme un SORT qui lui seroit commun avec les Rois, les Ministres, les Princes, les avortons, les enfans morts nés, les grands, les petits, les esclaves & les maîtres.

Mais on est étonné de voir dans une même classe les IMPIES sortis de l'enfer, après avoir fait pénitence, les DISCIPLES qui se sont portés courageusement à l'étude de la Loi, les JEUNES GENS attachés dans les Collèges, les PETITS GARÇONS qui n'ont point écouté la voix du maître, qui les enseignoit à la maison. JACOB appelé le petit, & ABRAHAM nommé l'ancien, sont dans ce même lieu avec ISAAC serviteur du Seigneur, qui est sorti libre de l'ESCLAVAGE où le tenoit son maître.

Nous ne doutons pas, il est vrai, que ces HOMMES appelés ici JACOB, ABRA-

HAM & ISAAC ne soient de célèbres MAÎTRES des Ecoles Rabbiniques. Quel commentaire sur cet endroit de Job , plus capable de nous convaincre de l'ignorance des Docteurs Juifs , quant au sens littéral des Auteurs sacrés !

S'il s'agit ici du TOMBEAU , comment imaginer que les IMPIES n'y entrent qu'après avoir fait pénitence , & avoir été délivrés de l'ENFER ?

S'il est question d'un SÉJOUR HEUREUX après la mort , on est surpris d'y voir des HOMMES sortis de l'enfer , & le choix tout-à-fait puéril , que fait l'Auteur de la Paraphrase Chaldaïque , des sujets qu'il place dans le LIEU de repos qu'il imagine.

Quoi qu'il en soit de l'étonnement où nous laisse ce Paraphraste , il est certain que nos Commentateurs ont regardé le TOMBEAU comme l'objet que Job avoit en vue dans le discours qu'il tient depuis le verset 13 jusqu'au verset 20 exclusivement.

Qu'on nous permette néanmoins d'abandonner l'opinion la plus générale , puisque nous présentons un plan tout différent du système que l'on a suivi jusqu'à présent.

Or, comme nous sommes convaincus que JOB, captif lui-même, parle ici au nom du PEUPLE D'ISRAËL esclave à Babylone, nous avons regardé les neuf premiers versets de ce Chapitre comme une MALÉDICTION qu'il prononce contre le TEMS auquel il s'est livré à l'idolâtrie, & comme un ANATHÈME lancé contre ses FAUX CULTES. Nous avons pris ensuite les versets 10, 11 & 12 pour la PLAINTÉ formée par ce même peuple, de ce qu'on ne l'avoit pas retenu dans le SEIN de sa mère, au lieu de lui faire sucer un LAIT étranger, & de l'avoir déposé sur des GENOUX profanes. Nous avons tâché de donner dans les pages précédentes les preuves de ce que nous disons ici.

Nous sommes persuadés que dans les versets 13, 14 & 15, Israël déplore la PERTE DE LA PROSPÉRITÉ dont il jouissoit avant son idolâtrie, & que dans les versets 16, 17, 18 & 19, il déclare que sans cette même IDOLATRIE il ne seroit pas maintenant plongé dans les MALHEURS dont il se plaint, & dont il va faire dans les sept versets suivans une peinture plus positive.

V E R S E T X X.

*Pourquoi des hommes accablés de travaux
Voient-ils encore la lumière ?
Pourquoi la vie a-t-elle été accordée
A ceux dont le cœur est dans l'amertume ?*

I. Si l'on traduit à la lettre le verbe *iithên* יִתֵּן, il faut le rendre par le futur *dabit* ; mais le sens du discours exige l'Enallage ou changement du futur dans le prétérit *dedit*, comme l'a rendu Arias Montanus. Alors il faut suppléer *Dominus* pour servir de nominatif à ce verbe.

Les anciennes Versions admettent dans cet endroit une double Enallage. 1^o. Elles changent le futur en prétérit ; 2^o. l'actif *dedit* dans le passif *data est*. Voyez le Grec, le Chaldéen, le Syriaque, la Vulgate, &c.

II. On sent aisément que par les HOMMES accablés de travaux, & dont le cœur est dans l'amertume, on doit entendre les ISRAËLITES, qui gémissent sous le joug insupportable que les Chaldéens leur ont imposé. On ne pourra en convenir, en jettant les yeux sur les Prophètes,

III. L'Arabe traduit ainsi le dernier

142 *Remarq. sur les 21^e 22^e & 23^e Vers.*
 stique de ce verset: *Et vitam cur videt
 anima eorum?* Il paroît que cet Inter-
 prète lisoit dans son original Syriaque,
ou^bkhat- lammah raia naphesham^c איהיא
 לפשה ראיא נפשם; en sorte que la leçon de
 l'Hébreu *lemaré^d* למרה, *amaris*, ayant été
 changée en celle de *lammah reah*, elle
 a formé la Version Latine *quare videt*.

V E R S E T S XXI, XXII ET XXIII.

*A des hommes à qui la mort se refuse ,
 Quelques vœux qu'ils lui adressent ,
 Et qui la recherchent avec plus d'ardeur
 Qu'on ne fouille les trésors cachés.*

*A des hommes qui seroient dans la joie ,
 Et dans les plus vifs transports d'allégresse ,
 Qu'ils seroient éclater ,
 S'ils trouvoient le tombeau.*

*A des hommes à qui l'on cache
 Comment se terminera leur triste carrière ,
 Quoique Dieu les environne
 De toute part de sa protection.*

Peut-on ne pas convenir que ces trois versets ne contiennent la peinture commencée dans le précédent, du SORT INFORTUNÉ des captifs d'Israël? Les sentimens qu'ils renferment, sont trop analogues, pour pouvoir s'en défendre.

I. L'Auteur de la Traduction Latine faite sur le Grec n'a pas fait sentir toute

la force des termes de son original PERI KHAREIS περι χαρείς, en les traduisant par *læti facti sunt* ; il falloit les rendre par *supra modum læti*.

II. Nous ne voyons pas quel mot le Syriaque a lu dans l'original du premier stique du verset 22 pour le rendre par *congregantur*. Tel qu'il soit, ce ne peut être qu'une faute de Copiste.

III. Nous croyons que la lettre *iôd* est énergique dans la préposition *-éléⁱ*. Nous la rendons par un adjectif que nous joignons à *ghil* גִּיל. Alors nous traduisons *-éléⁱ ghil* par *usque ad summam lætitiã* ou *exultationem*. Interprétez donc ainsi ce premier stique mot à mot, *qui lætantur usque ad summam exultationem* ; & encore mieux, comme on l'a vu, dans notre traduction Latine,

*Qui lætarentur
Et alacriter gestirent exultatione.*

Nous donnons au mot *exultatione* la signification d'ALLÉGRESSE, & à ceux d'*alacriter gestirent*, celle de SEROIENT DANS LES PLUS VIFS TRANSPORTS.

IV. Il semble que dans les Exemplaires Hébreux de la Vulgate & du Grec on ne lisoit pas le verbe *lâçiqou* יָצִיחוּ,

144 Remarq. sur les 21^e, 22^e & 23^e Vers.
gaudebunt, ou plutôt *gauderent*, dans
le second stique du 22^e verset.

V. Le Grec présente ainsi le premier
stique du 23^e verset, *mors viro requies*.
Flaminius Nobilius remarque sur cet en-
droit, que plusieurs Exemplaires Grecs,
après le mot *requies*, ajoutent *cujus via*
est abscondita; & qu'Olympiodore assure
que les termes *ab eo* se trouvent dans
quelques Exemplaires Grecs après *abs-*
condita.

Le Chaldéen rend ainsi ce stique :
Omnes hæ amaritudines sunt viro cujus
vita est abscondita. On ne voit pas à quel
dessein le Paraphraste Juif ajoute les mots
omnes hæ amaritudines.

On lit dans le Syriaque & dans l'Arabe :
Viro cujus vita est abscondita.

1^o. Le terme *viro* est un singulier pour
le pluriel *viris*. Les pluriels qui précè-
dent, en sont la preuve.

2^o. Le datif *viro* ou *viris* est régi par
les mots du vers. 20 *quare datur lux*, &c.

3^o. *Via* est mis dans l'Hébreu pour
terminus viæ; voilà pourquoi nous tra-
duisons en François ;

*Comment se terminera leur triste carrière.

Saint Jérôme traduit le dernier stique
du

du verset 23 par & *circumdedit eum tenebris*. Ce saint Docteur a rendu l'adverbe *bághádó* גַּעַרָּב avec son affixe *circa eum*, par *circumdedit*, & le futur *tásékh* תִּסֶּחַ, *teget*, par le nom *tenebris*.

Les termes de ce stique, *Et textit Deus circa eum*, sont pris dans ce passage en deux sens différens.

L'Auteur de la Vulgate & le Grec prennent *textit* pour *offundit tenebras*, & paroissent le faire rapporter à *dárekho* דַּרְכּוֹ, *super viam ejus*, LE TERME DE SA CARRIÈRE.

Le Chaldéen le prend pour *umbrá textit*; & le Syriaque, suivi par l'Arabe, le rend par *protexit*.

Nous nous rangeons du côté de ces dernières Versions, parce que *sákhákh* סָכַח se prend pour, METTRE A COUVERT, & non pas pour, DÉROBER LA CONNOISSANCE. Ainsi en donnant à la conjonction *ouáou* la signification de *et sè, quamvis*, *licèt*, nous traduisons :

Licèt protegat eum Deus
Circumquaque.
 Quoique Dieu les environne
 De toutes parts de sa protection.

VERSET XXIV.

Certes je pousse des soupirs ,
 En jettant des regards
 Sur le pain que je mange ;
 Et les cris perçans que je fais entendre ,
 Ressembler au bruit
 D'un débordement de grandes eaux.

I. Le Grec rend ainsi le premier stique de ce verset : *Ante escas quippe meas gemitus adest*. Quelques Exemplaires mettent *mihi* avant , & les autres après *adest* ou *venit*.

II. Au lieu du mot Syriaque *lâ^bkhemi* לחמי, *panem meum*, l'Arabe porte, *khôzenî* خزني , *dolorem meum*. Peut-être faudroit-il lire *daçtylum meum*, MES DATTES, l'espèce de NOURRITURE, pour la NOURRITURE en général.

III. *Khî* ne doit pas se rendre par *quia* ou *quoniam* ; parce que le peuple d'Israël a donné les raisons qui le portent à se plaindre. C'est donc ici la continuation de la peinture de ses maux.

IV. *Lîphenê*. Ce mot est composé de *lâméd* , dont une des significations est *propter*, & du nom *phânîm*, qui veut dire, non-seulement *facies*, mais qui désigne aussi la QUANTITÉ, la QUALITÉ, la

ATURE, l'EXTÉRIEUR & la DISPOSITION
 de l'ÊTRE à qui l'on donne une FACE.
 Ainsi on pourroit rendre *phéné'* par *mo-*
licitas & penuria, selon la pensée du
 Prophète Isaïe, XXX, 20, où il menace
 Israël d'une DISETTE de pain & d'eau :
Et dabit vobis Æternus panem arctum
& aquam brevem. Mais nous aimons
 mieux traduire plus simplement : *Ad as-*
pectum panis, en suppléant *doloris* après
panis. Car telle est l'épithète que les Pro-
 phètes donnent au PAIN que les Israélites
 mangeoient en captivité, Ps. CXXVI,
 verset 2.

En vain vous levez-vous avant l'aurore,
 Vous qui prenez votre nourriture....
 Au milieu des plus pénibles travaux.

Flaminius Nobilius porte ce qui suit
 dans ses notes sur le dernier stique du ver-
 set 24 de Job. Le Scholiaste : *Et funden-*
tur sicut aquæ rugitus mei. L'Exemplaire
 d'ALC. DE HÉN. suit la même leçon ; mais
 il oublie le pronom *mei*, qui est cepen-
 dant essentiel dans cet endroit, selon
 l'Auteur que nous venons de citer.

Nous ne voyons rien dans toute l'Écri-
 ture, qui appuie cette comparaison du
 RUGISSEMENT avec les EAUX. Le CRI qu'Is-
 raël captif pousse vers le Seigneur, est

appellé RUGISSEMENT. Les ennemis d'Israël RUGISSENT contre ce peuple, & Job, XXXV, 4, regarde le TONNERRE comme le RUGISSEMENT du Seigneur.

Ne seroit-il pas plus convenable de reconnoître ici le rapport naturel qui se trouve entre le mot *panem* du premier stique, & le terme *aquam* qu'on lit dans le second ? Rapport très-facile à démontrer, en suppléant le verbe *bibere* avant *aquam*. C'est le parti que nous croyons devoir prendre.

1°. Nous donnons au verbe *náthák* נָתַח sa signification naturelle, qui est *effusus est*; & nous traduisons son futur par *effundentur*, mais que l'Ennallage exigée par le sens nous oblige de mettre au présent *effunduntur*.

2°. Entre la particule *khe* & le plurier *máïim* qui lui est joint, nous suppléons l'infinitif *bibere*; & selon ce supplément nous lisons *oùáüththekhoú khe [sháthó] máïim shá-àghóthá' מִים [שָׁתוּ] וַיִּתְּבוּ*, שָׁאֲנָתִי & *effunduntur simul ac [bibere]*, c'est-à-dire, *bibo aquam rugitus mei*.

3°. *Shá-àgháh*, d'où vient le plurier *shá-àghóthá'*, *rugitus*, signifie RUGISSEMENT, quand il s'agit de LIONS. Il veut dire CLAMEURS, lorsqu'il est question de

PEUPLE qui se déchaîne contre des hommes qu'il hait. Enfin, il se prend pour le CRI que pousse un homme dans de vives souffrances; tel que celui de Jésus-Christ sur la Croix, Pf. XXI, 2. Ici nous rendons cette expression par celle de SANGLOTS, exigée par celle de SOUPIRS qui précède; & nous traduisons ainsi ce 24^e verset:

Oui, je pousse des soupirs,
En jettant des regards
Sur le pain de douleur que je mange;
Et mes sanglots se font entendre,
Lorsque je bois mon eau.

On peut supprimer le terme *doloris*, soit dans le Latin, soit dans le François. Le texte n'en sera pas moins clair. Nous ne faisons ce supplément que pour insinuer que le mot *panis* est pris dans le sens de PAIN DE DOULEUR, lorsqu'il s'agit de captivité. L'on verra dans la suite que Job y étoit effectivement, lorsqu'il tenoit ce discours.

VERSET XXV.

*Parce que les malheurs affreux
Que je craignois, me sont arrivés;
Et que ceux que je redoutois le plus;
Sont venus fondre sur moi.*

150 *Remarques sur le 25^e Verset*

Les anciennes Versions font toutes usage du substantif *timor*, mais elles ne sont intelligibles qu'autant que ce terme se prend pour *objectum timoris*.

D'ailleurs les termes *phá^bkhád* פחד, *timor*, & *phá^bkhádethî*, *timeo*, dérivés d'une même racine, demandent qu'on en exprime l'énergie, en changeant *timor* en *calamitas*, & en lui ajoutant une épithète :

*Infanda enim calamitas
Quam timebam, accidit mihi.*

Ces MALHEURS, que le peuple d'Israël, dont Job est ici l'interprète, avoit redoutés d'avance, étoient sans doute ceux qui regardoient la RELIGION & l'ÉTAT, qui furent extrêmes dans le Royaume d'Israël & ensuite dans celui de Juda. Car les douze tribus furent conquises, leurs villes ruinées, le Temple de Jérusalem détruit, & leurs habitans conduits en captivité.

Toutes les anciennes Versions s'accordent à traduire : *Et quod verebar* ou *formidabam, accidit mihi*. Saint Jérôme supprime ce dernier pronom, puisque nous ne le lisons pas dans la traduction qu'il a faite de ce Livre.

L'Auteur de la Vulgate traduit si bien le verset suivant, que nous préférons sa Version à toutes les autres, qui font un contre-sens, en traduisant la particule *lô-* par la simple négation *non*. Il falloit la rendre par *nonne*; mais nous avertissons que la conjonction *&*, que S. Jérôme conserve dans sa traduction, est en Hébreu la même chose que *tamen*, *attamen*.

N'ai-je pas supprimé mes plaintes ?
 N'ai-je point gardé le silence ?
 Ne suis-je pas demeuré tranquille ?
 Et cependant son indignation
 Ne cesse de m'accabler.

Par les termes DE SON INDIGNATION, il faut entendre les MALHEURS dont Dieu châtioit son peuple par la captivité, comme nous le verrons plus bas au mot *rôghéz* רָגַז.

On ne peut disconvenir que ce Chapitre 3^e ne soit extrêmement difficile, & qu'il est rempli de termes énigmatiques & d'une métaphysique sacrée, qui l'ont rendu jusqu'à présent presqu'impénétrable, sur-tout lorsqu'on s'est laissé persuader que JOB vivoit du tems de Moÿse, & que les MALHEURS dont il se plaint ne regardent que sa PERSONNE. La suite de cette Poësie fera connoître combien on

s'est trompé ; puisqu'on va trouver à chaque pas des termes qui ne peuvent convenir qu'à la captivité de Babylone.

I^{ER} DISCOURS D'ELIPHAZ

C O N T E N U

DANS LES CHAPITRES IV ET V.

AVERTISSEMENT.

IL nous paroît que la dispute entre l'EGLISE D'ISRAËL, qui parle par la bouche de l'Auteur de ce Poëme, sous le nom de JOB & entre SES AMIS, venoit de ce que ces derniers ne faisoient attention qu'au PEUPLE D'ISRAËL vraiment coupable d'IDOLATRIE, pour laquelle il étoit justement châtié ; au lieu que l'EGLISE D'ISRAËL soutenoit, par l'organe de son Apologiste, que ses FIDÈLES ENFANS ayant persévéré dans la justice, & n'étant JAMAIS TOMBÉS DANS L'IDOLATRIE, se trouvoient INNOCENS, & ne méritoient pas d'essuier les TRAITEMENS AFFREUX de la captivité cruelle qu'ils éprouvoient à Babylone.

Comme l'Auteur de cette Poësie s'exprime avec beaucoup d'éloquence & d'élévation, il a donné à ses trois premiers Interlocuteurs les noms des trois amis de Job, que leur attribue le vers. 11. du Chapitre II. de cet Ouvrage. Ces trois Philosophes étoient d'IDUMÉE, région célèbre par sa sagesse dès le tems même de Baruch, contemporain de la captivité de Babylone. Car ce Prophète, Chapitre III^e, verset 23, leur donne la qualité d'HOMMES APPLIQUÉS A LA RECHERCHE DE LA PRUDENCE ET DE L'INTELLIGENCE, quoiqu'ils ne connussent point la VOIE de la sagesse: c'est ce qui est arrivé dans ce Poëme. Car ces Philosophes qui ignoroient les vuës particulières que le Très-haut avoit sur son Eglise, trouvoient fort étrange que cette MÈRE des fidèles Israélites, cachée ici sous le nom de JOB, osât affurer qu'elle étoit INNOCENTE ET SANS TACHE. Ainsi, nos Philosophes prenoient le change, en imputant à la mère qu'ils ne connoissoient pas, ou du moins que très-imparfaitement, les CRIMES commis par ses enfans; CRIMES qui n'étoient que trop connus, puisqu'ils étoient publics.

A ces Interlocuteurs Iduméens l'Au-

teur de ce Livre en ajoute un quatrième du même pays. C'est ELIU, fils de Barachel, dont le discours présomptueux, quoique très-éloquent, marque le caractère de l'impétueuse jeunesse, qui se répand en raisonnemens hardis & vagues, mais qui ne prouvent rien contre Job, Eglise d'Israël. Enfin, le Seigneur visiblement présent à cette dispute paroît au premier verset du Chapitre XXXVIII^e, & demande à Job, en parlant d'Eliu, qui est celui qui vient d'envelopper de beaux discours toutes ses impertinences.

Il est aisé d'appercevoir qu'Eliphaz ne croit pas, dans sa réponse à Job, parler à l'EGLISE D'ISRAEL, représentée par son Apologiste, à qui l'Auteur de cet Ouvrage poétique a donné le nom de l'ANCIEN JOB, dont les malheurs avoient préfigé ceux qui devoient fondre un jour sur le peuple du Seigneur. Cependant, malgré cette méprise, Eliphaz est un sage du premier ordre, instruit par les Prophéties de la RUINE de l'EMPIRE des CHALDÉENS, désignés par le nom énigmatique de LIONS, qui avoient détruit la MONARCHIE des ASSYRIENS, caractérisés par le terme symbolique de TIGRES.

Mais que penserons-nous de la VISION qu'Eliphaz a pendant la nuit, & qui est rapportée depuis le verset 13 inclusivement jusqu'à la fin du Chapitre IV ? Gardons-nous bien de croire que le SAGE ELIPHAZ ait pensé que JOB soutint qu'il étoit plus juste & plus irrépréhensible que Dieu même. Nous entendons ce passage comme devant être appliqué aux Chaldéens, dont Eliphaz a parlé dans les versets précédens. En effet, ils excédoient la justice du Très-haut, en maltraitant à outrance un peuple que le Tout-puissant n'avoit condamné qu'à la captivité dont les autres nations subissoient le joug. Ces mêmes Chaldéens étoient également persuadés que leurs injustes conquêtes & leurs cruautés excessives exercées sur les peuples vaincus étoient justes, & par conséquent leur conduite hors d'atteinte & irréprochable.

Le Chapitre V nous remplit d'admiration, lorsque nous y appercevons un discours prophétique, dont on ne peut saisir l'objet qu'en l'appliquant à la délivrance de l'Eglise d'Israël.

On sera peut-être surpris, après la lecture de cette première réponse, de ce que nous ne regardons Eliphaz que comme

un profélyte de la justice. On seroit sans doute tenté d'aller plus loin, & de le prendre pour un Prophète, qui prédit en termes généraux & énigmatiques des évènements qui ont eu une application particulière aux Chaldéens en faveur des Israélites.

Cette réponse entière peut se réduire à deux idées très-simples.

La première est, que les IMPIES périront. Elle commence au premier verset du Chapitre IV, & finit au verset 8 exclusivement du Chapitre V.

La seconde nous représente le TRIOMPHE du pauvre & de l'indigent ISRAËLITE,

ARGUMENTUM

Partis primæ sermonis Eliphaz in Capite quarto & primis septem versiculis Capitis quinti contenti.

I. Princeps ille Themanites declarat Job obstupescere se pavoris & animi dejectionis, quibus urgetur, quamvis præsidium debilium & incoerentium *consolator* fuerit. Ubinam sint ipsius timor Æterni, constantia, & patientia, consummataque virtus, ab eo quærit, cum animo deficiat ac turbetur, simul ac manu attingit eum Æternus.

qui délivré de la TYRANNIE des Chaldéens jouira d'une brillante prospérité. Sa race sera multipliée d'une manière surprenante. Elle finit avec le Chap. V.

Nous avertissons que tout ce discours d'Eliphaz a pour unique objet de reprendre Job de l'impudence qu'il semble témoigner depuis le verset 20 du Chapitre III^e jusqu'à la fin. Mais il faut se souvenir que JOB représente l'EGLISE D'ISRAEL, qui dans les sept derniers versets du Chapitre III^e parle au nom de ses enfans, qui se plaignent des maux insupportables de leur captivité.

S U J E T

De la première partie du discours d'Eliphaz contenu dans le Chapitre IV & les sept premiers versets du Chap. V du Livre de Job.

I. *Ce Prince de Théman représente à Job, depuis le premier verset de ce Chapitre jusqu'au septième inclusivement, qu'il est surpris de la consternation & de l'abattement où il est tombé, après avoir été le SOUTIEN des foibles & le CONSOLATEUR des affligés. Il lui demande ce que sont devenues sa crainte de Dieu, sa fermeté, sa patience, & sa parfaite vertu, puisqu'il tombe dans le trouble & dans le découragement, dès que la main du Seigneur le touche.*

II. In notis quinque versuum sequentium , demonstrabitur *homines rectos corde esse Israëlitas captivos* , qui nec perire , nec funditùs extingui possunt ; eos è contra qui *cruciatu*s spargunt , & *pœnas debitas* metunt , esse *Chaldaeos* Israëlitis tyrannos ; & Psalmorum & Prophetarum auctoritate confirmabitur , *leonem* , *catulosque leonis* esse *Nabuchodonosor* , ejusque *successores* , quibus perniciem inferet Ens supremum.

III. A duodecimo versu inclusivè ad finem usque Capituli , quæ mox asseruit , explorata habere viderur Eliphaz , declaratque secretò & in aure detectum ipsi fuisse hoc oraculum. Quæ ei dormienti occurrerunt narrat , nempe cujus lineamenta ipsi ignota erant , & ad cujus aspectum ei diriguere comæ. Ex visione didicit hominem undique miseriis pressum , non esse purum coram Deo ; & virum cui magis arridet fortuna , ante oculos Creatoris sui non esse integrum , qui in servis suis , nec in Angelis , quibus crimen increpavit , fidem non reposuit.

Entia verò , quæ *domos* ex argilla factas habitant , quæ *labili nituntur* pulvere , ad *aspectum Arcturi* , id est , *Mædorum & Persarum* , attenuabuntur , evertentur , peribunt. Potentiores ex illis abripiuntur. Morte afficientur quippe , qui sapientiâ careant.

IV. Eliphaz , ut majoris momenti sit ipsius ratio , inatio , in septem versiculis Capituli quinti , suadet Job , ut integrum aliquem Israëlitam consulat , qui hoc ei dabit responsum. Infans

II. On verra dans les remarques sur les cinq versets suivans, que les **HOMMES** dont le **CŒUR EST DROIT**, sont les **ISRAELITES CAPTIFS**, qui ne peuvent ni périr, ni être exterminés ; & que **CEUX** qui sement la **DOULEUR**, & moissonnent les **CHATIMENS** qu'ils méritent, sont les **CHALDÉENS**, tyrans d'Israël ; & l'on prouvera, par les **Psaumes** & par les **Prophètes**, que le **LION** & les **PETITS** du lion sont **NABUCHODONOSOR** & ses **SUCCESEURS**, que l'Étre suprême anéantira.

III. Depuis le douzième verset jusqu'à la fin de ce Chapitre, **Eliphaz** paroît assuré de ce qu'il vient de dire, & déclare que cet oracle lui a été révélé secrettement & à l'oreille. Il raconte la vision qu'il a eue pendant la nuit, où une figure humaine, dont les traits lui étoient inconnus, se fit voir, & dont l'aspect lui fit dresser les cheveux. Il apprend de celui qui lui apparoissoit, que l'homme, qui n'est que misère, n'est pas toujours juste devant Dieu ; & que l'homme le plus favorisé de la fortune n'est pas innocent aux yeux de son Créateur, qui n'a point compté sur la fidélité de ses serviteurs, ni sur celle de ses Anges, auxquels il a reproché leurs crimes.

Mais ces **ÊTRES** qui demeurent dans des **MAISONS** d'argile, dont le **FONDEMENT** n'est que poussière, seront consumés **SOUS L'ASPECT DE L'OURSE**, c'est-à-dire, **A L'ARRIVÉE DES MÉDES ET DES PERSES**. Ils seront détruits, ils périront. On enlèvera les plus puissans d'entr'eux. Ils mourront, parce qu'ils manqueront de sagesse.

IV. **Eliphaz**, pour donner plus de poids à son raisonnement, conseille à **Job**, dans les sept premiers versets du Chapitre V, de consulter quelque saint Israélite, dont il recevra cette réponse.

furore suo in perniciem ruet, & *vir* rebus prosperis deceptus invidiâ interibit. *Dementis* fortuna, licet optimè fundata, maledictis infectabitur. Filii ejus capite damnabuntur, nedum cladem fugiant. Ab eo qui fame cruciabitur, *insani* hujus devorabitur messis. Vi armorum eripiet eum *vir*; & quos urgebit auri sitis, inebriabuntur divitiis ejus. Ex ore hominum in pulverem resolutorum, non in posterum prodibunt injuriæ. Permolestos labores non inferet illorum regio. Tunc servus natus ad laborem, & qui sagittis ardentibus objiciuntur, liberi avolabunt.

Argumentum secundæ partis sermonis Eliphaz in altero & viginti ultimis versibus Capitis quinti.

V. Ideo suadet ei ut Omnipotentem adeat, qui innumera miracula ipsius gratiâ patraturus est. Pluviam in provincias aridas effundet, & honoribus cumulabit eum.

VI. In versibus 11, 12, 13, 14, 15 & 16 describit calamitates, quæ in Babylonem irrupturæ sunt; & quâ Israel fruiturus est, libertatem.

VII. Ut in gratiam benefactorum eorum se malis, quibus eum tentat Deus, subjiciat, illum hortatur, spondens se tot reportaturum triumphos de malis quæ patitur in septima tribulatione, quos habuit de iis quibus pressus fuit in sex præcedentibus.

VIII. Tandem affirmat se nullum experturum è malis quæ in Babylonem irruent; iterum

L'insensé se perdra par sa fureur, & l'HOMME sèduit par ses succès périra de jalousie. On maudira la fortune de l'INSENSÉ, quoique solidement établie. Ses enfans, loin d'éviter leur perte, seront condamnés à la mort. La moisson de cet INSENSÉ sera dévorée par celui qui sera pressé de la faim. Un HOMME l'enlèvera par la force des armes; & ceux que la soif de l'or tourmente, seront enivrés de ses richesses. Les traitemens injustes ne sortiront plus de la bouche des hommes réduits en poussière. Leur pays ne produira plus de travaux accablans. Alors l'esclave né pour le travail, & ceux qui sont la victime des flèches enflammées, devenus libres, prendront l'essor.

Sujet de la seconde partie du discours d'Eliphaz contenu dans les 21 derniers vers. du Chap. V.

V. Il lui conseille en conséquence de s'adresser au Tout-puissant, qui doit opérer en sa faveur des merveilles sans nombre. Il répandra la pluie sur ses Provinces arides, & il le comblera d'honneur.

VI. Il fait la peinture, dans les versets 11, 12, 13, 14, 15 & 16, des malheurs prêts à fondre sur Babylone, & de la liberté dont Israël doit jouir.

VII. Il l'exhorte, à la vuë de ces bienfaits, de se soumettre aux épreuves que Dieu lui envoie, en lui promettant qu'il sortira aussi triomphant des maux qu'il éprouve dans sa septième tribulation, que de ceux dont il a ressenti les funestes effets dans les six précédentes.

VIII. Il assure enfin qu'il n'éprouvera aucun des maux qui fondront sur Babylone; que, ré-

reducem in terram suam, cum agrorum lapidibus agri fœdus sanciturum, & pace, quam cum fera bestia composuerit, fruiturum; se genus propagaturum, & post senectam honoratam se sepulturâ donaturum, gloriosus quondam resurrecturus.

I.

1. *Sic exorsus est responsum Eliphaz Themanites, & dixit:*

2. *Si tentaverimus tibi respondere, Ægrè feres.*

Sed cohibere sermones quis poterit?

3. *Etiâ nunc
Erudivisti multos,
Et manus debiles
Roborasti.*

4. *Impingentem firmiter crexerunt
Sermones tui,
Et genua titubantia
Obfirmasti.*

5. *Cùm ergo venit super te [plaga],
Cur animo angeris?
Cùm te percutit,
Cur conturbaris?*

6. *Nonne [vigent] timor tuus,
Fiducia tua, expectatio tua,
Et integritas viarum tuarum?*

7. *Recordare, quæso,
Quis innocens periit?
Aut quando recti
Deleti fuerunt?*

tabli dans sa terre, il fera alliance avec les pierres des champs, & qu'il jouira de la paix qu'il aura faite avec l'animal sauvage; qu'il se multipliera, & qu'après une heureuse vieillesse, il descendra dans le tombeau pour en sortir un jour triomphant.

I.

1. **E**Liphaz, Prince de Théma, prit la parole, & répondit en ces termes:

2. Si nous essaions de vous parler, Vous le trouverez mauvais.

Cependant est-il possible De s'empêcher de vous répondre?

3. Jusqu'à présent vous avez instruit Un grand nombre de personnes:

Et vous avez fortifié Des mains affoiblies.

4. Vos discours ont relevé & affermi Ceux qui étoient tombés,

Et vous avez rendu Leur première vigueur Aux genoux qui chanceloient.

5. Vous abandonneriez-vous donc Maintenant au chagrin, Quand [ce que vous craigniez] vous arrive?

Vous troubleriez-vous, Quand la plaie vous frappe?

6. Ne comptez-vous plus Sur votre crainte [pour le Seigneur,] Sur votre confiance, sur votre espérance, Ni sur l'intégrité de votre conduite?

7. Souvenez-vous-en, je vous prie: Est-il un innocent qui ait péri?

Faites-moi voir des justes Qui aient été exterminés.

8. Quin potiùs vidi
Arantes iniquitatem,
Et seminantes laborem
Quem metent,

9. Halitu Dei periisse,
Et flatu furoris ejus
Consumptos fuisse.

I I.

10. Rugitum leonis
Et clamorem shabkhal [franget;]
Et dentes leunculorum
Evellentur.

11. Leo vetus peribit,
Prædâ destitutus;
Et filii lænæ
In æternum diserpentur.

III.

12. Imò mihi verba
Reptim prolata sunt.
Ecce, quam excepit auris mea,
Partem exiguam ex eo.

13. In cogitationibus
De visionibus noctis,
Quando irruit
Somnus gravis in homines,

14. Timor ac tremor invasit me
Et vehementer
Ossa mea perterrefecit.

15. Nam ventus
Super faciem meam transit,
Et inhorrescere fecit
Omnes capillos carnis meæ.

8. J'ai toujours vu au contraire
Ceux qui ouvrent les sillons de l'injustice,
Pour y semer les travaux & la douleur,
Dont ils doivent recueillir les fruits amers,

9. Périr par le souffle de Dieu,
Et être exterminés
Par le tourbillon de sa fureur.

I I.

10. Il fera de même cesser pour jamais
Le rugissement du lion,
Le cri du lion le plus terrible ;
Et les dents des jeunes lions
Seront arrachées.

11. Le lion le plus vieux périra,
Parce qu'on lui ravira sa proie ;
Et les petits de la lionne
Seront mis en pièces.

I I I.

12. J'ajoute que des paroles
Prononcées rapidement
M'ont été adressées.
Je vais vous en rapporter quelques-unes
Que mon oreille a saisies.

13. Pendant que je faisois différentes réflexions
Sur les songes, qui, pendant la nuit,
Se présentent aux hommes,
Lorsqu'un profond sommeil les accable,

14. La crainte & le tremblement
S'emparèrent de moi,
Et une frayeur excessive
Me pénétra jusqu'aux os.

15. Car un vent souffla sur mon visage,
Il fit hérissier tous les poils de mon corps,

166 *Traductions Latine & Française*

16. *Astitit quidam ,
Cujus vultum non noveram :
Imago ejus erat ob oculos meos.
Silentio facta ,
Hanc vocem audiui :*

IV.

17. » *Numquid homo
» Coram Deo justus erit ?
» An coram factore suo
» Mundabitur vir ?*

18. » *Quòd si servis suis
» Qui instabiles fuerunt ,
» Et Angelis suis
» [Qui fuerunt infidi ,]
» Pœnas stultitiæ ipsorum imposuit ;
19. » *Quantò magis hi , qui habitant
» Domos bitumineas ,
» Hi quorum in pulverem
» [Redigentur] fundamenta ,
» Sensim consumentur
» Ad aspectum arcturi ?**

20. » *A mane ad vesperam conterentur :
» Ed quòd nullus sit apponens cor ,
» In æternum peribunt.*

21. » *Nonne superstes eorum ,
» Præstans inter illos
» Transferentur ?
» Morientur , ed quòd
» Insipientes sint.*

16. Quelqu'un parut debout,
Dont les traits m'étoient inconnus ;
Cependant son visage se trouvoit
A la portée de mes regards,
Après que le bruit eut cessé,
J'entendis ces paroles :

I V.

17. » L'homme d'un état médiocre
» Sera-t-il regardé comme juste
» En présence de Dieu ?
» L'homme puissant sera-t-il pur
» Aux yeux de l'Etre dont il est l'ouvrage ?

18. » Si l'Eternel a puni
» L'instabilité de ses serviteurs ,
» Et l'infidélité de ses Anges
» Assez insensés pour l'abandonner ;

19. » Avec combien plus de justice
» Ceux qui demeurent dans des maisons
» Où le bitume sert de ciment ,
» Ceux dont les fondemens
» Seront réduits en poudre ,
» Ne seront-ils pas consumés
» Par le laps de tems sous l'aspect de l'ours ?

20. » Du matin au soir ils seront écrasés ;
» Et parce qu'aucun d'eux ne réfléchit,
» Ils périront pour jamais.

21. » Ceux qui seront restés parmi le peuple
» Dont ils font la plus noble partie ,
» Ne seront-ils pas transférés ailleurs ?
» Ils mourront , parce qu'ils sont insensés,

CAPUT V.

V

22. I. *LEGE*, obsecro, illum
 Qui respondeat tibi [*librum* ;]
 Certè in aliquo

E sanctis [*Prophetis*] videbis ,
 23. II. Quòd stultum interficiet
Indignatio [*Domini* ,]
Et amentem perimet furor [*ejus.*]

24. III. *Propriis oculis video*
Stultum firmis
Stantem radicibus ;
At imprecor pulcritudini ejus ,
De repente succiditur.

25. IV. Longè fient filii ejus
A libertate :
Conterentur per portam ,
Et non erit qui eruat.

26. V. *Quorum messem*
Famelicus comedet :
Quos potens armis rapiet ,
Et quorum opes
Exhauriet sitiens.

27. VI. Sanè non orietur ampliùs
De pulvere iniquitas ,
Nec de terra
Germinabit labor.

28. VII. *Nam homo*
Qui ad laborem natus est ,
Et filii avis
Effferent volatum.

C H A P I T R E V.

V.

22. I. Lisez, je vous prie, un livre
Capable de vous instruire ;
Vous verrez certainement

Dans quelqu'un des saints Prophètes ,
23. II. Que l'indignation [du Seigneur]
Otera la vie à l'insensé ,
Et que sa fureur fera périr
L'homme dépourvu de jugement.

24. III. Je vois de mes propres yeux
Cet homme destitué de sens ,
Soutenu par de fortes racines :
Mais je maudis sa beauté ,
Dans l'instant elle dispaçoit.

25. IV. Ses enfans seront condamnés
A devenir captifs ;
Ils seront la victime de ceux
Qui entreront par une porte ,
Et personne ne les délivrera.

26. V. L'homme pressé de la faim
Dévorera leur moisson :
Celui dont les armes sont puissantes ,
Les enlèvera par force ;
Et celui que la soif tourmente ,
Epuisera leurs richesses.

27. VI. Non , les injustes traitemens
N'émaneront certainement plus
De la poussière ,
Ni les travaux forcés
Ne germeront plus dans cette région.

28. VII. Car l'homme né pour les travaux ,
Et les enfans de l'oiseau
Prendront l'essor & s'envoleront.

V I.

29. VIII. *Quamobrem studiosus requirerem
Deum fortem ,
Et ad eum dirigerem
Orationem meam.*

30. IX. *Ad eum
Qui operaturus est grandia
Quæ investigari nequeunt ,
Mirabilia
Quæ numerari non possunt.*

31. X. *Qui dabit imbrem
Super faciem terræ :
Qui immittet aquas
Super faciem provinciarum ;*

32. XI. *Ut ponat humiles
In excelsis ,
Et attriti erigantur
Per libertatem.*

V I I.

33. XII. *Qui faciet irrita consilia astutorum ;
Ut non operentur manus eorum
Quidquam stabile.*

34. XIII. *Qui capiet sapientes
In calliditate eorum ;
Et consilium vasrorum
Dissipabitur.*

35. XIV. *Per diem incurrent tenebris
Ac velut in nocte profunda
Palpabunt in meridie.*

36. XV. *Postquam liberaverit
A gladio & ore eorum ,
Et à manu fortis pauperem ,*

V I.

29. VIII. A cet effet je m'empresserois
De rechercher le Dieu fort,
Et d'adresser ma prière au Seigneur.

30. IX. A celui qui opérera
Des prodiges inconcevables
Et des merveilles sans nombre.

31. X. A celui qui répandra
La pluie sur la terre ;
Qui enverra des eaux
Pour inonder les provinces ;

32. XI. Afin de rétablir en honneur
Ceux qui sont dans le mépris,
Et de rendre une liberté triomphante
A ceux qui sont dans le deuil.

V I I.

33. XII. C'est lui qui dissipera les desseins
De ces hommes artificieux,
De peur que leur puissance
N'exécute quelque chose de durable.

34. XIII. Les finesses de ces hommes rusés
Sont les pièges auxquels il les prendra ;
Et les projets de ces hommes doubles
Seront subitement anéantis.

35. XIV. En plein jour ils ne trouveront que
ténèbres ;
Ils marcheront à tâtons en plein midi
Comme dans la nuit la plus obscure.

36. XV. Après qu'il aura délivré le pauvre
De l'épée & de la gueule de ces lions,
Et de la puissance de celui
Qui le retient par force.

172 *Traductions Latine & Françoise*

37. XVI. *Tunc adimplebitur*

Tenuis expectatio,

Et iniquitas occludet os suum.

38. XVII. *Ea erit felicissima sors [ejus]*

Quem corripit Dominus.

Igitur animadversionem

Entis sibi sufficientis ne respuas,

39. XVIII. *Nam si iratus*

Infligit vulnera,

Placatus illa alligat:

Si percutit,

Manus ejus sanant.

40. XIX. *A sex tribulationibus*

Eripuit te:

Nec in septima

Disperdet te malum.

VIII.

41. XX. *Tempore famis*

Redimet te à morte,

Et in bello ab ore gladii.

42. XXI. *A flagello linguæ*

Tutus eris;

Et non timebis calamitatem,

Quando ingruet.

43. XXII. *In vastitate & fame ridebi*

Et bestiam terræ

Non reformidabis.

44. XXIII. *Cum lapidibus agri*

Erit pactum tuum,

Et bestia agri

Pacifica tecum erit.

37. XVI. Alors l'attente du foible sera remplie,
Et l'iniquité n'osera plus
Ouvrir la bouche,

38. XVII. Tel sera l'heureux sort
De celui que Dieu châtie.
Ne rejetez donc pas les épreuves
De l'Être qui se suffit à lui-même.

39. XVIII. Car si dans sa colère
Il accable de plaies,
Il les bande toujours dans sa miséricorde :
S'il fait quelques blessures,
Ses mains les guérissent.

40. XIX. Vous avez essuyé six tribulations,
Autant de fois il vous a délivré :
Et dans la septième
Les maux ne vous feront point périr.

VIII.

41. XX. Au tems de la famine
Il vous rachetara de la mort,
Après vous avoir préservé
Pendant la guerre du tranchant de l'épée.

42. XXI. Vous serez à l'abri des coups
De la langue meurtrière,
Et vous ne craignez pas la désolation,
Lorsqu'elle arrivera.

43. XXII. Les ravages & la famine
Ne troubleront pas votre joie,
Et la bête féroce de la terre
Ne vous causera plus de frayeur.

44. XXIII. Vous ferez encore alliance
Avec les pierres des champs,
Et l'animal sauvage
Gardera la paix
Qu'il aura faite avec vous.

174 *Remarq. sur les deux premiers Vers.*

45. XXIV. *Tunc experieris in pace*
Esse tentorium tuum :

Cum recenseris habitatores tuos ,
Tunc non peccabis.

46. XXV. *Lubens scijs quàm multum sit*
Semen tuum ,

Et progeniem tuam
Sicut herbam terræ.

47. XXVI. *Ingredieris sepulchrum*
Post senectutem ,

Quasi acervus tritici
Qui infertur ad tempus suum.

48. XXVII. *Hæc nunc perscrutati sumus ;*
Sic fient :

Ad ea attende ,
Et respiscens consule tibi.

R E M A R Q U E S.

V E R S E T I. E T I I.

Eliphaz Prince de Thémañ prit la parole , &
répondit en ces termes :

Si nous essayons de vous parler ,

Vous le trouverez mauvais :

Cependant est-il possible

De s'empêcher de vous répondre ?

1°. *Iá'gháné* יאִגְחָנֵה־עֵינֵי is le futur de *ghánáh* גְחָנָה , dont le *hé-* est retranché. Ce verbe, quand il s'agit de la parole , signifie

45. XXIV. Vous goûterez alors dans vos tentes
Les douceurs qu'elle produit :

Vous pourrez y faire sans crime

Le dénombrement de vos citoyens.

46. XXV. Vous verrez avec plaisir

Combien votre race sera multipliée,

Et vos rejettons aussi nombreux

Que l'herbe de la terre.

47. XXVI. Après une heureuse vieillesse

Vous entrerez plein de gloire dans le tombeau ;

Vous y serez en réserve

Comme un monceau de froment ,

Que l'on garde

Pour s'en servir dans le besoin.

48. XXVII. Nous venons d'approfondir ces
vérités ;

Elles sont certaines :

Faites-y réflexion ;

Et rentré en vous-même ,

Sachez en tirer avantage.

RÉPONDRE , COMMENCER SON DISCOURS ,
OU RÉPRENDRE LA PAROLE , COMME NOUS
en avons averti dans nos remarques sur
le Chapitre précédent.

II. Nous rendons *ouâou* par *statim* ,
à l'exemple de saint Jérôme , qui lui
donne cette signification au verset 8 du
VIII^e Chapitre du Lévitique.

III. Le Chaldéen , ou plutôt celui qui
a traduit en Latin cet idiome , a rendu
le verbe *nissâh* נִסָּאָה , qui est à la première

176 Remarq. sur les deux premiers Vers.
personne plurielle du futur de la conjugaison *phiel*, par le nom *mássâh* מַסָּה, *tentatio*, en suppléant la préposition *propter* avant cette expression.

Il est bon de faire attention à ces deux règles, autorisées par cet exemple, quoiqu'assez mal placé.

Le *hé-* mis devant *nissah*, *tentabimus* ou *assumemus*, est exprimé ici en deux manières par les anciennes Versions.

Le Grec, le Chaldéen & Aquila le traduisent par l'interrogation *num*, ou *numquid*; mais la Vulgate, Symmaque, le Syriaque, & Théodotion le rendent par la particule *si*.

L'interrogation paroît une figure un peu trop vive, pour être placée au commencement d'un discours, qu'Eliphaz, Prince très-sage, adresse à l'homme le plus estimé de son tems. Ainsi, nous lui préférons la signification de *si*, quoique Noldius n'en fasse point mention.

Le verbe *nissâh* est pris en deux sens différens par les Interprètes. Les uns le font venir de *nâsâh* נָסָה, dont le *phiel* *nissâh* veut dire *tentavit*, IL A ESSAYÉ, & les autres de *nâçâ*, qu'ils prennent dans la signification de *sumpsit*, IL A PRIS.

Les Versions d'Aquila, de Symmaque & de Théodotion, prennent ce verbe dans le second sens; & celle du Syriaque ne paroît pas s'en éloigner, lorsqu'elle traduit *nissâh* par *texamus*, qu'elle joint à *sermonem*.

La Version du Chaldéen emploie, comme nous en avons averti plus haut, la première signification, en rendant *nissâh* par *tentationem*.

Saint Jérôme s'en écarte peu, lorsqu'il traduit *hânissâh* par *si cœperimus*, qui est équivalent à *tentaverimus*; puisque COMMENCER, ENTREPRENDRE & TENTER rentrent volontiers l'un dans l'autre.

IV. *Dâbâr* דָּבָר se prend ici pour un verbe, quoique l'Hébreu le présente comme un nom. La Vulgate, Aquila & Théodotion le traduisent par *loqui*, PARLER.

V. *Thile-éh* תִּלְעֵהְּ est le futur *kal* de *lâ-âh* לָאָה, *laboravit*.

Saint Jérôme rend très-bien ce verbe par *molestè accipies*, auquel il joint, en forme de supplément, l'adverbe *forsitan*, PEUT-ÊTRE. Aucune règle de grammaire ne paroît autoriser cette addition; mais le sens du discours & les égards dûs au Prince à qui parloit Eliphaz, amenoient

178 Remarq. sur les deux premiers Vers.
naturellement ce saint Docteur à ce supplément.

VI. Il n'est pas aisé de s'appercevoir pourquoi le Syriaque supplée dans le second stique la préposition & le pronom *ménók^b* ܡܢܟܝܢ. Mais quand on admettroit cette addition dans le Syriaque, nous traduirions ce mot par *adversum te* de la manière suivante :

At cohibere sermonem adversum te

Quis possit?

Mais qui pourroit s'empêcher de parler,
ou De se déclarer contre vous ?

VII. Remarquez que la Vulgate ajoute le participe *conceptum* avant le substantif *sermonem*, fondée apparemment sur la sensibilité d'Eliphaz, qui, faute de connoître l'intention de Job & de l'avoir approfondi, avoit conçu de la douleur au sujet des expressions de ce Prince, dont il regardoit les paroles comme autant de murmures contre Dieu.

Au reste ce verset entier est si obscur dans le Grec, qu'il est inutile de chercher comment cet Interprète l'a lu dans son original Hébreu.

Voici la traduction entière de ce verset, en prenant le *hè-* qui est devant *nissáh*, dans le sens de l'interrogation :

Essayerions-nous de vous parler ?
 Vous le trouverez mauvais.
 Cependant, est-il possible
 De s'empêcher de vous répondre ?

V E R S E T I I I.

*Jusqu'à présent vous avez instruit
 Un grand nombre de personnes ,
 Et vous avez fortifié
 Des mains affoiblies.*

Qu'un tel discours est digne d'être adressé à l'Eglise d'Israël, à qui il appartient seul d'instruire les fidèles & de les encourager, lorsqu'ils se ralentissent dans la pratique des bonnes œuvres !

Ce verset n'a rien de difficile quant à la grammaire. Nous changeons simplement le mot *ecce* de la Vulgate, dans ceux d'*etiam nunc*, JUSQUES A PRÉSENT. C'est à peu-près la signification que M. Duguet attribue à *hinnéh*, dans l'endroit que nous examinons.

Toutes les anciennes Versions s'accordent assez sur le sens de ce verset ; mais l'Arabe s'écarte du Syriaque son original, lorsqu'il s'exprime ainsi :

Nam ego satisfeci multis, & manus quassatas ego roboravi. » Car j'ai fait

H vj

» plaisir à plusieurs , & j'ai fortifié des
» mains affoiblies. «

Il paroît que l'Exemplaire dont s'est servi l'Arabe , étoit différent du Syriaque d'aujourd'hui , dont voici la leçon.

Ecce erudisti multos, & manus debiles roborasti. » Oui, vous avez instruit plusieurs personnes , & vous avez fortifié les mains affoiblies. «

Expressions qui peignent très-bien l'état de langueur & de foiblesse où étoient les captifs d'Israël à Babylone.

V E R S E T I V.

*Vos discours ont relevé & affermi
Ceux qui étoient tombés,
Et vous avez rendu
Leur première vigueur
Aux genoux qui chanceloient.*

Le verbe AFFERMI est ajouté pour exprimer le *noûn*^e énergique , qui termine le futur *iekimouûn*^e יְקִימוּן.

Nous ajoutons l'adjectif PREMIÈRE , pour rendre la force du phiel *ammets* אָמַץ , *corroboravit* , IL A FORTIFIÉ.

C'est par Moÿse , par les Livres moraux & par les Prophètes , que l'Eglise d'Israël opéroit sur ses enfans les œuvres contenues dans les versets 3 & 4.

LES GENOUX CHANCELANS désignent les ISRAËLITES accablés de travaux & chancelans sous le poids de la TYRANNIE des Chaldéens. C'est par ces termes qu'Isaïe les caractérise dans le 3^e verset du Chapitre XXXV de ses Prophéties. Nous les avons rapportés à la page 440 du troisième tome des Principes discutés. On peut y voir le sens que nous y avons reconnu.

V E R S E T V.

*Vous abandonneriez-vous donc
Maintenant au chagrin,
Quand [ce que vous craigniez] vous arrive ?
Vous troubleriez-vous,
Quand la plaie vous frappe ?*

Le texte Grec de ce passage est défectueux, en ce que le verbe *oùathèle* n'y est pas rendu. C'est sans doute une omission de Copiste ; mais les autres Exemplaires Grecs ne la rétablissent pas.

On apperçoit dans le texte original de ce verset une réticence que saint Jérôme a suppléée par le mot *plaga*. Nous ne pouvons mieux faire que de suivre l'exemple de ce saint Docteur dans notre traduction, en y employant l'interrogation indiquée par le Syriaque.

182 *Remarques sur le 5^e Verset*

Le terme *plaga* est d'autant mieux suppléé par l'Auteur de la Vulgate, que tous les Prophètes en ont fait usage pour désigner les malheurs de la captivité.

Détournez de dessus ma tête
Les fléaux dont vous m'accablez ,

s'écrie l'Eglise d'Israël au verset 11 du
Ps. XXXVIII, Hébr. XXXIX.

Sous les coups redoublés de votre main ,
Je tombe en défaillance.

On voit encore Isaïe prendre ce terme dans le même sens, quand il s'énonce ainsi dans le verset 26 du Chap. XXX.

Lorsque le Seigneur aura bandé
La PLAIE de son peuple ,
Et qu'il aura guéri
La BLESSURE qu'il avoit reçue.

Jérémie, X, 19, fait parler Sion ;
ou plutôt ses habitans, de la manière sui-
vante :

Hélas ! infortunée que je suis ,
Je me sens toute brisée.
Que ma PLAIE est douloureuse !
Mais rentrée en moi-même ,
Je me suis dit :
C'est moi qui me suis attiré ce malheur ,
Il est juste que je le souffre.

Nahum fait ce reproche à Israël dans
le verset 19 de son Chap. III.

Il n'est pas possible
De bander vos BLESSURES :
Votre PLAIE est mortelle.
Tous ceux qui en ont appris la nouvelle,
Ont battu des mains.

Le doute qu'Eliphaz témoigne sur le découragement de Job, & qu'il exprime par une interrogation, semble plus respectueux que le ton affirmatif, qui seroit insultant, sur-tout lorsqu'on regarde Job comme parlant au NOM de l'Eglise d'Israël.

Ce langage convient à un homme, qui, dans la douleur de Job, respecte celle des enfans de l'Eglise, dont le Prince de Hus est le fidèle organe.

Nous rendons la particule *ouâou* par *cur*, qui est au moins implicitement renfermé dans l'interrogation dont se sert le Syriaque.

V E R S E T V I.

*La crainte que vous avez [du Seigneur,]
Jointe à votre patience
Et à l'intégrité de votre vie,
N'est-elle pas pour vous
Un sujet de confiance ?*

Cette traduction diffère un peu de celle que nous avons présentée dans la réponse d'Eliphaz. Nous l'offrons ici,

pour mettre le Lecteur à portée de se décider en faveur de celle qui lui plaira le plus.

Remarquez que le Prince de Thémán , loin d'insulter à Job , l'encourage à soutenir l'état où sa captivité l'a réduit , en lui rappelant le souvenir de ses vertus , auxquelles le Très-haut lui-même a rendu un témoignage public.

Faites encore attention que saint Jérôme rend dans ce passage *haló-* par *ubi*.

Le mot *khiseláh* חִסְלָה se prend également pour *fiducia* ou *spes* , & pour *fastuitas* ou *stultitia*. La première signification est plus convenable , lorsqu'on parle aux JUSTES de l'Eglise d'Israël , que Job représente dans ce passage.

Il nous paroît que de toutes les anciennes Versions la plus simple est la meilleure ; parce qu'elle s'accorde mieux avec ce qui suit. C'est pourquoi nous nous sommes attachés à celle d'Arias Montanus.

Le texte Grec emploie le mot *κατα* dans ce verset. Un autre Manuscrit porte *ἀναξία* , *simplicitas* , selon les Héxaples d'Origène , qui donnent aux Septante la leçon de *simplicitas vitæ tuæ*.

V E R S E T V I I.

*Souvenez-vous-en , je vous en prie :
Est-il un innocent qui ait péri ?
Faites-moi voir des justes
Qui aient été exterminés.*

La Vulgate rend ici *mî-hôu-* par *quis unquam* , & le Grec le verbe Hébreu *nikhe'khád* נִכְהָד par *radicitus perit*.

L'addition que fait ici le Chaldéen des noms d'Abraham , d'Isaac & de Jacob, ne signifie absolument rien , puisque par les termes de JUSTE & d'INNOCENT on entend l'ÉLITE de l'Eglise d'Israël , qui ne peut être détruite depuis que le verbe l'a prise pour son épouse dès le commencement du monde , comme nous l'avons prouvé à la page 388 , &c. du quatrième tome des Principes discutés.

V E R S E T V I I I.

*J'ai toujours vu , au contraire ,
Ceux qui ouvrent les sillons de l'injustice ,
Pour y semer les travaux & la douleur ,
Dont ils doivent recueillir les fruits amers.*

I. OUVRIR LES SILLONS DE L'INJUSTICE ,
c'est faire naître de FAUX & d'INJUSTES

PRÉTEXTES , pour accabler de travaux ceux qui sont sous notre dépendance.

II. Le Chaldéen est bien éloigné de la pensée d'Eliphaz , qui en écrivant ceci n'avoit nullement en vuë le déluge , ni ceux qui vivoient de ce tems-là.

III. Saint Jérôme est le seul de tous les anciens Interprètes de l'Hébreu , qui ait exprimé la véritable valeur de la particule *khá-àshér* כִּאֲשֶׁר , en la rendant par *quin potius* , AU CONTRAIRE. Ce trait de sagacité de S. Jérôme nous découvre l'opposition que l'Auteur des Poësies de Job établit ici entre les JUSTES & les IMPIES , dont les premiers ne peuvent périr , & les seconds sont toujours détruits par un souffle de la colère du Tout-puissant.

Il n'est pas difficile de voir que ces JUSTES sont les ISRAELITES dans la servitude , que leurs tyrans cherchoient sans cesse à vexer par toutes sortes de manières.

Les IMPIES sont les ENNEMIS de ce peuple , que le souverain Maître a toujours empêché de l'exterminer , & dont l'Être suprême s'est toujours vengé , pour les punir des traitemens injustes dont ils ont voulu accabler la nation sainte.

IV. Faites attention au futur *ûketse-*

rùhoù וְיָקִיץ, *quem metent.* Ce tems indique un évènement qui doit faire moissonner aux ennemis d'Israël, dans quelque tems qu'on le considère, les fruits amers de la tyrannie qu'ils exerçoient sur la nation sainte, qu'ils avoient sous leur puissance. Eliphaz, qui étoit le témoin de celle que les Chaldéens exerçoient sur le peuple choisi, va prophétiser par des futurs, que de même que les autres persécuteurs d'Israël ont tous été anéantis, la nation impie des Chaldéens & des Apostats périra également.

Nous avons fait observer à la page 435 du VIII^e tome des Principes discutés, que par le terme de SILLONS les Prophètes désignoient la LONGUEUR & l'EXCÈS des maux dont les Israélites avoient été accablés en différens tems.

V E R S E T IX.

*Périr par le souffle de Dieu,
Et être exterminés
Par le tourbillon de sa fureur.*

L'on voit que nous suivons toujours la pensée de saint Jérôme dans notre manière de traduire.

I. Le SOUFFLE dont il est ici question , est CELUI que Dieu a employé pour délivrer son peuple dans les différentes circonstances où il étoit opprimé. La PUISSANCE de cet instrument de la droite du Seigneur , comparée à celle de ceux qui tenoient les Israélites dans la détresse , ne paroïsoit qu'UN VENT LÉGER incapable de les renverser ; mais le Tout-puissant donne de la force à ce SOUFFLE , & le met en état de faire périr les tyrans de son peuple. On voit CYRUS caractérisé par ce terme dans le verset 28^e du XXX^e Chapitre d'Isaïe , & dans le verset 16^e du LVII^e Chapitre du même Prophète.

Le TOURBILLON de la fureur de Dieu indique les ARMÉES conduites par ce SOUFFLE , qui anéantissent leurs ennemis. Voyez la page 215 du huitième tome des Principes discutés.

II. Par la comparaison des évènements passés avec ceux qui doivent arriver , Eliphaz va faire voir , dans les versets suivans , ces HOMMES contre qui la colère de Dieu se déchaînera. C'est contre les CHALDÉENS , caractérisés par les différens termes énigmatiques que nous allons dévoiler.

VERSETS X ET XI.

Il fera de même cesser pour jamais
Le rugissement du lion,
Le cri du lion le plus terrible;
Et les dents des jeunes lions
Seront arrachées.

Le lion le plus vieux périra;
Parce qu'on lui ravira sa proie;
Et les petits de la lionne
Seront mis en pièces.

C'est-à dire, que les Chaldéens appartiendront aux Perses & aux Médes.

Ce sont certainement les premiers qu'Eliphaz désigne par les termes,

I. De *shá-àgháth áreiéh* שִׁאֲנַת אֲרִיָה, *rugitus leonis*, le RUGISSEMENT DU LION. Par *áreiéh* Bochart entend le LION en général.

II. *Kól shâ'khál* קוֹל שִׁחַל, *vox leonis nigri*, LE CRI DU LION NOIR, dont l'aspect est terrible.

III. *Shiné' khephírím* שְׁנֵי כְּפִירִים, *dentes leonum primævi vigoris*, LES DENTS DES LIONS DANS LEUR PREMIÈRE VIGUEUR.

IV. *Láúsh* לִישׁ, *leo viribus ætate fractis*, UN LION A QUI L'AGE A FAIT PERDRE LES FORCES.

V. *Bené lábi-* בְּנֵי לִבָּי, *fili leonæ*,

LES PETITS DE LA LIONNE. Voyez Bochart, *de animalibus sacris*, tome I, col. 711 & suivantes.

Mais par quelle raison Eliphaz place-t-il ici ces cinq espèces de LIONS? Seroit-ce pour dire à Job, comme le croit Codurc, qu'il périra de même que les MÉCHANS, qui se conduisent comme des BÊTES FÉROCES à l'égard des HOMMES qui dépendent d'eux? Cet Interprète a sans doute ainsi pensé, parce qu'il s'imaginait que, dans le Chapitre précédent, Job parloit en impie au sujet du JOUR de sa naissance, qu'il maudissoit avec exécration.

Dans ce préjugé Codurc croit qu'Eliphaz devoit regarder Job comme un HOMME sans religion & comme un blasphémateur digne d'être traité très-durement. C'est pourquoi ce Commentateur s'efforce de donner à la réponse d'Eliphaz un air d'indignation & de zèle rempli de reproches outrageans.

Que Codurc & tous ceux qui l'ont suivi, se sont trompés! Il ne s'agit point, dans ces versets, d'AUCUNE INSULTE faite à Job par Eliphaz, comme l'avoit pensé Pineda, suivi par M. Duguet, & dont Schultens paroît adoucir le sentiment, lorsqu'il dit que cet AMI, pour tancer Job

indirectement , lui fait envisager ces HOMMES violens & intraitables , comme des LIONS , de la punition desquels il a été le témoin oculaire.

Qui croiroit que ces quatre grands hommes se soient laissés persuader par le récit apocryphe , dont nous avons parlé plus haut , que Job a vécu avant Moïse ; & que sur la foi de la Paraphrase Chaldaïque sur ces quatre versets, M. Gouget ait reculé l'existence de ce saint homme jusqu'au tems de Jacob ?

Nous ne doutons pas que l'opinion de ces hommes illustres ne soit devenue celle du Public. Mais faut-il que notre respect pour eux l'emporte sur l'hommage que nous devons à la vérité ?

Nous avons déclaré que Job vivoit du tems de Nabuchodonosor second , & que l'Idumée étant conquise par ce Prince , Job avoit été transporté de la TERRE de Hus dans un canton de la TERRE de Babylone ; canton que quelques-uns croient être la BATANÉE , ou TERRE DE BASAN , dans laquelle on voyoit encore la maison de cet illustre captif du tems de S. Jérôme.

Nous avons essayé de prouver que Job ne maudit ni sa NAISSANCE , ni sa CON-

CEPTION; mais que l'Eglise d'Israël, parlant par la bouche de Job, au nom de ses enfans, qui pleurent leur ancienne idolâtrie, déteste leur NAISSANCE AUX cultes des fausses Divinités.

Ce n'est donc point à la première partie du troisième Chapitre, qu'Eliphaz répond dans les premiers versets du Chapitre IV; mais il les emploie à consoler JOB, c'est-à-dire, l'EGLISE D'ISRAEL de l'état malheureux dont elle se plaint dans les sept derniers versets du Chap. III.

Non - seulement Eliphaz la console; en lui rappelant ses vertus & ses bonnes œuvres; mais il la soutient efficacement, lorsqu'il l'assure que Dieu fera périr ses ennemis.

Eliphaz n'est donc point ici un censeur impitoyable des discours de Job, c'est-à-dire, de l'EGLISE D'ISRAEL, & ne lui impute point des sentimens impies pour la trouver coupable. Au contraire il l'encourage à souffrir, en attendant avec patience que le Tout-puissant la venge de ses TYRANS, qu'il lui désigne sous les noms des ANIMAUX, qui, dans les Prophéties contre les CHALDÉENS, peignent énigmatiquement LE CARACTÈRE CRUEL de ces ennemis d'Israël.

Or;

Or , en examinant les noms de ces BÊTES CRUELLES , on trouve que dans les Psaumes & dans les Prophètes , elles se prennent presque toujours énigmatiquement pour des ROIS & des PRINCES , ou CRUELS OU REDOUTABLES par leurs conquêtes , & qu'elles caractérisent le plus souvent les BABYLONIENS , ou les Assyriens , qui ont successivement possédé le même Empire.

I. *Arcétié* , LION , en général se prend énigmatiquement , Isaïe , XXXV , 9 : il y désigne les CHALDÉENS , que les Israélites délivrés ne rencontreront plus comme un obstacle à leur retour dans la terre d'Israël. La MAUVAISE BÊTE du même verset caractérise les autres ennemis du peuple de Dieu.

Jérémie , IV , 7 , peint sous l'emblème de cet animal NABUCHODONOSOR , qui sort de Babylone , pour aller ravager la terre de Juda. Voyez la page 151 du troisième tome des Principes discutés.

Le même Prophète nous montre ce PRINCE , dans le vers. 6 du Chap. suivant , comme le SOUVERAIN de l'Empire de Babylone , dont le grand nombre des HABITANS est comparé aux ARBRES sans nombre qui peuplent une immense forêt :

194 Remarq. sur les 10^e & 11^e Vers.

Pour les en punir ,
 Le LION s'élançant de la forêt
 Leur a déjà fait de mortelles blessures.
 Le LOUP du désert les ravagera ;
 Le LÉOPARD , sans cesse aux aguets
 Autour de leurs villes ,
 Mettra en pièces quiconque en sortira ;
 Parce que leurs prévarications multipliées
 Ont mis le comble à leurs révoltes.

Le LION de la forêt désigne NABUCHODONOSOR , dit saint Thomas , à cause de son air farouche : *Nabuchonosor, propter ferocitatem*. Le LOUP caractérise le même PRINCE , à cause de sa vitesse , *propter velocitatem* ; parce que sur le soir les loups n'ayant pas mangé sont plus en état de courir avec plus de célérité pour chercher leur proie. *Sunt enim lupi vespertini velociores vacuati cibo , & aspirant ad prædam nocturnam*. Le LÉOPARD , sans cesse aux aguets , indique NABUCHODONOSOR plein de ruses & de FOURBERIE. *Leopardus vigilans , id est , Nabuchonosor , propter fraudulentiam*. C'est dans le même sens , selon ce saint Docteur , qu'il faut encore entendre ces mots qui se trouvent dans le verset 10 du III^e Chapitre des Lamentations , & dans le verset 8 du premier Chapitre d'Habacuc. Nous ne croyons pas devoir rien ajouter

à l'explication que saint Thomas vient de nous donner du terme de LION.

Chapitre L, verset 17, les LIONS sont les ASSYRIENS & les CHALDÉENS qui ont chassé Israël de sa terre. Jérémie donne lui-même l'explication de ce terme dans ce verset, lorsqu'il s'y énonce en ces termes, selon la traduction de M. le Gros, revue par M. Rondet, &c.

Israël est comme une brebis égarée :
Les LIONS l'ont chassé de son pays,
Le Roi d'Assur l'a dévoré le premier ;
Et NABUCHODONOSOR Roi de Babylone,
Qui est son dernier ennemi,
Lui a brisé tous les os.

Les LIONS, dans cet endroit, indiquent, selon Vatable, les ROIS INHUMAINS, *leones*, id est, *Reges feri*.

Par les LIONS, dit aussi le Cardinal Hugues, il faut entendre les ROIS d'Assyrie, tels que TEGLAT-PHALASAR & SENNACHÉRIB, qui ont réduit en captivité les dix tribus. *Unde per leones Reges Assyriorum, ut Teglath-phalasar, Sennacherib, qui decem tribus captivaverunt.*

Le Roi d'Assur l'a dévoré le premier ; & il parle de ces évènements par comparaison avec les LIONS ou avec les LOUPS, qui mangent d'abord la CHAIR, & qui

brisent ensuite les os. Ainsi, les ASSYRIENS n'ont pas détruit tout Israël, mais bien NABUCHODONOSOR, qui a détruit & la ville & le Temple: c'est pourquoi il est dit qu'il lui a rompu les os. *Et loquitur de his ad similitudinem leonis, vel lupi, qui primo carnem comeditis, post demolitur ossa. Sic Assyrii non omnem Israël destruxerunt, vel non omnino Israël; sed Nabuchodonosor omnia, scilicet & civitatem & Templum, destruxit, & ided dicit: Iste novissimus exossavit eum.*

Dans le verset 10 du Chapitre III des Lamentations, le peuple d'Israël s'énonce en ces termes:

Il est devenu à mon égard
 Semblable à un ours
 Qui se tient en embuscade,
 Et comme un LION
 Qui attend sa proie
 Dans un lieu caché.

Quel est ce LION qui tend des pièges à la nation sainte dans ce texte, si-non le CHALDÉEN?

Oui, dit ici Hector Pinto, c'est NABUCHODONOSOR mon ennemi, qui, par ses embûches & par sa puissance, m'a attaqué tant en secret que publiquement. C'est Jérusalem qui parle; continue cet

Auteur. Elle compare le Roi de Babylone avec l'OURS & avec le LION, à cause de sa cruauté & des embuches qu'il a tendues, à cause de sa puissance & de sa tyrannie. *Nimirum hostis meus Nabuchodonosor, qui insidiosè & fortiter; occultè & apertè me oppugnavit. Hierosolyma est quæ loquitur. Comparat Regem Babylonicum cum urso & leone, propter crudelitatem & insidias, atque potentiam & tyrannidem.*

Dans le verset 6 de son premier Chapitre, Joël dit que les CHALDÉENS ont des dents de LION.

Il ne paroïssoit pas suffisant au Prophète, dit Sanctuis sur cet endroit, d'avoir fait connoître la violence & la fureur des Chaldéens, en les mettant en parallèle avec les SAUTERELLES & les CHENILLES; c'est pour quoi il les compare aussi au LION, qui est le ROI des animaux, & qui a plus d'inclination à faire du mal. *Parùm videtur Chaldæorum vim & furorem expressisse, sumptâ ex locustarum bruchorumque similitudine; atque idèd aliquid sumit ex leone, qui Princeps belluarum est, & à naturâ magis ad nocendum instructus.*

198 *Remarq. sur les 10^e & 11^e Vers.*

Nous lisons dans les versets 12 & 13
du II^e Chapitre de Nahum, que

Le LION ravira

Tout ce qu'il faudra pour ses LIONCEAUX :

Il étranglera les bêtes ,

Pour rassasier ses LIONNES :

Il remplira son antre de sa proie ,

Et ses cavernes de rapines.

Je viens à toi , dit le Seigneur des armées ,

Je mettrai le feu à tes chariots ,

Et je les réduirai en fumée.

L'épée dévorera tes jeunes LIONS :

Je les mettrai hors d'état

D'enlever la proie de dessus la terre ;

Et on n'entendra plus retentir

Le bruit de tes forfaits.

Le LION est le ROI d'Assyrie , ajoute
ici Corneille à la Pierre , les JEUNES LIONS
sont ses ENFANS , & les LIONNES sont ses
FEMMES & ses CONCUBINES , que ce Prince
enrichissoit & paroît des dépouilles
des NATIONS. *Leo est Rex Assyriorum ,
catuli sunt filii , leonæ sunt uxores &
concubinæ , quas ex spoliis gentium di-
tabat & ornabat.*

II. *Shâ'khâl* , le LION NOIR , ou le LION
TERRIBLE.

Il se prend pour les CHALDÉENS dans
le verset 13 du Psaume XC , Hébr. XCI.
Vous en trouverez les preuves aux pa-

ges 252 & 253 du tome II des Principes discutés.

Dans Osée, Chap.V, 14, le Très-haut. fait cette menace :

Oui, je serai comme un LION féroce
A l'égard d'Ephraïm,
Et comme un JEUNE LION
A l'égard de la maison de Juda.
Je me jetterai moi-même sur ma proie :
J'irai la prendre,
Sans que personne puisse me l'arracher.

Il est évident que dans ce passage le terme de LION désigne le Tout-puissant en colère, mais qui emploiera contre Israël le Roi d'Assyrie, dont il se servira comme d'un LION furieux, pour ravager le pays des dix tribus, & mettre en pièces ses habitans.

On lit encore la même pensée dans ces paroles du verset 7 du Chapitre XIII du même Prophète :

Et moi je serai à leur égard
Semblable au LION :
Je les attendrai comme un LÉOPARD
Sur le chemin de l'Assyrie.

Il compare le DIEU vengeur, fort & terrible, & conséquemment les ASSYRIENS dont il s'est servi pour se venger,
I iv

dit ici Cornelius à Lapidé , d'abord à la LIONNE , qui est plus cruelle que le LION , sur-tout quand elle allaite les petits ; ensuite au LÉOPARD , qui se tient sur le chemin d'Assyrie , parce que cet animal a coutume de roder dans le désert par où on passe pour aller de la Judée dans l'Assyrie. Osée fait remarquer que ce sont les ASSYRIENS qui réduiront les Israélites en captivité ; parce que ces peuples , semblables au LÉOPARD , les ont conduits en ASSYRIE , en les persécutant à force de coups , & chargés comme des esclaves. *Deum vindicem , acrem & terribilem , ac consequenter Assyrios , quibus ad hanc vindictam usus est Deus , comparat , 1^o. leonæ , quæ savior est leone , præsertim dum catulos nutrit ; 2^o. pardis in via Assyriorum , qui scilicet solent grassari in deserto , per quod ex Judæa & Samaria itur in Assyriam. Notat captivitatem per Assyrios factam. Assyrii enim quasi pardi , per hoc desertum Israélitas vexando , onerando , & verberando , quasi mancipia deduxerunt in Assyriam.*

III. *Khephîrîm^e* , les JEUNES LIONS.

Ce nom , tant au singulier qu'au pluriel , se trouve dans les passages suivans des Psaumes & des Prophètes.

Psaume XVI, Hébr. XVII. verset 12, OUKHEPHÎR, *sicut leo juvenis*, COMME UN JEUNE LION. Dès que l'on connoît le véritable objet de cette Poësie, il est aisé de s'appercevoir que ce *khephîr* & *lâreîéh*, qui précèdent dans le même verset, sont les ASSYRIENS ou les CHALDÉENS, qui tenoient Israël en captivité, après s'être jettés sur lui comme des LIONS sur leur proie. Vovez les pages 379 & 380 du XIV^e tome des Principes discutés.

Verset 17 du Psaume XXXIII, Hébr. XXXIV. Dans cette pièce l'Eglise d'Israël demande d'être délivrée des CHALDÉENS ses tyrans, qu'elle appelle ses ENNEMIS, & qu'elle désigne par le nom de *khepkîrîm*, JEUNES LIONS. Vous trouverez cette Poësie développée à la page 178, & suivantes du tome XIII de l'Ouvrage que nous venons de citer.

Vous reconnoîtrez à la page 312 du même volume les forces des CHALDÉENS détruites, comme la mâchoire d'un LION dont on auroit brisé les dents. Tels sont les *khephîrîm* du verset 7 du Psaume LVII, Hébr. LVIII.

Isaïe, V, 29, s'énonce en ces termes:

Il rugira comme un LION:
Il fera retentir

I v.

Des hurlemens aussi terribles

Que ceux des LIONCEAUX.

Il frémira ; il se jettera sur sa proie ,

Et il l'emportera ,

Sans que personne puisse la lui enlever.

Comme le LION, dit ici Variable, a coutume de faire des rugissemens lorsqu'il apperçoit sa proie, les BABYLONIENS feront de même retentir leurs cris à la vue des Juifs, en s'applaudissant d'avoir trouvé une dépouille aussi considérable. *Ut leo, conspectâ prædâ, rugire solet; ita Babylonii, conspectis Judæis, rugient, tanquam qui inciderint in optimam prædam.*

Jérémie, Chapitre II, vers. 15, selon Cornelius à Lape, désigne par le terme de LIONCEAUX, les ASSYRIENS qui ont ravagé le Royaume d'Israël. Ils ont été appelés CHALDÉENS dans l'Écriture, depuis qu'en 323 Assaraddon Roi d'Assyrie, s'étant assujetti la Chaldée, transféra le siège de son Empire à Babylone.

De JEUNES LIONS ont poussé contre lui

D'affreux rugissemens :

Ils en ont fait retentir les airs :

Ils ont porté l'horreur

Et la désolation dans sa terre ;

Et ses villes réduites en cendre

Sont restées sans aucun habitant.

Comme tous les Commentateurs, & même la plus grande partie des Pères, conviennent que le substantif LIONCEAU caractérise les PRINCES ennemis de la nation sainte; nous ne nous arrêterons pas à en apporter des preuves particulières. Faites néanmoins attention que *khephîr*, selon Buxtorf, signifiant un JEUNE LION, qui apprend à saisir sa proie, *prædari discens*, ce substantif n'est pas employé dans les Prophètes pour désigner un LIONCEAU qui tette encore sa mère, mais un JEUNE LION affamé qui guette sa proie, ou qui sort de sa tanière pour la chercher. Le Ps. XVI, Hébr. XVII, 10, nous fournit un exemple de la première signification.

Tantôt ils sont comme un LION vigoureux
Qui fond hardiment sur sa proie:
Tantôt tels qu'un LIONCEAU timide
Qui l'attend caché dans son fort.

La seconde signification se trouve dans le verset de Jérémie que nous venons de rapporter.

Ces deux idées ne se contredisent pas. Les LIONCEAUX depuis peu abandonnés de leurs mères, timides d'abord, attendent qu'il se présente quelque proie; mais la

faim les oblige bientôt de sortir de leur tanière pour la chercher. Voilà , ce nous semble , la raison pour laquelle les Ecrivains sacrés comparent les PEUPLES CONQUÉRANS à des LIONCEAUX. Un autre motif peut avoir déterminé les Prophètes à les désigner par cette modification.

Le peuple d'Israël n'avoit pas connu les Chaldéens sous les Juges , ni sous les premiers Rois. C'étoient donc de NOUVEAUX ENNEMIS , dont ils ne se méfioient pas , que Dieu avoit suscités contre lui pour le détruire.

Les exemples que nous venons de citer , peuvent servir à expliquer pourquoi l'Auteur inspiré compare d'abord JUDA MACHABÉE (a) à un LION , & ensuite à un LIONCEAU : c'est pour désigner l'ORDRE de ses exploits. Ce Héros invincible , tel qu'un LION redoutable , qui fait repentir le chasseur assez imprudent & assez hardi pour l'attaquer dans son fort , repoussa d'abord avec intrépidité les armées du Roi de Syrie , qui s'étoient avancées contre lui ; mais franchissant ensuite

(a) Liv. I. des Machabées , chap. 3.

les limites de Juda, semblable à un JEUNE LION affamé & avide de carnage, il porta le ravage dans l'IDUMÉE, dans les terres de Moab, &c.

Nahum, Chap. II, vers. 11 & 12, représente les Assyriens sous l'emblème du lion en général, de JEUNES lions, *khephirim*, de lionne, *lâbi*, & de LIONCEAUX, dont il détruira le REPAIRE, c'est-à-dire NINIVE, que le Prophète nomme dans ce Chapitre.

IV. *Lâiish*. Ce terme ne se trouve que trois fois dans les Livres saints.

1^o. Proverbes, XXX, 30, où il se prend dans son sens naturel, c'est-à-dire; pour un LION qui est dans toute sa force, selon ce texte de la Vulgate : *Leo fortissimus bestiarum, ad nullius pavebit occursum*. Et selon l'Hébreu : » Le lion, » le plus fort des animaux; rien ne peut » le faire reculer. « L'on voit par cette définition du plus savant de tous les hommes; qu'il n'est point question de vitesse dans un animal aussi vigoureux.

Isaïe, XXX, 6. parle d'une LIONNE, d'un LION, *lâiish*, d'une VIPÈRE & d'un BASILIC, qui, demeurans dans une terre de tribulation, & où l'on est dans la détresse, font porter des trésors en Egypte,

pour en obtenir un secours qui sera entièrement inutile.

Faites cependant attention que nous ne citons point ce passage pour prouver que *láiïsh* désigne les CHALDÉENS, puisqu'autant que nous le pouvons voir, il représente SÉDÉCIAS Roi de Juda, qui achetoit à force de présens l'inutile secours du Roi d'Égypte. Notre unique dessein est de faire voir que si *láiïsh* signifie un VIEUX LION, l'application de ce terme ne peut convenir à SÉDÉCIAS Roi de Juda, qui n'avoit alors que 32 ans, & qui par conséquent étoit dans la fleur de son âge. Ainsi, dans le sentiment où nous sommes, qu'AMTHAL mère de SÉDÉCIAS est la LIONNE, que SÉDÉCIAS est le LION, *láiïsh*, & que la VIPÈRE & le BASHIC VOLANT sont les dangereux Ministres qui ont causé la perte, nous ne saurions nous écarter de la définition que vient de donner l'Auteur des Proverbes, & croire que *láiïsh*, soit, selon tous nos Dictionnaires, *LEO adhuc potens, sed qui tamen præ inopiâ prædæ, quam consequi non valet, viribus destitutus*. C'est-à-dire, » un vieux LION en-
» coré vigoureux, qui cependant périt,
» faute de proie, qu'il ne peut plus saisir,
» parce qu'il manque de force. «

Cette idée, prise des Rabbins, renferme une contradiction manifeste. Car comment ce LION ENCORE VIGOUREUX, & que rien ne peut faire reculer, Proverbes, XXX, 30, manque-t-il de force jusqu'à ne pouvoir plus saisir sa proie ? Mais nous appercevons d'où provient cette dernière idée, tout-à-fait inconciliable avec la première. Elle a pris naissance dans la manière d'entendre le verset 11 du Chapitre IV de Job, que nous examinons. On a cru que les mots *mibeli aaréph* מִבְּלֵי תַרְפִּי, *absque præda*, FAUTE DE PROIE, devoient s'entendre de la PROIE qu'il ne peut plus saisir : mais si l'on avoit vu que le LION, dont parle Eliphaz, est l'EMPIRE de Babylone à qui CYRUS devoit arracher la PROIE, c'est-à-dire, les PROVINCES que les Chaldéens avoient arrachées eux-mêmes à d'autres nations, on auroit conclu que cet Empire périt, non point parce qu'il ne peut plus saisir de proie, mais parce qu'on lui enlève toutes celles dont il s'étoit emparé.

Ainsi, *láiish* est, selon les Proverbes, un LION d'une grandeur au dessus de l'ordinaire. C'est donc avec raison qu'Arias Montanus le rend par *magnus leo*, UN GRAND LION. Saint Jérôme ne

208 *Remarq sur les 10^e & 11^e Vers.*

donne aucune idée de la vieillesse, ni de la foiblesse de cet animal, lorsqu'il rend dans cet endroit *láiïsh* par *tigris*, quoique dans les Proverbes & dans Isaïe il le traduise pas *leo*.

Maintenant on doit appercevoir que ce LION d'une grandeur plus qu'ordinaire est un LION énigmatique, qui représente le GRAND EMPIRE DE BABYLONE, à qui CYRUS enleva toute sa proie en vingt-une années. Il faut encore observer que le Targum regarde le terme *láiïsh* comme énigmatique, quoiqu'il ne réussisse point du tout en l'appliquant à Esaii.

En effet, si les Auteurs de cette Paraphrase n'avoient pas été prévenus jusqu'à l'aveuglement, que Job avoit vécu avant Moïse; & si d'ailleurs ils eussent été encore plus versés dans la connoissance des termes énigmatiques, ils auroient infailliblement reconnu, que ce quatrième Chapitre regarde la ruine de Babylone.

V. *Benéi lábi-*, LES ENFANS DE LA LIONNE.

Cette LIONNE si redoutable à toute la terre est la MONARCHIE des Assyriens, à qui l'Ecriture donne le nom de CHAL-

DÉENS OU BABYLONIENS, depuis qu'Assaradon Roi d'Assyrie se fut emparé de Babylone.

Psaume LVI, Hébr. LVII, 5, l'Eglise d'Israël dans les fers s'écrie que l'Éternel la délivrera des LIONNES, au milieu desquelles elle est enfermée. Chacune de ces LIONNES est une des Provinces de ce vaste Empire, qui lui-même étoit la mère de ces LIONNES. Voyez la page 302 du XIII^e tome des Principes discutés.

Joël I, 6, prédit que les CHALDÉENS se jetteront sur Juda; & il assure que les MACHOIRES de ces Babyloniens sont des MACHOIRES de lionne, *metalle* "ghóth *lábi-* מתלעות לביא.

Nahum, II, 12, la LIONNE, *lábi-*, est l'ASSYRIE, & les LIONNES, *lebá-óth*, sont les PROVINCES de cet Empire, à qui cette TERRIBLE LIONNE fait part de sa proie. Dans ce passage, selon Drusius, le LION désigne le ROI & ses SATRAPES; les PETITS DU LION indiquent la POSTÉRITÉ, ou ses ENFANS; & les LIONNES caractérisent les FEMMES.

Nous savons bien que tous ces différens noms de LION ne sont pas toujours uniquement appliqués aux CHALDÉENS, ni aux ASSYRIENS; & que quelquefois

210 *Remarq. sur les 10^e & 11^e Vers.*

ils ont rapport à l'EGYPTE & à JUDA : mais ce symbole , selon tous les Interprètes , convient presque par-tout aux deux premiers peuples.

Ainsi , on ne doit point être surpris de ce qu'Eliphaz emploie ici toutes ces espèces de LIONS , pour représenter , soit les Assyriens qui s'étoient rendus les maîtres des dix tribus , soit les CHALDÉENS qui s'étoient emparés de Juda. Car , selon M. Newton , » les ANIMAUX , » dans le style prophétique , sont les » MONARCHIES ; la TÊTE de ces animaux , » CEUX qui les gouvernent ; plusieurs » TÊTES & plusieurs CORNES , les différentes DYNASTIES ; les YEUX , les EVÉNEMENTS ; la BOUCHE , les LÉGISLATEURS ; les BRAS , la FORCE ; les PIEDS , les plus MISÉRABLES du peuple , ou le dernier PÉRIODE d'un EMPIRE ; les AILES , le NOMBRE des Provinces qui composent le Royaume ; les DENTS ou les ONGLES des animaux de proie , les ARMÉES ; les OS , les PLACES FORTIFIÉES ; la CHAIR , les RICHESSES ; les JOURS de leur vie , les ANNÉES de la durée d'un Empire. «
Page 212 du tome I de la Bibliothèque Britannique.

RÉFLÉXIONS

Sur la vision d'Eliphaz.

I.

Les deux versets précédens annoncent la ruine de l'Empire de Babylone ; mais Eliphaz craignant que Job ne regardât cette prophétie comme une simple conjecture imaginée pour le consoler, lui découvre les moyens dont Dieu s'est servi pour lui faire connoître cette étonnante révolution.

La vision, ou l'apparition, étoit une voie dont Dieu se servoit dans le tems de la captivité, pour notifier d'une manière plus authentique ses desseins à l'Eglise d'Israël par le ministère des Prophètes. Elle étoit nécessaire sans doute, pour confirmer l'espérance & la foi de Job, c'est-à-dire, de l'Eglise, que la prophétie d'Eliphaz venoit de ranimer.

Quoique la prophétie & la vision d'Eliphaz concourent au même but, elles sont néanmoins dans un style bien différent.

La première est écrite en termes énigmatiques, & la seconde en termes généraux. Nous les mettrons toutes deux à

la portée du Lecteur , en finissant ce Chapitre.

I I.

Cette apparition , dont Eliphaz fait une peinture qui inspire de la terreur , n'en est pas moins divine , quoique les cheveux en dressassent à la tête de celui à qui l'Esprit apparut sous une forme commune.

Ce n'étoit pas la première fois qu'une Substance spirituelle , revêtue d'un corps aérien , avoit paru sous la figure d'un homme terrible. La femme de Manuë dit à son mari , dans le verset 6 du XII^e Chapitre des Juges : » Un homme de
» Dieu s'est avancé jusqu'à moi. Son
» regard étoit comme le regard d'un
» homme de Dieu , & son air étoit plus
» terrible que je ne puis l'exprimer. «

Daniel , Chapitre X , vers. 7 , 8 & 9 , dépeint ainsi les effets de la terreur que cause une vision envoyée de Dieu. » Moi,
» (Daniel) j'appercus seul cette vision :
» ceux qui étoient avec moi , ne la virent
» point ; mais au bruit qu'ils entendirent , ils prirent la fuite pour se cacher ,
» tant ils étoient saisis d'horreur & d'épouvante. Etant donc demeuré seul ,

» j'eus cette grande vision. Ma vigueur
» m'abandonna : mon visage fut chan-
» gé, de manière à n'être plus reconnois-
» sable ; & il ne me resta plus de force.
» J'entendis le bruit de la voix. Aussi-tôt
» je tombai le visage contre terre &
» comme en léthargie. «

Par ce récit , il est évident que les visions envoyées par le Tout-puissant inspirent quelquefois de la terreur , & ne sont pas toujours accompagnées de ces ménagemens qu'exigeroit la foiblesse humaine.

III.

Il paroît que la frayeur d'Eliphaz n'alla pas si loin. Une voix basse le rassura. Il en fut quitte pour un premier mouvement de terreur , qui fit hérissier de frayeur les poils de son corps ; mais son visage ne devint point méconnoissable. Il conserva ses forces : il ne perdit point connoissance , & n'eut pas besoin d'être rétabli dans sa première vigueur , pour écouter la voix qui lui parloit.

Nous faisons ce parallèle des deux visions , pour qu'on ne croie pas , comme quelques-uns se l'imaginent , que celle d'Eliphaz ne vient point de Dieu.

1°. Disent-ils, l'Écriture ne donne point le nom d'Ange à l'Esprit qui se présente à Eliphaz.

2°. On ne remarque autour de cet Esprit ni lumière, ni splendeur, qui désigne qu'il vient de la part de Dieu.

3°. Les paroles de cet Esprit ne contiennent qu'un tour éloquent, qu'il donne à des vérités que personne n'ignore.

4°. Peut-on dire qu'Eliphaz fût digne d'une vision venue du Ciel; puisque cet impitoyable ami ne cherche qu'à trouver coupable un homme dont Dieu même a fait l'éloge?

Nous répondons à la première difficulté, que ce n'est pas toujours par le nom d'Ange, que l'on reconnoît ces Envoyés du Ciel. En effet, dans le Chapitre de Daniel que nous venons de citer, ni l'Intelligence qui parle au Prophète, ni celle qui présidoit au Royaume des Grecs, ni même S. Michel, ne sont point désignés par le nom d'Ange; & qu'ainsi cette qualification n'est pas essentielle aux Esprits célestes, que le Très-haut envoie aux hommes pour leur annoncer ses décrets. C'est par la vérité de leurs oracles, que l'on reconnoît qu'ils

sont les ministres du Tout-puissant. Or, comme l'Esprit qui parle à Eliphaz, lui apprend le renversement de l'Empire de Babylone, dont les habitans demeuroient dans des maisons construites avec du bitume, il est absolument évident que l'accomplissement de cet oracle, arrivé du vivant de Job, prouve que ce ne pouvoit être qu'un Ange qui l'avoit annoncé à Eliphaz. On doit même le regarder comme servant de preuve & de sceau à la prophétie qui précède.

Nous répondons à la seconde objection, que les Anges ont souvent apparu, sans être revêtus de l'éclat capable de nous surprendre. Tels sont ceux qu'Abraham, Agar & plusieurs autres Prophètes ont vus, & qui leur ont adressé la parole.

La troisième objection, qui suppose dans Eliphaz le desir de trouver Job digne de reprehension, tombe d'elle-même, lorsqu'on fait attention à la manière douce & consolante avec laquelle Eliphaz parle à Job dans ce Chapitre & dans le suivant, qui sont une réponse aux plaintes que Job fait dans les six derniers versets du Chap. III, sur le triste état où ce Prince, c'est-à-dire, l'Eglise

216 *Réflex. sur la vision d'Eliphaz*,
d'Israël, se trouve dans la captivité.

L'idée d'invectives, que l'on attache au discours d'Eliphaz, n'est fondée que sur la fausse opinion où l'on est, que cet ami de Job répond à des MALÉDICTIONS que ce Prince de Hus auroit prononcées contre sa NAISSANCE. Nous croyons avoir démontré que cette supposition n'a pas l'apparence de bon sens.

Il est aisé de répondre à la quatrième objection, en repliquant qu'il est facile de s'appercevoir, que l'oracle prononcé dans cette vision ne contient point des idées générales & connues de tout le monde, lorsque l'on fait que les termes indéterminés, qui composent cette prophétie, doivent être restreints à l'objet capable de soutenir Job & de le consoler dans sa captivité.

Que résulte-t-il maintenant? si ce n'est qu'il faut avoir d'Eliphaz une idée différente de celle qu'on s'en étoit formée; & que l'on doit regarder comme un Prince que Dieu favorise de ses révélations, & qu'il étoit très-digne d'être l'ami d'un homme tel que Job.

Nous allons maintenant expliquer les cinq versets qui renferment l'apparition de l'Ange au Prince de Thémán.

VERSET XII.

VERSET XII.

*J'ajoute que des paroles
Prononcées rapidement
M'ont été adressées.
Je vais vous en rapporter quelques-unes
Que mon oreille a saisies.*

I. Ou l'original Hébreu étoit alteré, ou l'Interprète Grec ne l'a pas entendu. Peut-on en effet le reconnoître à la Version suivante ? *Si quod autem verbum verax fuisset in sermonibus tuis, nihil tibi horum malorum accidisset.* Quel remède ? Nous n'en connoissons aucun.

Toute la difficulté du premier hémistiche ne consiste que dans le sens qu'il faut donner au verbe *ieghunnáb* יגנב. *Ghánáb* signifie proprement DÉROBER, ÔTER, ENLEVER, EMPORTER AU PLUS VÎTE, & même sans qu'on s'EN APPERÇOIVE. Il se dit de tout homme qui vole sans être découvert.

Mais quand il est joint au nom *dábâr* ; PAROLE, il se prend pour *raptim proferre*, comme le sens de ce passage l'exige. En effet, que veut dire cette traduction d'Arias Montanus : *Et ad me furtivè verbum dictum est* : ET UNE PAROLE ME FUT DITE FURTIVEMENT ; ou selon la manière

de traduire de M. le Gros : » Cependant » une parole m'a été dite en secret. « On ne voit pas ce qui engageoit l'Esprit à parler en secret , lorsqu'il apparut à Eliphaz , qui ne fait mention d'aucune personne ; qui fût pour lors avec lui ; & qui, par ce silence, donne à entendre qu'il étoit seul , lorsque l'Esprit lui apparut & lui parla ; ce qui nous a déterminés à rendre cet hémistiche de la façon dont on l'a lu plus haut.

La traduction qu'on lit , dans la Vulgate , de la seconde partie de ce verset , paroît plutôt une Paraphrase qu'une Version littéraire,

1^o. Nous rendons la conjonction *ouâou* par *ecce* , sur l'autorité de Noldius , Article XVII.

2^o. Nous suppléons *-ASHÉR* , *quam* , que nous faisons rapporter au nom *shémets* שִׁמֶט , *exiguam partem*.

3^o. *Shémets* , sans *hé-* à la fin , ne se trouve que deux fois dans toute l'Écriture ; Job , IV , 12 , & XXVI , 14 , où il signifie *exigua pars* , scilicet , *sermonis*.

4^o. On le rencontre une seule fois avec un *hé-* final , *shímetsáh* שִׁמֶטָה , Exode , XXXII , 25 , où il veut dire , *contemptus* , MÉPRIS.

VERSET XIII.

*Pendant que je faisois
Différentes réflexions
Sur les songes , qui pendant la nuit
Se présentent aux hommes ,
Lorsqu'un profond sommeil les accable.*

Cette manière de traduire fait voir qu'Eliphaz , bien loin de dormir d'un profond sommeil , étoit occupé de diverses réflexions sur les songes qui arrivent aux hommes pendant la nuit. C'est ainsi que Dieu préparoit ce Prince à la vision dont il fait la peinture.

I. L'addition du verbe *solet*, faite par saint Jérôme avant le substantif *sopor*, prouve ce que nous avons dit ailleurs , touchant certains verbes qui se mettent avant d'autres dans les traductions. Les verbes POUVOIR , SAVOIR , VOULOIR , ESSUIER sont de cette nature.

II. Les trois premiers mots de ce verset ne sont obscurs , que faure du supplément que nous allons indiquer.

III. Tout le verset peint l'état ordinaire où se trouvent les hommes , qui se réveillans du profond sommeil qui les accabloit , s'occupent des images que leur songe leur a présentées. Telle étoit

la situation d'Eliphaz , lorsque l'Esprit lui apparut. Il étoit donc alors réveillé ; & sa vision ne lui arriva point en songe , commē se l'imaginent plusieurs Commentateurs.

IV. Le mot *geⁿghiphim^c* גִּיפִּיִם signifie ici , de même que dans le vers. 2 du XX^e Chapitre de ce Livre , *cogitationes* , LES PENSÉES , comme le traduit le Chaldéen dans l'endroit que nous examinons , & comme le rendent Arias Montanus , l'Auteur de la Vulgate , le Grec & le Chaldéen , au même Chapitre XX. Ce mot ne s'écrit par un *gin^c* ג que dans Job : ailleurs on le trouve écrit par un *sâmékh* ס.

V. Le pluriel *mé^bkhézeiónóh* מַחְזֵיִן , composé de la préposition *mém^c* , & du nom *khézeión^c* חֵזִיִן , *visio* , VISION , qui se trouve neuf fois dans les Livres inspirés ,

1^o. Se prend dans ce verset pour des SONGES.

2^o. Dans Job , VII , 14 , il veut dire des SONGES TERRIBLES , qui épouvantent.

3^o. Ibid. XX , 8 , il désigne des SONGES ORDINAIRES.

4^o. Ibid. XXXIII , 15 , il indique les SONGES par lesquels Dieu instruit les

hommes , pour les faire revenir à lui.

5^o. II. Livre des Rois , VII , 17 , VISION contre Jérusalem , appelée vallée de VISION.

6^o. Joël , III , 1. VISION du premier siècle de l'Eglise.

7^o. Zach. XIII , 4 , VISION des faux Prophètes.

Ainsi, *ἡ khízzáúōn* dans le II. Liv. des Rois se prend pour une vision prophétique , de même que dans Joël pour le nouveau Testament , & dans Zacharie pour de fausses visions.

Mais dans Job il se prend trois fois pour des songes naturels , & une fois pour des songes divins.

Ces deux termes ainsi expliqués , il ne doit plus paroître surprenant de lire la traduction que nous avons présentée plus haut.

V E R S E T X I V .

*La crainte & le tremblement
S'emparèrent de moi ,
Et une frayeur excessive
Me pénétra jusqu'aux os.*

I. Le verbe **kerá-áni* קָרַאֲנִי ne vient point de KARA- , *vocavit* , comme le fait

222 Remarques sur le 15^e Verset

entendte ici le Syriaque, mais de **KARAH**, *occurrit, accidit, tenuit, occupavit, invasit*. On a changé le *hé-en-aléph*, pour éviter l'aspiration qui auroit allongé le mot, à qui le pronom affixe *ní'?* donnoit déjà de l'étenduë.

II. Le substantif *phá^bkhád* פחד, *imor*, LA CRAINTE, appartient ici à l'imagination; & celui de *re^gghádáh* רעד, *tre-mor*, TREMBLEMENT, ne regarde que le corps.

III. Le Grec a fort bien rendu par un adverbe le mot *rób* רב, qui signifie *multitudinem*, qui ne présente point une idée bien nette, à moins qu'on ne le rende, comme la Vulgate, par *omnia*.

IV. Remarquez que le Chaldéen traduit ici *"ghátsemótá'* מַעֲמַתִּי par *membra mea*; traduction dont nous avons fait sentir le prix dans notre explication des Psaumes.

V E R S E T X V.

*Car un vent souffla sur mon visage,
Il fit hériffer tous les poils de mon corps.*

I. Le terme *roúá^bkh* רוח peut se prendre en deux sens, ou pour le VENT, ou pour un ESPRIT.

Il paroît que, si l'on rend ce terme Hébreu par ESPRIT, on ne peut l'entendre que d'un ANGE, à qui l'Écriture sainte donne ce nom, lorsqu'il s'agit d'apprendre aux hommes la volonté de Dieu, ou des oracles qui annoncent des évènements futurs.

Si on ne veut point l'entendre dans ce sens, il faudra lui donner la signification de VENT IMPÉTUEUX. C'est celle que lui attribuent ceux qui rendent par *super* ou *in* la préposition "ghâl, comme ont fait le Grec, le Chaldéen, le Syriaque & l'Arabe.

Saint Jérôme paroît laisser incertaine la signification de ce mot, lorsqu'il traduit ainsi le premier stique de ce verset : *Et cum Spiritus, me presente, transferet* : ET COMME UN ESPRIT PASSOIT EN MA PRÉSENCE. En effet, dans le premier stique du verset 16, il supplée le pronom *quidam* pour servir de nominatif au verbe *îâⁿghemôd* וַיִּשְׁתָּהּ, *stetit*, SE TINT DÉBOUT. Sans doute que ce grand Docteur n'auroit pas ajouté ce supplément, s'il eût cru que *roûâ^bkh* eût dû se prendre pour un ESPRIT, c'est-à-dire, pour un ANGE ; puisqu'en regardant ce dernier terme comme le nominatif du verbe

stetit, l'addition de *quidam* étoit absolument inutile.

Nous nous trouvons donc déterminés par les anciennes Versions à traduire *rouâ^bk* par *ventus*, UN VENT, auquel nous ajoutons l'épithète IMPÉTUEUX. Nous en dirons plus bas la raison.

II. Le verbe *kháláph* חָלַף signifie en soi CHANGER, RENOUELLER, ÊTRE CHANGÉ, ÊTRE RENOUELLÉ. De là vient la signification plus ordinaire *transiit*, IL A PASSÉ; parce qu'on ne PASSE POINT SANS CHANGER de LIEU.

III. Nous donnons à *ghál* la signification de *super*, SUR, qui lui est la plus ordinaire.

IV. Les Héxaples d'Origène présentent une ancienne leçon de l'Hébreu de la seconde partie de ce verset dans la Version qui suit: *Et inhorruerunt crines capitis mei.* On lisoit apparemment *beróshí* בְּרָאשֵׁי pour *beshári* בְּשָׂרֵי.

On ne voit pas le mérite de la Paraphrase Chaldaïque, qui rend le verbe *sâmár* סָמַר par *inflammare*. Car ce verbe n'a cette signification dans aucun Livre de l'Écriture sainte; & l'état de construction où est le mot *ghàⁿghàráth* שְׂעָרָת, ne permet pas qu'on lui en donne d'au-

tre que celle de *pilum* ou *crinem*, ou bien *capillum*, si l'on suit la Version sur l'Hébreu, marquée dans les Héxaples que nous venons de citer.

Faites attention que *thesámmér* תסמר est ici pour la conjugaison *hiphil*. Ce verbe n'est employé que deux fois dans l'Écriture sainte; 1^o. dans ce texte où il veut dire *horrere fecit*; & dans le verset 120 du Ps. CXVIII, Hébr. CXIX, où il signifie *configere*, selon la Vulgate. De là vient l'adjectif *sámár* סמר, Jérémie, LI, 27, que saint Jérôme rend par *aculeatus*, & Bochart par *horrendus*.

L'autre nom dérivé de ce verbe est *mesámmér* מסמר, *clavus*, UN CLOU. Il a deux pluriers; l'un masculin, l'autre féminin. On pourroit traduire ce stique comme M. le Gros: LES CHEVEUX M'EN DRESSÈRENT A LA TÊTE. Mais nous croyons notre façon de le rendre plus littérale.

Cependant, malgré ce que nous venons de dire, il semble qu'il y auroit une suite plus liée, si l'on entroit dans la pensée du Chaldéen. Il ne faut, pour cet effet, qu'un léger changement dans le mot *ghágharáth*, au lieu duquel nous lirions *ghégharáh*, que nous rendrions

226 *Remarques sur le 16^e Verset*
par *fragor turbinis*, & non point par
turba simplement. Alors nous tradui-
rions,

Horrescere fecit
Fragor turbinis carnem meam;

& nous mettrions en François tout le
verset de la manière suivante :

Car un vent impétueux
Souffla sur mon visage :
Le bruit de ce tourbillon
Fit hérisser de frayeur
Tous les poils mon corps.

Nous ajoutons IMPÉTUEUX, parce que
tel doit être un VENT qui forme un TOUR-
BILLON.

V E R S E T X V I.

Quelqu'un parut debout ,
Dont les traits m'étoient inconnus ;
Cependant son visage se trouvoit
A la portée de mes regards.
Après que le bruit eut cessé ,
J'entendis ces paroles.

1. Il paroît que le Grec & le Syriaque
ont lu dans leur original *ghôméd* *ἡμῶν*,
sans *suit* pour *iaⁿghâmôd*, *stetit* & *-âbîn^c*
אבין au lieu de *-âkhîr* *אחר*, & qu'ils ont
rejeté à l'autre stique le nom *mâre-éhoû*

מְרִאָהוּ , dont ils ont fait un verbe.

II. Le Paraphraste Chaldéen & saint Jérôme ont cru qu'il falloit suppléer *quidam* avant le verbe *stetit*. Ce supplément est sans doute nécessaire ; mais on demandera quel est ce QUELQU'UN ?

M. Schultens , dont l'érudition est si célèbre , croit , page 108 , ligne 8 du premier volume de son Commentaire sur Job , que ce QUELQU'UN est la DIVINITÉ même , *numen*. Pourquoi nous éloigner de cette idée magnifique ? Cependant ce ne sauroit être le Dieu invisible qui paroît ici , puisqu'Eliphaz le voit.

C'est le motif qui nous détermine à prendre le mot QUELQU'UN pour un ANGE , ou pour le VERBE. Eliphaz ne le nomme pas ; mais la prophétie que prononce CETTE INTELLIGENCE , revêtue d'une forme humaine , le fait assez entendre.

III. Le Grec a lu *ère-éh* מַרְאֵהוּ , au lieu de MARE-ÊHOU , *aspectum* ou *vultum ejus*.

Cet Interprète n'a point rendu -AKHËR , *agnovi* , en suppléant *erat*. Ainsi cette Version n'est pas du tout conforme à notre texte original.

IV. Nous traduisons par *silentium* le substantif *demâmâh* דַּמָּמָה , qui vient de

dâmâm ^{דממ}, *siluit*; & nous suppléons le verbe *sum* ou *fio* après *silentium*.

On a voulu faire rapporter *demâmâh* à *kôl*, *vox*, mais avec peu de succès. Que signifie en effet *vox silens*? UNE VOIX QUI NE SE FAIT POINT ENTENDRE. Il étoit plus simple de suppléer le verbe *fuit*, ou *factum est*.

On pourroit ajouter les mots, VOICI CE QU'ELLE ME DIT, à l'exemple du Syriac & de l'Arabe, qui suppléent le participe *dicentem*. Alors on traduiroit ainsi la fin de ce verset :

J'entendis une voix :
[Voici ce qu'elle me dit.]

R É F L É X I O N S

Sur l'oracle que la voix révèle à Eliphaz dans les versets 17, 18, 19, 20 & 21.

Cette apparition, & les paroles qui la suivent, ont paru si obscures, qu'il n'est pas étonnant si on a douté de la nature de cette révélation. Les uns, comme Codurc, ont cru que c'étoit un prestige du démon; d'autres un pur effet de l'imagination; & quelques-uns pensent que c'est une pieuse supposition d'Eliphaz pour intimider Job, & le faire ren-

trer en lui-même au sujet des IMPRÉCATIONS contenues dans le Chapitre précédent.

Mais MM. Duguet & Schultens soutiennent, avec raison, que cette apparition & les paroles qui en sont la suite, doivent être attribuées au vrai Dieu. Tel étoit aussi le parti que nous avons pris avant de jeter les yeux sur ces deux célèbres Interprètes. Nous nous sommes fondés sur les raisons rapportées ailleurs. Venons maintenant à ce que contient l'oracle qu'Eliphaz a entendu.

Tous les Interprètes ont cru que cet oracle ne renfermoit que des vérités générales, dont personne ne doute aujourd'hui, mais ignorées dans le tems où elles ont été prononcées.

Seroit-il donc possible que depuis Abraham jusqu'au tems où ces Commentateurs placent Job, c'est-à-dire, avant Moïse, la postérité du Père des croyans n'ait pas su,

1°. Qu'aucun homme ne peut comparer sa justice & sa pureté avec celle de Dieu.

2°. Que Dieu ne compte point sur la stabilité de ses serviteurs, & qu'il a trouvé des taches dans ses Anges.

3°. Et qu'à plus forte raison des hommes, qui habitent des maisons d'argile, dont les fondemens sont de terre, seront consumés par les vers.

4°. Qu'ils périront du soir au matin, & qu'ils seront détruits pour jamais ; parce que personne ne pense, ni ne réfléchit.

5°. Et que ce qui restera d'eux leur sera enlevé, & qu'ils mourront ; parce qu'ils sont insensés. Lisons cet oracle traduit sur le texte Hébreu par M. le Gros.

Vers. 17. » L'homme osera-t-il se
» justifier, en se comparant à Dieu ? Et
» sera-t-il plus pur que celui qui l'a créé ?

» 18. Ceux mêmes qui servoient Dieu,
» n'ont point été stables. Il a trouvé du
» dérèglement jusques dans ses Anges.

» 19. Comment donc ceux qui habitent
» en des maisons de boue, & qui
» n'ont qu'un fondement de terre, ne
» seront-ils pas plutôt consumés, &
» comme rongés des vers ?

» 20. Du matin au soir ils seront ex-
» terminés : & parce que nul d'eux n'a
» l'intelligence, ils périront pour jamais.

» 21. Ceux qui resteront de leur race
» seront emportés, & ils mourront ;
» parce qu'ils n'ont point eu la sagesse. «

Plus nous lisons ces cinq versets, plus nous sommes convaincus qu'ils ne présentent, dans le sens qu'on leur donne ordinairement, qu'une morale connue de tous les descendans d'Abraham, & par conséquent qu'il étoit inutile d'employer le secours de la révélation pour convaincre Job de la vérité que contiennent ces cinq versets, qui n'ont pas plus besoin d'être extraordinairement révélés que tout autre sujet de morale, que les réflexions naturelles & l'expérience nous ont appris.

Nous demandons maintenant à quel dessein le Saint-Esprit a dicté cet oracle; puisqu'il est certain que c'est une prophétie dont les menaces seront accomplies.

Sera-ce sur Job & sur ses enfans qu'elles s'accompliront? Non, sans doute, puisqu'il est innocent, & qu'il aura des enfans qui prospéreront sous ses yeux, & dont il verra jusqu'à la quatrième génération. Codurc, en conséquence de ce point de vue, n'a pu s'empêcher de croire que cet oracle venoit du père du mensonge. Codurc s'est trompé, puisque cette prophétie ne tombe point sur Job.

Il est vrai que M. Schultens & plusieurs célèbres Auteurs qui l'ont précédé, regardent la vision d'Eliphaz & l'oracle qui l'accompagne, comme venant de Dieu. Mais comment ont-ils pu croire qu'il ait révélé à Eliphaz une prédiction contre Job son serviteur, rempli de justice & de droiture? Qui est-ce qui ne sent pas que, si cet oracle eût été prononcé, il auroit été sans doute exécuté. Les Livres inspirés nous auroient appris comment Job auroit mérité ce châtiement, & dans quel tems il l'auroit subi. Ils gardent un profond silence sur cette supposition, d'autant plus absurde, qu'elle est diamétralement opposée aux vuës de miséricorde que le Très-haut avoit sur ce saint homme; puisque, loin de le punir, il prend son parti contre ses amis, & déclare qu'il n'a point fait de faux raisonnemens comme eux. Peut-on croire que le Saint-Esprit ait pu révéler une prédiction contre un juste, que Dieu même choisit pour appaiser sa colère contre ses amis, auxquels il pardonne, parce qu'il intercède pour eux auprès de lui? Quelle opposition entre cet oracle & les bénédictions dont le Seigneur comble Job, en lui rendant le même nombre d'enfans

& le double du bien qu'il possédoit?

Ne vous étonnez pas néanmoins de l'embarras où sont ces Interprètes sur cette prophétie. En voici la cause. Ils ont placé Job plus de mille ans avant qu'il fût né. Ils n'ont point apperçu que dans ce tems il ait pu avoir des ennemis, sur qui cette prédiction ait pu s'accomplir; puisque tous ses malheurs ne viennent que de Satan, dont Dieu s'étoit servi pour éprouver la vertu de ce saint homme.

D'ailleurs ces Interprètes croient que Job a réellement maudit le JOUR de sa naissance & le TEMS de sa conception, ils se sont imaginés en conséquence que les malheurs annoncés dans cet oracle ne pouvoient regarder que lui seul.

Enfin, le peu d'attention que ces hommes célèbres ont fait au style énigmatique, dont l'Auteur de ce Livre a fait usage, les a empêchés d'appercevoir le sens du troisième & du quatrième Chapitres de Job, qui, tous deux, sont un tissu d'énigmes dont il faut nécessairement lever le voile.

Ajouterons-nous que la prévention trop générale, & fondée depuis très-long-tems sur une notice qui se trouve

à la fin de la Version Grecque de Job ; n'a pas permis aux plus habiles Interprètes d'appercevoir , qu'en comparant le Livre de Job avec les Psaumes & les Prophètes , les Auteurs de ces derniers Ouvrages , lorsqu'ils ont parlé de la captivité , ont employé les mêmes pensées & toutes les branches du style énigmatique que l'on trouve dans le Livre de Job.

On a dû s'appercevoir que depuis le premier verset du Chapitre troisième jusqu'au 17^e du Chapitre IV tout est énigmatique ; & que pour le rendre intelligible , il faut le dégager de toutes les espèces de nuages qui le couvrent entièrement.

On a pu remarquer la route que nous avons tenue pour expliquer les versets 10 & 11 de ce Chapitre , où nous avons fait voir que les termes qui le composent , ne peuvent désigner que les Chaldéens , tyrans & par conséquent ennemis des Adorateurs du vrai Dieu , captifs dans l'Empire de Babylone , au nombre desquels Job se trouvoit , après y avoir été transporté par Nabuchodonosor. Tels étoient les ennemis de ce saint homme & de l'Eglise d'Israël. C'est leur ruine

qui est prédite par l'oracle dont Eliphaz a rendu compte, & que nous allons examiner en détail dans les cinq derniers versets de ce Chapitre.

VERSET XVII.

*L'homme d'un état médiocre
Sera-t-il regardé comme juste
En présence de Dieu ?
L'homme puissant sera-t-il pur
Aux yeux de l'Etre dont il est l'ouvrage ?*

I. Le terme *dixit* est fort bien suppléé par le Paraphraste Chaldéen. Il sert à lier ce qui précède à ce qui suit ; mais le texte n'autorise point du tout cet Auteur dans l'addition du verbe *clamavit*, IL S'ÉCRIA.

II. Le Traducteur Latin de l'Arabe n'a pas consulté le Syriaque, qui sert d'original au texte qu'il traduisoit, & qui porte ce qui suit :

Numquid homo coram Deo justificabitur ? Aut coram factore suo mundabitur vir ?

On ne voit point pourquoi celui qui a traduit l'Arabe sur le Syriaque, a rendu le premier *mîn*^c par *KÉDÉM*^c, *ante*, DE-VANT, & le second *mîn*^c par *præ*, PLUS QUE.

236 *Remarques sur le 17^e Verset*

Cette différence n'est pas marquée dans le III^e tome de la Polyglotte d'Angleterre.

III. Les termes généraux d'*homo* & de *vir* laissent ce verset tellement indéterminé, que l'on cherche naturellement à sortir du sens général qu'ils présentent, pour saisir un point de vuë qui fixe l'esprit.

En effet, Dieu ne parle en vision que pour instruire les hommes sur des objets certains & déterminés : car une révélation ne leur est pas nécessaire pour leur apprendre des vérités générales, qui ne sont ignorées de qui que ce soit. Or, étoit-il quelqu'un d'éclairé chez les Iduméens descendans d'Abraham, qui ne fût que l'HOMME ne sauroit prétendre à paroître pleinement juste & sans tache aux yeux de Dieu ? Cette vision renferme donc un autre objet.

1^o. Nous avons vu plus haut que cet oracle est un coup de foudre dont les ennemis de Job sont frappés ; & que ces ennemis sont les Chaldéens, désignés ici par les mots -*ÊNÔSH*, *homo*, UN HOMME du peuple, & *GHÉBÉR*, *vir*, UN HOMME distingué, puissant.

2^o. Le terme -*ênôsh* caractérise les

Chaldéens, non-seulement dans cet endroit, mais encore dans les textes suivans des Auteurs sacrés.

Psaume IX, 27, X, 8. XXV, 9. LV, 2. LVIII, 3. LXV, 12. LXXV, 16. CXXXVIII, 19. Ces Poësies sont citées selon la distribution de la Vulgate. Voyez la page 290 du tome XIII des Principes discutés.

Isaïe, II, 11, 17, XIII, 7, 12. XXIV, 6. XXXIII, 8. XXXIX, 3. XLI, 11, 12. LI, 7, 12.

Jérémie, XXXVII, 10, L, 30.

Ezéchiël, IX, 12. XXI, 36. XXIII, 14, 40.

Joël, II, 7, 9, Abdias, verset 7. Nahum II, 4, mais 3. selon la Vulgate.

Ces trente passages présentent le terme *ênôsh* seul, tant au singulier qu'au pluriel, pour désigner les Chaldéens. Nous en avons des preuves, par les argumens qu'on peut lire à la tête des Psaumes que nous venons de citer. Il en sera de même pour les textes des Prophètes, lorsque nous les donnerons en Latin & en François.

3°. Il est inutile de prouver en détail que le terme *ghéber* caractérise aussi les CHALDÉENS dans plusieurs passages des

Psaumes & des Prophètes. Il suffit de remarquer que l'HOMME, qui est appelé GHÉBÉR, *vir*, étant condamné à périr avec celui qui est désigné par le nom -*énósh*, ce sont DEUX ESPÈCES d'hommes de la même nation que Dieu devoit détruire, selon l'oracle dont il est ici question. Or, comme il vient d'être prouvé que le terme -*énósh* caractérise les CHALDÉENS, on ne peut pas douter que le substantif *ghéber* ne doive être pris dans la même signification, avec cette différence que *ghéber* désigne les GRANDS de l'Empire, & -*énósh* les DIFFÉRENS PARTICULIERS qui composent le peuple. On peut voir ces diverses significations dans tous les Dictionnaires.

4°. La préposition MÊME qui se trouve avant les noms ELÔAH, *Deus*, & *mághôçéou* מִגְּזָעוֹ, *factor suus*, doit être rendue par *coram*, DEVANT. Noldius, page 458, colon. 2. Voyez aussi Schultens, page 110, colon. 2, ligne 12; parce que dans le sens que nous donnons à cet oracle, il n'est pas probable que les Chaldéens, ni tout autre peuple, se soient jamais crus plus justes & plus purs que Dieu même. Il est bien plus naturel de concevoir que l'Intelligence qu'Éli-

phaz entend, lui déclare que les sujets de l'Empire de Babylone ne se justifieront pas devant Dieu, & que les Grands de cette Monarchie ne seront jamais innocens aux yeux de leur Créateur.

5^o. L'Intelligence qu'Eliphaz écoute, ne s'explique pas sur le crime dont les Chaldéens peuvent se justifier, ni se laver; mais aucun captif ne l'ignoroit. La tyrannie cruelle de toute espèce dont les Grands & le peuple accabloient Israël, étoit le crime que le Tout-puissant devoit châtier très-sévèrement. Néanmoins ces tyrans ne se croient pas coupables devant l'Eternel. Jérémie nous apprend, dans les versets 6 & 7 de son Chap. L, que les Chaldéens étoient dans cette erreur. Voici ses propres termes:

Mon peuple est un troupeau
De brebis perdues :
Leurs Pasteurs (a) les ont égarées ;
Ils les ont fait étrer sur les montagnes (b).
Ils les ont fait passer
Des montagnes sur les collines ,
Et les ont conduites si loin ,
Qu'elles ont oublié leur premier bercail (c).

(a) Les Rois d'Israël & de Juda,

(b) Pour y adorer les idoles, dont les cultes étoient établis sur les lieux élevés.

(c) C'est-à-dire, le lieu où il devoit rendre son culte au vrai Dieu.

140 *Remarques sur le 17^e Verset*

Tous ceux (a) qui les ont trouvés ,
Les ont dévorés ;
Et leurs tyrans ont dit :
Nous ne sommes point coupables ,
Parce qu'ils ont péché contre l'Eternel
En qui réside la justice ,
Et contre l'Eternel en qui leurs pères
Mettoient leur confiance.

On voit , par ce texte , que les Chaldéens tyrans d'Israël ne se croyoient pas coupables devant le Seigneur , lorsqu'ils faisoient périr leurs captifs par les traitemens les plus cruels. » Les désordres » des Juifs étoient si grands & si connus , » dit *Dom Calmet sur cet endroit* , que » personne ne se faisoit scrupule de les » maltraiter. Mais si ce peuple malheureux étoit coupable aux yeux de Dieu , » quel crime avoit-il commis contre » vous , ô Chaldéens ? Si Dieu vouloit » exercer contr'eux les rigueurs de sa » justice , quel droit aviez-vous de les » opprimer ? Pourquoi vous réjouir de » leurs malheurs ? Pourquoi insulter » à leur disgrâce ? Si le Seigneur vous » avoit choisis pour les châtier , pourquoi » porter les choses à l'excès ? & pourquoi punir le crime & l'injustice par » de nouvelles injustices ? «

(a) Les Assyriens & les Chaldéens.

Eliphaz

Eliphaz détruit ici l'illusion que les Chaldéens cherchoient à se faire. Il déclare à l'Eglise d'Israël, en parlant à Job, que ce peuple ne sera point justifié devant Dieu, & que les Grands de cet Empire ne seront point innocens aux yeux de celui qui les a formés.

V E R S E T. X V I I I.

*Si l'Eternel a puni
L'instabilité de ses serviteurs,
Et l'infidélité de ses Anges.
Assez insensés pour l'abandonner.*

Il paroît que l'Auteur de la Vulgate a lu *lô-îâ-âmînôû* אֱמִינִי אֱלֹהִים, au lieu de *lô-îâ-âmîn^e* אֱמִינֵי אֱלֹהִים, puisqu'il a traduit cet endroit par *non sunt stabiles*.

Dans le Syriaque & dans l'Arabe l'intelligence du premier stique est dépendante du second. Les voici l'un & l'autre. *Quando quidem in servis suis non credit, & in Angelis suis ponet gloriationem.*

Le verbe *advertit*, qu'on lit dans la Polyglotte de Londres, rend^m mieux le Grec ἐπινοῶ que *cogitavit*, dont s'est servi le Père de Monfaucon dans les Hêxaples.

242. *Remarques sur le 18^e Verset*

Il est évident, après avoir jetté les yeux sur les anciennes Versions, qu'on n'en peut pas tirer beaucoup de secours pour trouver un sens littéral historique & prophétique dans le 18^e vers. & que pour les entendre, il faut avoir recours au sens anagogique, qui regarde les Substances célestes. Mais comme ce sens, quoiqu'admis par la tradition, n'exclut point & ne détruit point le sens littéral nécessaire pour établir la liaison qu'exige la prophétie adressée à Eliphaz, nous sommes obligés de faire sentir ce dernier. C'est pourquoi, quoique nous admettions dans ce verset avec l'Eglise le sens anagogique, dont les Théologiens se servent pour prouver la chute des Anges, nous ne nous croyons nullement dispensés d'établir le sens historique de ce texte, dont la difficulté ne consiste que dans quelques règles de grammaire très-connues, & dans l'intelligence de deux termes énigmatiques, dont l'Écriture sainte fournit l'explication.

1^o. Avant le verbe *lô-ia-àmin^e*, non *credidit*, il faut suppléer le pronom *là-àshér* לָאֲשֵׁר, *quibus*. Voyez la page 246.

2^o. Nous rendons la particule *ouâou* ;

qui est avant le nom *bemále-ákháioú* מלאכי' par & ; mais après ce terme nous répétons ceux de *lô-ia-ámiñe* dans le sens que nous l'avons pris dans le stique précédent. Voyez ce verbe plus bas.

3^o. Il faut prendre le substantif *thá-hólâh* תהלה, *pravitatem* ou *iniquitatem*, dans le sens de *pœnas iniquitatis*, comme le mot *"gháón* נון se met pour *pœna iniquitatis*, & non pas pour *iniquitas*, Psaume LXVIII, vers. 28, où les termes *appone iniquitatem super iniquitatem* ne doivent point être traduits, comme on a coutume de le faire, par LAISSEZ-LES AMASSER INIQUITÉS SUR INIQUITÉS, mais, comme nous l'avons rendu dans notre Traduction Françoisé des Psaumes, par

Vous leur rendrez avec usure
La PEINE que mérite leur iniquité;
Et jamais ils n'auront de part
Aux bienfaits de votre justice.

S. Pierre, dans le 14^e verset du Chapitre II de sa première Epître, nous enseigne que *Jesús-Christ* a porté NOS PÉCHÉS, c'est-à-dire, la PEINE qui leur étoit due.

Les termes énigmatiques sont, 1^o. celui de *"ghábádáioú*, *servis suis*, SES

244 *Remarques sur le 18^e Verset*

SERVITEURS. Ce terme, dont l'énigme consiste dans une généralité très-difficile à restreindre à un sens particulier, devient inexplicable, quand on le compare à celui d'ANGES, pris dans la signification d'INTELLIGENCES REBELLES. Alors on est tenté de croire que les termes, SES SERVITEURS & SES ANGES, sont deux noms que l'on donne ici aux êtres qui se sont révoltés avec Lucifer, & qui avant leur rébellion étoient ses SERVITEURS & les ANGES de l'Eternel. C'est l'écueil dans lequel ont donné plusieurs Interprètes.

Mais il est très-facile de s'en garantir, dans le plan que nous nous sommes formé sur les Poésies du Livre de Job, regardé comme captif dans l'Empire de Babylone. Alors les SERVITEURS de Dieu sont les ISRAËLITES, & les ANGES sont les PRÊTRES dont Dieu punissoit les anciennes chutes par les rigueurs d'une très-dure captivité.

Le mot de SERVITEUR est consacré dans les Psaumes, pour désigner les CAPTIFS fidèlement attachés au service du Seigneur. Il suffit d'ouvrir ces divins Cantiques pour en être persuadé. Nous en avons d'ailleurs donné des preuves à la page 412 du second volume des Prin-

cipes discutés & à la page 40 du XV^e tome du même Ouvrage.

Le terme d'ANGE est connu dans Malachie & dans saint Paul pour désigner les PRÊTRES, tant de l'ancienne que de la nouvelle alliance.

Nous examinons maintenant le verbe *îá-âmin^e*; c'est la troisième personne singulière masculine du futur hiphil, qui dans cette conjugaison veut dire, *credidit, firmus, stabilis fuit*. La racine de ce verbe signifie *nutrivit*; & comme l'enfant se confie dans sa nourrice, dont le lait le fait croître, le fortifie & le rend de jour en jour plus ferme, on donne à la cinquième conjugaison la signification de *credidit, stabilis fuit*.

L'Auteur de la Vulgate a pris *îá-âmin^e* dans ce dernier sens; mais il paroît avoir lu *îb-îá-âminoú* dans son Exemplaire Hébreu, puisqu'il l'a rendu par *non sunt stabiles*; ou bien il a emprunté ici le secours de l'Enallage, pour changer le singulier en pluriel.

Symmaque; par une Enallage plus forte, a changé le futur *îb-îá-âmin^e* dans le nom substantif *instabilitas*. Cet Interprète alors ne s'éloigne pas de la pensée de saint Jérôme, auquel nous nous atta-

246 Remarques sur le 18^e Verset

chons très-volontiers , en suppléant ;
comme nous l'avons déjà dit , le pronom
àshér , qui , avant *lò-ia-àmin^e* , veut dire
qui . De plus , nous rendons la particule
hên^e ׀ , qui commence le verset par *sc̄*
quod , selon Noldius , Art. VII. Nous
y sommes aussi autorisés par l'Auteur de
la Vulgate , qui lui donne la même signi-
fication dans le verset 18 du VII^e Cha-
pitre du second Livre des Paralipo-
mènes.

Quant au second stique , nous répé-
rons , comme nous en avons averti plus
haut , les mots *lò-ia-àmin^e* après *bemá-
leá-khâioû* .

2^o. Nous rendons le substantif *thá-
hòláh* par *dementiam* , c'est-à-dire , *pæ-
nas dementiæ* , comme nous l'avons fait
remarquer plus haut. Ce verbe a pour
racine *háláh* ׀׀׀ , selon Keckenberger.

3^o. Les SERVITEURS sont les dix tri-
bus , qui firent la folie de se séparer de
leur Dieu , par le schisme de Jéroboam
premier. La plus grande partie de Juda
& de Benjamin suivit à la longue cet
exemple insensé.

4^o. Les ANGES , les PRÊTRES déserteurs
de la Loi de Dieu furent très-rares ,
lorsque les dix tribus abandonnèrent le

culte de l'Eternel; mais ils le furent bien moins, lorsque l'idolâtrie ravagea la tribu de Juda sous Manassé & sous ses successeurs. On vit du tems de Jérémie PHASSUR fils d'Emmer, Gouverneur du Temple, faire mettre en prison ce Prophète, parce qu'il avoit annoncé la ruine de Jérusalem & la perte de ses habitans, *Jérémie*, XX. On lit dans le Chapitre XXVI, que le même Prophète avoit publié, par ordre du Seigneur, que Jérusalem seroit réduite dans le même état que Silo. Les Prêtres & les faux Prophètes se révoltèrent contre une vérité si dure, & voulurent le mettre à mort. Les Grands du Royaume frappés de l'injustice de ces Prêtres & de ces faux Prophètes révoltés contre le Seigneur & contre ses ordres, tirèrent Jérémie d'entre leurs mains. On peut donc mettre certains PROPHÈTES au nombre de ces ANGES qui abandonnèrent le Seigneur, lorsque ses oracles leur étoient contraires. Nous comptons parmi ces ANGES, rebelles à la vérité, le PROPHÈTE Ananias fils d'Azur, dont on peut lire l'opposition aux vérités que Jérémie annonce dans son Chapitre XXVIII.

C'est à ces sortes de PRÊTRES & de

248 *Remarques sur le 18^e Verset*

PROPHÈTES, qui excitoient le peuple à se soulever contre les avertissemens du Seigneur, c'est à ces ANGES qui n'étoient point demeurés stables dans son service, & qui jettoient le trouble dans Israël, qu'Isaïe, Chap. XXXIII, vers. 7, oppose les Anges de paix (a) qui pleureront amèrement; comme en effet les Prophètes, dont la plus grande partie étoit du nombre des Prêtres, versoient des torrens de larmes sur Jérusalem. Nous ne citons que le seul exemple de Jérémie, Chapitre IX, verset 1, où ce Prophète s'énonce en ces termes :

Que ma tête ne devient-elle
Une source inépuisable !
Qui fera de mes yeux
Une fontaine de larmes ?
Et je ne cesserai de pleurer nuit & jour
Les blessures de la fille de mon peuple.

Quant aux peines dont l'Être suprême châtie l'infidélité de ses SERVITEURS & la défection de ses ANGES, il est évident que les malheurs d'une dure captivité sous les Assyriens & sous les Chaldéens,

(a) Saint Jérôme entend par les Anges de paix, ceux qui étoient préposés pour garder le Temple.

furent la verge dont le Verbe irrité les châtia sévèrement.

A Dieu ne plaise, qu'en établissant ce premier sens littéral, exigé par le sens & par l'harmonie des cinq versets qui composent cet oracle, nous osions contester à l'Eglise le droit qu'elle a d'employer tel texte de l'Ecriture qu'il lui plaît, pour exprimer sa croyance sur tel ou tel dogme, afin de nous en rappeler le souvenir toutes les fois que ces passages se présentent à nos yeux ou à notre mémoire; mais l'intention de cette mère, & maîtresse de toute science divine, ne fut jamais d'anéantir le premier sens littéral historique & prophétique, pour lui substituer le seul sens anagogique. Elle veut au contraire unir ce dernier sens avec le premier. C'est ainsi que, dans le texte de Job, son dessein est qu'à la vue de l'INFIDÉLITÉ DES ISRAËLITES désignés par les termes de SERVITEURS de Dieu, & de la DÉFECTION DES PRÊTRES & des PROPHÈTES caractérisés par le nom d'ANGES, nous nous souvenions de l'INFIDÉLITÉ de ce grand nombre d'ANGES, qui furent les imitateurs de la DÉFECTION de Lucifer & des autres Puissances rebelles, qui par leur chute sont devenus les Princes

250 *Remarques sur le 19^e Verset*
des ténèbres. Rien de plus sage & de
plus utile que cette méthode.

V E R S E T X I X.

*Avec combien plus de justice
Ceux qui demeurent dans des maisons
Où le bitume sert de ciment,
Ceux dont les fondemens
Seront réduits en poudre,
Ne seront-ils pas consumés
Par le laps de tems sous l'aspect de l'ourse ?*

Tous les anciens Interprètes, excepté le Grec, ont senti que l'oracle étoit ici une comparaison entre les êtres dont il s'agit dans le 18^e verset, & ceux du 19^e. Mais cette comparaison ne peut pas se soutenir, tant qu'on s'en tiendra au seul sens anagogique, c'est-à-dire, à celui qui regarde la CHUTE DES ANGES. En effet, il resulteroit de ce parallèle, que les HOMMES du verset 19 seroient punis plus sévèrement que les ANGES REBELLES, c'est-à-dire, que les DÉMONS. La raison & la foi s'opposent à une pareille conséquence, qu'on n'auroit pas tirée sans doute, si l'on eût apperçu que dans le verset 18 il s'agit des ISRAËLITES CAPTIFS, & dans le verset 19 des CHALDÉENS LEURS TYRANS. Alors on auroit

conclu que , si le PEUPLE du Seigneur étoit châtié , ses CRUELS ENNEMIS devoient l'être bien davantage.

L'on a vu , sur le verset 10 de ce Chapitre , que les différens LIONS dont il est fait mention , sont autant de termes énigmatiques qui désignent les CHALDÉENS.

Nous appercevons ici deux autres termes auxquels on n'a pas encore pris garde. Ce sont ceux de *bâthêⁱ b^hkhômér* בְּתֵי הַמֶּרְבֵּץ , que l'on a rendus par *domos luti* ou *luteas* , comme si ce nom Hébreu n'avoit que cette seule signification. Mais si l'on eût pu se dépouiller du préjugé , où l'on est que Job est plus ancien que Moïse , & voir que ce Poëme ne respire que la CAPTIVITÉ de Babylone , on ne seroit pas surpris d'appercevoir ici les CHALDÉENS , indiqués par les termes d'HOMMES QUI HABITENT DANS DES MAISONS DE BITUME , c'est-à-dire maçonnées avec cette espèce de ciment naturel que produit la terre de Babylone , où fut autrefois bâtie la tour de Babel.

Nous changeons , à la vérité , les points du mot *b^hkhômér* , & nous lisons *b^hkhémér* , qui signifie *bitumen* , Génèse , II , 3. XIV , 10 , & dans l'Exode , II , 3 ; mais

252 *Remarques sur le 19^e Verset*

l'on verra que ce changement n'est pas inutile, pour compléter l'harmonie qui règne dans cet oracle.

Maintenant nous concevons que ces MAISONS de bitume sont les VILLES de la Chaldée, & que leurs HABITANS sont les BABYLONIENS. On ne doit donc plus être surpris de la traduction que nous avons présentée des deux premiers sti-ques.

Il s'agit à présent de voir en quel sens on doit prendre le mot *iesód* יסוד, *fundamentum*.

1^o. Le singulier *fundamentum* paroît mis ici pour le pluriel *fundamenta*, comme le traduit le Paraphraste Chaldéen.

2^o. Cette Enallage nous paroît nécessaire, pour les raisons que nous allons rapporter.

3^o. Le terme de FONDEMENS est énigmatique, & désigne les PRINCES, Isaïe, XXIV, 18, comme nous l'avons fait observer à la page 389 du III^e tome des Principes discutés : Michée, VI, 2, comme on l'a vu à la page 270 du VIII^e volume du même Ouvrage. Peut-on méconnoître cette signification dans ces paroles du vers. 4 du Chap. XXX d'Ezéchiel ?

L'épée va fondre sur l'Egypte,
 Et la frayeur saisir l'Ethiopie :
 Car l'Egypte tombera
 Percée de coups, & les nombreux habitans
 Seront conduits en captivité,
 Et on la détruira jusqu'aux FONDEMENS.

On peut entendre par ce dernier terme, selon Cornelius à Lapede, les VILLES, les CITADELLES bien fortifiées, ou les PRINCES ; parce que les uns & les autres sont les fondemens de la république & de la police, *puta urbes & arces bene fundatæ & munitæ. Alii Principes intelligunt, alii reges : utrique enim sunt fundamenta reipublicæ & politiæ.*

Jérémie, Chapitre IV de ses Lamentations, vers. 11, s'exprime en ces termes :

L'Eternel a satisfait sa colère ;
 Il a laissé un libre cours
 A son extrême indignation.
 Il a allumé un feu dans Sion,
 Qui en a consumé jusqu'aux FONDEMENS.

Ces FONDEMENS, selon l'Auteur cité plus haut, sont les ROIS & les PRINCES, que le feu a consumés avec le peuple : *Quæ fundamenta, id est, Reges & Principes, cum plebe devoravit.*

Mais comment ces FONDEMENS, ces

PRINCES de l'Empire des Chaldéens ont-ils été réduits en cendres ?

Ce fut sans doute à la prise de Babylone , où Baltazar fut tué au sortir du festin où ce Roi impie avoit profané les vases sacrés du Temple du Seigneur. Les Grands de sa Cour, Daniel , V , 1 , au nombre de mille , invités à ce festin & complices du sacrilège , périrent de la même manière que leur Souverain , & furent réduits en cendres ou dans leur tombeau ou sur leur bucher. Voyez la page 271 du premier tome de l'Histoire du Docteur Prideaux.

Les anciennes Versions laissent le texte original du troisième stique de ce verset dans son obscurité. Tâchons de l'éclaircir.

I. Le futur *iedákhe-óúm^e* יִדְכְּאוּם , en phiel *conterat eos* , ne signifie rien dans cet endroit ; parce qu'il n'est précédé d'aucun nominatif qu'on puisse lui rapporter , & qu'on ne peut pas même lui en suppléer. Il faut donc avoir recours à l'Enallage de conjugaison , dont saint Jérôme fait usage , en changeant l'actif en passif. Nous adoptons aussi la signification de *consumere* ou *consumi* , au lieu de *conteri* , qui convient bien moins que la première.

II. Il est évident que le terme *tinea* est énigmatique ; puisque l'objet, dont il est ici question, ne sauroit être consumé par la TIGNE proprement dite. Faut-il le déclarer ? Il s'agit ici de l'Empire des Chaldéens.

Nous osons encore aller plus loin. En examinant le mot Hébreu *"ghâs* וַי, nous lui trouvons deux significations. La première est dans Osée, pour donner une image de la manière avec laquelle le Seigneur consumera lui-même les dix tribus d'Israël. Il se compare à la tigne qui consume la laine d'une manière insensible, Osée, V, 11.

Et ego quasi tinea Ephraïm.

Je consumerai Ephraïm

Comme la TIGNE.

Voici donc le Très-haut qui s'annonce la tigne des dix tribus. En effet il emploie plus de vingt ans à ruiner insensiblement le Royaume d'Israël ; 1^o. par Teglat-phalasar qui enleva cinq tribus ; 2^o. par les guerres civiles, qui ruinèrent le reste de ce Royaume ; & 3^o. par Salmanasar, qui profita de la foiblesse des cinq autres tribus pour les emmener captives en Assyrie.

256 Remarques sur le 19^e Verset

Quel seroit donc l'inconvénient, si l'on regardoit le Tout-puissant comme la tigne de l'Empire de Babylone? En effet, comme le Seigneur, pendant plus de vingt ans, avoit insensiblement consumé les dix tribus d'Israël, il employa de même 21 ans à consumer par Cyrus les forces des Babyloniens. Consultez la page 270 du premier tome de l'Histoire de M. Prideaux.

Mais le nom Hébreu *"ghâsh* veut dire également la CONSTELLATION septentrionale appelée *arcturus* ou *ursa*, l'OURS. Voyez les colon. 113 & 114 du second tome de *animalibus sacris* de Bochart. Nous espérons prouver que le terme *"ghâsh*, dont il est parlé dans le verset 9 du IX^e Chapitre de Job, & qui est rendu dans la Vulgate par *arcturum*, désigne énigmatiquement les MÉDES, peuples du nord, qui joints aux PERSES, peuples du midi, caractérisés par l'ORION, constellation méridionale, détruisirent peu à peu, pendant 21 ans, depuis 3445 jusqu'en 3466, la Monarchie de Babylone.

III. La préposition *liphéné* signifie *coram*, EN PRÉSENCE. Cette signification convient à merveille au terme *"ghâsh*,

pris pour la CONSTELLATION appelée l'OURSE; mais si l'on prend ce mot pour la TIGNE, il faudra se contenter de rendre *liphené* par la préposition *per*, PAR, trop foible signification selon nous.

Nous laissons maintenant à choisir entre les deux significations de *ghâsh*.

Si vous prenez celle de *tinea*, la TIGNE, vous traduirez ainsi les deux derniers stiques :

Quorum in cinerem
[*Redigentur*] *fundamenta* ,
Sensim consumentur à tinea.

CEUX dont les FONDEMENTS
Seront réduits en cendres :
Seront insensiblement
Consumés par la TIGNE.

Si vous aimez mieux celle d'*ursa* ; l'OURSE, vous rendrez ainsi le dernier stique :

Sensim consumentur
Ad aspectum VRSÆ.

Nous ajoutons l'adverbe *sensim*, parce que le futur *iedâke-oum^e* est en phiel.

Voici maintenant tout le verset 19 avec ses termes énigmatiques :

258 *Remarques sur le 19^e Verset*

*Quantò magis hi qui habitant
Domos bitumineas,
Hi quorum in cinerem
Redigentur fundamenta,
Sensim consumentur
Ad aspectum arcturi?*

Avec combien plus de justice
Ceux qui demeurent dans des MAISONS
Dont le ciment est de bitume,
Ceux dont les FONDEMENS
Seront réduits en cendres,
Ne seront-ils pas consumés
Par le laps de tems sous l'ASPECT DE L'OURSE ?

Le voici dégagé de ses termes énigmatiques :

*Quantò magis hi qui habitant
Urbes bitumine cæmentatas,
Hi quorum optimates
In cinerem redigentur,
Sensim consumentur
AD ASPECTUM MEDORUM?*

Avec combien plus de justice
Ceux qui demeurent DANS LES VILLES
Où le bitume sert de ciment,
Ceux dont les PUISSANS PRINCES
Seront réduits en cendres,
Ne seront-ils pas consumés
A L'ARRIVÉE DES MÉDES ?

Nous espérons que le texte suivant appuiera le sens que nous venons de donner à celui qui précède.

VERSETS XX ET XXI.

*Du matin au soir ils seront écrasés :
Et parce qu'aucun d'eux ne réfléchit ,
Ils périront pour jamais.*

*Ceux qui seront restés parmi le peuple
Dont ils font la plus grande partie ,
Ne seront-ils pas transférés ailleurs ?
Ils mourront , parce qu'ils sont insensés.*

Nous joignons le verset 20 avec le suivant , pour les expliquer ensuite tous les deux ensemble , parce qu'ils ont le même objet.

Qui sont donc les HOMMES qui seront ÉCRASÉS du matin au soir , si ce ne sont CEUX qui doivent être CONSUMÉS peu à peu par les ARMÉES des MÉDES ? Oui , ce sont les CHALDÉENS eux-mêmes.

En effet , leur Empire fut détruit entièrement dans l'espace de douze heures , qui s'écoulaient du matin au soir. Le carnage , qui fit périr Baltazar , les Grands & les troupes qui osèrent se défendre , paroît avoir duré depuis le milieu de la nuit où Babylone fut surprise , jusqu'au matin. Alors Cyrus fit publier que ceux qui se rendroient , auroient la vie sauve. Les Babylo niens se soumirent , & ce Prince s'empara de tous les postes

• 260 Remarq. sur les 20^e & 21^e Vers.

de leur Capitale. La ville le reconnut pour son Souverain ; ainsi les CHALDÉENS, c'est-à-dire, la PUISSANCE de leur Empire, furent écrasés du matin au soir.

La seule Vulgate jetté de la lumière sur le second stique du verset 20, très-inintelligible, si l'on consulte les autres Versions anciennes. Saint Jérôme, son Auteur, a senti qu'il y avoit un terme sous-entendu après ceux de *mibeli mé-gim* מְבִלֵי מִגִּים, *ed quod non ponens* [sit,] & il l'a très-bien supplée par le substantif *cor*, INTELLIGENCE. Il a rendu le participe & le nom par un seul verbe ; & il a très-bien traduit *mibeli* par *quia nullus intelligit*, PARCE QUE PERSONNE NE RÉFLÉCHIT.

Il paroît que le mot Hébreu *iütherâm* יְתָרִים du premier stique du verset 21 a été pris en deux sens différens dans les anciens Manuscrits Syriaques. Les uns l'ont rendu par *utilitas eorum*, & les autres par *residui eorum*. Le terme Hébreu est susceptible de ces deux significations ; mais la dernière est la seule qui convienne dans ce verset. Quant au texte Syriaque de la Polyglotte de Londres, la leçon est différente. Elle porte, *shemehouzn* שְׁמֵהוּזִין, *nomen eorum*, LEUR NOM,

au lieu d'*utilitatem eorum*, CE QUI LEUR EST UTILE; mais cette différence n'intéresse nullement l'original Hébreu.

Nous observons une différence plus marquée entre le Syriaque & l'Arabe. Le dernier porte : *Ecce abstulit utilitatem eorum, & residui eorum in ipsis*; au lieu que dans le Syriaque on lit : *Ecce consummavit*, c'est-à-dire, *consumpsit residuum eorum ex ipsis, & nomen eorum in ipsis*. Le nom *residui* de l'Arabe & celui de *nomen* du Syriaque paroissent se rapporter au verbe *moriatur* du stique suivant.

Quiconque croit que l'ORACLE du dernier stique émané de l'Eternel est indirectement prononcé contre JOB, ainsi que le pensent les plus célèbres Interprètes, se trouve bien embarrassé, lorsqu'il s'agit d'appliquer à ce SAINT HOMME les deux derniers versets dont il est maintenant question.

Eliphaz a-t-il jamais pensé que JOB s'appliqueroit à LUI-MÊME une prophétie & un oracle prononcés contre ses ENNEMIS, c'est-à-dire, contre les CHALDÉENS persécuteurs de l'Eglise d'Israël, à qui s'adressé le discours d'Eliphaz dans la personne du Prince de Hus, qui

représentera cette Eglise dans tout le Poëme, soit qu'elle se charge de l'iniquité de ses enfans, soit qu'elle se revête de leur brillante justice, soit qu'elle les console, soit qu'elle terrasse ses ennemis par des reproches accablans & de foudroyantes menaces.

Job, ce juste éclairé, pouvoit-il, quelque humble qu'on le suppose, se reconnoître dans le portrait qu'Eliphaz expose à ses yeux? Quel rapport en effet peut-on trouver entre **JOB** & des **IMPIES**, qui seront consumés du matin au soir, & qui périront pour jamais, parce qu'ils manquent d'intelligence? Job qui venoit de perdre tous ses enfans, lorsqu'Eliphaz lui parloit, pouvoit-il craindre que ceux qui lui restoit, fussent mis à mort, parce qu'ils étoient des insensés? Avouons que l'objet de cette révolution n'a point été faisi, & qu'elle ne peut regarder que les **ENNEMIS** de Job, qui parle ici au nom de l'Eglise d'Israël.

En effet, ce sont les **CHALDÉENS** que cette prophétie attaque. Elle condamne leur Monarchie à périr, & déclare que ceux qui survivront à sa ruine, **MOURRONT**, c'est-à-dire, **SERONT CAPTIFS**, en

devenant pour jamais les esclaves des Médes & des Perses. Consultez le Psaume XLVIII, *Audite hæc, omnes gentes, &c.* étudiez-le à fond dans le XIII^e volume des Principes discutés, & vous y appercevrez un commentaire très-étendu de ces deux derniers versets, dont la difficulté ne consiste que dans l'intelligence des quatre expressions suivantes: 1^o. *Nullus intelligit*, 2^o. *non in sapientia*, 3^o. *peribunt*, 4^o. *morientur*.

1^o. *Nullus intelligit*, AUCUN D'EUX N'A D'INTELLIGENCE.

On ne peut point douter que ce PEUPLE sans intelligence ne soit le CHALDÉEN, après ce que dit Moÿse, en prédisant la destruction de l'Empire de Babylone, dont il caractérise les HABITANS par le terme général, LES ENNEMIS d'Israël, Deutér. XXXII, 27, 28 & 29. Voici les paroles du Seigneur: » Je m'arrêterai » à cause de la fureur de l'ENNEMI; de » peur que ceux qui les tiendront dans » l'oppression, ne disent: C'est notre bras » tout-puissant, & non l'Eternel, qui » en a fait nos esclaves.

» Cette NATION, c'est-à-dire, les » CHALDÉENS, continue le Seigneur, a

„ perdu le sens en entier. Il n'est plus
 „ d'INTELLIGENCE parmi eux.

„ Qu'ils seroient heureux, s'ils étoient
 „ assez sages pour concevoir ce qui se
 „ passera pour lors, & s'ils avoient assez
 „ d'INTELLIGENCE pour comprendre quel
 „ sera leur dernier sort!“

Les Psaumes & les Prophètes les peignent par les mêmes traits. Nous n'en citerons que quelques passages, pour abbréger.

Le Pf. XXXV, *Dixit injustus*, &c. verset 4, nous apprend en quoi consistoit le manque d'INTELLIGENCE, lorsqu'il dit du peuple de Babylone :

Noluit intelligere ut bene ageret,

Il a rejezté L'INTELLIGENCE

Qui l'éclairoit

Pour le porter à faire le bien.

Voyez l'objet de ce Psaume à la page 192 du tome XIII des Principes discutés.

Psaume LXXXI, *Deus stetit*, vers. 5.

Il est dit des Chaldéens, qu'ils n'ont ni CONNOISSANCE, ni INTELLIGENCE, & qu'ils marchent dans les ténèbres. *Nesciunt, nec intelligunt, in tenebris ambulant.*

Vous pouvez lire le sujet de cette Poësie

à

à la page 106 du XIV^e tome de l'Ouvrage que nous venons de citer.

L'Auteur du Psaume XCI, *Bonum est confiteri Domino*, &c. déclare dans le verset 6, que les vûes de Dieu sur son peuple sont impénétrables, & que les CHALDÉENS INSENSÉS ne les approfondiront point: *Stultus non intelliget hæc*. Vous trouverez l'objet de cette pièce à la page 160 du même volume.

Dans le verset 7 du Psaume XCIII, *Deus ultionum Dominus*, &c. les Chaldéens disent;

L'Être suprême ne le voit point;
Le Dieu de Jacob n'y fait pas attention.

Le Prophète leur répond dans le verset 8:

Ayez de l'INTELLIGENCE,
Vous qui surpassez en folie
Les autres peuples.

Intelligite, insipientes in populo.

C'est-à-dire, *insipientissimi populorum,*

Nous pourrions apporter différens textes des Prophètes, qui concourent à prouver que les CHALDÉENS étoient DESTITUÉS D'INTELLIGENCE au sujet de la

délivrance que le Tout-puissant devoit opérer en faveur de son peuple, & de la sévère vengeance qu'il avoit résolu d'exercer contr'eux.

Non in sapientia, &c. PARCE QU'ILS SONT INSENSÉS.

L'Hébreu porte : *Oùelb-be^bkhòkhemâh* וְלֹא בְחָכְמָה, *Et non in sapientia*; traduction très-obscur, & cependant très-facile à éclaircir, en rendant la conjonction *ouâou* par *nam*. Noldius, Article XXXVII, ou par *quia*, *èd quòd*. Idem, Art. L. Ensuite nous suppléons le verbe *háïïou* וְיָ, *sunt* après la particule *non*, & nous traduisons :

Èd quòd non sint in sapientia,
c'est-à-dire,

Èd quòd sint insipientes,
PARCE QU'ILS SONT insensés.

Nous avons prouvé, par les Psaumes, que les CHALDÉENS sont ces HOMMES qui manquent d'INTELLIGENCE. Nous prouvons aussi facilement, par la même autorité, que l'épithète d'INSENSÉS leur convient. Nous en avons apporté les preuves à la page 61 du XI^e tome des Principes discutés. On peut leur ajouter les cita-

tions suivantes , où les BABYLONIENS sont indiqués par le terme d'INSENSÉS , Ps. XXXVIII, vers. 9, *Dixi : Custodiam vias meas , &c.* XLVIII , 11 , 13 & 21 , *Audite hæc , omnes gentes , &c.* LXXIII , 18, 22 , *Ut quid , Deus , repulisti nos , &c.* LXXV , 6 , *Notus in Judæa Deus , &c.* XCI , 7. *Bonum est confiteri Domino , &c.* XCIII , 8 , *Deus ultionum Dominus , &c.*

Ces passages & les précédens démontrent que les CHALDÉENS manquoient d'INTELLIGENCE , lorsqu'ils croyoient que l'Eternel ne pouvoit pas délivrer Israël d'entre leurs mains. Voici maintenant les significations des verbes *peribunt & morientur*.

Le premier , qu'il faut traduire par PÉRIRONT , doit s'entendre non-seulement de CEUX qui périront par la main de l'ennemi , mais de la RUINE ENTIÈRE de la Monarchie de Babylone.

Le second , que l'on doit rendre par MOURRONT , ne signifie pas que tous les CHALDÉENS perdront la vie par l'épée de Cyrus , mais bien leur liberté pour jamais , en devenant les esclaves des Médes & des Perses.

1^o. Nous avons rendu en François
M ij

268 Remarq. sur les 20^e & 21^e Vers.

superstites eorum, non point par CEUX QUI SERONT RESTÉS PARMI EUX , mais par CEUX QUI SERONT RESTÉS PARMI LEUR PEUPLE , c'est-à-dire , les CHALDÉENS échapés avec la partie du peuple que le glaive aura épargné.

2^o. Nous traduisons le mot Hébreu *bâm* בָּאֵם , *inter eos* , par *præstantissimi eorum* , DONT ILS FONT LA PARTIE LA PLUS NOBLE.

Nous exécutons ainsi la règle , qui demande qu'en pareille occasion on supplée un adjectif avant la préposition *BÊTH* , *inter*. Alors le *bêth* donne à l'adjectif la force d'un superlatif. Nous rendons donc ici *præstantes inter eos* par *præstantissimi eorum*.

C'est pourquoi ces mots qu'on lit dans le vers. 7 du Psaume CVII , *Confitemini Domino dicat nunc Israel , &c. jehôâh li beⁿghôzéri* יְהוָה לִי בְעֹזְרֵי , littéralement , *Æternus mihi inter auxiliares meos* , doivent être rendus de la manière suivante : *Æternus adest potentissimus eorum qui mihi auxiliantur*.

L'Eternel est près de moi ;
Il est plus puissant que ceux
Dont j'attens du secours,

3^o. Les mots , SERONT TRANSLERÉS

AILLEURS, ne veulent pas dire que ceux dont il s'agit, SERONT TRANSPORTÉS dans des pays étrangers, mais seulement qu'on les FERA MARCHER dans les différentes Provinces de l'Empire de Babylone, où les Perses & les Médes voudront les envoyer.

Voici la fin du Chapitre IV : mais pour achever la première partie de la réponse d'Eliphaz, il faut aller jusqu'au verset 8 du Chapitre suivant.

Ici se termine l'oracle dont Eliphaz vient de faire le récit à Job. Maintenant le Prince de Théma va appuyer, par le témoignage des Livres saints, que la pensée de l'oracle est conforme à celle de l'Eglise d'Israël, sur la ruine de l'Empire des Chaldéens, qu'il va caractériser aux versets 2 & 3 du Chapitre V par l'épithète d'EOUIL ^{למס}, *hommes privés de l'usage de la raison*. Mais faites attention, que pour suivre l'ordre des versets, que nous avons établi dans nos Traductions Latine & Françoisé ; nous mettrons le nombre de ceux du Chapitre V au haut de la page, & que dans le corps de l'Ouvrage nous les ferons suivre ceux du Chapitre IV.

VERSET XXII. CHAP. V.

*Lisez, je vous prie, un livre
Capable de vous instruire;
Vous verrez certainement
Dans quelqu'un des saints [Prophètes.]*

L'Hébreu porte mot à mot : *Lege, obsecro, illum, qui sit respondens tibi.*

1°. Le verbe *kára-* קָרָא signifie *legere* aussi bien qu'*invocare*, selon Buxtorf.

2°. Le *hê-* qui est avant *iïesh* וְיִישׁ, se prend, non-seulement pour une particule interrogative ; mais il veut dire encore *is qui, ille qui* ; ainsi nous traduisons *hàiïesh* par *illum qui sit.*

3°. Il ne doit point paroître surprenant, si nous suppléons un substantif à l'adjectif *sanctorum*, puisque le Grec lui ajoute celui d'*Angelorum.*

4°. Nous rendons *thiphenéh* תִּפְהֶנֶה par *aspicies, attendes* ou *videbis*, que nous faisons rapporter à la particule *khi*, premier mot du verset suivant.

5°. A la place du terme *Angelorum*, suppléé par le Grec, nous mettons celui de *Prophetarum*, qui paroît naturellement exigé par le verbe précédent *KERA-*, *lege, LISEZ.*

Nous avons oublié de remarquer, 1^o. que l'impératif *KERA-*, *lege*, exige qu'on lui supplée l'accusatif *librum* : autrement à quoi pourroit-on rapporter les pronoms *eum qui* ? 2^o. que nous rendons la particule *ouâou* par *certè*. Noldius, Article II.

Nous différons nos réflexions jusqu'après l'examen du texte suivant, qui va jusqu'au verset 8 exclusivement.

V E R S E T X X I I I .

*Que l'indignation [du Seigneur]
Otera la vie à l'insensé,
Et que sa fureur fera périr
L'homme dépourvu de jugement.*

L'Auteur de la Paraphrase Chaldaïque rend très-bien les deux premiers stiques de ce verset par *quia stultum interficiet ira Domini*. Le futur ne doit point être changé : il est tel que le sens, & par conséquent l'harmonie du discours le réclame.

Il s'agit maintenant de savoir quel est le sujet désigné par le mot *כוֹוִיל*, *stultus*, qui se rencontre dans le verset suivant.

On se tromperoit, si l'on comptoit

trouver ici en propres termes les oracles des Prophètes qu'Eliphaz prie Job de consulter. Il suffit d'appercevoir le fond & la pensée des menaces que ces envoyés du Seigneur prononcent contre les Chaldéens, sans exiger les mêmes expressions dont ces Auteurs inspirés se sont servis. Ne voit-on pas, dans presque tous les Prophètes, la colère du Seigneur allumée contre Babylone, son Empire renversé, & les Chaldéens mis à mort ou captifs? C'en est assez pour entendre les deux premiers stiques de ce verset.

Remarquez que le verbe *hárágh* *הרג*; employé dans le second stique, signifie non-seulement FAIRE PERDRE LA VIE, mais aussi PRIVER DE LA LIBERTÉ, comme il a été prouvé à la page 73 du tome II des Lettres de M. l'Abbé de Villefroy à ses Elèves. Ainsi, quand les Livres saints annoncent que les Chaldéens SERONT PRIVÉS DE LA VIE, cette expression veut dire, que LES UNS PÉRIRONT PAR LE TRANCHANT DE L'ÉPÉE, & que les autres DEVIENDRONT ESCLAVES DE LEURS ENNEMIS.

Nous ne doutons pas un moment que cet INSENSÉ & cet homme dépourvu de JUGEMENT, dont il est question dans ce verset, ne soit BALTAZAR; dernier Roi

dés Babyloniens & tous ses sujets. Voyez le portrait que fait de ce Prince le Docteur Prideaux à la page 274 du premier tome de son Histoire des Juifs.

Quelle FOLIE en effet dans ce Monarque, lorsque pendant un siège d'où dépendoit la fortune de son Empire, il se livre à la débauche d'un somptueux repas avec les Grands de ses Etats & avec ses concubines ?

VERSET XXIV.

*Je vois de mes propres yeux
Cet homme destitué de sens,
Soutenu par de fortes racines ;
Mais je maudis sa beauté.
Dans l'instant elle dispaçoit.*

Qui est-ce qui n'apperçoit pas que cette pensée est la même que celle du Psaume XXXVI, *Noli æmulari, &c.* verset 35, *vidi impium elevatum & exaltatum super cedros Libani: & transivi, & ecce non erat; & non est inventus locus ejus;* texte qu'il faut traduire ainsi sur l'Hébreu :

*Video impium tyrannidem exercentem
Et superbè extolentem se,
Tanquam arbor indigena virens,
At transibit, & protinus nullus erit:
Frustrà quæram eum, non invenietur.*

Ce Psaume composé contre les ennemis d'Israël, qui le persécutoient dans sa captivité, dépeint dans cet endroit la PROSPÉRITÉ & la CHUTE de l'Empire des Chaldéens, dont Eliphaz a prédit la ruine depuis le verset 8 du IV^e Chapitre, & qu'il continuera d'annoncer jusq'au verset 7 de celui-ci.

1^o. Le participe *másherim* מְשֵׁרִים, veut dire simplement *radicem agens*; mais saint Jérôme ne trouvant pas assez de force dans le simple substantif *radix*, lui en a donné par l'addition de l'adjectif *firma*.

2^o. L'adverbe PHÍTHE-ÓM^e, *statim* ou *de repente*, ne paroît pas devoir se rapporter au verbe *imprecor*; puisqu'il n'est pas nécessaire qu'Eliphaz maudisse sur le champ la BEAUTÉ de cet arbre énigmatique, dont la ruine faisoit l'objet des vœux de Job, c'est-à-dire, de l'Eglise d'Israël. Ainsi, l'adverbe *de repente* tombe sur un autre verbe; mais il faut le suppléer. Dans l'embarras où nous sommes de le trouver, nous nous souvenons de ce même grand ARBRE qui, dans le Chapitre IV de Daniel, représente, comme ici, la MONARCHIE de Babylone; & nous remarquons au vers. 20

du même Chapitre de ce Prophète, que cet ARBRE est condamné à être coupé: *Succidite illam.* Alors notre embarras cesse, & nous y suppléons sans répugnance. En effet, ce grand ARBRE fut coupé par la mort de Nabuchodonosor, après laquelle l'Empire des Chaldéens ne fit plus que végéter jusqu'à Baltazar; après lequel sa souche fut entièrement arrachée.

V E R S E T X X V .

*Ses enfans seront condamnés
A devenir captifs ;
Ils seront la victime de ceux
Qui entreront par une porte,
Et personne ne les délivrera.*

1^o. Comme il s'agit dans cet endroit de la ruine de la vaste Monarchie de Babylone, les enfans de cette Monarchie ne peuvent être que ceux qui sont nés dans son sein, soit Chaldéens, soit Israélites apostats, qui vaincus par Cyrus dans les Provinces dont il fera successivement la conquête, seront bien éloignés de jouir de leur liberté, puisqu'ils seront condamnés à une captivité perpétuelle.

2^o. Dès que l'on sait qu'il s'agit, dans ce passage, de la ruine de l'Empire de

Babylone ; le terme de PORTE ne doit plus embarrasser ; parce que l'histoire de la prise de cette Capitale nous en donne l'intelligence. Une PORTE de l'Euphrate , laissée ouverte par négligence pendant le superbe repas de Baltazar , fut le moyen que le Seigneur employa pour faire entrer les soldats de Cyrus dans Babylone , & pour y faire le massacre de la garnison. Voyez la page 268 du premier tome de l'Histoire des Juifs de M. Prideaux.

Ce fut donc par cette porte que les CHALDÉENS & leur MONARCHIE furent écrasés : *Conterentur per portam* , c'est-à-dire, *conterentur* [*ab iis qui intrabunt*] *per portam*. Ce supplément est nécessairement exigé , pour lever le voile de cette prophétie.

Cette expression , au reste , ne doit point paroître étrange , puisque nous substituons tous les jours la CHOSE à la PERSONNE qui s'en sert avec avantage. Ainsi , nous disons communément UNE BONNE VOIX , UN BON VIOLON , UNE BONNE PLUME , UNE BONNE ÉPÉE , pour désigner un HOMME qui se sert avantageusement de sa VOIX , de son VIOLON , de sa PLUME ou de son ÉPÉE.

VERSET XXVI.

*L'homme pressé de la faim
Dévorera leur moisson ;
Celui dont les armes sont puissantes ,
Les enlevera par la force ;
Et celui que la soif tourmente ,
Epuisera leurs richesses.*

1^o. Il est visible que le Syriaque & l'Arabe emploient dans ce texte le mot *fames* pour celui de *famelicus*. Mais nous ne savons pas pourquoi l'Interprète Latin de ces Versions a rendu le premier stique par *qui messuerit famem , comedet ,* qui ne fait aucun sens.

2^o. Le pronom *ASHÈR , cujus ,* se rapporte au pronom *ejus ,* qui, dans le verset précédent , désigne la MONARCHIE de Babylone , dont les ENFANS , c'est-à-dire , les SUJETS , seront écrasés.

3^o. Le terme *messèm ,* LA MOISSON , caractérise les CONQUÊTES de Babylone par son Roi Nabuchodonosor le Grand. Chaque PAYS étoit à son égard ce qu'est une GERBE pour un moissonneur.

4^o. L'HOMME pressé de la faim , qui dévorera cette MOISSON , indique les MÉDES & les PERSES , qui font la CONQUÊTE de l'Empire des Chaldéens , & qui le

278 Remarques sur le 5^e Verset

MOISSONNERONT à leur tour, selon Jérémie, L, 33.

La famille de Babylone est une aire;
 Dans peu ses habitans
 Y seront foulés aux pieds.
 Encore un moment, le tems vient
 Où elle fera moissonnée.

5°. Il semble que l'Auteur de la Vulgate ait lu *-él mitsinim* אֵל מִצְנִים, & que ces deux mots voulant dire à la lettre, *fortis ex scutis*, il les a rendus par *armatus*. Il paroît qu'il a suivi, dans sa manière de traduire, Aquila & Symmaque, qui rendent ainsi ce dernier stique: *Ipsi autem ab armatis tollentur*.

6°. Au lieu de *-él*, *fortis*, le Grec a lu *-al*, *non*; & au lieu de *ieká^bkhéhoû* יִקְחֶהּ, *capiet eum*, son texte portoit, *iellâke^bkhôû* יִלְקַחֶהּ, *auferentur*, qu'il a rendu par *liberabuntur*.

Enfin, en prenant *tsinim* dans la signification de *spinis*, il l'exprime d'une manière vague par *malis*.

7°. Le Syriaque paroît avoir lu dans son Exemplaire Hébreu *ou-él tsâmâ-* אֵל צַמָּא, & *ad sitim*, au lieu de *ou-él mitsinim*, *fortis per clypeos*; & il a pris apparemment *tollentur* pour *evacuabuntur*, c'est-à-dire, *exhaurientur*.

Il résulte des observations que nous venons de faire, que notre Exemplaire Hébreu est beaucoup plus correct que ceux dont se servoient les Interprètes Grec & Syriaque. Au reste ces recherches sur les différentes leçons des anciens Manuscrits sont plus curieuses qu'utiles. Que nous importe, en effet, comment ils ont lu, dès qu'ils s'écartent du point de vuë de l'Auteur inspiré ?

Nous résumons les six stiques de ce verset.

On voit dans les deux premiers que l'HOMME AFFAMÉ, c'est-à-dire, les MÉDES & les PERSES, s'emparera de la MOISSON des Babylo niens.

On apperçoit dans les deux suivans que les GENS DE GUERRE, c'est-à-dire, les troupes de Cyrus, enlèveront le PEUPLE de la Chaldée pour le transporter ailleurs.

Dans les deux derniers on observe que les Perses, pressés par la soif de l'ambition & des richesses, épuiseront les forces de l'Empire des Babylo niens, c'est-à-dire, en s'appropriant les conquêtes de Nabuchodonosor, en faisant autant d'esclaves qu'il y avoit de sujets dans cette vaste Monarchie, & en enlevant

toutes les espèces de richesses qui la rendoient si puissante.

Il est inutile d'avertir qu'en mettant *armis* pour *scutis*, nous avons pris la PARTIE pour le TOUT; parce que nous y sommes autorisés par saint Jérôme, le Chaldéen, Aquila & Symmaque.

Nous avons changé -AL, *ad*, qui ne signifie rien du tout, en -ÊL, *potens*, qui se joint naturellement avec *armis*.

Que la plupart des singuliers soient changés en pluriels dans les sept premiers versets de ce Chapitre, n'en foyez point étonné; puisqu'il s'agit ici de peuples & de nations qui se joignent indifféremment, soit au singulier, soit au pluriel.

V E R S E T X X V I I .

*Non, les traitemens injustes
N'émaneront certainement plus
De la poussière,
Ni les travaux forcés
Ne germeront plus dans cette région.*

Le Grec & le Syriaque laissent avec raison au futur le mot *îetsé* נִיִּשְׁׁ; puisque depuis le verset 2 de ce Chapitre jusqu'au verset 6 inclusivement, tout ce que dit Eliphaz, est une prophétie contre Baby-

lone. Le verset 7 annonce la délivrance d'Israël.

Le nom ⁿGHAPHAR, *pulvis*, ne se prend pas ici pour la **POUSSIÈRE NATURELLE**, mais pour une **POUSSIÈRE MÉTAPHORIQUE**, dont il faut dévoiler la signification énigmatique, qui s'entend dans l'Écriture sainte de l'EMPIRE de Babylone anéanti.

Il se prend pour la **NATION CHALDÉENNE** exterminée dans le verset 5 du **XXVI^e Chapitre d'Isaïe**, où ce Prophète s'énonce en ces termes :

La ville superbe périra,
Elle sera renversée :
Dieu la réduira en **POUSSIÈRE**.

C'est-à-dire, selon Dom Calmet,
» Babylone, cette ville superbe, Nabu-
» chodonosor & les siens, les Princes
» insolens & orgueilleux seront abbaif-
» sés & humiliés ; Babylone sera abba-
» tue jusqu'à la **POUSSIÈRE**, ruinée de
» fond en comble. «

Le même Prophète dit dans le verset 2 du **LI^e Chapitre**, que l'épée du Très-haut réduira en **POUSSIÈRE** les nations & les Rois de Babylone. C'est donc de cet

EMPIRE anéanti que parle Eliphaz, lorsqu'il dit que

Les traitemens injustes
N'émaneront plus de la **POUSSIÈRE.**

Dès que l'on regarde la **POUSSIÈRE** comme un symbole de l'**ANÉANTISSEMENT** de la capitale des Chaldéens, il n'est pas difficile d'appercevoir que le mot de **TERRE** ou de **RÉGION** désigne, dans le dernier stique, la **MONARCHIE** de **Babylone** & les **BABYLONIENS** eux-mêmes.

Nous ne nous arrêterons pas à prouver qu'*-âouïén* מִן & *"ghâmâl* מַעַל signifiant des **TRAITEMENS INJUSTES** & des **TRAVAUX FORCÉS.** On les a jusqu'ici trouvés si heureusement employés dans cette signification, que les preuves sont inutiles à cet égard. Voyez la page 110, &c. du III^e tome des Principes discutés.

V E R S E T X X V I I I .

*Car l'homme né pour les travaux,
Et les enfans de l'oiseau
Prendront l'effor, & s'envoleront.*

1^o. Il faut d'abord remarquer que saint Jérôme n'exprime pas le verbe *lâghebî-hou* לִגְבִּי הוּא, qu'Arias Montanus rend par

elevabunt , & qu'il donne à entendre qu'il met ici *avis* pour *filiis avis* , & que selon lui *reshéph* רֶשֶׁף veut dire L'OISEAU.

2^o. Que l'édition des Héxaples de Dom Montfaucon traduit l'Hébreu de la manière suivante : *Filii pennæ* , c'est-à-dire , *pennati* , *elevabunt volatum*.

Ce verset est d'une obscurité si grande , que faute d'appercevoir la liaison qu'il doit avoir avec ce qui précède , on s'est contenté de lui donner un sens moral , qui , dans cet endroit , ne signifie rien. Mais comment donner un sens littéral à ce verset , lorsqu'on n'a point compris celui des versets 2 , 3 , 4 , 5 & 6 , qui précèdent ?

Nous croyons les avoir mis dans une évidence , à laquelle rien ne résiste. Cherchons maintenant le moyen de donner à ce verset la liaison exigée par l'harmonie du discours , & voyons ce qui doit résulter de l'ANÉANTISSEMENT de Babylone. Ce sera sans doute la liberté du peuple d'Israël.

1^o. L'HOMME né pour le travail est l'ISRAËLITE , né esclave dans l'étendue de la Chaldée , où ses pères avoient été transférés par les Rois d'Assyrie & de Babylone. Là ces captifs étoient con-

284 *Remarques sur le 7^e Verset*

damnés aux travaux les plus pénibles ; & c'est pour exprimer leur nature , que nous rendons le nom Hébreu *"ghâmâl* par les termes de TRAVAUX FORCÉS.

2^o. Les mots *benê réphesh* sont énigmatiques , & sont traduits par *fili scintillarum* par les uns , & pourroient , selon d'autres , signifier *fili sagittarum*. Mais pour fixer la signification de *réphesh* , consultons les endroits de l'Écriture où ce mot se rencontre.

Dans le verset 24 du XXXII^e Chapitre du Deutéronome , il est rendu par *aves* dans la Vulgate , le Grec , le Chaldéen & le Syriaque.

Pf. LXXV , *Notus in Judæa Deus, &c.* verset 4. les deux mots *rishephê kâshêth* רִשְׁפֵּה קַשְׁתִּי sont traduits ainsi par S. Jérôme , le Grec & l'Arabe , *Potentes arcuum* ; par le Chaldéen , *sagittas arcuum* ; & par le Syriaque *brachia eorum*.

De toutes ces Versions , nous préférerions celle de *sagittas arcuum* , quoique dans notre traduction Française de cette divine Poësie nous les ayons rendus par les TRAITs ENFLAMMÉS.

Dans le verset 48 du Psaume LXXVII , *Attendite, &c.* le pluriel *lâreshâphîm* לְרִשְׁפֵּי est exprimé par *igni* dans la Vul-

gate, dans le Grec & dans l'Arabe par *combustioni*, dans le Syriaque & dans le Chaldéen par *carbonibus ignis*. Tout se réunit donc ici à la signification d'*ignis*,
FEU.

Cantique des Cantiques, Chap. VIII, vers. 6, *reshâphéiâh rishéphé'-êsh* רֶשֶׁפִּיָּהּ רֶשֶׁפִּי אֵשׁ. Ces mots sont traduits dans la Vulgate par *lampades ejus, lampades ignis*; dans le Chaldéen, par *zelus ejus, scilicet, Dei, similis est prunis ignis*; dans le Grec, par *alæ ejus, alæ ignis*; dans une autre édition, *scintillæ ejus, scintillæ ignis*; dans Symmaque, *impetus ejus, impetus ignei*; dans l'Arabe, *expansio alarum ejus, velut expansio alarum ignis*; dans le Syriaque, *radii ejus, radii sunt ignis & flammæ*.

Dans le verset y du III^e Chap. d'Habacuc les mots *reshéph lerâghélâioû* רֶשֶׁפִּי לְרִגְלָיוֹ sont traduits par saint Jérôme de la manière suivante: *Diabolus ante pedes ejus*; par le Grec, *in campos*. Il paroît que les lettres transposées, dont quelques-unes ont été changées en d'autres qui leur ressembloient, ont opéré la leçon de *shâdéh* שָׂדֵה, *campus*, mis en place de *RESHÉPH*, *volucris*,

On lit dans un autre Manuscrit; Ma-

xima volucrum ; dans Aquila , *volatile* ; dans Symmaque , Théodotion & la cinquième édition , *volucris* ; dans le Chaldéen , *flamma ignis* ; dans le Syriaque , *volucres* ; & dans l'Arabe , *disciplina*.

De tous ces textes il résulte que la signification la plus ordinaire de RÉSHÉPH est celle , *volucris* , OISEAU. En effet , en examinant ce passage , on voit que tous les anciens Interprètes se réunissent , excepté dans les Psaumes LXXVI & LXXVII , à donner tantôt l'un , tantôt l'autre au mot *reshéph* la signification d'*avis* , de *volucris* , d'*ala* , de *vultur* , ou d'*aquila* ; & que dans Job ils confirent tous , excepté le Chaldéen , à traduire cette expression par *volucres* ou *aves*.

D'ailleurs comme dans ce Chapitre de Job il est question de la ruine de l'Empire de Babylone , il est très-naturel que la liberté du peuple d'Israël en soit une conséquence nécessaire ; & l'on sent que cette LIBERTÉ est désignée par le terme de *volucris* & de *volatum*. Voilà pourquoi nous avons présenté la traduction telle qu'on l'a vue plus haut , en suppléant à *shér* avant *ioùllád* תָּוִלָּד , *natus est*.

Mais l'on y voit un contraste entre

les HOMMES nés pour les travaux & les PETITS de l'oiseau.

Nous avons dit que l'HOMME né pour les travaux désigne le COMMUN du peuple d'Israël, condamné aux travaux les plus durs en qualité d'esclaves. Nous disons maintenant que les PETITS DE L'OISEAU sont les ISRAËLITES issus des familles les plus considérables de leur nation, telles que celles du sang royal, celles des Princes de chacune des douze tribus, & celles des Prêtres.

Ne soyez point étonné de ce que, par le terme d'OISEAU, nous entendons les GRANDS d'une nation. On peut voir dans le verset 10 du X^e Chapitre de l'Ecclésiaste & dans le verset 18 du IV^e Chap. de Daniel, qu'il est impossible de lui donner une autre signification.

Ce n'est point assez : lisez le verset 11 du XLVI^e Chap. d'Isaïe; vous y verrez que le Seigneur donne à son PEUPLE le nom d'OISEAU, lorsqu'il lui promet de le délivrer. Par ce terme, il caractérise les FAMILLES DISTINGUÉES d'Israël; & le RESTE de cette nation est désigné par ceux de *virum voluntatis suæ*.

Mais si vous voulez voir Israël comparé au passereau, lisez le verset 7 du

Psaume CXXII : *Nisi quia Deus erat in nobis, &c.* où il est dit : *Anima nostra, sicut passer, erepta est de laqueo venantium.*

Notre ame, telle qu'un passereau,
S'est échappée des filets de l'oiseleur.

Le PEUPLE choisi est appelé formellement PASSEREAU dans le premier verset du Ps. XI. Car on y lit ces paroles, selon l'Hébreu : *Aufuge ad montem tuum, passer.*

PASSEREAU, prenez l'effor
Vers la montagne, qui est votre asyle.

Vous trouverez à la page 74, &c. du XI^e tome des Principes discutés, les raisons pour lesquelles les Prophètes ont donné cette dénomination à Israël.

Un autre OISEAU désigne la NATION SAINTE : c'est la COLOMBE. L'EGLISE, épouse du Verbe avant & après son incarnation, est appelée ainsi par son époux dans les versets 10 & 14 du Chapitre II du Cantique des Cantiques, dans le verset 2 du Chap. V, & dans le verset 8 du Chap. VI. Les ISRAËLITES, enfans de cet OISEAU SPIRITUEL, sont eux-mêmes peints sous le symbole des COLOMBES dans le vers, 11 du LIX^e Chapitre

pitre d'Isaïe, où ce Prophète prédit qu'ils gémiront en captivité comme des COLOMBES.

Dans le verset 14 du Psaume LXVII, *Exurgat Deus, &c.* on apperçoit l'EGLISE D'ISRAËL prendre son essor sous l'emblème d'une COLOMBE, dont les AILES & le PLUMAGE désignent la FORCE & la BEAUTÉ.

Ces textes, & ceux que nous avons rapportés à la page 240, &c. de notre VIII^e volume, suffisent pour démontrer que les ENFANS, ou les PETITS DE L'OISEAU qui s'envoleront, ne peuvent représenter que les ENFANS de l'Eglise d'Israël délivrés de captivité.

Nous finissons, en remarquant que, pour rendre le sens de ce verset plus clair que nous l'avons présenté d'abord, il faudroit suppléer un verbe au nominatif *Homo natus ad laborem*; parce que celui d'*effereat volatum* ne convient réellement qu'au nominatif *filiis avis*. Ainsi, nous suppléerions, *liberabitur*, ou *liber evadet*, & nous traduirions :

*Nam [homo] natus ad labores
[Liber evadet,]
Et filii avis
Elevabunt volatum.*

Tome II.

N

Car [l'homme] né pour les travaux
 [Recouvrera la liberté ,]
 Et les enfans de l'oiseau
 Prendront l'essor , & s'envoleront.

Il nous reste à faire les réflexions que nous avons annoncées plus haut sur les sept premiers versets de ce Chapitre, Mais pour cet effet il faut en donner ici la traduction Française , & lui opposer

Traduction, nouvelle des sept premiers versets du V^e Chapitre de Job.

1. Lisez , je vous prie , un livre
 Qui puisse vous instruire :
 Vous verrez certainement
 Dans quelqu'un des saints [Prophètes ,]
2. Que l'indignation [du Seigneur]
 Otera la vie à l'insensé ,
 Et que sa fureur fera périr
 L'homme (a) dépourvu de jugement.
3. Je vois de mes propres yeux
 Cet homme destitué de sens ,
 Soutenu (b) par de fortes racines ;
 Mais je maudis sa beauté ,
 Dans l'instant elle disparoit.
4. Ses enfans seront condamnés
 A devenir captifs ;
 Ils seront la victime de ceux
 Qui entreront (c) par une porte ,
 Et personne ne les délivrera.

(a) L'HOMME , &c. désigne l'EMPIRE des Chaldéens , dont le Seigneur détruira la sagesse & la gloire. Voyez la page 374 de ce Vol.

celle de M. le Gros. On sentira mieux alors sur quoi portent nos réflexions.

Mais le Lecteur doit faire attention qu'en lui mettant devant les yeux la Version de M. le Gros, nous lui présentons l'objet qu'ont eu tous les Traducteurs & tous les Commentateurs qui ont précédé cet Interprète, c'est-à-dire, qu'ils appliquent à JOB ce qu'Eliphaz dit des CHALDÉENS.

*Traduction des sept premiers versets du
V^e Chap. de Job, selon M. LE GROS.*

1. Appelez [donc] à votre secours, s'il y a quelqu'un qui vous réponde : mais à qui des Saints vous adresserez-vous ?

2. Certes l'emportement de la colère fait mourir l'insensé, & l'indignation tue l'imprudent.

3. J'ai vu l'insensé qui paroissoit affermi par de profondes racines; & j'ai dans l'instant maudit son vain éclat.

4. Ses enfans, ai-je dit, seront bien éloignés du salut; ils seront brisés à la porte, & nul ne les délivrera.

(b) PAR DE FORTES RACINES, c'est-à-dire, par la CONQUESTE de plusieurs régions puissantes & étendues.

(c) PAR UNE PORTE, CELLE de l'Euphrate qu'on avoit négligé de fermer.

292 *Remarq. sur les 7 premiers Vers.*

5. L'homme (d) pressé de la faim
Dévorera leur moisson ;
Celui dont les armes sont puissantes ,
Les enlèvera par force ;
Et celui que la soif tourmentera ,
Epuisera leurs richesses.

6. Non , les traitemens injustes
N'émaneront plus de la poussière ; (e)
Ni les travaux forcés
Ne germeront plus dans cette région.

7. Car l'homme (f) né pour le travail
Recouvrera sa liberté ,
Et les enfans (g) de l'oiseau
Prendront l'essor , & s'envoleront.

R E M A R Q U E S

Sur la manière dont on a traduit jusqu'ici les sept premiers versets du Chapitre V.

Nous n'avons garde de rendre compte ici des 32 colonnes des notes *in-4°*.

(d) Dans ce cinquième verset l'HOMME, au singulier, désigne les MEDES & les PERSES ; & les mots MOISSONS & RICHESSES caractérisent les CONQUESTES & l'OPULENCE de l'Empire des Chaldéens.

(e) DE LA POUSSIERE, c'est-à-dire, de BABYLONE anéantie.

(f) L'HOMME NÉ POUR LES TRAVAUX marque les ISRAELITES DU COMMUN condamnés comme des esclaves à des travaux forcés.

(g) LES ENFANS DE L'OISEAU sont les ISRAELITES ISSUS DE PERES dont la CONDITION & la NAISSANCE étoient distinguées. On a vu plus haut les preuves de l'explication que nous donnons à ces différens termes.

5. Celui qui est affamé, dévorera ses moissons :
l'homme armé les enlèvera, & des gens altérés
boiront ses richesses.

6. [Rien ne se fait dans le monde sans sujet ;]
& ce n'est point de la terre que naissent ni les
péchés, ni les châtimens.

7. *Car l'homme naît pour le travail par la
même providence par laquelle l'oiseau s'élève
dans les airs pour voler.*

que le Docte Schultens emploie à expli-
quer ces sept premiers versets.

Nous nous contentons de dire qu'il
est d'accord avec Codurc, M. Duguet,
& grand nombre d'autres Commenta-
teurs, qui croient qu'Eliphaz, dans ce
texte, n'a d'autre dessein que celui d'in-
sultes Job.

On a vu, par tout ce qui précède,
qu'on ne sauroit avoir cette idée d'Elip-
haz, dès que ce Prince est honoré de
la révélation prophétique contenue dans
les derniers versets du Chapitre précè-
dent.

Mais quand on donne au Livre de
Job une date qui n'est appuyée que sur
trois notices qui ne s'accordent pas ; &

lorsqu'on se trompe sur l'objet que l'Auteur avoit en vuë, il n'est pas étonnant que l'on s'écarte, soit dans les principales idées, soit dans les idées accessoi-res. Il est encore moins surprenant que l'on perde de tems en tems le fil du discours, comme ces hommes célèbres que nous venons de citer, en conviennent, lorsqu'il s'agit de trouver une liaison entre le premier & le second verset du cinquième Chapitre.

Enfin, lorsque l'objet d'un ouvrage est absolument manqué, les ténèbres où l'on se trouve, ne permettent plus de saisir la pensée de l'Auteur. Ainsi l'on se jette dans des idées vagues & générales. Alors on substitue au sens littéral historique & prophétique des pensées édifiantes, capables de satisfaire le commun des fidèles, qui n'est point à portée de sentir la nécessité d'un sens littéral, suivi dans toutes les parties.

On se renferme dans ces bornes, & l'on consent volontiers avec ce travail si facile, à passer pour un Interprète du premier ordre. Mais parmi les Littérateurs, quels applaudissemens ne prodigue-t-on pas à des Commentateurs, qui, charmés de croire que Job est d'une

antiquité très-reculée, remontent aux tems qui ont précédé Moïse, pour y chercher de quoi donner des éclaircissements sur l'ouvrage de ce Prince Iduméen, & qui mettent en œuvre toute espèce d'érudition, soit Grecque, soit Rabbinique, soit Arabe, soit Syriaque, pour prouver la vraie signification d'un mot & la solidité d'une pensée. Cependant avec cette érudition immense, à laquelle vous joindrez le plus beau style du monde, soit Latin, soit François, a-t-on réussi jusqu'à présent à faire une traduction intelligible? On en va voir un échantillon dans le texte que nous examinons.

1^o. Après être convenu que la révélation faite à Eliphaz vient de Dieu, pouvoit-on croire que cet Être suprême eût pris cette voie pour se déclarer contre un homme aussi saint que Job? Et si la chose n'a point l'ombre de vraisemblance, comment a-t-on pu s'imaginer que le discours d'Eliphaz n'est formé que pour insulter Job, comme le font entendre les Commentateurs, & la manière dont on a traduit ces sept premiers versets?

296 Remarq. sur les 7 premiers Vers.

2°. Quoiqu'on assure hardiment qu'il n'y a point de liaison entre le premier & le second verset, il est néanmoins très-certain qu'il en existe une très-réelle, indiquée & cimentée par la conjonction KHÎ, *quod*, QUE, qui dépend du verbe précédent THÏPHENËH, *inspicias*, VOUS VERREZ. Mais cette liaison n'a point été saisie; parce qu'on n'a pas apperçu que les termes généraux d'INSENSÉ & de DÉPOURVU DE JUGEMENT doivent s'entendre des CHALDÉENS ennemis de Job, & ne pas être appliqués à Job même, c'est-à-dire, à l'ÉGLISE D'ISRAËL.

3°. Les futurs qui dominant dans ces sept versets, auroient dû faire penser qu'il y est question des évènements qui ne sont pas encore arrivés. On a fermé les yeux sur cette importante induction. On les a changés en autant de présens, que l'on applique à JOB sous le nom de cet INSENSÉ, que son emportement fait mourir.

4°. Si, de l'aveu des Traducteurs, le second verset n'a pas de liaison avec le premier, il ne paroît pas en avoir davantage avec le troisième. Car quel rapport peut-on établir entre l'INSENSÉ & l'IMPRUDENT mis à mort par la colère

du Très-haut, & l'INSENSÉ affermi par de profondes racines, & dont Eliphaz maudit le vain éclat ?

5°. On fait dire à ce Prince de Théman, qu'il avoit bien prévu que les ENFANS de cet INSENSÉ, c'est-à-dire, de JOB, SERONT BIEN LOIN DU SALUT, & ÉCRASÉS A LA PORTE. On demande si Eliphaz doute ici du SALUT des enfans de Job, si cette PORTE est celle de la maison sous laquelle ils ont été écrasés.

6°. Quoiqu'on puisse, en quelque sorte, entendre de Job le cinquième verset, en l'appliquant aux Sabéens & aux Chaldéens qui ont enlevé les troupeaux de ce saint homme, on ne voit pas que les termes de MOISSON & de RICHESSES, dont se sert Eliphaz, expriment exactement l'enlèvement qu'on prétend être arrivé dans un tems antérieur à celui de Moïse.

7°. Mais quelle liaison peut avoir ce fait historique, tel qu'il soit, avec la morale qu'on nous présente dans le verset 6 ? En effet, cette maxime, dans laquelle on prétend faire dire à Eliphaz que ce n'est point de la terre que NAISSENT LES PÉCHÉS ET LES CHATMENS, peut-elle convenir à JOB, dont Eliphaz con-

298 Remarq. sur les 7 premiers Vers.

noissoit la SAINTETÉ, & que le Seigneur appelle par-tout son SERVITEUR & un HOMME SANS TACHE? D'où pourroit donc naître cette impénétrable obscurité, si ce n'est de l'ignorance des termes *iniquitas, pulvis, labor, & terra*, qu'il falloit caractériser relativement à leur objet?

8°. On cherche quel rapport pourroit se trouver entre le verset 7 & celui qui précède. A quoi sert, dit-on, cette morale? & de quelle vérité Eliphaz prétend-il instruire ici le saint homme Job? Cette maxime est excellente en soi; mais faute de liaison avec la matière que traite Eliphaz, elle est absolument déplacée dans cet endroit, qui n'admet point une pareille traduction, tant par la nature du discours que par le génie de la Langue Hébraïque.

Il résulte de ces remarques la chose la plus simple du monde, c'est-à-dire, que les sept premiers versets du Chapitre V n'ont été ni traduits, ni entendus par les Interprètes relativement à la pensée d'Eliphaz.

1°. Parce qu'on a donné à l'ouvrage de Job un objet tout différent de celui qui lui convient.

2^o. On a laissé les termes dans une généralité qu'il falloit restreindre aux idées qu'Eliphaz avoit en vuë.

3^o. On n'a pas fait attention au style énigmatique, sans l'intelligence duquel le Livre de Job est absolument impénétrable.

Ici finit la première partie de la réponse que fait Eliphaz aux plaintes de Job, contenues dans les six derniers versets du III^e Chapitre.

Dans la seconde, il ne sera question que des bienfaits dont le Tout-puissant comblera son peuple, dès qu'il aura recours à lui. Parcourons-les en détail.

VERSET XXIX.

*A cet effet je m'empresserois
De rechercher le Dieu fort,
Et d'adresser ma prière au Seigneur.*

Ce verset ne renferme aucune difficulté. Aussi toutes les anciennes Versions s'accordent-elles à lui donner à peu près le même sens. Saint Jérôme est le seul qui donne à l'adverbe *oulamé* la signification qu'il doit avoir dans cet endroit. Il fait sentir, par la façon de le traduire, que le Poëte sacré n'en a

fait usage que pour lier ce verset avec le précédent. Nous suivons avec plaisir un principe qui jette un si grand jour sur les Livres inspirés.

Nous ajoutons dans notre traduction François le verbe *JE M'EMPRESSEROIS*, pour exprimer la force du pronom *-ant*, qui n'est employé dans ce passage que pour faire sentir l'ardeur avec laquelle Job, c'est-à-dire, l'EGLISE D'ISRAËL, doit recourir au Seigneur, si elle veut éprouver l'effet de la prophétie que Dieu vient de faire contre Babylone dans les versets précédens : & comme ce pronom se rapporte dans l'original aux deux verbes qui forment ce verset, on ne doit point être surpris que nous le fassions également tomber sur les deux verbes François dont nous nous servons, pour les faire passer dans notre Langue.

En donnant au verbe *goum^e* la signification de *dirigere*, nous ne nous écartons pas de celle que les Dictionnaires lui attribuent, lorsqu'ils le rendent par *disponere* ; car *disponere orationem erga aliquem*, c'est bien, selon nous, LUI ADRESSER SA PRIÈRE.

Nous ne croyons pas qu'on veuille nous disputer la signification de PRIÈRE,

que nous donnons au substantif *dâbâr*.
En effet , ce terme exprimant en Hé-
breu TOUT CE QUE LA BOUCHE PROFÈRE,
peut aussi bien se rapporter à la PRIÈRE
qu'à tout AUTRE DISCOURS.

V E R S E T X X X.

*A celui qui opérera
Des prodiges inconcevables
Et des merveilles sans nombre.*

Quels sont ces PRODIGES INCONCEVA-
BLES & CES MERVEILLES SANS NOMBRE que
le Tout-puissant doit opérer en faveur de
son peuple, dès qu'il retournera sincère-
ment à lui? Nous en avons présenté le dé-
tail aux pages 70, 116 & 117 du IX^e
tome des Principes discutés. Ce sont, y
disions-nous, 1^o. LA RÉVOLUTION INOUÏE
ET PRESQUE SUBITE, qui met toute la Mo-
narchie de Babylone sous la domination
des Médes & des Perses, peuples que
Nabuchodonosor second s'étoit soumis
il n'y avoit pas long-tems; 2^o. la PRISE
PRESQUE MIRACULEUSE de Babylone, après
l'arrêt écrit sur un mur du Palais de
Baltazar par une main invisible; 3^o. le
RÉTABLISSEMENT d'Israël dans son pays;
4^o. la FERTILITÉ PRODIGIEUSE accordée

à cette terre , qui n'étoit auparavant qu'un désert ; 5°. LA NATION SAINTE formant sans contradiction des établissemens par toute l'Asie, où elle fit un grand nombre de profélytes & se multiplia à l'infini. Enfin , les MURS de Jérusalem RELEVÉS , la VILLE & le TEMPLE REBÂTIS , malgré les plus grands obstacles , sont autant de merveilles qui sont ou la cause ou la suite de la délivrance d'Israël , & dont ce peuple n'a pas pu s'empêcher d'être le témoin oculaire.

V E R S E T X X X I.

*A celui qui répandra
La pluie sur la terre,
Qui enverra des eaux
Pour inonder les provinces.*

Quiconque veut connoître la TERRE dont il est question dans ce verset , n'a qu'à lire la Paraphrase Chaldaïque. Il y verra que c'est de la TERRE D'ISRAËL. Il y paroît de plus , que son Auteur désigne l'EMPIRE DE BABYLONE dans le second membre de ce verset , lorsqu'il en traduit les derniers mots par *super faciem provinciarum populorum* , SUR LA SURFACE DES PROVINCES DES PEUPLES. Quels

peuvent être en effet ces PEUPLES ? si-non les CHALDÉENS , ennemis implacables d'Israël. Il semble que l'Auteur de cette Paraphrase entre ici dans l'idée que nous avons donnée à la page 455 du premier volume des Principes discutés, où nous avons fait remarquer le double effet que la présence de Cyrus devoit produire dans la Chaldée. Semblable à un torrent rapide , il abbat , il détruit tous ceux de ses ennemis qui refusent de se soumettre à ses loix. Les BABYLONIENS , frappés de l'anathême du Ciel , sont engloutis sous SES EAUX , c'est-à-dire , sont exterminés par ses TROUPES. Leur puissance dispaçoit. Elle est détruite pour toujours. La terre d'Israël au contraire , arrosée par la bienveillance de son Libérateur de cette pluie douce & bienfaisante , qui porte avec elle la fécondité , produit en abondance de nouveaux germes. L'humidité succède à la sécheresse. Cette terre stérile pendant tant d'années , couverte de ronces & d'épines , paroît chargée de moissons les plus belles. Tel fut le double effet de l'arrivée de Cyrus dans la Chaldée.

Il ne paroît pas extraordinaire sans doute que nous traduisions le plurier

304 Remarques sur le 10^e Verset

ḥkhoûtsóth מַחֲוֹת, par le terme de PROVINCES ; puisque , selon Leigh , il veut dire tout endroit extérieur, qui est dedans ou dehors la ville. *In universum pro loco exteriori, qui est extrâ domum vel civitatem.*

V E R S E T X X X I I .

*Afin de rétablir en honneur
Ceux qui sont dans le mépris ,
Et de rendre une liberté triomphante
A ceux qui sont dans le deuil.*

I. Mot à mot : POUR ÉLEVER EN HAUT CEUX QUI SONT ABBAISSÉS ? Mais que veulent dire ces termes ? si-non REMETTRE EN HONNEUR CEUX qui sont dans le MÉPRIS. Il n'est pas difficile de reconnoître à ces expressions les ISRAËLITES CAPTIFS. Daniel leur donne lui-même la dernière dénomination, lorsqu'il dit au Très-haut, dans l'Empire de Babylone, au verset 37 de son III^e Chapitre : NOUS SOMMES DANS LE MÉPRIS PAR TOUTE LA TERRE EN PUNITION DE NOS PÉCHÉS. C'est de ce MÉPRIS dont l'Eglise d'Israël demande d'être délivrée, lorsqu'elle s'écrie dans le vers. 22 du Psaume CXVIII, *Beati immaculati, &c.*

Eloignez de moi le MÉPRIS & l'opprobre ;
Parce que j'observe vos oracles.

II. A CEUX QUI SONT DANS LE DEUIL.

Il paroît que saint Jérôme continue de regarder le discours d'Eliphaz comme étant personnellement adressé à Job, puisque ce saint Docteur traduit le substantif *iêshâ'ng* יֵשׁוּבָה, par *sospitate*, qui veut dire UNE BONNE SANTÉ. Cependant le texte original fait toujours usage du pluriel dans ses expressions; ce qui nous fait croire qu'elles se rapportent à un PEUPLE. Nous en sommes d'autant plus convaincus, que les Prophètes s'en sont toujours servi pour désigner les ISRAËLITES captifs dans l'Empire de Babylone, ou cette MONARCHIE même.

Pourquoi me laissez-vous vivre dans le deuil, s'écrie l'Eglise d'Israël au verset 9 du Psaume XLI, *Quemadmodum desiderat cervus*, &c.

Sous l'oppression de mes ennemis ?

Nous avons prouvé à la page 165 du premier volume des Principes discutés, que ces ENNEMIS étoient les CHALDÉENS & les APOSTATS d'Israël, sous le joug desquels gémissoit le peuple choisi.

L'Eglise de l'ancienne alliance désigne par le même terme la MONARCHIE

des Babyloniens, lorsqu'elle dit dans le verset 5 du Psaume CXIX, *Ad Dominum, cum tribularer*, qu'elle HABITE DES LIEUX PLEINS DE TRISTESSE. Voyez la page 451 du tome VI des Principes discutés.

V E R S E T X X X I I I.

*C'est lui qui dissipera les desseins
De ces hommes artificieux,
De peur que leur puissance
N'exécute quelque chose de durable.*

Le Paraphraste Chaldéen, entraîné par les pluriels qui dominent dans ce verset & dans les deux suivans, n'a pu s'empêcher de reconnoître qu'il devoit y être question, non d'un PARTICULIER tel que Job, mais d'un PEUPLE & d'une NATION. En conséquence il croit que les EGYPTIENS en sont l'objet. Mais cet Auteur n'est pas heureux dans ses conjectures. Car les traits & les caractères attribués à ceux que le Poëte sacré a en vuë, ne conviennent nullement à CETTE NATION; du moins l'Écriture sainte ne nous en fournit aucune preuve. Il n'en sera pas de même, si nous lui substituons les CHALDÉENS. On voit que cet endroit a un rapport si sensible avec les passages

des Psaumes qui regardent ce PEUPLE, qu'on ne peut l'y méconnoître. A chaque instant on y rencontre les mêmes expressions & les mêmes pensées. Comment pourroit-on n'y pas voir le même objet ?

Le Seigneur fera échouer
Les desseins des nations,

dit l'Auteur du Psaume XXXII, *Exultate, justi, &c.* verset 10.

Il réduira au néant
Les projets des peuples.

Nous avons observé à la page 133 du XIII^e tome des Principes discutés, que les DESSEINS & les PROJETS des Babyloniens étoient d'inventer toutes sortes de calomnies, pour faire périr sans ressource la nation d'Israël; & s'il leur étoit possible, d'en effacer jusqu'au souvenir. Mais ils ne pourront rien exécuter de stable sur ce point. Pourquoi ? Parce que

VERSET XXXIV.

*Les finesses de ces hommes rusés
Sont les pièges auxquels il les prendra ;
Et les projets de ces hommes doubles
Seront subitement anéantis.*

308 *Remarques sur le 12^e Verset*

I. LES FINESSES DE CES HOMMES RUSÉS
SONT LES PIÈGES AUXQUELS IL LES PRENDRA.

C'est-à-dire, les MOYENS que les Chaldéens emploient pour perdre la nation sainte, ne serviront qu'à accélérer leur ruine. Nous avons déjà fait remarquer la même prophétie dans le verset 8 du Psaume XXXIV, * *Judica, Domine, nocentes me, &c.* où l'Eglise d'Israël s'exprime en ces termes :

Ils seront pris eux-mêmes
Dans les pièges qu'ils me tendent.

Nous trouvons la même pensée dans le verset 26 du Ps. XVII, Hébr. XVIII.

Vous prendrez dans ses propres détours
Celui qui se conduit avec duplicité.

Et dans le verset 23 du Psaume IX ;
Confitebor, &c.

Ils seront envelopés
Dans les noirs complots qu'ils enfantent.

On la verra encore répétée dans les Prophètes ; lorsque nous en donnerons les traductions.

II. ET LES PROJÈTS DE CES CŒURS DOUBLES
SERONT SUBITEMENT ANÉANTIS.

Parce que , selon l'Auteur du Psaume
XXXII , Hébr. XXXIII , vers. 10.

L'Eternel réduira au néant
Les PROJETS des peuples.

C'est-à-dire , des HABITANS de l'Em-
pire de Babylone. Mais quels sont ces
HOMMES ARTIFICIEUX , RUSÉS & ces
CŒURS DOUBLES , dont il est question dans
les trois versets précédens ? Nous les
avons déjà fait connoître à la page 177
de notre premier volume des Principes
discutés , en avertissant que la FOURBE-
RIE étoit le MOYEN que les Babyloniens
& les Apostats du peuple choisi em-
ployoient pour perdre la nation sainte.
Mais quelle sera la récompense & le fruit
de ces langues artificieuses ?

Une grêle de flèches meurtrières
Lancées par une main redoutable ,
Une pluie de charbons enflammés.

Psaume CXIX , 4.

C'est-à-dire , comme nous en avons
averti à la page 450 du VI^e tome des
Principes discutés , que les PERSES & les
MÉDES , désignés dans cet endroit par
les termes de FLÉCHES & de CHARBONS
ENFLAMMÉS , tireront vengeance des

310 *Remarques sur le 13^e Verset*
faussetés qu'ils ont inventées contre le
peuple de Dieu.

V E R S E T X X X V .

*En plein jour ils ne trouveront que ténèbres ;
Ils marcheront à tâtons en plein midi
Comme dans la nuit la plus obscure.*

Nous ne pouvons que répéter ici ce qu'a dit M. l'Abbé de Villefroy à la page 313 du premier tome de ses Lettres à ses Elèves. Il y remarque que cette image peint bien au naturel la SITUATION des captifs , qui cherchent à sortir des endroits où on les retient , & qui leur servent de vastes prisons. L'ÉTENDUE de ces déserts , qu'il leur étoit impossible de traverser , & la VIGILANCE de leurs gardes dans les villes , étoient le MUR qu'ils tâtonnoient en vain pour trouver une issue à leurs malheurs. Dans cette espèce de prison , le BABYLONIEN qui ne savoit par où s'échaper , n'étoit-il pas tout-à-fait semblable à un AVEUGLE , qui cherche à tâtons une issue pour s'évader ? De là vient que les Prophètes donnent la dénomination d'AVEUGLES à ceux qui sont en captivité.

EN PLEIN MIDI, c'est-à-dire , pendant

que d'autres peuples sont éclairés de la LUMIÈRE de la liberté dont ils jouissent, les CHALDÉENS broncheront à chaque pas au milieu des TÉNÈBRES dont leur captivité les envelopera. Tel étoit aussi le sort des ISRAËLITES pendant leur séjour à Babylone, comme on peut le voir, en jettant les yeux sur les vers. 29 & 30 du LIX^e Chapitre d'Isaïe.

V E R S E T X X X V I .

*Après qu'il aura délivré le pauvre
De l'épée & de la gueule du lion ,
Et de la puissance de celui
Qui le retient par force.*

I. LA PROSPÉRITÉ des Chaldéens étoit fixée à la DÉLIVRANCE d'Israël. Après cet événement, ils devoient subit le même joug qu'ils lui avoient imposé; & c'est l'effet de cette promesse que l'Eglise d'Israël prédit ou demande sans cesse dans les Psaumes & dans les Prophètes. *Jérémie L, 29*, on dit aux Médes & aux Perses:

*Criez contre Babylone ,
Rendez-lui ce que ses œuvres méritent ;
Traitez-la comme elle a traité les autres,*

Voyez Maldonat sur cet endroit, où Cornelius à Lapidé.

II. Nous avons déjà prouvé plusieurs fois que le terme de PAUVRES est une épithète donnée très-fréquemment au PEUPLE D'ISRAEL pendant son esclavage à Babylone. On peut lire à cette occasion les pages 430, 431 & 432 du premier volume des Principes discutés, & la page 284 du VII^e.

III. DE L'ÉPÉE.

Quelle est cette épée ? si-non celle des Chaldéens. C'est d'elle dont les Prophètes menacent souvent les Israélites ; mais l'Auteur du Psaume CXLIII, *Benedictus Deus*, &c. vers. 10, les assure que l'Eternel les en délivrera. C'est de cette épée dont parle l'Eglise d'Israël, lorsqu'elle dit, dans le verset 21 du second Chapitre des Lamentations de Jérémie,

Mes vierges & mes jeunes gens
Sont tombés sous l'ÉPÉE,

IV. DE CES LIONS.

L'on a vu à la page 252, &c. du II^e vol. des Principes discutés, que le terme de LION caractérisoit les Babyloniens. Nous en avons apporté de nouvelles preuves à la page 189 de ce volume.

V. DE

V. DE CELUI QUI LE RETIENT PAR FORCE.

C'est la même nation, que ces termes désignent. Peut-on éffer en douter, lorsqu'on lit ces paroles de Jérém. XXXII, vers. 11.

Car l'Eternel racheterra Jacob ;
Il le délivrera de la puissance
De celui qui le retient par force ?

C'est-à-dire, du CHALDÉEN, selon saint Thomas sur cet endroit : *Potentioris, scilicet Chaldaei.*

On peut voir à la page 419 de notre III^e tome des Principes discutés, des nouvelles preuves de ce que nous avançons.

V E R S E T X X X V I I .

*Alors l'attente du foible sera remplie ,
Et l'iniquité n'osera plus
Ouvrir la bouche.*

I. DU FOIBLE.

C'est par ce terme que l'Auteur du Psaume LXXI, *Deus, judicium tuum regi da, &c.* caractérise les ISRAËLITES épuisés de fatigues & de misères sous le joug des CHALDÉENS. On en trouvera les preuves aux pages 484 & 485 du premier volume de l'Ouvrage cité plus haut.

L'on peut également se convaincre à la page 153 du même Ouvrage, que l'INIQUITÉ est mise ici pour ceux qui la commettent, c'est-à-dire, pour les CHALDÉENS & les APOSTATS d'Israël, qui offroient leurs enfans aux idoles.

On trouve encore la même pensée dans le dernier verset du Psaume LXII, *Deus, Deus meus, &c.* pour désigner les Chaldéens :

Tandis que la bouche de ceux
Qui profèrent le mensonge,
Sera fermée pour jamais.

Voyez la page 153. du IX^e tome des Principes discutés.

V E R S E T X X X V I I I .

*Tel sera l'heureux sort
De celui que Dieu châtie.
Ne rejettez donc pas les épreuves
De l'Être qui se suffit à lui-même.*

I. TEL SERA L'HEUREUX SORT.

Nous suivons avec plaisir, dans cet endroit, le principe posé par l'Auteur de l'Arché de Noé, qui dit que l'adverbe *hinnéh* tient quelquefois lieu du pronom

démonstratif. S. Jérôme ne l'a pas exprimé dans sa Version.

Nous employons le terme de PHEUREUX SORT, pour rendre le substantif *âsheré*; parce que, selon que nous en avons averti à la page 130 du premier tome des Principes discutés, les pluriels dans l'Hébreu ont quelquefois une signification plus étendue que le singulier; & que les Ecrivains sacrés l'emploient pour donner plus d'énergie à leurs pensées. Lisez la page 478 du troisième volume de l'Ouvrage que nous venons de citer.

II. DE L'HOMME QUE DIEU CHATIE.

C'est-à-dire, de l'Israélite qui est en captivité. Dieu se sert encore du verbe CHATIER, pour peindre ce triste état dans le verset 17 du LVIII^e Chapitre d'Isaïe, lorsqu'il s'énonce en ces termes :

Mon indignation a éclaté contre lui ;
 En punition de son injuste avarice.
 Je l'ai FRAPÉ, & j'ai détourné
 Mes regards de lui.

On ne peut point douter qu'il ne soit question de la captivité dans ce passage; puisque Dieu promet, dans les précédens, de faire revenir son peuple, comme le remarque S. Thomas sur ce texte.

III. NE REJETTEZ DONC PAS LES ÉPREUVES.

Quelles étoient ces ÉPREUVES, si ce ne sont les MALHEURS de la captivité ? Le Très-haut se sert de l'expression de MOZAR dans le même sens, lorsqu'il parle ainsi à Israël dans le vers. 14 du Chap. XXX de Jérémie :

Tous ceux qui vous aimoient,
 Vous ont mis en oubli,
 Et ne viennent plus vous chercher ;
 Parce que je vous ai FRAPÉ en ennemi
 Par les ÉPREUVES les plus cruelles,
 En punition de vos iniquités,

Saint Thomas attribue encore cet endroit de Jérémie à la captivité de Babylone.

IV. DE L'ÊTRE QUI SE SUFFIT A LUI-MÊME.

Nous avons observé, à la page 147 du VIII^e volume de notre premier Ouvrage, les différentes expressions que les Hébreux avoient pour rendre le nom de l'Être suprême. On peut y avoir recours,

V E R S E T X X X I X.

*Car si dans sa colère
 Il accable de plaies,
 Il les bande toujours*

*Dans sa miséricorde :
S'il fait quelques blessures ,
Ses mains les guérissent.*

C'est-à-dire , si dans sa colère il réduit dans l'esclavage , il en fait toujours sortir dans sa miséricorde : s'il permet qu'on y soit accablé de maux , il en affranchit en rendant la liberté. Aussi le Psalmiste dit-il dans le verset 76 du Ps. CXVIII , Hébreu CXIX , que les mains du Tout-puissant formeront de nouveau Israël , par la liberté qu'elles lui rendront.

Les Israélites présentent à peu-près la même pensée qu'Eliphaz dans le premier verset du V^e Chapitre d'Osée , lorsqu'ils disent :

Car celui qui nous a mis en pièces ,
Est le même qui nous guérira.
Il nous a couverts de blessures ,
Mais il bandera nos plaies.

C'est - à - dire , selon Dom Calmet ,
» Celui qui nous a fait captifs , est celui
» qui nous délivrera. « Le Prophète exprime les sentimens de repentance du peuple captif. Dieu avoit lui-même promis de venir au secours d'Israël dans son esclavage , dans le verset 39 du XXXII^e Chapitre du Deutérome :

318 *Remarques sur le 17^e Verset*

Faites donc maintenant attention
 Que je suis le seul vrai Dieu,
 Et qu'il ne peut y en avoir d'autres.
 Je donne la MORT dans ma colère,
 Mais je rends la VIE
 Dans ma miséricorde.
 Je couvre de BLESSURES,
 Mais je les guéris,
 Sans qu'on puisse
 Se soustraire à ma puissance.

Remarquez que nous avons rendu la particule *ouáou* par l'adverbe toujours, parce que les Traducteurs doivent absolument donner à cette conjonction la signification qui lui convient le mieux relativement à ce qui précède & à ce qui suit, selon Gislérius dans ses Commentaires sur la Langue Hébraïque. Or celle dont nous faisons ici usage, nous paroît seule capable de remplir ce principe.

I. DANS SA COLÈRE.

C'est le pronom *hou-* הוּ, que nous exprimons par ces termes. Nous en avons apporté la raison aux pages 225 & 253 des tomes XII & XIV des Principes discutés.

V E R S E T XL.

*Vous avez essuyé six tribulations,
Autant de fois il vous a délivré :
Et dans la septième
Les maux ne vous feront point péir.*

Mot à mot : IL VOUS ENLÈVERA AVEC VIOLENCE DE SIX TRIBULATIONS ; ET DANS LA SEPTIÈME LE MAL NE VOUS A PAS TOUCHÉ.

Mais on voit par ce qui précède & par ce qui suit, que le futur du premier stique, dont l'Hébreu fait usage, doit être changé en prétérit. Car il n'est pas question, dans ce texte, de MAUX à venir, mais de MAUX que l'on a déjà éprouvés ; puisqu'Eliphaz ne les apporte en preuve, que pour faire voir que l'Eglise d'Israël ne doit pas plus craindre les MALHEURS qu'elle essuie à Babylone, que ceux qu'elle a éprouvés dans les six tribulations dans lesquelles elle s'est trouvée du tems des Juges.

La première arriva, selon Ussérius, l'an du monde 2591. Chusan, Roi de Mésopotamie, tint les Israélites dans les fers pendant huit ans ; mais dès qu'ils retournèrent sincèrement au Seigneur, il les fit délivrer par Othoniel en 2599.

Cette liberté ne dura que 40 ans. Car de nouveaux crimes leur attirèrent de nouveaux châtimens. Ils tombèrent sous la puissance d'Eglon, Roi des Moabites, en 2661, & ils y restèrent pendant 18 ans. *Jug. III, 14.* Aod les en affranchit en 2679. Leur infidélité leur fit éprouver en 2699 la tyrannie de Jabin, Roi des Chananéens, pendant 20 ans ; mais Débora mit ce Prince hors d'état de leur nuire plus long-tems, l'an du monde 2719. Ils furent les esclaves des Madiannes en 2752 pendant 7 ans. *Juges, V, 1.* Gédéon les força de leur laisser la liberté en 2759. Ils tombèrent, en punition de leurs crimes, sous le pouvoir des Philistins & des Ammonites en 2799. Dieu suscita ensuite Jephté qui leur enleva cette proie, après qu'ils l'eurent dévorée pendant 12 ans. Les Philistins les assujettirent pour la dernière fois en 2848. Ils en secouèrent enfin le joug pour jamais par la valeur de Samson en 2888.

Telles sont les six TRIBULATIONS dont le Tout-puissant avoit délivré Israël. Il l'assure dans Job, qu'il le délivrera également de la CAPTIVITÉ de Babylone.

Le verset 10 du Ps. XC, Hébr. XCI,

présente à peu-près la même pensée. Pour la saisir parfaitement, lisez la page 247, &c. du tome II de notre premier Ouvrage.

V E R S E T X L I.

*Au tems de la famine
Il vous rachetera de la mort,
Après vous avoir préservé
Pendant la guerre du tranchant de l'épée.*

I. Le Paraphraste Chaldéen entend, par la famine dont il s'agit dans ce verset, celle qui arriva en Egypte. Mais saint Jérôme, en rendant par des futurs les prétérits du texte original, nous fait connoître que ce n'est pas le point de vuë d'Eliphaz. En l'appliquant à la famine qu'éprouva la Chaldée après les ravages que firent les Perses & les Médes dans ses Provinces, on trouve une harmonie qui fait connoître qu'on ne peut point rapporter ce terme à une autre époque. Voyez ce que nous en avons dit aux pages 137 & 138 du XIII^e tome de nos Principes discutés.

II. Dès que l'on est sûr que le terme FAMINE doit se rapporter au TEMS où Cyrus ravagea l'Empire de Babylone, il est aisé de voir que par celui de GUERRE

322 *Remarques sur le 19^e Verset*

il faut entendre les DIFFÉRENTES CAMPAGNES que ce Prince employa à s'en rendre le maître. Dieu préserva alors son peuple du tranchant de l'épée des Médes & des Perses, en lui ordonnant de sortir de Babylone, *Jérémie*, LI, 6, pour qu'il ne fût point envelopé dans le sac de cette ville. Dans le verset 22 du L^e Chapitre, le même Prophète dit :

Le bruit de la guerre
Se répand dans la terre :
Il sera suivi d'une grande pluie.

Et pour qu'on ne doute point qu'il ne soit question dans cet endroit de la GUERRE que les Médes & les Perses devoient faire aux Chaldéens, Jérémie ajoute dans le verset suivant :

Comment celui qui étoit le marteau
De toute la terre, a-t-il été brisé ?
Comment cette Babylone,
Si fameuse parmi les nations,
A-t-elle été changée en un vaste désert ?

V E R S E T X L I I .

*Vous serez à l'abri des coups
De la langue meurtrière ;
Et vous ne craindrez pas la désolation ;
Lorsqu'elle arrivera.*

Les COUPS de la langue meurtrière désignent dans cet endroit les INJUSTES ACCUSATIONS que les Chaldéens & les Apostats faisoient contre les véritables Israélites ; mais placés dans le sein de la miséricorde du Seigneur à l'arrivée de Cyrus, ils n'en craindront point les funestes suites, *Pf. XXX, Hébr. XXXI, 20.* Voyez la page 46 du XI^e tome des Principes discutés.

La DÉSOLOGATION qui doit arriver, caractérise les MAUX qui fondront sur la Monarchie de Babylone, lorsque les Médes & les Perses y entreront. C'est ce que confirme Isaïe, lorsqu'il adresse la parole aux Chaldéens dans le verset 6 de son XIII^e Chapitre. On peut voir ce passage, ainsi que plusieurs autres, à la page 106, &c. du troisième volume du même Ouvrage.

V E R S E T X L I I I .

*Les ravages & la famine
Ne troubleront pas votre joie,
Et la bête féroce de la terre
Ne vous causera plus de frayeur.*

La JOIE du second stique est CELLE que doit inspirer à Israël l'arrivée de Cyrus

324 *Remarques sur le 21^e Verset*

son Libérateur. C'est de cette JOIE dont il est question dans le vers. 19 du XXX^e Chapitre de Jérémie, où le Seigneur s'énonce de la manière suivante :

Ils feront retentir les louanges
Et les cris de joie.

On se convaincra de plus en plus de la justesse de l'application de ce terme, si on veut prendre la peine de lire avec attention tout ce verset & le précédent à la page 264 du second volume de nos Principes discutés.

En suppléant après le mot de TERRE celui de BABYLONE, on reconnoît au terme de BÊTE FÉROCE le MONARQUE de ce formidable Empire, nous voulons dire Nabuchodonosor, comme nous l'avons prouvé dans plusieurs endroits de notre premier Ouvrage.

NE VOUS CAUSERA POINT DE FRAYEUR.

Parce qu'étant sous la protection du Tout-puissant, vous n'aurez rien à craindre de la part des des Babyloniens. On peut en voir les preuves dans nos Principes discutés.

VERSET XLIV.

*Vous ferez encore alliance
Avec les pierres des champs ;
Et l'animal sauvage
Gardera la paix
Qu'il aura faite avec vous.*

Comment donner à ce texte un sens intelligible , quand on ne se doute pas que *lapides* , LES PIERRES , sont un terme énigmatique , qui se prend pour des HOMMES , ainsi que nous le ferons remarquer dans nos Observations sur l'Ecclésiaste , que nous donnerons l'année prochaine. Nous rendons donc ce verset , dégagé de ses expressions figurées , par les paroles suivantes très-intelligibles.

» Vous ferez alliance avec les habitants du pays , & les peuples idolâtres de la terre garderont la paix avec vous. «

Saint Thomas avoue qu'on peut donner à ce verset le sens que nous lui attribuons : *Ut scilicet per lapides intelligantur homines duri & rudes , per bestias homines crudeles.*

Si cependant on ne vouloit pas se laisser convaincre que les PIERRES désignent ici des HOMMES , on pourroit tra-

326 *Remarques sur le 22^e Verset*

duire ainsi les deux premiers stiques de ce verset :

Vous bornerez encore avec des pierres
Vos champs acquis par des contrats.

En effet , le retour d'Israël dans sa patrie seroit alors trop bien marqué dans ce verset , pour ne pas l'y appercevoir. On y voit que l'Auteur de ce Poëme fait allusion à l'endroit où le Très-haut ordonne à Jérémie , XXXII , 7 , d'acheter la terre qu'Hananéel fils de Sellum vouloit lui vendre dans Anathoth. Pourquoi ? Parce que , comme il le déclare à ce Prophète dans les versets 43 & 44 du même Chapitre ,

On possèdera encore des champs
Dans cette terre , dont vous dites
Qu'elle est toute déserte ;
Parce qu'il n'y a plus ni hommes , ni bêtes ,
Depuis qu'elle a été livrée
Entre les mains des Chaldéens.

On y achetera des champs ,
On en écrira les contrats ,
On y mettra le sceau
En présence de témoins ,
Dans la terre de Benjamin ,
Et aux environs de Jérusalem ;
Dans les villes de Juda ,
Dans celles qui sont sur les montagnes ,
Dans les plaines , & vers le midi ;
Parce que je ferai revenir leurs captifs :
L'Eternel en donne sa parole.

On trouvera de nouvelles preuves de cette promesse à la page 141, &c. du premier tome des Principes discutés.

ET L'ANIMAL SAUVAGE CONSERVERA LA PAIX AVEC VOUS.

L'on sent par ce qui précède, que la seconde partie de ce verset ne peut se rapporter qu'aux PEUPLES, qui, après le retour d'Israël, auront fait la paix avec lui, tels que les MOABITES, les AMMONITES & les autres nations voisines. Jérémie avoit annoncé plusieurs fois cette paix future. On peut en lire les preuves à la page 423 du VII^e tome de l'Ouvrage cité plus haut, ainsi que la page 463 du tome XI^e. On doit entendre par le terme d'ANIMAL SAUVAGE les PEUPLES qui vécutent en bonne intelligence avec Israël de retour dans sa patrie.

Mais faites attention que nous rendons la particule *khi* par l'adverbe *adhuc*, ENCORE. Nous y sommes autorisés par le sens à lui donner cette signification.

Les anciennes versions ne s'accordent guère sur la manière d'entendre la première partie de ce verset.

Saint-Jérôme la rend par *sed cum lapidibus regionum erit pactum tuum.*

Le Grec, par *bestiæ enim feræ pacatæ erunt tibi.*

Cet Interprète paroît avoir eu un Manuscrit bien défectueux , puisqu'il ne fait aucune mention du reste de ce verset.

Le Syriaque & l'Arabe en traduisent la première partie par *Quoniam cum lapidibus deserti est pactum tuum.*

Le Chaldéen : *Quoniam cum tabulis lapideis , quæ datæ sunt publicè in agro , est pactum tuum.*

On ne comprend pas aisément ce que veut dire ce dernier Interprète. Son dessein est apparemment de faire allusion à quelque trait d'histoire arrivé dans le désert , puisqu'il applique la seconde partie de ce verset aux Chananéens , qui ont fait alliance avec le peuple d'Israël. Cependant le souverain Maître le lui avoit étroitement défendu, de peur qu'ils ne l'entraînassent dans leurs crimes. *Exode , XXIII, 32.* Il devoit même exterminer toutes ces nations par l'ordre du Tout-puissant. L'Auteur du Poëme de Job ne peut donc avoir eu ces peuples en vuë.

La Vulgate & le Syriaque sont beaucoup plus littéraux ; ils rendent exactement l'original , excepté *hâshshâdêh* חשדך , qu'ils prennent pour un PAYS , tandis qu'il est bien plus naturel de le

rendre comme nous par *agros*. Alors en développant la pensée du Prophète ; on la saisit aisément. Il n'est question , pour y réussir , que de suppléer le verbe *terminabis* , de rapprocher du terme *hásshâdêh* l'affixe qui est après le substantif *beríth* בְּרִית , & de sous-entendre le mot *acquisitos*. Le point de vuë de l'Auteur inspiré paroît alors dans tout son jour , & l'applicarion en est facile à faire aux endroits des Prophètes qui lui sont analogues.

VERSET XLV.

*Vous goûterez dans vos tentes
Les douceurs qu'elle produit :
Vous pourrez y faire sans crime
Le dénombrement de vos citoyens.*

I. VOUS GOUTEREZ.

C'est le verbe *táddáⁿghetáá* תָּדַדָּה , que nous rendons ainsi. On n'en doit pas être étonné ; puisque , selon Buxtorf , Dom Guarin & Leigh , il sert à exprimer non-seulement les CONNOISSANCES de l'esprit & de l'entendement , mais encore les SENSATIONS des sens extérieurs.

II. ALORS.

Le Grec donne à peu-près dans cet

endroit la même signification à la conjonction *ouâou*, lorsqu'il la rend par *ira*, *deinde*, DANS LA SUITE, ALORS.

III. DANS VOS TENTES.

C'est aussi par ce terme qu'Isaïe désigne les habitations d'Israël après son retour dans la patrie au verset 2 de son Chapitre LIV. On peut jeter les yeux sur ce passage à la page 456 du troisième tome des Principes discutés.

IV. VOUS POURREZ FAIRE SANS CRIME LE DÉNOMBREMENT DE VOS CITOYENS.

Quoique nous donnions presque à chaque expression de la seconde partie de ce verset la signification naturelle, nous n'en sommes pas plus d'accord avec les anciennes Versions.

Saint Jérôme la rend par *& visitans speciem tuam non peccabis*.

Mais comment traduire en François les mots, *visitans speciem tuam*? MM. de Sacy, le Gros & Duguet y ont été fort embarrassés. Quel rapport en effet ont ces expressions Françaises dont ils se servent, avec le texte original? ET LA TENANT DANS L'ORDRE, VOUS LA GOUVERNEREZ D'UNE MANIÈRE IRRÉPROCHABLE?

Le Grec:—*Habitatio autem tabernaculi*

tui non peccabit. Cet Interprète met à la troisième personne du futur le verbe *ḥkhatá*-^{חָכַתָּ}, qui est à la seconde dans l'Hébreu. Il supprime, ou il ne lisoit pas dans son original le verbe *phakádetha*, ou il a trouvé à sa place le substantif *habitatio*, puisque nous le lisons dans son texte.

Le Syriaque : *Et revertaris ad tabernaculum tuum, & non peccabis.* Il paroît que la leçon de l'Exemplaire dont cet Auteur s'est servi, étoit bien différente de la nôtre, puisqu'il fait usage du verbe *reverti*, au lieu de celui de *recensere*, que le texte Hébreu présente maintenant.

Le Chaldéen : *Et præparabis habitaculum domus sanctuarii tui, & non nocebis.*

A l'exception du mot *habitaculum*, tout diffère, dans ce texte, de celui que nous avons. Nous ne chercherons pas à pénétrer ce que ce Paraphraste a voulu donner ici à comprendre; puisque ce qu'il présente, n'a aucun rapport aux nations qu'il a cherché à faire connoître dans les versets précédens. Nous nous bornons donc maintenant à observer que c'est en changeant l'abstrait *habitatio tua*, que l'Hébreu emploie ici, dans le concret

332 *Remarques sur le 24^e Verset*
habitor tuus ou *civis*, que nous don-
nons à cette partie du verset 23 tout le
jour dont il peut être susceptible.

V. SANS CRIME.

Eliphaz fait allusion dans cet endroit
au dénombrement criminel que fit faire
David de ses sujets, & dont on peut lire
l'histoire dans le dernier Chapitre du
second Livre des Rois. Les Israélites ne
pécheront plus par cette action après
leur captivité, comme nous le voyons
par la conduite d'Esdras, qui la répéta
plusieurs fois sans offenser Dieu. Voyez
le Chapitre XI du second Livre de ce
zélé Conducteur d'Israël.

V E R S E T X L V I.

Vous verrez avec plaisir
Combien votre race sera multipliée ;
Et vos rejettons aussi nombreux
Que l'herbe de la terre.

Toutes les anciennes Versions s'accor-
dent à donner à ce verset le même sens
que l'on vient d'appercevoir. Il ne s'agit
donc que de l'appliquer au tems auquel
il peut avoir rapport. Par tout ce qu'on
a lu jusqu'à présent, on ne peut s'empê-
cher de le rapporter à celui qui a suivi

la délivrance d'Israël de la captivité de Babylone. C'est alors que la nation sainte s'est prodigieusement multipliée. Nous en avons apporté les preuves aux pages 496, 422 & 454 du premier, du second & du troisième tomes des Principes discutés, où on trouve la même comparaison qu'Eliphaz fait ici de la multiplication des habitans de Juda avec l'herbe de la terre.

L'on voit que nous donnons à la particule *ouâou* la signification de *lubens*, Nous suivons en ce point le principe que nous avons posé à la page 4 du XI^e tome de l'Ouvrage que nous venons de citer, où nous disons que les particules tiennent quelquefois la place d'un verbe.

V E R S E T X L V I I .

*Après une heureuse vieillesse
Vous entrerez plein de gloire dans le tombeau :
Vous y serez en réserve
Comme un monceau de froment ,
Que l'on garde
Pour s'en servir dans le besoin.*

A quel évènement historique peut-on rapporter ce verset ? Ceux qui veulent voir Job dans tout ce Poëme, ne peu-

vent l'appliquer qu'à la mort naturelle de ce Prince. Ils semblent être autorisés à l'envisager sous ce point de vuë par les termes d'UNE HEUREUSE VIEILLESE & PLEIN DE GLOIRE. Car Job ayant vécu, selon nous, 225 ans, après avoir recouvré le double de ce qu'il avoit perdu, ces termes paroissent lui convenir parfaitement. Ils semblent d'ailleurs faire allusion au dernier verset de l'histoire de ce saint homme, qui porte qu'il MOURUT TRÈS-AVANCÉ EN AGE. Cependant, malgré tous ces rapports, nous ne pouvons, après tout ce que nous avons dit jusqu'à présent sur la réponse d'Eliphaz, lui donner Job pour objet. Car les versets précédens regardent une NATION, UN PEUPLE, & NON UN PARTICULIER. Le Prince de Hus vit-il en effet sa RACE multipliée à l'infini, & ses REJETTONS aussi nombreux que l'herbe de la terre? Il est bien dit, dans le dernier verset de son histoire, qu'il vit les enfans de ses enfans jusqu'à la quatrième génération; mais l'Ecrivain sacré ne lui en attribue point, par ces termes, un si grand nombre que celui que présente le verset que nous expliquons. Au reste la suite de ce passage ne pourroit convenir à Job, Prince de Hus,

qu'en ce qu'il lui annonçeroit qu'il ne descendroit dans le tombeau que pour en sortir un jour avec tous les autres hommes ; & dans cette hypothèse Eliphaz ne lui promettoit rien de particulier , puisque nous ferons tous mis en réserve jusqu'à ce grand jour. Il n'en est pas de même dans le point de vue sous lequel nous l'envisageons. Tout y est lié , tout y est suivi ; & l'on y découvre facilement l'avantage particulier de celui qui en est l'objet. En effet , en l'appliquant à JOB, [l'EGLISE D'ISRAËL,] qui descend avec Jésus-Christ dans le tombeau , pour en sortir avec éclat trois jours après, il a un rapport sensible avec ce qui a été dit jusqu'à présent par Eliphaz , & avec le principe incontestable que nous avons posé à la page 388 du IV^e volume des Principes discutés , où nous disons que l'Eglise a toujours été la même dans tous les tems. Il est donc nécessaire d'entendre par le terme de VIEILLESSE , l'ESPACE DE TEMS qui s'écoula depuis les Machabées jusqu'à la venue du Messie. Cette VIEILLESSE fut GLORIEUSE, puisque l'Eglise d'Israël remporta tant de victoires sous la conduite des vaillans & intrépides Asmonéens , qui obligèrent les nations à suivre

la Loi de Moyse , & à rechercher son amitié & son alliance. Pouvoit-elle descendre avec plus de gloire dans le tombeau , que d'y entrer respectée de tous les peuples , & pour n'en sortir que couverte de gloire avec son divin Époux ? Semblable au blé que l'on conserve pour le besoin , elle n'y est restée que jusqu'au tems où le Très-haut , par un excès de ses miséricordes que nous ne concevons bien que dans l'éternité , après l'avoir fait sortir du tombeau , triomphante du démon , du monde & de la foiblesse de ses enfans , lui a donné une forme nouvelle qui ne doit finir qu'avec l'univers. Alors après le discernement qui aura été fait de ses enfans fidèles , elle règnera avec eux pendant toute l'éternité.

Apportons maintenant les raisons qui nous ont engagés à présenter la traduction qu'on a lue plus haut. Auparavant néanmoins voyons comment les anciennes Versions ont rendu ce verset.

L'Auteur de la Vulgate : *Ingredieris in abundantia sepulchrum , sicut infertur acervus tritici in tempore suo.*

Par le terme *abundantia* , S. Jérôme veut désigner la VIEILLESSE ; car il est évident ,

évident, par le Commentaire qu'il a fait sur cet endroit, qu'il faut suppléer *dierum* après cette expression.

Ce saint Docteur a suppléé le verbe *infertur*; parce que le grain, qui sert de comparaison dans cet endroit, l'exige absolument.

Le Chaldéen: *Ingredieris in perfectione annorum tuorum, in senio, in sepulchrum, sicut tollitur acervus tritici in tempore suo.*

En retranchant de cette Paraphrase les mots *in perfectione annorum tuorum*, ou ceux d'*in senio*, on trouvera le texte original tel que nous l'avons aujourd'hui.

Le Syriaque & l'Arabe: *Et ingredieris in tranquillitate sepulchrum, sicut acervus tritici in tempore suo.*

Cet Interprète paroît avoir lu la particule *ouâou* au commencement de ce verset, & *bâshalâh* בשלה au lieu de *behhé-lâ^hkh*, que porte le texte d'aujourd'hui.

Nous allons voir des différences bien plus grandes dans la Version Grecque.

Et venies in sepulchrum, tanquam frumentum maturum, quod in tempore messuerunt, vel sicut acervus aræ in tempore comportatus.

L'accord des autres Versions fait bien voir que le Manuscrit dont s'est servi le Grec, étoit défectueux. Ainsi, nous ne nous arrêtons pas à deviner comment cet Interprète y lisoit. Pour nous, en suivant littéralement le texte tel que nous l'avons aujourd'hui, nous donnons au mot *behhéla^bkh* בְּכֵלָח la signification de VIEILLESSE, qui lui est attribuée par Buxtorf & les autres Léxicographes. Nous l'accompagnons de l'épithète HEUREUSE, parce qu'elle le fut en effet par les victoires que l'Eglise d'Israël remporta, sous les étendards des intrépides Amonéens, sur les Gentils, les Juifs & les Pharisiens, dont elle confondit les vaines superstitions & les traditions humaines. Est-il surprenant, après ces avantages, de la voir descendre couverte de gloire avec Jesus-Christ dans le tombeau? C'est l'*iod* énergique, qui est joint à la préposition *-él*, que nous exprimons pour désigner cette circonstance.

L'on voit, qu'à l'exemple de saint Jérôme, nous suppléons le verbe *infer-tur*, parce qu'il est exigé par la comparaison dont Eliphaz fait usage dans cet endroit; mais au lieu de donner, comme ce saint Docteur, la signification d'*in* à

la préposition *béⁱth* qui précède le mot *khé^lá^hkh*, nous la rendons par *ad*, qui exprime mieux le tems pour lequel le blé est mis en réserve.

V E R S E T X L V I I I .

*Nous venons d'approfondir ces vérités ;
Elles sont certaines :
Faites-y réflexion ;
Et rentré en vous-même ,
Sachez-en tirer avantage.*

Comme les différences qui se trouvent dans les anciennes Versions, ne sont nullement de conséquence, nous nous contentons de justifier notre façon de traduire le dernier stique de ce verset.

I. CES VÉRITÉS.

C'est le pronom *zó-th* ~~PLUR~~, que nous rendons par ce pluriel. Nous y sommes autorisés, en ce que ce singulier n'est ici employé que pour rappeler tout ce qu'Eliphaz a dit dans sa réponse.

II. ET RENTRÉ EN VOUS-MÊME.

C'est le pronom *áththáh* avec le *hé*-énergique qui l'accompagne, que nous exprimons par ces paroles. La Version Latine du Syriaque présente à peu-près la même pensée, puisqu'elle rend cet endroit

340 Remarq. sur le 26^e Verset, &c.

par *resipisce*. En ajoutant *consule tibi* ou *scito tibi*, que cet Auteur n'a pas rendu, il auroit parfaitement saisi ce dernier stique.

L'on voit qu'Eliphaz finit sa réponse, en supposant que celui à qui il parle, n'est pas innocent.

Nous allons développer la réponse que Job, /Eglise d'Israël, lui fait dans le Précis suivant,



 PRÉCIS DE LA RÉPONSE

DE JOB [EGLISE D'ISRAËL,]

AU IER DISCOURS D'ELIPHAZ,

CONTENUE DANS LES CHAP. VI ET VII.

I. **D**EPUIS le premier verset jusqu'au quinzième, cette Mère souffrante demande qu'on mette dans la balance les douleurs dont elle est accablée dans la personne de ses Saints, & les péchés qu'ils ont commis. Alors, dit-elle, on verra que la rigueur des traitemens qu'ils endurent l'emporte, & que cette inégalité lui arrache les plaintes qu'elle a formées depuis le verset 20 du III^e Chapitre jusqu'à la fin. Plaintes qu'elle ne feroit pas, si les flèches du Tout-puissant n'épuisoient pas son courage.

Elle conjure ensuite le Seigneur d'exaucer ses demandes, & de lui accorder ce qu'elle attend de sa miséricorde. Cette prière est contenue dans le verset 9, qu'il faut exprimer par l'interrogation suivante : » Est-ce que l'Eternel qui m'a

» rendue captive , m'écraseroit ? Me
 » priveroit-il de sa protection ? Me re-
 » trancheroit-il du nombre des vivans ? «

Elle déclare , dans le verset 10 & dans les suivans , qu'elle trouve sa consolation dans les plaies dont le Très-haut la frappe sans l'épargner , qu'elle met son bonheur dans sa soumission aux décrets du Saint d'Israël , quoiqu'elle ne trouve point de ressource en elle-même , & que son ame l'abandonne. Celui , ajoute-t-elle , qui s'est dépouillé de ses entrailles à l'égard de son ami , a abandonné la crainte du Seigneur. Cet HOMME sans entrailles est l'APOSTAT ; cet AMI est l'EGLISE D'ISRAËL ; & la CRAINTE du Seigneur est le CULTE du vrai Dieu que l'APOSTAT a abandonné.

II. Les FRÈRES dont il est question dans le verset 15 , avoient été avant leur apostasie les FRÈRES des fidèles Israélites , au nom de qui l'Eglise d'Israël parle jusqu'au verset 21. Ces FRÈRES perfides les ont abandonnés par leur APOSTASIE , dans la crainte d'éprouver les maux passagers de la CAPTIVITÉ , désignée par le terme énigmatique de BROUILLARD. Mais ils souffriront de plus grands malheurs , lorsqu'ils seront accablés par la

NEIGE qui les fera périr. Cette NEIGE est l'image de la cruelle SERVITUDE dans laquelle tomberont pour jamais les APOSTATS : ils y périront. Mais le BROUILLARD de la captivité du fidèle Israélite sera dissipé par CYRUS , qui fera luire sur eux le SOLEIL de la liberté.

III. Depuis le verset 21 jusqu'au dernier de ce Chapitre , Job [Eglise d'Israël] adresse la parole à ses amis , leur déclare qu'elle n'attend rien d'eux , & leur fait sentir leur impuissance , en les priant de la délivrer des mains de ses ENNEMIS , c'est-à-dire , des CHALDÉENS , dont elle est esclave. Elle blâme la dureté avec laquelle ils lui font des reproches contraires à la vérité , & s'efforcent d'écraser un PUPILLE , c'est-à-dire , le PEUPLE D'ISRAËL captif , qui dit , Ps. XXVI : MON PÈRE ET MA MÈRE M'ONT ABANDONNÉ ; MAIS L'ÉTERNEL M'A PRIS SOUS SA PROTECTION.

IV. Depuis le premier verset du Chapitre VII jusqu'au onzième inclusive-ment , l'Épouse du Verbe compare son ÉTAT de captivité à celui d'un mercenaire , qui attend la fin du jour ; & à celui d'un esclave , qui ne voit pas le terme de son travail. Elle peint ensuite

les malheurs qu'elle éprouve jour & nuit, & fait la description du triste état où se trouve la CHAIR, c'est-à-dire, SON PEUPLE FIDÈLE.

Elle se plaint au verset 6 de ce que les jours de ses enfans sont retranchés aussi vite que le tisserand coupe le fil de sa toile, & de ce qu'il ne leur reste point d'espérance d'être délivrés.

Elle conjure l'Eternel, dans le vers. 7, de se souvenir que la vie de chacun de ses membres passe avec plus de rapidité que le vent, & que leurs yeux ne verront plus le BIEN, c'est-à-dire, la LIBERTÉ qu'elle attend.

Dans les quatre versets suivans, elle déclare que ses enfans disparaîtront l'un après l'autre aux yeux de l'homme, & que le Tout-puissant ne jettera plus ses regards sur les captifs; parce qu'ils ne subsisteront plus. Elle représente au Seigneur que la vie de chacun de ses membres est semblable à un nuage qui passe, que ceux qui sont déjà descendus dans le tombeau n'en seront pas retirés, & qu'ils ne retourneront plus dans leur patrie, ni dans leurs maisons.

V. Mon peuple, s'écrie-t-elle dans le verset 12, est-il semblable à la mer en

fureur, ou à quelqu'un des monstres qu'elle contient? Pourquoi donc le renfermez-vous dans cette vaste prison [de l'Empire de Babylone?]

Si mes enfans, ajoute-t-elle dans les versets 13, 14 & 15, cherchent un consolant repos dans le sommeil, & veulent se soulager par quelques réflexions, vous leur envoyez des songes & des visions qui les remplissent d'horreurs; & mes Saints les trouvent plus difficiles à soutenir que l'état fâcheux de leur captivité. Les plus courageux leur préféreroient la mort. Ces SONGES & CES VISIONS nous paroissent regarder CELLES des Prophètes, à qui le Seigneur les envoyoit.

VI. Les forces manquent à mes enfans, dit-elle dans les vers. 16 & 17; traitez-les, je vous conjure, avec douceur, puisque leurs jours ne sont qu'un néant. Mais qu'ils seront grands, ces hommes infortunés, lorsque vous les aurez relevés de leur état d'oppression, & quand vous leur aurez donné des marques de votre bonté, en les faisant triompher de leurs tyrans!

VII. Les Israélites que la séduction & leur foiblesse avoient entraînés dans le culte des faux Dieux, s'en repentent

346 *Sens littéral du nouvel Israël*,
avec une douleur amère. Alors l'Eglise
d'Israël s'exprime ainsi au nom de cha-
cun d'eux dans les deux derniers versets
de ce Chapitre.

» J'ai péché par ma chute dans l'ido-
» lâtre : que ferai-je pour vous appaiser ,
» ô Dieu , qui prenez les hommes sous
» votre garde ? Pourquoi avez-vous per-
» mis que je me déclarasse contre vous ?
» Est-ce que vous ne me remettrez pas
» mon péché ? N'effacerez-vous pas mon
» iniquité ? Bientôt je vais dormir dans
» la poussière du tombeau ; & je n'existe-
» rai plus , quand vous vous hâterez de
» me chercher , pour me rendre la li-
» berté. «

Pour donner une idée de l'admirable
liaison qui se trouve entre le sens littéral
de l'ancien Israël & le sens littéral du
nouveau, c'est-à-dire , de l'Eglise Chré-
tienne, nous choisissons la réponse que
Job vient de faire à Eliphaz dans les
Chapitres VI & VII.

Sens littéral du nouvel Israël.

I. DEPUIS le premier verset jusqu'au
quinzième, l'Eglise Chrétienne, à la vue
destourmens qu'endurent ses saints Mar-

tyrs , demande que l'on balance d'un côté leurs supplices affreux , & de l'autre les péchés qu'ils ont pu commettre ; & qu'alors on verra de combien les premiers l'emportent sur les derniers. Cette étonnante inégalité lui arrache les plaintes qu'elle auroit supprimées , si la RIGUEUR des persécutions , qu'elle appelle dans cet endroit les FLÉCHES du Seigneur , n'épuisait pas les forces de son ame. » Quoi ! » s'écrie-t-elle, l'Eternel voudroit-il m'annéantir ? Néanmoins ma consolation » dans les plaies dont il me frappe , consiste dans ma soumission aux décrets du » Saint d'Israël , quoique mon courage » m'abandonne. «

L'HOMME du verset 14 désigne les APOSTATS , que l'Eglise , avant leur défection , regardoit comme ses frères.

II. Depuis le verset 15 jusqu'au 21 , ces Apostats ont abandonné leur Mère , dans la crainte de perdre la vie pendant les persécutions ; mais leur captivité sous les démons , dans laquelle ils se sont précipités par leur défection , les condamne à des supplices éternels , au lieu que les persécutions des fidèles ne dureront pas toujours. Le grand Constantin fera disparaître toute espèce de tyrans , comme

le soleil dissipe les plus épaisses ténèbres ;
& rendra la liberté à l'Eglise.

III. Depuis le verset 21 jusqu'au 30 & dernier de ce Chapitre VI, cette Mère avoit ses AMIS, connus sous le nom de NÉOPHYTES, qui ne lui étoient attachés que par un foible commencement de vocation à la foi. Plus sensibles à ses malheurs temporels qu'aux mérites de ses souffrances, ils n'employoient, pour l'entretenir, que des raisonnemens humains ; & leur peu de lumière leur faisoit trouver coupable celle qui, de sa nature, étoit l'innocence même.

Elle déclare à ces Néophytes qu'elle n'attend rien d'eux, loin d'en espérer sa délivrance d'entre les mains de ses persécuteurs.

Ces amis l'accusoient sans aucune preuve. Elle les blâme de la dureté de leurs reproches, & de ce qu'ils s'efforcent d'écraser, par leurs discours insensés, un PUPILLE, c'est-à-dire, elle-même, destitué de tout secours humain.

• Dépouillez-vous, leur dit-elle, de tout esprit de contention. Examinez la vérité ; parlez & jugez selon l'équité. Non, vous ne trouverez rien dans mes discours, qui blesse la justice.

IV. Depuis le premier verset du Chapitre VII jusqu'au onzième, l'Eglise Chrétienne compare l'état de ses enfans, sous les persécutions, à celui d'un mercenaire qui attend la fin du jour, & à celui d'un esclave qui ne voit pas la fin de son travail.

Saints Martyrs, illustres mercénaires, bienheureux esclaves, votre amour s'impatientoit de ne pas voir déjà couronnée, par un glorieux martyre, la fin de votre vie mortelle & de vos travaux.

Elle déclare qu'elle semble être privée de l'espérance de voir ses enfans délivrés de la tyrannie de ses ennemis; puisque le glaive de leurs persécuteurs tranche le fil de leurs jours, ainsi que le fil de la toile est coupé par le tisserand.

Elle se plaint de ce qu'en égard à l'espérance qu'elle a de voir ses enfans délivrés, leurs jours passent aussi vite que le vent, sans obtenir ce qu'elle désire.

Dans les versets 9, 10 & 11, elle annonce que ses enfans disparaîtront l'un après l'autre aux yeux des hommes, & que le Tout-puissant ne jettera plus dans cette vie ses regards sur ces hommes persécutés, parce qu'ils ne subsisteront plus. Elle se plaint, & néanmoins

se console de ce que la vie de ses enfans est semblable au nuage qui passe ; & que ceux qui sont descendus dans le tombeau , n'en seront pas retirés pour rentrer dans leur patrie & dans leurs maisons ; puisqu'au sortir de ce monde ils sont entrés dans les demeures éternelles.

V. Depuis le verset 12 jusqu'au 18^e, l'Eglise Chrétienne demande si ses enfans forment un peuple semblable à la mer en fureur, ou à quelqu'un des monstres qu'elle contient. Pourquoi donc permettez-vous, Seigneur, qu'on les renferme dans les prisons du vaste Empire où ils habitent ?

Si mes enfans, ajoute-t-elle dans les vers. 13, 14 & 15, cherchent à se soulager par quelques réflexions consolantes, telle que celle du progrès de l'Evangile, vous leur envoyez des visions, qui les remplissent de crainte & de frayeur ; & ces visions leur paroissent plus dures que les persécutions auxquelles ils sont exposés (a).

(a) Voyez le Chap. XI, vers. 28, & le Chap. XXI, 10 des Actes des Apôtres, où le Prophète Agabus voit en esprit une famine universelle & tout ce que S. Paul devoit souffrir à Jérusalem.

Cette Épouse du Verbe incarné s'exprime ainsi dans les versets 16 & 17 : Les forces manquent à mes enfans ; leur vie ne sera pas de longue durée : traitez -les donc avec douceur , puisque leurs jours ne sont qu'un néant. Qu'ils seront grands , ces hommes infortunés , lorsque vous les aurez relevés de leur état d'oppression , & quand vous leur aurez donné des marques de votre bonté , en les faisant triompher des ennemis de la foi !

VI. Les Chrétiens , que la rigueur des tourmens avoit forcés de succomber & d'adorer les faux Dieux , s'en repentent avec la douleur la plus vive. On peut voir comment l'Eglise exprime leurs sentimens dans les deux derniers versets de ce Chapitre.

C'est ainsi que l'Eglise de l'un & de l'autre Israël se justifie en présence de ses amis , représentés par Eliphaz dans les Chapitres VI & VII de Job.

Cet essai du double sens littéral que nous venons de donner , suffit pour montrer le plan que l'on doit suivre sur ce point dans les autres discours de Job.

P R É C I S

DU IER DISCOURS DE BALDAD

CONTENU DANS LE CHAPITRE VIII.

I. **C**E Prince, qui, comme Eliphaz ; n'envisageoit que le PEUPLE PÉCHEUR d'Israël, au lieu de faire attention aux FIDÈLES, aux JUSTES, & aux SAINTS, pour qui Job [Eglise d'Israël] s'intéressoit, les confond tous ensemble. On ne doit pas être étonné de ce que ce second Interlocuteur lui représente, dans les sept premiers versets de ce Chapitre, que le Tout-puissant étant la justice même, il doit s'y soumettre avec ses enfans (a) qu'il a abandonnés au châtiement de leur iniquité, lui demander par-

(a) Baldad ne parle point ici des enfans du saint homme Job, puisqu'ils n'existoient plus ; mais les enfans qu'il a en vuë, sont ceux auxquels il croit adresser la parole, c'est-à-dire, ceux de Job [Eglise d'Israël.] D'ailleurs il n'est pas possible de prouver que les enfans du saint homme Job soient péris par le renversement de leur maison, en punition de leur iniquité.

don de leurs crimes, & marcher dans la voie de la justice. Alors, dit Baldad, le Très-haut sortira de l'assoupissement où il paroît être à votre égard, & vous rendra plus nombreux que jamais.

II. Depuis le verset 8 jusqu'à la fin de ce Chapitre, Baldad annonce la ruine de Babylone & le triomphe d'Israël.

PRÉCIS DE LA RÉPONSE

DE JOB [EGLISE D'ISRAËL]

AU PREMIER DISCOURS

DE BALDAD DE SOUKH,

CONTENUE DANS LES CHAP. IX ET X.

I. **D**EPUIS le premier verset jusqu'au cinquième, l'Épouse du Verbe déclare que l'homme, dès qu'on le compare à Dieu, ne peut être regardé comme juste; & que quiconque voudra entrer en dispute avec lui, sera bientôt réduit au silence. Quel est l'homme qui jouisse de la paix, s'il ose résister au Tout-puissant ?

II. Pour donner une preuve de cette puissance à qui rien ne résiste, elle prédit en termes énigmatiques le renversement de la vaste Monarchie des Chaldéens depuis le verset 5 jusqu'au 11°. Il est donc nécessaire de rendre par des futurs, comme l'indiquent les futurs *nescient & concutientur* des versets 5 & 6, les participes de ces six versets.

III. Depuis le verset 11 jusqu'au 22; cette Mère affligée reprend sa justification qu'elle avoit commencée dans les quatre premiers versets de ce Chapitre, & déclare qu'elle n'a garde d'entrer en dispute avec l'Éternel, si l'on considère sa toute-puissance, sa force & sa justice.

IV. Elle demande au souverain Maître, dans les versets 22, 23 & 24, s'il fera périr l'innocent avec l'impie; s'il veut, en les accablant de fléaux, insulter aux malheurs de celui qui n'est pas coupable; & si ce n'est pas lui qui a livré la terre d'Israël entre les mains des Chaldéens. Qui donc est l'auteur de cette révolution?

Les espérances que je conçois dans mes jours infortunés, s'écrie-t-elle dans les deux versets suivans, s'évanouissent avec plus de vitesse que les pas du cou-

reur le plus leger. Elles s'échappent, sans que j'apperçoive la liberté que je désire. Elles passent ainsi que la race des vaisseaux & que les fillons formés dans les airs par l'aigle qui fond sur sa proie.

V. Depuis le verset 27 jusqu'au 30, Job [Eglise d'Israël,] en continuant d'adresser la parole au Seigneur, lui dit :
» Je suis dans la douleur, c'est pourquoi
» lorsque je commence à parler, le reste
» de ma pensée m'échape. Je tremble,
» lorsque je fais que vous n'avez pas en-
» core déclaré l'innocence de mes fidèles
» enfans. Pourquoi la douleur me con-
» fume-t-elle ; puisque ceux de mes en-
» fans qui se sont égarés, avouent sincè-
» rement leur impiété ? Cependant, quoi-
» qu'ils se soient lavés dans des EAUX,
» c'est-à-dire, dans des MAUX, dont la
» pureté est égale à la blancheur de la
» neige ; quoiqu'ils préservent leurs
» mains de toute iniquité, pourquoi les
» laissez-vous dans la fange où vous les
» avez plongés, & où ceux qui les envi-
» ronnoient autrefois, les regardent com-
» me des objets d'abomination ? «

VI. En adressant ensuite la parole à ses amis dans les trois versets suivans :
Non, dit cette Épouse du Verbe, l'Eter-

nel n'est point un Être d'une nature semblable à la mienne , pour que j'ose lui répondre & entrer en dispute avec lui , puisqu'il n'est point d'arbitre qui puisse nous imposer silence. Qu'il retire donc sa main de dessus moi , & que la terreur qu'il m'imprime , ne me mette plus hors de moi-même ; alors je lui parlerai sans crainte : car dans la frayeur où je suis , je ne puis lui répondre.

VII. Dans les sept premiers versets du Chap. X, l'Eglise d'Israël se plaint , au nom de ses fidèles enfans , de l'ennui que lui cause la vie déplorable qu'elle passe dans sa captivité. » Pourquoi , dit-elle , m'abandonnez-vous ? Pourquoi favorisez-vous les desseins de mes ennemis , & leur accordez-vous des succès éclatans ? Pourquoi me traitez-vous avec tant de sévérité , moi qui suis l'ouvrage de vos mains ? Vos yeux , ajoute-telle , voient-ils comme ceux des autres hommes ? Non , les peines que vous infligez , ne sont point passagères comme celles des humains. Les années les plus tristes sont-elles plus infortunées , & ne passent-elles pas plus vite que les jours malheureux dont vous me faites sentir toute l'amertume ?

» Pourquoi me traitez-vous ainsi, puis-
» que vous savez que je ne suis pas tombé
» dans l'impïété de l'idolâtrie, & que
» d'ailleurs aucun mortel ne peut me
» soustraire à vos châtimens ? «

VIII. » Vos mains m'ont formée,
continue-t-elle dans le verset 8. » Elles
» ont rendu parfaits mon corps entier &
» le contour de mes membres. « Cette
création de l'Eglise d'Israël, & toute sa
conformation, ont été opérées par les
mains de l'Eternel, qui avoit lui-même
écrit sa Loi, que Moïse reçut du
Verbe éternel ; création plus précieuse
que celle d'Adam, puisqu'elle perfec-
tionne l'esprit, le cœur, & les actes de
religion de son peuple. Faut-il s'étonner
de ce qu'après une telle faveur l'Eglise
d'Israël demande au Seigneur pourquoi
il l'anéantiroit ?

Dans le verset 9 elle le conjure de se
souvenir qu'elle a pris différentes formes
entre ses mains, comme l'argille entre
celles du Potier, pour arriver par degré
à la perfection de son être. Ces diverses
FORMES sont les différens ÉTATS par les-
quels l'Eglise d'Israël a passé par plu-
sieurs épreuves, & sur-tout par les six
servitudes qui l'ont humilié dans la terre

de Chanaan. Pourquoi donc , après tant d'épreuves le Très-haut la feroit-il rentrer dans la poussière en la laissant périr en captivité ?

Mais ne me verserez-vous pas comme le lait dans un vase , s'écrie-t-elle dans le verset 10 , où vous me ferez prendre plus de consistance , telle que celle d'un lait épais , dont on tire une délicieuse nourriture ?

Ce VASE , où l'Eglise d'Israël sera versée , indique sa PATRIE , où le Tout-puissant l'épanchera , pour ainsi dire , par les TROIS RETOURS de la captivité.

La CONSISTENCE DÉLICIEUSE que ce lait y prendra , désigne les PREMIERS ACCROISSEMENTS de la fidélité que l'Israélite avoit jurée à son Dieu , lorsqu'il étoit encore captif dans l'Empire de Babylone.

Qui peut s'empêcher d'admirer cette comparaison entre le LAIT & l'EGLISE D'ISRAËL , dont la SIMPLICITÉ , la CANDEUR & l'INNOCENCE sont si naturellement représentées par l'image la plus simple ?

Le corps de l'Eglise d'Israël , formé de nouveau dans sa captivité , sous l'emblème que le Poëte sacré vient d'employer , & dont la formation est encore indiquée dans les vers. 15 & 16 du Psau-

me CXXXVIII , *Domine , probasti me , &c.* exige une existence complete. L'Être suprême la lui accorde dans le vers. 11.

En effet , la PEAU & la CHAIR , dont il revêtira ce corps moral ; les OS & les NERFS , dont il le composera pour lui donner du soutien & de la vigueur , devoient lui être accordés dans le tems de sa délivrance , comme l'avoit prédit Ezéchiël , qui représente ce prodige sous l'emblème d'une RÉSURRECTION , au lieu que le Poëme de Job & le Ps. CXXXVIII , le figurent par une régénération.

Mais comme une PEAU , une CHAIR , des OS & des NERFS pris physiquement ne peuvent point s'entendre d'un CORPS tel que l'EGLISE , ni de tout autre CORPS MORAL , il faut avoir recours à la science du style énigmatique , pour expliquer ce passage du Livre de Job & celui d'Ezéchiel.

La PEAU , dont le corps de l'Eglise d'Israël sera couvert , est l'AUTORITÉ dont les Rois de Perse la revêtiront , en donnant à ses PONTIFES & à ses GOUVERNEURS , tirés de sa nation , le DROIT de vie & de mort ; afin que cette AUTORITÉ , préservant le CORPS de toute atteinte , le conserve dans son entier. C'est ce

qu'opèrent dans tout Etat monarchique l'AUTORITÉ du Souverain, & dans les Républiques CELLE des Magistrats, à qui l'on a confié le pouvoir suprême, qui met hors d'atteinte, & conserve le CORPS MORAL de l'Etat, comme l'ENVELOPE ou la PEAU a été donnée au corps physique de l'homme, pour la conservation de son existence.

La CHAIR se prend ici, comme dans plusieurs endroits des Psaumes & des Prophètes, pour la PARTIE du peuple d'Israël la plus animée & la plus apparente, comme elle représente l'ÉTAT de santé dans le corps humain. Les tribus de toute cette nation s'étant assemblées pour le sacre de David dans Hébron, lui déclarèrent, *II^e Liv. des Rois, Chap. V, vers. 21*, qu'elles étoient ses os & sa CHAIR. David lui-même envoya dire aux Grands de Juda, *ibid. XIX, 12*, qu'ils sont ses os & sa CHAIR. Ce Prince fait demander, dans le verset 13, au Général Amasa, s'il n'est pas les os & la CHAIR de son Roi. Ainsi, on ne doit pas être étonné si dans Job & dans Ezéchiel le terme de CHAIR caractérise les MEMBRES LES PLUS DISTINGUÉS, soit de l'Eglise, soit de la maison d'Israël,

Les

Les OS sont la PARTIE la plus solide du corps, & représentent ici les MEMBRES de l'Eglise d'Israël les plus capables de la soutenir, soit en tems de paix, soit en tems de guerre.

Les NERFS de l'Eglise d'Israël indiquent la FORCE, la VIGUEUR & le COURAGE de l'ame de ses enfans, comme ils en ont donné la preuve du tems des Machabées.

IX. L'Auteur du Poëme anime le corps de l'Eglise d'Israël, lorsqu'il lui fait dire dans le verset 12 : „ En me rendant la vie, vous me ferez sentir votre „ miséricorde ; & l'épreuve que vous „ m'enverrez, conservera mon esprit. „

Il est aisé de se rappeler que le terme de VIE désigne ici la LIBERTÉ que le Seigneur accorde à son peuple après son entière formation ; & on découvre dans le terme d'ÉPREUVE la PERSÉCUTION que ce peuple essuya du tems des Machabées, dont le courage conserva, dans les fidèles Israélites, l'esprit de foi, d'espérance & d'amour, toujours essentiel à l'Eglise.

Le verset 13 annonce que le souverain Maître a pris la résolution d'opérer ces merveilles, quoiqu'il les cache dans son sein.

X. Après avoir parlé de SES SAINTS, qui seront ses MEMBRES, lorsque son CORPS aura reçu une FORMATION NOUVELLE, l'Eglise d'Israël va s'exprimer dans les textes suivans au nom de ses enfans, qui se repentiront de leur idolâtrie.

„ Oui, mes enfans, *dit-elle dans le*
 „ *verset 14*, ont été des impies; cepen-
 „ dant vous ne les avez pas laissé périr.
 „ Pourquoi ne permettez-vous pas que,
 „ par leur délivrance, ils soient décl-
 „ rés exempts de leur iniquité? “

Verset 15. „ Si nous sommes encore
 „ regardés comme des impies, quel
 „ malheur pour nous si nous sommes
 „ justes! Nous n'osons plus lever la tête,
 „ depuis que nous sommes rassasiés d'op-
 „ probre. Daignez donc jeter les yeux
 „ sur nos malheurs, qui se multiplient
 „ sans cesse. “

Elle se plaint, dans les deux versets suivans, qu'il renouvelle des traitemens qui la jettent dans la terreur; qu'il produit contr'elle ses témoins. Or ces témoins du Seigneur sont le peuple d'Israël même; & il l'appelle ainsi dans les versets 10 & 11 du XLVIII^e Chapitre d'Isaïe.

XI. Ses enfans demandent au Seigneur, dans les versets 18 & 19, pourquoi il a permis qu'ils sortissent du SEIN où ils auroient eu la consolation de mourir, sans que leurs ennemis eussent fixé sur eux leurs regards, & sans avoir été transportés dans le SÉPULCRE, c'est-à-dire, dans l'EMPIRE DE BABYLONE.

XII. Ces Israélites, rentrés dans le SEIN de l'Eglise par leur renonciation sincère à l'idolâtrie, prient le Seigneur, dans les trois derniers versets, de cesser d'appesantir sa main sur eux, de les faire retourner dans leur patrie, pour ne plus revenir dans la MONARCHIE des Chaldéens, qu'ils désignent par les termes de TÉNÈBRES, d'OMBRE de la mort, d'OBSCURITÉ, de BROUILLARDS, de PAYS où l'on n'apperçoit aucun ordre, mais seulement des TÉNÈBRES aussi impénétrables que les vapeurs les plus épaisses.



P R É C I S

DU IER DISCOURS DE SOPHAR

CONTENU DANS LE CHAPITRE XI.

I. **C**E Prince reproche à Job [Eglise d'Israël] l'orgueil avec lequel il assure que ses discours sont irrépréhensibles.

II. Cet Interlocuteur prétend lui faire voir que Dieu connoît à fond la vanité de l'homme & son injustice.

III. Sophar exhorte le même Job à lever ses mains vers le Seigneur , à se purifier de toute iniquité , & à bannir de sa maison toute injustice. Il l'assure qu'alors Dieu lui rendra sa première splendeur , sa paix & son repos , pendant que les IMPIES , c'est-à-dire les CHALDÉENS , périront.



PRÉCIS DE LA RÉPONSE
DE JOB [EGLISE D'ISRAËL]

AU IÈR DISCOURS DE SOPHAR,

CONTENUE

DANS LES CHAP. XII, XIII ET XIV.

I. **D**EPUIS le premier verset jusqu'au sixième, l'Eglise d'ISRAËL, cachée sous le nom de JOB, reproche à ses amis leur peu d'intelligence, & combien leur savoir l'emporte peu sur celui du commun des HOMMES, c'est-à-dire, du commun des ISRAËLITES, qui savoient aussi bien qu'Eliphaz, Baldad & Sophar, la future délivrance de ses membres.

„ Le Tout-puissant, ajoute-t-elle,
„ exaucera le juste, dont un ami raille
„ la simplicité, comme vous insultez à
„ la mienne. “

Mais que désigne dans cet endroit le terme de SIMPLICITÉ, dont se sert la Vulgate? C'est cette vérité SIMPLE qui régne dans les paroles des Prophètes, CARACTÉRISÉS au verset 4 par le nom de JUSTE.

Q ij

Ces PROPHÈTES sont une LAMPE méprisée par les RICHES [les Apostats ,] qui cependant est allumée pour indiquer les tems fixés pour l'accomplissement des décrets de l'Éternel.

II. Les termes énigmatiques & généraux des huit versets suivans doivent être entendus de la manière suivante.

Les VILLES sont enrichies des pillages des BRIGANDS , dont l'insolente audace s'élève contre le Tout-puissant, & contre ceux qu'il a livrés entre leurs mains (a). Interrogez à ce sujet les peuples qui vivent dans les campagnes, ils vous instruiront. Demandez aux Grands, aux habitans du pays, & aux hommes les plus stupides; ils vous feront cette réponse :
 „ Qui est-ce qui ne sait pas que tout ceci
 „ est une plaie sortie de la main du Sei-
 „ gneur, qui dispose, comme il lui plaît,
 „ de l'ame du tout être vivant, & de l'es-
 „ prit de toute chair douée de raison ? «
 La SAGESSE appartient aux ANCIENS [Prophètes ,] & l'INTELLIGENCE caractérise ces HOMMES qui ont vécu long-tems avant

(a) Voyez Jérémie, IV, 7, où NABUCHODONOSOR est désigné par les mots, *prædo gentium*, CELUI QUI PILLE LES NATIONS.

nous. Ils vous apprendront que c'est en Dieu que résident la sagesse, la force, le conseil & l'intelligence (a).

III. Nous n'avons rien à dire sur le reste du Chapitre, où sont représentés les moyens naturels dont Dieu doit se servir, pour aveugler & détruire les Chaldéens. Avec la connoissance des termes énigmatiques, on y reconnoitra les Israélites délivrés, & rétablis entièrement; de même que l'on appercevra dans les versets 24 & 25 les Chaldéens représentés sous les mêmes traits par le Psaume CVI, verset 40.

IV. Depuis le premier verset du XIII^e Chapitre jusqu'au sixième, Job [Eglise d'Israël] va prendre le ton d'autorité qui convient à celle qui est la mère & la maîtresse de ses enfans. Le nombre pluriel, qu'elle emploie ici dans le texte Hébreu, fait bien voir que ce n'est point au seul *Sophar* qu'elle adresse les paroles suivantes.

„ Tout ce que *Sophar* a dit touchant
„ ma délivrance & mon rétablissement,

(a) Salomon, qui vivoit près de 400 ans avant la captivité de Babylone, donne ces attributs au Seigneur dans le Livre des Proverbes, *Chapitre VII*, 14, où la Sagesse parle elle-même.

» mon ŒIL, c'est-à-dire, mes VOYANS ;
 » l'ont apperçu ; & CEUX d'entre mes
 » Saints, qui ont des oreilles, l'ont en-
 » tendu. Ils en ont appris le détail. Je
 » fais tout ce que vous savez. Je suis
 » certainement instruit, & ma sience est
 » supérieure à la vôtre. Oui, j'oserai
 » m'adresser à celui qui seul se suffit à
 » lui-même ; & j'ai dessein de proposer
 » au Tout-puissant ce qui me vient
 » dans la pensée. Car vos raisonnemens
 » sont fondés sur un faux principe (a),
 » & vous êtes incapables d'apporter du
 » remède à mes malheurs.

» Qui est-ce, continue l'Épouse du
 » Verbe, qui vous inspirera la prudence
 » de vous taire ? Votre silence vous ferait
 » passer pour des hommes sensés. «

V. En prenant le ton d'une mère ;
 qui traite ses enfans avec sévérité, elle
 dit dans les huit versets suivans : », Ecou-

(a) Ce faux principe des amis de Job [Eglise
 d'Israël] étoit de croire, qu'en parlant à cette
 Mère sans tache, ils parloient au peuple d'Israël
 coupable des crimes les plus énormes. On a pu
 s'appercevoir de cette méprise dans le vers. 14
 du Chapitre XI, où Sophar parle en ces termes :
 » Si vous vous purifiez de l'iniquité dont vos
 » mains sont coupables. «

„tez donc la reprimande que je vais
„vous faire. Osez-vous porter contre
„moi des jugemens, qui par leur injus-
„tice offense le Tout-puissant; ou tenir
„contre lui un langage trompeur? Com-
„ptez-vous lui faire grace, quand vous
„aurez le front d'entrer en dispute avec
„lui? Le tromperez-vous comme on
„trompe un homme, en vous conten-
„tant de penser avantageusement de lui
„dans le fond de votre cœur? Sa ma-
„jesté ne vous accablera-t-elle point
„par la terreur dont vous serez saisis?
„Souvenez-vous que vous deviendriez
„semblables à la cendre, & que vos corps
„ressembleroient à de petits monceaux
„de poussière. Gardez-le silence à mon
„égard, afin que je parle à mon tour,
„& que je vous expose ce que je pense.“

VI. Depuis le verset 14 jusqu'au 20^e,
Job [Eglise d'Israël,] en rentrant dans
le caractère d'une mère tendre, dont la
sévérité s'adoucit, demande pourquoi
employer un style qui mord au vif, contre
ceux que je regarde comme ma propre
chair? pourquoi appesantir ma main sur
ceux que je chéris comme moi-même?
Sachez que, quand l'Eternel m'anéan-
tiroit, je n'en espérerois pas moins en

en lui. Cependant je veux lui rendre compte de ma conduite : car lui-même sera mon libérateur , & le profane ne trouvera aucun accès auprès de lui. Ecoutez donc ce que je vais dire , & faites attention à mon discours énigmatique. J'ai mis mes comptes en règle , & je sais que, malgré vos accusations, on me rendra justice. Quel est celui qui veut intenter une accusation contre moi ? Qu'il s'approche. Pourquoi me laisserois-je accabler sans parler pour ma défense ?

VII. Dans le reste du Chapitre , Job [Eglise d'Israël] adresse la parole à l'Être suprême , & le conjure de ne se point cacher à ses yeux , de le laisser respirer , & de lui épargner le trouble où le jette la terreur qu'il lui inspire. Alors appelez-moi , lui dit-il , & j'aurai l'assurance de vous écouter , & vous me répondrez. Faites-moi connoître l'excès des iniquités & des péchés de mes fidèles enfans. Enseignez-moi quelle est leur PRÉVARICATION , c'est-à-dire , leur IDOLATRIE. Pourquoi , loin de me répondre, cachez-vous votre face , & me regardez-vous comme quelqu'un que vous haïssez ? Car vous avez rendu contre moi les arrêts les plus sévères ; & vous

regardez en moi, comme un mal héréditaire, les iniquités de mon enfance. Vous tenez mes enfans dans les fers. Vous examinez de près leur conduite; & néanmoins ils vont être certainement consumés par la pourriture, & seront semblables à un vêtement rongé par les vers.

VIII. Depuis le premier verset jusqu'au septième du Chapitre XIV, Job [Eglise d'Israël,] sous l'emblème de la triste condition de tous les hommes, cache le déplorable état de ses enfans captifs dans les Empires d'Assyrie & de Babylone; mais comme ce point de vuë est encore trop général, il est à propos de le restreindre.

L'on a déjà vu que l'Auteur du Poëme de Job prend le terme d'HOMME, tantôt pour une nation, tantôt pour les ISRAËLITES, tantôt pour les CHALDÉENS: il est ici sûrement question des ISRAËLITES. Mais comme il y avoit des Israélites fidèles & des Israélites apostats, une partie de ces derniers devoient se convertir, & le Très-haut devoit jeter les yeux sur eux.

Peut-être nous demandera-t-on pourquoi nous nous déterminons à prendre,

dans cet endroit , le terme d'HOMME pour l'ISRAËLITE APOSTAT , dont Dieu touchera le cœur. C'est que ce terme général a déjà été employé dans cette signification par l'Auteur du Poëme que nous dévelopons , Chapitres V & VII. Les Psaumes ont aussi fait usage de cette expression , pour désigner le CORPS des Israëlités apostats.

Nous osons de plus assurer de nouveau que la FEMME , dans le SEIN de laquelle cet Apostat a pris naissance , est le SCHISME de Samarie , & l'APOSTASIE dans laquelle étoit tombée la principale partie de Juda. Cette FEMME , qui les a enfantés à l'IDOLATRIE , est celle qu'Ezéchiel , Chapitres XVI & XVIII , de même que l'Apocalypse , Chap. XVII , caractérisent par le seul nom de FEMME. Ignore-t-on que Salomon , dans les versets 17 , 18 & 19 du Chap. II des Proverbes , se sert du mot de FEMME , pour peindre l'IDOLATRIE & les MALHEURS dans lesquels elle précipite tous ceux qui s'y livrent ? Les Chapitres V & VII du même Livre des Paraboles peignent l'IDOLATRIE par des TRAITS si semblables au CARACTÈRE , aux CHARMES , & à l'ART de séduire , dont les femmes prostituées font usage ,

qu'il n'est pas surprenant que ceux qui n'ont point approfondi le style énigmatique, n'aient pas apperçu l'IDOLATRIE cachée sous le voile de la PROSTITUTION.

Voilà donc l'IDOLATRIE figurée dans Salomon, dans Ezéchiel, & dans l'Apocalypse, par une FEMME. Pourquoi ne pas reconnoître la même figure dans le passage que nous expliquons? On doit donc concevoir que ces mots, *homo natus de muliere*, veulent indiquer ici l'ISRAËLITE CAPTIF, né dans le SEIN de l'idolâtrie. En effet, que veulent dire ces termes généraux, l'HOMME NÉ DE LA FEMME? L'Auteur du Poëme ne savoit-il point que tout homme ne peut devoir sa naissance qu'à une femme? Il faut donc suppléer une épithète après les mots, *de muliere*, d'UNE FEMME, & sous-entendre l'adjectif *alienâ*, que Salomon emploie dans les textes cités plus haut, pour caractériser l'IDOLATRIE par l'emblème d'une femme ÉTRANGÈRE. Ce dernier mot doit s'entendre d'une FEMME qui suit des cultes étrangers, opposés à celui du vrai Dieu, qui déteste toute idolâtrie.

Ce corps d'Apostats de Samarie & de Juda, confondus pendant la captivité

avec les fidèles Israélites, n'a plus qu'un certain nombre de jours à subsister. Il périra, il sera rassasié des effets de la colère du souverain Maître, pendant qu'Israël délivré reprendra une nouvelle vie.

Dès que cet HOMME né dans le sein de l'idolâtrie est le CORPS des Apostats, enfans du premier Schismatique, c'est-à-dire, sectateurs de Jéroboam, premier Roi d'Israël; il est nécessaire que ce soit ce Prince qui soit né comme une fleur dans le sein de la véritable Eglise. Il en fut retranché par son apostasie. Ce Chef des dix tribus échapa comme l'ombre aux yeux de l'Eglise d'Israël, sa véritable mère. Il ne parut plus aux saintes assemblées de Sion avec son peuple, ni à ses sacrifices, & ne persista plus dans son premier état, c'est-à-dire, dans la fidélité qu'il devoit au vrai Dieu, qu'il abandonna, pour se livrer, de même que la plus grande partie de son peuple, au culte impie des veaux d'or. Il est maintenant facile de voir, dans les deux premiers versets, la perte du corps des Apostats nés d'une FEMME livrée aux cultes étrangers: car les trois futurs qui sont dans le second verset, prophétisent la ruine de ces Apostats, qui périront lorsque Cyrus aura

remis en liberté les fidèles Israélites.

Mais il jettera les yeux sur ceux de ces enfans de la FEMME étrangère, qui reviendront sincèrement à lui. Eh! pourquoi l'Eternel ne les fixeroit-il pas sur ceux d'entre les Apostats, pour la conversion desquels l'Eglise lui adressoit ses prières dans certains Psaumes, & dont les Prophètes avoient prédit le retour au vrai Dieu?

IX. Job [Eglise d'Israël] n'emploie, dans les neuf versets suivans, aucun raisonnement humain pour persuader à l'Être suprême de faire grace aux Apostats, qu'il doit rappeler à lui. Elle s'en rapporte entièrement à sa toute-puissance, parce qu'elle est la seule qui puisse rendre pur l'HOMME sorti d'une source impure, faire revivre l'Israélite MORT par l'idolâtrie, & renverser l'Empire de Babylone.

Nous avons remarqué à la page 370, &c. du XII^e tome, & 193, &c. du VI^e des Principes discutés, que les Prophètes se sont servis des dogmes du péché originel & de la résurrection générale, pour donner, par le premier, une image de l'IDOLATRIE HÉRÉDITAIRE, pour ainsi dire, dans une partie d'Israël depuis son

premier séjour en Egypte ; & par le second, l'idée de la DÉLIVRANCE UNIVERSELLE des douze tribus , par l'Edit de Cyrus. *Liv. I d'Esdras , Chap. I.*

Ainsi , en regardant le quatrième verset comme une preuve Théologique du PÉCHÉ ORIGINEL , nous reconnoissons en même tems , que ce dogme , cru de tout tems dans Israël , sert de base à la pensée du Prophète , qui l'emploie pour donner une image de l'IDOLATRIE , dont la TACHE HÉRÉDITAIRE ne pouvoit être guérie que par le Tout-puissant , dans les Apostats qu'il vouloit ramener dans le sein de son Eglise. C'est pourquoi nous entendons , par le SANG immonde , la RACE des Apostats , dont les familles étoient livrées à l'idolâtrie ; & par les MOTS, RENDRE PURS, *purifier de l'idolâtrie.*

L'on voit par conséquent que la seule toute-puissance du Seigneur peut délivrer l'homme du péché originel , de l'idolâtrie , soit intérieure , soit extérieure , & des crimes qui en sont les suites.

Cette délivrance d'Israël captif étoit fixée , & l'homme ne pouvoit pas prolonger le tems prescrit par l'Éternel. C'est ce que Job [Eglise d'Israël] fait entendre dans le verset suivant.

Le verset 59 a rapport au tems fixé par les Prophètes pour la fin de la captivité. Ne fait-on pas que Jérémie avoit annoncé qu'elle ne dureroit que soixante-dix ans ?

La comparaison du verset suivant a été déjà employée dans le second verset du Chapitre VII, que nous avons attribué à la captivité ; mais le fond de la pensée de ce verset 6, si l'on en excepte la comparaison, se trouve dans ces mots du vers. 14 du Psaume XXXVIII, *Dixi custodiam, &c.*

Retirez [vos fléaux] de dessus moi ;
Et laissez-moi reprendre des forces ;
Afin que je retourne [dans ma patrie ,]
Et que je ne périsse point [dans ce séjour.]

Cette prière de l'Eglise d'Israël fut exaucée dans l'intervalle qui s'écoula depuis la prise de Babylone en 3466, jusqu'au règne de Cyrus en 3468. Pendant cet espace de tems les Israélites jouirent du repos si désiré, & reprirent leurs forces épuisées par la tyrannie des Chaldéens, qui venoient de périr par la prise de leur capitale.

Nous venons de voir dans ces six premiers versets la toute-puissance de l'Eter-

nel , employée en faveur de l'HOMME né d'une femme [étrangère,] c'est-à-dire , d'un nombre d'APOSTATS que Dieu rappellera dans le sein de son Eglise. Lui seul peut purifier en eux le SANG IMMONDE dont ils sont sortis. Lui seul a pu fixer le JOUR de leur délivrance , & en attendant leur procurer quelque repos.

Mais la toute-puissance du Très-haut se manifeste bien davantage dans les trois versets suivans. ISRAËL CAPTIF dans la Chaldée étoit semblable à un TRONC D'ARBRE sans branches , desséché , & presque mort jusques dans sa racine. L'EAU se fait sentir , & l'ARBRE reprend une nouvelle vie. Il reproduit des branches & des feuilles comme au tems auquel il fut planté pour la première fois.

Tel fut Israël , lorsque réduit aux abois dans l'Empire de Babylone , il ne lui restoit plus qu'un souffle de vie , lorsque les EAUX , c'est-à-dire , les ARMÉES victorieuses de Cyrus , s'approchèrent de Babylone & commencèrent à rendre la vie aux ISRAËLITES captifs , qui , après leur délivrance , produisirent dans la suite des BRANCHES , c'est-à-dire , des FAMILLES aussi nombreuses que celles qui prirent possession de leur patrie.

En effet, aux traits répandus dans les versets 7, 8 & 9, on reconnoît aisément les TRIBUS d'Israël, dont dix pendant environ 200 ans, & deux pendant 70 ans VIEILLIRENT, tant en Assyrie qu'en Chaldée. Les BRANCHES sont les FAMILLES éteintes pendant une si longue captivité; les EAUX qui ranimèrent cet ARBRE, & qui, sous la protection de Cyrus, produisit de nouveaux rejettons, sont les ARMÉES de ce Prince; puisque ces termes, dans les Psaumes & dans les Prophètes, sont appliqués énigmatiquement au peuple d'Israël pendant sa captivité.

Mais il faut remarquer ici que l'Auteur de ce Poëme, au lieu d'exprimer en même tems le SUJET de la comparaison, qui est ISRAËL, & l'OBJET auquel il le compare, c'est-à-dire, l'ARBRE, se contente de présenter cette dernière image; bien sûr que les Israélites intelligens savoient en faire l'application.

On vient de voir dans les trois versets précédens, qu'Israël sera rétabli dans sa première vigueur, quoiqu'on en ait retranché les BRANCHES. On va voir un contraste auquel on ne s'attend certainement pas, & qui cependant auroit

frapé, si l'on eût fait attention que l'HOMME du verset 10 de ce Chapitre est tout différent de l'HOMME qui se trouve dans le premier verset. En effet, l'HOMME du verset 10 s'appelle en Hébreu *ghéber*, un HOMME PUISSANT; & celui du premier verset est nommé en Hébreu *ádámé*, un HOMME ORDINAIRE. Nous avons dit que cet HOMME ORDINAIRE représente le CORPS des Apostats, dont l'Eglise d'Israël demande la conversion en faveur de ceux que Dieu voudra faire rentrer dans son sein.

Le sens moral que l'on tire des versets 10, 11 & 12 & des précédens, nous confirme dans le DOGME de la mort & de la résurrection générale des corps; dont le Prophète se sert pour établir la prophétie contenue dans ce texte. Il compare la RUINE ENTIÈRE de l'Empire de Babylone à la DESTRUCTION du corps de l'homme, qui ne ressuscitera qu'après l'ancantissement de l'univers matériel. Ce DOGME est certainement la base du premier sens littéral de ce texte. Or c'est ce premier sens qu'il faut chercher.

Pour exécuter ce que nous nous proposons, & découvrir l'idée que le Prophète avoit en vuë, quant à ce premier

sens littéral, il est nécessaire de fixer la signification des termes, dont plusieurs sont énigmatiques, d'autres sont trop généraux pour n'être point restreints, & d'autres enfin qui sont en même tems énigmatiques & généraux; parce que souvent l'énigmatique du terme consiste dans sa généralité.

Nous commençons par examiner le terme *homo*, que les Traducteurs François rendent tous par celui d'HOMME: expression si générale, qu'elle laisse le discours dans un sens tout-à-fait indéterminé, jusqu'à ce qu'on le restreigne par une épithète, qui exprime l'idée claire que le Prophète avoit en vuë.

EXPLICATION DU TERME *HOMO* OU *VIR*.

Ce mot Latin, que les François, faute d'autres expressions, rendent toujours par le substantif HOMME, s'exprime en Hébreu par les trois mots *ghéber*, *-âdâm*, & *-îsh*.

1°. Le nom substantif *ghéber*, qui se lit à la tête du dixième verset, se prend pour un HOMME, en qui la force & la bravoure sont d'un mérite supérieur. Voyez Leigh sur ce mot. A ces traits il est aisé de reconnoître NABUCHODONOSOR,

que les conquêtes en Asie ont rendu si formidable, & que nous caractérisons, en rendant le terme *ghéber* par celui de CONQUÉRANT.

2°. Le substantif *-ádám* du même verset, qui signifie dans toutes les Langues l'HOMME EN GÉNÉRAL, se prend ici pour le CORPS d'un peuple ordinaire soumis à son Souverain, tel par exemple, que Nabuchodonosor, comme nous l'avons remarqué dans nos Principes discutés.

3°. Le nom *-îsh*, *homo* ou *vir*, l'HOMME du verset 12, doit se rendre en François par l'HOMME PUISSANT. En effet, ce mot Hébreu se prend, dans tous les Dictionnaires de cette Langue, pour *vir clarus, dives, potens, magnus*, UN HOMME ILLUSTRE, RICHE, PUISSANT, UN GRAND; mais ici les significations contenues dans le seul mot *-îsh* expriment le CORPS DISTINGUÉ, que l'on appelle les GRANDS d'une nation, en Latin *magnates*, dont certainement il est question dans ce passage.

Voilà donc le nom général d'HOMME, restreint à trois classes différentes, c'est-à-dire, au SOUVERAIN, au PEUPLE, & aux GRANDS, dont les versets 10, 11 & 12 annoncent la perte & la ruine. Il

s'agit maintenant de savoir quelle nation est désignée par ces termes.

Sûrement ce ne sont point les ISRAËLITES que le Prophète assure, dans les versets 7, 8 & 9, devoir être rétablis dans le même état où ils s'étoient vus dès le commencement de leur première prospérité. Il est donc évident qu'il s'agit ici des CHALDÉENS, dont la ruine causa la délivrance & le rétablissement d'Israël.

Examinons maintenant les autres termes de ces trois versets.

Verset 10. Le futur, SERA MORT, se prend dans le sens naturel, c'est-à-dire, pour la MORT physique du Conquérant arrivée en 3442. De cette date il est aisé de voir que ce Poëme a été certainement fait avant la fin du règne de Nabuchodonosor, puisque sa mort y est prédite.

Ibid. Cet HOMME vulgaire qui se prend ici pour le COMMUN PEUPLE de la nation des Chaldéens, s'affoiblira, toutes les fois que Cyrus fera de nouvelles conquêtes sur l'Empire des Babyloniens. Mais après la prise de leur capitale, ce PEUPLE expirera, perdra entièrement la VIE, c'est-à-dire la LIBERTÉ; de sorte qu'en jettant les yeux sur les peuples de cet Empire,

on dira d'eux : Ils n'existent plus les Chaldéens ; ils sont MORTS, c'est-à-dire, ils sont ESCLAVES des Médes & des Perses.

Verfet 11. Les deux magnifiques idées de ce verset ne conviennent pas à de SIMPLES INDIVIDUS. Ces deux images nous annoncent un objet important.

Est-il étonnant que les Ecrivains sacrés mettent des EAUX, une MER, un TORRENT en parallèle avec l'HOMME puissant, ou les GRANDS, désignés au verset 12 par le mot *-ish* ? Non, sans doute, puisque cet HOMME ou ces GRANDS formoient la plus belle partie de l'Empire de Babylone, auquel les Psaumes & les Prophètes donnent, dans le sens énigmatique, le nom d'EAUX, de MER & de TORRENS.

Verfet 12. Dans ce vaste Empire épuisé d'hommes, on apperçoit les Grands assoupis dans une profonde léthargie, dont ils ne sortiront point jusqu'à ce que les CIEUX, c'est-à-dire, l'EMPIRE DES CHALDÉENS soit détruit.

Nous nous sommes tant de fois expliqués sur le terme de CIEUX, qui se prend tantôt pour la PUISSANCE SPIRITUELLE, & tantôt pour la PUISSANCE TEMPORELLE, qu'il nous paroît inutile de répéter ici ce que nous en avons dit dans nos Principes discutés,

discutés. On peut lire à ce sujet les pages 195 & 197 du tome VII, 226 du X^e, & 169 du tome XI^e de cet Ouvrage.

La sécurité où étoient les Chaldéens pendant le siège de Babylone, est parfaitement caractérisée par le festin de Balthazar, où se trouvoient les Grands de la Cour. Voyez les raisons de cette sécurité à la page 216 du premier volume de l'Histoire des Juifs de M. Prideaux.

Après ces remarques, n'est-il pas aisé de reconnoître NABUCHODONOSOR, dont l'Empire s'affoiblit de plus en plus depuis qu'Evilmérodach lui succède, jusqu'à la prise de Babylone, où cette Monarchie expira.

Quelle sublime comparaison ! A qui peut-elle mieux convenir qu'à l'EMPIRE des Chaldéens, totalement épuisé, dont les GRANDS néanmoins demeurent dans une sécurité qui tient d'une léthargie, dont ils ne se réveilleront point, jusqu'à ce que Babylone soit prise lorsqu'ils s'y attendront le moins ?

Remarquez que les douze premiers versets de ce Chapitre présentent trois importantes prophéties.

La première, jusqu'au quatrième verset inclusivement, prédit la CONVERSION.

d'un nombre d'Apostats dont le Très-haut touchera le cœur.

La seconde, depuis le verset 5 jusqu'au dixième, annonce le RÉTABLISSEMENT d'Israël captif, & sa prospérité future, semblable à celle dont il jouissoit autrefois.

La troisième, contenue dans les versets 10, 11 & 12, fait voir, à n'en point douter, le RENVERSERMENT de l'Empire de Babylone. Le reste du Chapitre confirmera les deux dernières prophéties.

Le terme d'ENFER du 13^e verset doit être conservé; mais pour l'intelligence exacte du texte, il faut le prendre dans le sens énigmatique, & l'entendre de la CAPTIVITÉ, comme nous en avons averti à la page 77 du tome II, & 26, &c. du III^e tome de nos Principes discutés.

Il n'est pas possible en effet d'entendre ici, par le mot d'ENFER, les SUPPLICES ÉTERNELS des réprouvés. Peut-on imaginer que Dieu les y protège & les y mette à couvert, jusqu'à ce que le tems de sa fureur soit passé? L'Eglise ne pense pas ainsi, puisqu'en mettant ce verset dans les Leçons de l'Office des Morts, elle l'applique au FIDÈLES qui souffrent des peines, qui ne dureront qu'un tems

limité. Telle est l'idée que l'Eglise nous donne du PURGATOIRE. Ce dogme immuable de la foi a été cru par une tradition d'enseignement de vive voix jusqu'au siècle des Machabées, où il fut pour toujours consigné par écrit dans le verset 46 du Chapitre XII du second Livre qui porte leur nom. C'est de ce dogme, aussi ancien que l'Eglise, que les Livres prophétiques ont tiré l'image de la CAPTIVITÉ de Babylone, qu'ils désignent si souvent par le nom d'ENFER.

On ne doit point être surpris de voir le mot Hébreu *ghéber* employé dans le verset 14, pour caractériser le FIDÈLE ISRAËLITE plein de foi & de courage dans les épreuves les plus terribles de sa captivité.

La MORT, où il se trouve, est ici, comme dans cent endroits, le symbole de sa CAPTIVITÉ.

Sa NOUVELLE VIE est sa DÉLIVRANCE de l'esclavage.

Le terme de *militia*, qu'on doit rendre par celui d'ASSAUTS, se prend pour toutes les ADVERSITÉS & les MAUVAIS TRAITEMENS qu'il lui falloit essuyer avec un courage invincible.

SON CHANGEMENT D'ÉTAT n'est autre

chose que CELUI qui le fera passer de la servitude à la liberté.

La voix à laquelle l'Eglise d'Israël répond dans le verset 15, est l'EDIT de Cyrus qui frapa ses oreilles. Ce peuple y répondit en se rassemblant de toutes parts, & le Seigneur lui donna des marques de sa tendresse par la permission de retourner dans sa patrie.

Ce PEUPLE, que l'Eglise d'Israël représente ici, est appelé l'OUVRAGE des mains du Seigneur, non-seulement parce qu'il en a reçu l'existence, comme les autres hommes, mais à raison de ce qu'il l'a formé de nouveau par la conversion de plusieurs Apostats & des Israélites, dont les mœurs derèglées déshonoroient l'Eglise. On peut voir ce que nous avons dit, sur cette formation nouvelle, à la page 377 du VI^e tome des Principes discutés. C'est aussi dans ce sens qu'il faut entendre plusieurs autres textes, où le peuple d'Israël est appelé l'ouvrage des mains du Tout-puissant.

On voit dans le passage suivant que quand Israël sera de retour dans sa patrie, alors le Très-haut, en jettant les yeux sur ses démarches, n'apercevra plus la trace de son péché, c'est-à-dire, de

son idolâtrie : car on n'ignore point que le substantif *kháttá-áh* חַטָּאת, lorsqu'il est question du peuple entier d'Israël, se prend presque toujours, dans les Psaumes & dans les Prophètes, pour l'IDOLATRIE.

Job [Eglise d'Israël] termine la prophétie de la délivrance de son peuple, en déclarant, dans le verset 6, que la MISÉRICORDE du Seigneur sera le voile épais dans lequel il envelopera la PRÉVARICATION de l'idolâtrie de ses enfans, pour ne la plus appercevoir. Il apposera son sceau sur cette enveloppe ; afin que ce crime ne soit jamais dévoilé, comme il le fut autrefois aux yeux de toute la terre. Non, il ne le sera plus, Seigneur, dès que vous aurez guéri l'idolâtrie de ce peuple jusques dans ses plus profondes racines.

Le Poëte sacré va finir dans les cinq versets suivans la prophétie de la ruine des Chaldéens, dont le commencement se trouve dans les versets 12, 13 & 14.

On ne sera point étonné de trouver dans le verset 18 le terme de MONTAGNE, pour indiquer l'EMPIRE DE BABYLONE, dès que l'on aura lu la page 401 de notre premier volume des Principes discutés. Nous y avons fait voir que la

Paraphrase Chaldaïque explique ce terme par celui de la ville de ce nom.

Le ROCHER est le POUVOIR SUPRÊME de cet Empire, qui sera transféré aux Médes & aux Perses.

Quiconque a remarqué dans le verset précédent, qu'il s'agit ici de la ruine de l'Empire de Babylone, sera surpris de ne trouver dans le verset 19 qu'un accident assez ordinaire dans le cours des siècles, où les eaux & les débordemens produisent de pareils désastres.

Mais, si par la connoissance que l'on a des termes énigmatiques, on prend la partie pour le tout; si par les PIERRES on entend les MURAILLES de pierres; si par les EAUX on entend les ARMÉES, alors on ne se fait aucun scrupule d'assurer que par les mots, *lapides conterent aquæ*, LES EAUX BRISERONT LES PIERRES, on ne doit entendre les MÉDES & les PERSES, qui renverseront les MURAILLES des villes de la Chaldée. Lisez les pages 235 & 397 du VII^e tome des Principes discutés.

Nous avons aussi prouvé à la page 148 du premier volume du même Ouvrage, que les INONDATIONS & les RAVAGES qu'elles produisent, sont les INCURSIONS des corps de troupes, qui commettent

les HOSTILITÉS les plus cruelles dans le pays qu'elles envahissent.

S'il n'étoit question, dans ce verset, que des FRUITS nécessaires à la nourriture, & que chaque terre produit selon son climat, les Chaldéens n'auroient pas été fort à plaindre : l'année suivante auroit réparé tout le dégât. Il s'agit donc d'une RUINE plus importante, c'est-à-dire, de CELLE de la nation entière des Chaldéens, dont les habitans étoient les FRUITS le plus précieux, que cette terre pouvoit produire de son propre fonds.

Cette espèce de fruit n'est-elle pas la plus vraie & la plus solide espérance d'un homme assez malheureux pour être ruiné sans ressource, & qui a perdu le sol de sa terre ? En effet, l'Empire de Babylone, en perdant la PROPRIÉTÉ du terrain de sa Monarchie, perdoit la POSSESSION de ses habitans, qui par les conquêtes de Cyrus devenoient les esclaves ou les tributaires des Médes & des Perses.

Le verset 20 n'a point besoin d'explication. Les Prophètes ont annoncé dans un si grand détail la révolution qu'il renferme, & ont assuré si positivement que cette Monarchie seroit ensevelie sous ses ruines, qu'il n'est pas possible

d'y méconnoître la destruction totale de l'Empire de Babylone , qui vit alors ses Loix & ses Dieux renversés.

Les Chaldéens ENFANS , c'est-à-dire , SUJETS de cet Empire , ne savoient , ni ne prévoyoit pas cette terrible catastrophe. Il n'en sont avertis que par la main , dont Daniel expliqua le funeste arrêt , qui les condamnoit à périr pour jamais.

On ne peut comprendre le vers. 22 , qu'autant que l'on sait que la CHAIR s'y prend pour la PARTIE extérieure & apparente , qui fait honneur à l'Etat. Tels sont les HOMMES puissans par leurs richesses & par leurs dignités.

L'AME représente les CONSEILS des Souverains & leurs MINISTRES , qui donnent à la nation tous les mouvemens nécessaires pour agir dans les occasions.

Ainsi , ce verset signifie que la partie la plus apparente de la Monarchie de Babylone sera plongée dans la douleur , par les calamités qu'elle souffrira ; & que le Roi & ses Ministres seront accablés de tristesse à la vuë de sa ruine totale.

Ce morceau , rempli du génie & du sublime qu'emporte avec soi la poésie des Prophètes , mérite bien toute l'atten-

tion d'un homme de goût & d'un esprit pénétrant.

1°. Il y verra la fermeté pleine de douceur avec laquelle Job [Eglise d'Israël] se plaint de ses amis, & leur impose silence.

2°. Il appercevra que cette même Eglise, en plaidant sa cause devant Dieu, soutient la justice & l'innocence de ses saints & fidèles enfans, à qui le Seigneur ne reproche aucune idolâtrie; & par cette apostrophe à l'Eternel, elle fait connoître à ses amis que ce n'est point elle ni ses enfans, toujours attachés au Tout-puissant, qui sont l'objet de sa colère. C'est ainsi qu'elle fait entendre à Baldad l'erreur insoutenable qui le séduit honteusement, lorsqu'il adresse à Job [Eglise d'Israël] & à ses fidèles enfans les reproches injurieux qui ne conviennent qu'aux Apostats, qu'elle a la douleur de compter parmi son peuple.

3°. Il sera surpris avec admiration, lorsque le voile du style énigmatique est levé, de saisir les trois prophéties les plus importantes pour l'Eglise d'Israël captive. Nous voulons dire

La conversion d'un grand nombre d'Apostats,
La délivrance & le rétablissement des tribus,
La ruine totale de l'Empire de Babylone.

R v.

Nous osons ajouter que l'objet de ces trois prophéties est le point de vuë essentiel du Poëme de Job , des Psaumes , & presque de tous les Prophètes.

P R É C I S

DU II^e DISCOURS D'ELIPHAZ

CONTENU DANS LE CHAPITRE XV.

IL faut faire attention que Job [Eglise d'Israël] avoit employé la seconde partie du Chapitre XIII, depuis le vers. 13 jusqu'à la fin , & tout le Chapitre XIV, à se plaindre au Seigneur des maux dont il se trouve accablé dans sa captivité, lorsqu'Eliphaz prend la parole au Chapitre XV. Cet homme si sage, qui dans son premier discours a donné des preuves de son savoir dans les Psaumes & dans les Prophètes , ignore cependant que celui contre qui il dispute, est chargé de défendre la cause de l'Eglise d'Israël, de la représenter & de parler en son nom. Ne soyons donc pas surpris, si cet Interlocuteur parle à Job [Eglise d'Israël] avec une dureté peu convenable à sa

sageſſe, depuis le premier verſet de ce Chapitre juſqu'au vingtième, où elle demande que Dieu entre en jugement avec elle, en le priant de retirer la main qui la frappe, & qu'il éloigne d'elle la terreur dont elle eſt faiſie; & qu'alors elle lui demandera quelles ſont les iniquités, les péchés, & les crimes pour leſquels il la châtie ſi ſévèrement. Cette Épouſe du Verbe avoit averti ſes amis, en commençant ce diſcours, que ſes paroles étoient énigmatiques. Cependant Eliphaz, ſans faire attention à cet avertiſſement, s'élève, dans ce Chapitre XV, contre Job [Egliſe d'Iſraël] & l'accuſe de ſe comparer à Dieu, devant qui l'homme n'eſt qu'un être miſérable, & qui, bien loin d'être juſte, boit l'iniquité comme l'eau. Enſuite, ſans conſidérer que Job auquel il parle, eſt mieux inſtruit que lui ſur le ſort futur des Chaldéens, il emploie les dix-huit derniers verſets de ce Chapitre à lui annoncer le renverſement de cet Empire. Eliphaz, dans le Chapitre V, Baldad au Chapitre VIII, & Sophar Chap. XI, avoient prétendu conſoler Job [Egliſe d'Iſraël] en lui répétant cette vérité, qu'il ſavoit mieux que ces trois amis, qu'il appelle

pour cette raison, dans le Chapitre suivant, des consolateurs onéreux, qui lui répètent souvent la même chose.

Au reste, ce Chapitre XV, depuis le verset 17 jusqu'à la fin, est un tissu de termes énigmatiques, qui voilent la RUINE de la Monarchie de Babylone, qu'il est facile de reconnoître à ces mots du verset 30 : *Non recedet è tenebris perpetuis, c'est-à-dire, elle ne sortira jamais de la captivité où l'aura plongée le renversement de son Empire par les Mèdes & par les Perses.*

PRÉCIS DE LA RÉPONSE

DE JOB [EGLISE D'ISRAËL]

AU II^e DISCOURS D'ELIPHAZ,

CONTENUE DANS LES CHAPITRES XVI

ET XVII.

ELiphaz, dont nous avons remarqué la modération dans les Chapitres V & VI, ne soutient plus ce caractère de douceur dans le Chapitre XV, auquel Job va répondre. Cet Interlocuteur traite

son ami fort durement ; & faute de savoir que Job représente ici l'Eglise d'Israël, il l'accuse d'orgueil & d'impiété. Cependant il prétend le consoler, en l'assurant que les IMPIES, c'est-à-dire, les BABYLONIENS, périront, comme si l'Eglise d'Israël n'étoit pas mieux instruite que lui de cette importante vérité.

I. Depuis le premier verset du Chapitre XVI jusqu'au huitième, Job [Eglise d'Israël] se plaint de ce que ses amis tiennent des discours inutiles, qui lui sont à charge, loin de la consoler. Il ne tiendrait qu'à moi, leur dit-elle, de former comme vous des entretiens vagues & peu solides. Plut à Dieu que je fusse à votre place, mes discours vous prouveroient que je vous aime. Je vous fortifierois, je vous consolerois, & je vous ménagerois dans mes expressions. Mes réponses n'adouciroient pas ma douleur. Mais pourquoi supprimerois-je, par mon silence, les malheurs dont je suis maintenant accablée ?

II. C'est pourquoi elle prend le parti de s'adresser à Dieu, dans les dix versets suivans.

Le langage qu'elle tient dans ces versets, est si semblable aux expressions

398 *Précis de la réponse de Job.*

que cette Épouse chérie emploie dans les Psaumes & dans les Lamentations, qu'il est impossible de se dissimuler que les Auteurs de ces trois Ouvrages ont en vuë le même objet, c'est-à-dire, les plaintes de l'Eglise captive dans l'Empire de Babylone. Quoique l'on y trouve quelque légère différence dans les termes, on ne peut s'empêcher d'y reconnoître le même fonds de pensée. Lisez le texte de Job, & vous serez convaincu que les ENNEMIS, dont Israël se plaint, sont les MÊMES que ceux des Psaumes, faits relativement à la captivité, & par conséquent qu'il s'agit également, dans Job & dans les Psaumes, des Apostats, des Chaldéens, & des autres peuples déclarés contre Israël.

III. Depuis le verset 18 jusqu'au 22^e; le terme de TERRE ne doit point se prendre pour la PARTIE de la matière que nous foulons aux pieds, mais pour CEUX de ses habitans qui étoient capables de se plaindre des malheurs arrivés à l'Eglise d'Israël leur mère. Or, ces HABITANS ne pouvoient être que les FIDÈLES ISRAËLITES, répandus dans l'Empire de Babylone, & sur-tout dans la terre d'Israël, que les Assyriens & les Chaldéens avoient inondée du sang des adorateurs

du vrai Dieu. Or, c'est à cette terre & à ces habitans d'Israël & de Juda, que l'Eglise adresse ces paroles : *Terre, ne cachez pas à l'Eternel le sang de mes enfans répandu par mes ennemis, de manière que mes cris n'en demandent plus vengeance. Le témoin de mes malheurs est dans le ciel ; & celui qui en partage avec moi la connoissance, habite dans les séjours les plus élevés.*

Job dit ensuite aux Interlocuteurs de ce Poëme : „ Amis, qui m'insultez, mes yeux fondent en larmes : ils implorent l'Eternel. Que ne m'est-il permis de discuter ma cause avec lui, de même que deux hommes éclaircissent le différend qu'ils ont ensemble. “

IV. Depuis le verset 22 du Chapitre XVI jusqu'au sixième du Chap. XVII, l'Eglise d'Israël prenant la parole pour les captifs ses enfans, s'adresse au Seigneur au nom de chacun d'eux.

„ Oui, mes années s'écoulent, quoi qu'en petit nombre ; & je finis une carrière que je ne recommencerai plus. Mon ame sent combien mes forces s'affoiblissent. Déjà l'on ouvre nos tombeaux.

„ Je suis environné de gens qui se

„ raillent de mes malheurs ; & mes yeux
 „ versent des larmes toute la nuit , à
 „ cause des insultes piquantes dont ils
 „ m'accablent. Séparez - moi , rassem-
 „ blez-nous , & mêlez-nous ensemble
 „ auprès de vous. Quels seront alors ceux
 „ qui oseront dresser leurs tentes contre
 „ nous ? Déjà vous avez privé leur cœur
 „ d'intelligence ; & par cette raison vous
 „ ne les élèverez plus. On leur annon-
 „ cera leurs malheurs à mesure qu'ils
 „ arriveront. Les yeux de ses enfans se-
 „ ront privés de la lumière. “

Pour entendre cette traduction , ren-
 due selon les termes généraux du texte
 original , il faut remarquer que CEUX
 qui se raillent ici des malheurs de Job
 [Eglise d'Israël] sont les APOSTATS &
 les CHALDÉENS, dont elle demande d'être
 délivrée, & par conséquent séparée d'eux,
 pour être réunie avec ses enfans auprès
 de l'Eternel. Alors les Israélites ne crain-
 dront plus que leurs tyrans viennent les
 attaquer , puisque les Chaldéens seront
 privés d'intelligence , que leur Mo-
 narchie , loin de se soutenir , tombera
 en ruine , & que chaque jour leur ap-
 prendra les pertes & les dommages que
 Cyrus leur causera ; & néanmoins les

enfans de Babylone n'ouvriraient point les yeux.

V. „ En attendant ; continue l'Eglise d'Israël dans les quatre versets suivans , „ le Seigneur m'a rendue la fable & la „ risée des peuples qui me voient. “ Moÿse avoit prédit cette honte & cette confusion pour le tems de la captivité de Babylone. *Deutérom. XXVIII, 37.* „ Les yeux de mes enfans se dessèchent , „ *Psaume VI, 8* ; & tous ces ennemis „ qui m'entourent, disparaissent comme l'ombre. “ Ceux dont le cœur est droit , en sont saisis d'étonnement ; mais l'innocent [Israélite] triomphera du profane [Chaldéen.] Alors le juste comblé de joie entreprendra le chemin de sa patrie ; & celui dont les mains sont exemptes des souillures de l'idolâtrie, acquerra de nouvelles forces.

VI. Depuis le verset 10 jusqu'au 15^e, l'Épouse du Verbe adresse la parole à ses amis , & leur dit : „ Dépouillez-vous „ donc de vos préjugés qui me supposent coupable , & revenez à mes sentimens : car je ne trouve parmi vous „ aucun homme qui pense sensément à „ mon sujet.

„ Les jours de mes enfans se passent ;

» & les idées qui leur serrent le cœur ,
 » se succèdent les unes aux autres. Leurs
 » ennemis ont fait succéder la nuit au
 » jour qui les éclairait : les ténèbres ont
 » chassé la lumière dont ils jouissoient. “

Nous ne doutons pas que ces ENNEMIS ne soient les ASSYRIENS & les CHALDÉENS , qui ont changé le JOUR & la LUMIÈRE , c'est-à-dire , la LIBERTÉ dont jouissoit Israël , dans la NUIT & les TÉNÈBRES de la captivité , sous laquelle gémit ce peuple infortuné.

» Pendant que j'attens le retour de
 » cette lumière , l'enfer est mon séjour ;
 » je dresse mes lits dans les ténèbres.
 » Je dis au tombeau : C'est vous main-
 » tenant qui êtes mon pere ; je dis aux
 » vermissieux : Vous êtes ma mère &
 » ma sœur. “

On ne doit point être surpris de ce que l'Auteur de ce Poëme emploie ici les termes d'ENFER , de LITS , de TÉNÈBRES , de TOMBEAU pour désigner les TRISTES SÉJOURS d'Israël captif dans l'Empire de Babylone. Nous les avons expliqués dans nos Principes discutés. On peut recourir aux pages 77 du second volume , 147 , 151 , 361 , &c. du III^e , 73 du IX^e , 427 du X^e , 13 du XI^e , 200

du XIII^e, 140, 164, 356 du III^e, 55, &c. du VII^e, 250 du VIII^e, 73, &c. du IX^e, 77, 132 & 448 du II^e volume de cet Ouvrage.

Le terme de VER ne doit pas non plus arrêter, puisque l'on sait qu'Isaïe, XLI, 14, donne ce nom au PEUPLE D'ISRAËL captif, en lui promettant sa liberté.

C'est ainsi qu'en deux stiques le Poëte sacré désigne, par d'AFFREUX SÉJOURS, les HOMMES qui y sont renfermés, & fait entendre que ces mêmes HOMMES sont les PÈRES, & par conséquent les FRÈRES d'Israël captif. Il fait aussi comprendre que les VERMISSEAUX désignent les MÈRES & les SŒURS de ce peuple, réduites à l'état le plus abjecte en qualité d'esclaves.

VII. Dans les deux derniers versets Job [Eglise d'Israël,] après la peinture abrégée de tant de malheurs, se demande quel est l'objet de son espérance, & quel est l'homme qui peut appercevoir le terme où sa patience le conduira.

Ce TERME est indiqué par le seizième verset, qui paroît très-obscur, mais dont la difficulté est aisément levée par le supplément nécessaire qu'exige le verbe *descendent*, THÉRADENAH תִּרְדְּנָה, qui

manque de nominatif. Or, pour le trouver, il suffit d'appercevoir quels sont les pays dont l'Eglise d'Israël a prophétisé la ruine dans plusieurs endroits de ce Poëme. Alors on voit, avec la dernière évidence, qu'il est ici question de la destruction totale de l'Assyrie & de la Chaldée, dont retentissent tous les Livres prophétiques. Pour faire donc sentir la nécessité de ce supplément, il faut mettre le pronom féminin *illæ* avant le futur *descendent*; afin qu'en lisant, ELLES REVIENDRONT, on soupçonne qu'il s'agit, dans cet endroit, de quelque nation, telles que les peuples dont Ninive & Babylone étoient les capitales, & de l'Empire desquelles l'Ecriture parle ordinairement en termes féminins. La POUSSIÈRE caractérise l'ÉTAT HUMILIANT dans lequel devoient tomber ces orgueilleuses Monarchies.



P R É C I S

DU 11^e DISCOURS DE BALDAD

CONTENU DANS LE CHAP. XVIII.

DANS les versets 2, 3 & 4, Baldad reproche à Job [Eglise d'Israël] le mépris insultant qu'il témoigne à ses amis, & lui demande si le Tout-puissant renversera l'ordre de la nature par complaisance pour lui.

Depuis le vers. 5 jusqu'à la fin du Chapitre, Baldad annonce la ruine de l'Empire de Babylone.

P R É C I S DE LA RÉPONSE

DE JOB [EGLISE D'ISRAËL]

AU SECOND DISCOURS DE BALDAD,

CONTENUE DANS LE CHAPITRE XIX.

CET Interlocuteur s'étoit plaint, dans le troisième verset de son premier discours, de ce que Job & ses amis le regardoient comme un homme indigne

de son attention. Il reproche à Job la bonne opinion qu'il a de son innocence; & ne sachant pas que Job parle au nom de l'Eglise d'Israël, dont il défend la cause, il lui demandoit s'il croyoit que, pour l'amour d'un particulier comme lui, l'Eternel renversera l'Empire de Babilone.

Ce XIX^e Chapitre répond à Baldad d'une manière à lui dessiller les yeux, si la chaleur de la dispute lui avoit permis d'y faire attention; puisque les malheurs qui y sont dépeints, ne peuvent convenir absolument qu'à l'Eglise d'Israël, qui emploie dans les Psaumes & dans les Prophètes quelques images, plusieurs termes & plusieurs pensées qui se trouvent dans ce XIX^e Chapitre, dont nous allons donner l'idée dans les six articles suivans.

I. Dans les cinq premiers versets Job [Eglise d'Israël] se plaint de ce que dans les dix discours tenus de part & d'autre ses amis n'avoient cherché qu'à l'accabler de douleur, & ne rougissoient point de la traiter avec la dernière dureté.
 » J'avoue, dit-elle, qu'une partie de mes
 » enfans, au nom desquels je parle,
 » sont coupables, mais le châtement de
 » leur crime les suit par-tout. « Avez-vous

raison de vous élever contre moi , & de me reprocher l'opprobre dont ils sont couverts ?

II. Le texte des sept versets suivans n'est pas difficile à traduire , & la clarté de ses expressions nous met à portée de ne plus douter de l'objet que l'Auteur du Poëme avoit en vuë , puisqu'il se sert ici des mêmes termes que les Psaumes & les Prophètes ont employés pour exprimer les plaintes que fit l'Eglise d'Israël , lorsque les Chaldéens détruisirent son pays , & la réduisirent en esclavage.

On peut s'en convaincre par la lecture du vers. 18 du Chap. XIII de Jérémie ; des vers. 6 & 13 du Chap. I ; du vers. 2 du Chap. II ; du vers. 9 du Chap. III ; du vers. 16 du Chap. V des Lamentat. de ce Prophète , des vers. 9 , 10 & 17 du Chapitre LIX d'Isaïe ; du vers. 6 du Chap. II ; du vers. 12 du Chap. III d'Osée ; du vers. 13 du Chap. I d'Habacuc ; du vers. 6 du Ps. CXXXIX ; des vers. 40 , 41 & 42 du Ps. LXXXVIII , où le Prophète s'énonce en ces termes :

Cependant , Dieu de vérité ,
Vous vous êtes retiré de votre Christ ,
Vous l'avez rejetté avec indignation ;
Vous avez fait éclater contre lui
Tout l'excès de votre fureur , &c,

III. Elle se plaint, dans les sept versets suivans, de ce que Dieu a écarté ses amis; de ce que ceux qui la connoissent, & ses proches, l'abandonnent; du mépris de ses serviteurs, des insultes de ses enfans; & de ce que ceux auxquels elle communiquoit les secrets, l'ont en abomination. On verra à la page 14, &c. du III^e volume de nos Principes discutés, que les AMIS de l'Eglise d'Israël étoient les EGYPTIENS, les PHILISTINS, les TYRIENS; que ses proches étoient les MOABITES, les IDUMÉENS & les AMMONITES en qualité de descendans d'Abraham; & que les FRÈRES de ses enfans étoient les ISRAËLITES APOSTATS, à qui elle avoit communiqué ses secrets.

IV. Mes os, dit-elle, sont collés au peu de chair que j'ai encore. Elle prie ses amis d'avoir compassion de son état; elle leur demande pourquoi ils la poursuivent, & elle souhaite que les paroles qu'elle va proférer, soient gravées à perpétuité avec un burin d'acier.

V. Elles contiennent la prophétie par laquelle elle annonce que, rendue à la vie, elle verra dans sa propre chair son libérateur, & que c'est cette espérance qui la console dans ses afflictions.

VI. Elle

Préc. du II disc. de Sophar, Ch. 20. 409

VI. Elle leur conseille de penser bien plus au jugement qu'ils doivent subir dans peu, que de chercher des prétextes pour l'accuser.

P R É C I S

DU SECOND DISCOURS DE SOPHAR

CONTENU DANS LE CHAPITRE XX.

C'Est précisément pour cette raison ; reprend cet Interlocuteur , que je vous assure que,quelqu'élevé que soit l'impie , il périra pour toujours. Car le partage de l'impie sera de disparaître en un instant , après avoir vu ses enfans dans l'indigence & chassés loin de sa maison : après avoir été contraint de rendre à l'INDIGENT [à l'ISRAËLITE CAPTIF] tout ce qu'il lui aura enlevé , il éprouvera la plus cruelle pauvreté. Il sera plongé dans les plus épaisses ténèbres & dévoré par un feu que l'homme n'aura point allumé ; parce que les cieux auront dévoilé son iniquité. Telle est la peinture que Sophar fait du renversement de l'Empire de Babylone depuis le vers. 4, de ce Chapitre jusqu'à la fin.

Tome II.

S

PRÉCIS DE LA RÉPONSE
DE JOB [EGLISE D'ISRAËL]
AU SECOND DISCOURS DE SOPHAR,
CONTENUE DANS LE CHAPITRE XXI.

JOB [Eglise d'Israël] met l'ÉTAT d'humiliation & de misère, dans lequel il se trouve dans son esclavage, en parallèle avec l'état brillant & fastueux dont jouissent les Babyloniens les tyrans, & demande à son ami les causes d'un traitement si différent, tandis que les IMPIES, c'est-à-dire, les ENFANS apostats, disent à Dieu de se retirer d'eux; qu'ils ne veulent pas connoître ses voies, parce qu'ils n'espèrent rien du culte qu'ils lui rendroient. Mais Job prédit leur ruine totale. Ils en feront eux-mêmes les témoins oculaires, & ils boiront dès cette vie le vin de la colère du Seigneur. Il reproche à ses amis de confondre le juste avec l'impie, dans le châtement qu'ils éprouvent l'un & l'autre dans la captivité de Babylone; mais il les avertit que le méchant est réservé pour le jour où il doit périr, tandis que le juste recouvrera une nouvelle vie, c'est-à-dire, la LIBERTÉ.

P R É C I S

DU III^e DISCOURS D'ELIPHAZ

CONTENU DANS LE CHAPITRE XXII.

ELiphaz persiste toujours dans sa méprise, & regarde Job [Eglise d'Israël] comme un audacieux qui se croit égal à Dieu; puisqu'il ose l'appeller en jugement, pour lui demander raison de sa conduite à l'égard du peuple choisi. Dans cet aveugle préjugé, Eliphaz accuse l'Eglise des crimes dont elle est innocente, & dont les prévaricateurs, qui se trouvent dans son sein, sont les seuls coupables. Il lui reproche qu'elle est seule chargée d'iniquités sans nombre, dont le détail est énoncé depuis le verset 6 jusqu'au 12^e exclusivement. Eliphaz s'oublie davantage, en imputant à Job, versets 13, 14, 15, 16, 17 & 18, un langage qui ne convient qu'aux Apostats; mais ce qui acheve de démontrer combien ce Prince se méprend, en prenant le peuple d'Israël coupable pour l'Eglise d'Israël; c'est qu'il propose sérieusement à celle-ci de se soumettre au Seigneur

S ij

& de revenir à lui, bien assurée de recouvrer sa première splendeur.

Il est aisé d'apercevoir dans les trois discours d'Eliphaz l'état de la question dont il s'agit entre Job [Eglise d'Israël] & ses trois amis. L'Eglise toujours sans tache soutient son innocence; mais ses amis la prenant pour la partie de ses enfans chargée de crimes, ne cessent de l'accuser & de l'insulter, comme on peut le voir dans les discours de Baldad & de Sophar.

PRÉCIS DE LA RÉPONSE

DE JOB [EGLISE D'ISRAËL,]

AU III^e DISCOURS D'ELIPHAZ,

CONTENUE DANS LES CHAPITRES XXIII
ET XXIV.

I. **M**ALGRÉ les reproches insultans qu'Eliphaz vient de faire à Job [Eglise d'Israël] de ce qu'il souhaitoit d'avoir Dieu pour juge, il continue dans les neuf premiers versets du Chapitre XXIII, de désirer cet avantage,

» Alors, dit-il, loin de déployer toute
» sa force contre mes enfans, il fixeroit
» sur eux ses regards; & à la vuë de la
» justice de ma cause, il me déclareroit
» innocent pour toujours. Mais il semble
» s'éloigner de moi. De quel côté que
» je jette les yeux, je ne puis le décou-
» vrir. Je ne l'apperçois ni à l'orient, ni
» à l'occident, ni au septentrion, ni au
» midi. «

II. Il se console néanmoins, lorsqu'il fait attention dans les trois versets suivans, que ce n'est que pour l'éprouver qu'il le traite avec tant de sévérité. » Il fait, ajoute-t-il, que mon pied a marché constamment dans la route qu'il m'a tracée; que j'ai été fidèle à ses commandemens, & que j'ai conservé dans mon cœur les ordres émanés de sa bouche. «

III. Il assure dans les cinq derniers versets de ce Chapitre, que, parce que Dieu est immuable, personne ne peut faire échouer ses desseins; qu'il exécutera tout ce qu'il a décidé à son égard, & qu'il ne souffrira point qu'il périsse dans les TÉNÈBRES, ni que l'OBSCURITÉ lui couvre à jamais le visage, c'est-à-dire, qu'il périsse dans la CAPTIVITÉ,

ou qu'il en éprouve éternellement les rigueurs.

IV. Depuis le premier verset du Chapitre XXIV , Job [Eglise d'Israël] fait une triste peinture des traitemens injustes dont les enfans sont accablés par les CHALDÉENS & les APOSTATS. Il désigne les premiers par les termes d'ORPHELIN , de VEUVE , de PAUVRES , d'HUMBLES , d'OPPRIMÉS , de PUPILLE , de FOIBLE ; & il caractérise les seconds par ceux d'ANES SAUVAGES , d'ENNEMIS de la lumière , de MEURTRIER , & d'ADULTÈRE , c'est-à-dire , d'adorateur des idoles.

V. Dans le reste du Chapitre il annonce la ruine des Babyloniens & des Apostats. » Oui , dit-il , l'enfer , c'est-à-dire , la captivité la plus cruelle , les engloutira. « Alors ce qui faisoit leurs délices , deviendra leurs tourmens. Ils seront dans un éternel oubli. Le Tout-puissant les a comblés de biens , il les a élevés ; mais ce n'est que pour un tems. Il les humiliera , il les exterminera pour toujours. Certes je ne crains pas qu'on puisse me convaincre de mensonge dans les paroles que je viens de proférer.

P R E C I S

DU III^e DISCOURS DE BALDAD

CONTENU DANS LE CHAPITRE XXV.

CE Prince, dans ce Chapitre qui ne contient que six versets, insinue à Job qu'il doit se taire devant l'Être suprême, aux yeux duquel aucun homme n'est exempt de fautes, puisqu'il n'est qu'un ver de terre & le fils d'un homme formé de la boue.

P R É C I S D E L A R É P O N S E

DE JOB [EGLISÉ D'ISRAËL]

*AU III^e DISCOURS DE BALDAD,*CONTENUE DANS LES CHAP. XXVI,
XXVII, XXVIII, XXIX, XXX ET XXXI.

L'ÉPOUSE du Verbe demande à Baldad, dans le Chapitre XXIV, & à ses autres amis, à qui il prétend donner conseil & faire montre de son

S iv.

éloquence. Elle entre ensuite dans le détail des prodiges que le Très-haut doit opérer en sa faveur. Déjà elle voit les GÉANS , c'est-à-dire , les CHALDÉENS , gémir sous les EAUX , qui indiquent dans cet endroit les ARMÉES de Cyrus. L'ENFER , c'est-à-dire , la MONARCHIE de Babylone ne peut se cacher aux regards de l'Éternel , ni ses habitans se soustraire à sa vengeance. Il étendra le SEPTENTRION , qui caractérise dans cet endroit la Médie , pour en couvrir l'ABYSME , c'est-à-dire , l'EMPIRE des Chaldéens. Il fait en retenir les troupes ou les laisser agir quand il lui plaît. Il y cache son trône , pour obliger les EAUX , c'est-à-dire , les ARMÉES des ennemis d'Israël , à rester dans les limites qu'il leur a prescrites. Les Grands frémissent d'effroi , lorsqu'ils se voient sur le point d'être submergés. C'est lui , déclare-t-elle , qui a donné à l'Empire de Babylone la force & les richesses dont il jouit , & qui a formé le Monarque qui le gouverne. Mais ce n'est encore là qu'une partie de ses œuvres. Qui pourroit donc résister aux effets de sa puissance ?

II. Job [Eglise d'Israël] voyant que ses amis ne lui répondoient point , soit

qu'ils fussent frappés de ses raisons, ou indignés de sa longue résistance, continue sa défense dans le Chapitre XXVII. Après avoir protesté que jamais ses lèvres ne proféreront rien d'injuste, & que, loin d'acquiescer aux discours de ses amis, il n'abandonnera jamais la justification de la conduite qu'il a tenue jusqu'à présent. Parce que son cœur ne lui reproche rien, il continue à défendre l'innocence de ses enfans. Il condamne la vaine espérance des Apostats, & il annonce la perte des IMPIES, c'est-à-dire, des BABYLONIENS. Leurs enfans, assure-t-il, quelques nombreux qu'ils soient, périront tous par l'épée: leurs descendans manqueront de nourriture; & ceux qui resteront de leur postérité, seront ensevelis sous des ruines, qui leur donneront la mort. S'il amasse de l'argent, ce sera pour l'innocent: s'il prépare des habits, ils serviront pour revêtir le juste; & la maison passera à de nouveaux hôtes. Lorsque CYRUS, désigné par le VENT BRULANT, le privera de tout ce qu'il possédoit, alors on frappera des mains dans son propre pays, & on se rira de ses malheurs.

III. Sous l'emblème des opérations

418 *Préc. de la rép. de Job à Eliphaz,*
naturelles Job [Eglise d'Israël] peint,
dans le Chapitre XXVIII, la manière
dont les Médes & les Perses profiteront
des dépouilles des Babyloniens. CYRUS,
caractérisé par le terme d'HOMME, met-
tra à sec des endroits par où on n'avoit
pas encore pu passer. Ne reconnoît-on
pas à ce trait la prise de Babylone par le
lit de l'Euphrate ? Ce Prince donne en-
suite à ses sujets les terres de cet Empire
propres à porter du bled. L'Epouse du
Verbe décrit la force & la puissance de ce
Conquérant, bien supérieure à celle des
OISEAUX du ciel, du VAUTOUR, du JEUNE
LION & de la LIONNE, c'est-à-dire, des
Chaldéens. Il prend de là occasion de
relever la profondeur des jugemens de
Dieu & les voies de sa sagesse, qui sont
inconnues aux hommes, jusqu'à ce qu'il
les leur découvre, en exterminant les
ennemis de son peuple. Il conclut, en
disant que la crainte du Seigneur est la
vraie sagesse, & que la véritable intel-
ligence consiste à s'éloigner du mal.
Quelque soit donc la conduite de Dieu,
soit envers les bons, soit envers les
méchans; qu'il les élève, ou qu'il les
abbaisse; qu'il les accable de maux, ou
qu'il les comble de biens, il est néces-

faire qu'ils demeurent dans la crainte & dans la soumission.

IV. En continuant son discours énigmatique, l'Epouse du Verbe décrit dans le Chapitre XXIX la prospérité & le bonheur dont elle jouissoit avant son désastre. » Alors, dit-elle, le Tout-puissant étoit toujours avec moi & ma FAMILLE, c'est-à-dire mes ENFANS avoient pour moi les plus grands égards. Je délivrois le PAUVRE qui pouffoit des cris, l'ORPHELIN qui n'avoit point de protecteurs, & je remplissois de joie le cœur de la VEUVE. J'étois l'œil de l'AVEUGLE, le PIED du BOITEUX, & le pere des INDIGENS. Je brisois les mâchoires de l'INJUSTE, c'est-à-dire, de CEUX qui m'attaquoient sans raison, & je leur arrachois la proie d'entre les dents. « Elle continue à faire voir jusqu'à la fin du Chapitre l'espérance dont elle se flattoit, les attentions qu'on avoit pour ses oracles, & la familiarité avec laquelle elle en agissoit avec ceux qui l'écoutoient.

V. Dans le Chapitre XXX l'Eglise d'Israël met en opposition l'état brillant dont elle jouissoit autrefois, avec la situation malheureuse dans laquelle elle se

420 *Préc. de la rép. de Job à Eliphaz* ;
trouve dans l'Empire de Babylone. Elle
en désigne les HABITANS par les termes
d'HOMMES plus jeunes qu'elle, de VIEIL-
LARDS sans sagesse, d'ENFANS de pères
insensés, d'HOMMES sans nom, & plus
dignes d'être foulés aux pieds que la terre
même. » Je suis néanmoins, ajoute-t-elle,
» maintenant le sujet de leurs chansons
» & l'objet de leurs railleries. Ils m'ont
» en horreur & en abomination : ils me
» furent depuis que Dieu a rompu la
» barrière qui les empêchoit de s'appro-
» cher de moi. « Elle fait ensuite, jus-
qu'à la fin du Chapitre, la peinture des
maux qu'elle souffre de leur part sans
murmurer.

VI. Le Chapitre XXXI forme la troi-
sième partie du discours que Job [Eglise
d'Israël] a commencé au Chap. XXXIX.
Après y avoir fait la peinture de l'état
florissant où il étoit avant sa disgrâce,
& avoir exposé celui où il se trouvoit
depuis qu'il en étoit déchu, il met de-
vant les yeux de ses amis, dans tout le
Chapitre XXXI, la conduite irrépro-
chable que ses fidèles enfans ont tenue
dans le tems de leur prospérité & de
leurs malheurs. Il déclare qu'ils se sont
toujours conduits sans duplicité, &

qu'aucune FEMME, c'est-à-dire, qu'aucune espèce d'IDOLATRIE, n'a jamais pu les séduire : ils ont toujours été pleins de tendresse pour les pauvres, & jamais ils n'ont levé la main pour accabler le pupille. Après avoir continué ce détail, il termine ce Chapitre, en disant que, s'ils se sont écartés de ce qu'il vient de dire, la terre ne produise pour eux que des ronces au lieu de froment, & des épines au lieu d'orge.

Il est maintenant aisé de voir qu'on peut réduire tout le discours contenu dans les Chap. XXIX, XXX & XXXI à ce simple raisonnement : Je me suis vu dans l'état le plus heureux ; & de cette haute prospérité, je suis tombé dans la situation la plus triste & la plus affligeante que l'homme puisse éprouver. Cependant mes enfans ont vécu jusqu'à présent d'une manière irréprochable. Ce n'est donc pas en punition de leurs crimes que Dieu me châtie. Il fait voir l'innocence de leur vie par le détail qu'il présente de leurs actions. Ce n'est ni la vanité, ni l'orgueil, qui l'obligent à se louer de la sorte, dit Dom Calmet, mais la nécessité d'une juste défense, à peu-près comme saint Paul, lorsqu'il

422 *Préc. de la rép. de Job à Eliphaz ;*
est forcé de parler avantageusement de
lui.

Un nouvel Interlocuteur se présente
ici , & parle contre Job dans les Chapi-
tres suivans.

Cet homme encore jeune s'appel-
loit Eliu , fils de Barachel du pays de
Buz , de la famille de Ram. Irrité de ce
que les trois amis de Job [Eglise d'Israël]
n'avoient pu vaincre l'opinion qu'il avoit
de sa justice , il fait un long discours ,
dont nous allons donner l'idée , en pre-
nant chaque Chapitre séparément.

PRÉCIS DU CHAPITRE XXXII.

ELIV se fait fort de convaincre Job
[Eglise d'Israël] par des argumens bien
supérieurs à ceux d'Eliphaz , de Baldad
& de Sophar ; mais il parle avec tant
de présomption & d'arrogance, en insultant
ces respectables vieillards , qu'on
ne peut lire ce Chapitre , sans ressentir
toute l'indignation que mérite un tel
début.

PRECIS DU CHAPITRE XXXIII.

I. **D**ANS les sept premiers versets de ce Chapitre , Eliu persuadé des prodiges que doit opérer son éloquence , exhorte Job à ne se point laisser abatre par la terreur que lui inspirera le discours qu'il va prononcer contre lui.

II. Au verset 8 & dans les suivans Eliu reproche à Job d'avoir soutenu qu'il est pur & sans tache , & que son ame est exempte d'iniquité. On voit , par cette accusation , qu'Eliu n'a aucune idée de la sainteté de l'Eglise d'Israël , cachée sous le nom de Job.

III. Il l'accuse , dans le verset 13 , de s'être élevé contre Dieu , lorsqu'il s'est plaint que l'Être suprême ne lui répondoit rien. Cet Interlocuteur prétend lui rendre raison de ce silence , en lui disant que le souverain Maître ne parle qu'une fois en songe pour l'instruire & pour le délivrer de son orgueil. (Si Eliu entend parler du songe de Nabuchodonosor , *Dan. IV* , ce Poëme est postérieur au tems de ce Prince.) Cet Interlocuteur prétend encore que le Seigneur parle à Job [Eglise d'Israël] par la maladie ; mais

424 *Précis des Chapitres 34 & 35.*

nous avons déjà fait voir dans nos Principes discutés, que la MALADIE d'Israël est la même chose que la CAPTIVITÉ de Babylone, qu'Eliu paroît insinuer dans les versets 19, 20, 21 & 22 de ce Chapitre, qui finit par ces insultantes paroles qu'il adresse à Job : » Si vous n'avez
», rien à répondre, écoutez-moi : taisez-
», vous, & je vous enseignerai la sagesse. «

PRÉCIS DU CHAP. XXXIV.

CE Chapitre contient un discours général sur la toute-puissance de Dieu. Dans ce discours Eliu prétend prouver à Job [Eglise d'Israël] qu'il est coupable, & qu'il boit l'illusion comme l'eau. Cet Interlocuteur finit ce Chapitre par une prière qu'il fait à Dieu contre Job, qu'il a la témérité de traiter de blasphémateur.

PRÉCIS DU CHAP. XXXV.

ELIU impute à Job d'avoir dit que ce qui est selon la droiture, déplaît à Dieu ; & pour prouver ce qu'il avance, il déclare que c'est à l'homme seul, & non pas à Dieu, que la piété est avantageuse

& l'impiété nuisible, d'où il tire la conséquence que Job parle inutilement, & fait de longs discours, qui ne sont point fondés sur la sience.

PRÉCIS DU CHAP. XXXVI.

DIEU ne frappe que pour corriger ; il ne parle que pour rappeler à lui. Il délivre ceux qui se convertissent. En conséquence de ces principes, Eliu exhorte Job à se reconnoître.

PRÉCIS DU CHAP. XXXVII.

ELIU relève la sagesse, la puissance, la justice & les jugemens impénétrables de l'Éternel, pour prouver à l'homme qu'il doit garder le silence sur les attributs incompréhensibles du Tout-puissant.

On ne peut s'empêcher de regarder comme des chefs-d'œuvres d'éloquence les discours d'Eliphaz, de Baldad, de Sophar & d'Eliu, malgré la méprise dans laquelle ils tombent. Si ces Interlocuteurs eussent eu une idée claire & distincte de l'Eglise d'Israël, ils auroient compris que le Prophète, qui la représente ici sous le nom de Job, la fait parler

de ses Saints, dont elle connoît la justice & l'innocence, lorsqu'elle soutient devant Dieu même qu'elle est pure & sans tache.

Mais le mystère, qui distingue dans l'Eglise les bons d'avec les mauvais, n'étoit pas encore assez dévoilé, pour que ces Interlocuteurs ne confondissent pas ensemble l'Eglise d'Israël cachée & renfermée dans un corps de criminels, tel qu'étoit une partie de ses enfans. Il falloit que ce mystère ne fût pas assez dévoilé pour lors, puisqu'il n'étoit pas apperçu par des Interlocuteurs aussi éclairés, & qui avoient appris qu'Israël seroit certainement délivré de sa captivité, par la ruine de l'Empire de Babylone. Cette connoissance de la délivrance future du peuple de Dieu prouve évidemment que les personnages du Poëme de Job ne sont pas l'Eliphaz, le Baldad, le Sophar de l'histoire du saint homme Job; mais que l'Auteur du Poëme, en donnant à l'Eglise le nom de cet homme sans tache, a caché, sous le nom de ses trois amis, les Interlocuteurs qu'il fait entrer dans cette Poësie.

En effet, ces trois contemporains du premier Job pouvoient-ils avoir sur un

peuple qu'ils ne pouvoient connoître tout au plus que très - imparfaitement , des connoissances aussi distinctes & aussi étendues que celles qui se lisent dans les discours d'Eliphaz , de Baldad & de Sophar ? Il faut , pour bien entendre leurs discours , posséder la sience du style & des termes énigmatiques.

PRÉCIS DES CHAPITRES XXXVIII
ET XXXIX.

DIEU présent à la dispute de Job [Eglise d'Israël] , avec ses amis , lui demande quel est celui qui vient d'envelopper ses desseins dans des discours inconsiderés. Il peint ensuite sous divers emblèmes la naissance des trois Empires , dont il est principalement question dans tout le Livre de Job.

I. Où étoient-ils , dit le Très-haut dans les versets 4 , 5 , 6 & 7 , lorsque je jettois les fondemens de la terre d'Israël & de Juda , que j'en posois la pierre angulaire , que j'en fixois l'étendue , que ses PRÊTRES & ses LÉVITES , désignés par les termes d'ASTRES du matin , chantoient de concert mes louanges , & que ses habitans pouffoient des cris de joie ?

II. Par le terme de MER, il représente le commencement de la MONARCHIE des Chaldéens, les limites qu'il lui a prescrites, & le changement qu'il doit y opérer, lorsqu'il aura satisfait sa colère contre son peuple. Il décrit en termes énigmatiques les fléaux dont il l'accablera, tandis qu'il fera tomber une pluie douce & bienfaisante qui rendra fertile la terre d'Israël, qui étoit auparavant semblable à un désert par sa stérilité. Il est visible que les ÉCLAIRS dont il est question dans le verset 35, sont des HOMMES; puisque Dieu demande à Eliu s'ils lui répondront, lorsqu'il leur donnera des ordres. Les termes de LIONNE & de CORBEAU ne sont pas moins énigmatiques. Le premier désigne l'EMPIRE de Babylone, & l'autre caractérise les ISRAËLITES, comme nous l'avons prouvé à la page 454, &c. du XI^e volume des Principes discutés.

III. Il lui demande, dans les quatre premiers versets du Chapitre XXXIX, s'il connoît le tems où les PROVINCES de la Chaldée, indiquées par les noms de CHEVRES SAUVAGES, doivent mettre bas leurs PETITS, c'est-à-dire, laisser aller en liberté les ISRAËLITES leurs

esclaves. Il peint ensuite l'état affreux dans lequel il réduira NABUCHODONOSOR, auquel il donne le nom d'ANE SAUVAGE, d'ÉLAN, de RHINOCEROS, d'AUTRUCHE, & de CICOÛNE.

IV. Depuis le verset 19 jusqu'au 33^e, sous le symbole d'un CHEVAL il présente une idée de la force & du courage de CYRUS, dont le SOUFFLE, c'est-à-dire, les ORDRES jettent la terreur dans tout l'Empire de Babylone. Plein de confiance dans sa force, il s'avance avec intrépidité contre ceux qui veulent retarder sa marche. Rien ne l'épouvante, rien ne l'arrête. Il n'est frappé ni par le bruit des flèches, ni par l'éclat des lances & des dards. Dès qu'il entend retentir la trompette, il frappe, il enfonce les escadrons des Chaldéens. Par les conquêtes qu'il fait sur eux, il renouvelle ses PLUMES, c'est-à-dire, il remet sous la puissance des Médes les provinces qu'on leur avoit enlevées, & il place son trône dans Babylone, d'où il voit la proie dont il veut rassasier ses AIGLONS, c'est-à-dire, ses OFFICIERS & ses TROUPES.

Dieu dit, dans les versets 31 & 32, en adressant la parole à Job, que celui

qui veut entrer en dispute avec lui, doit être auparavant très-bien instruit ; & que quiconque veut lui porter ses plaintes, doit être en état de lui répondre.

Dans les trois derniers versets, Job déclare que n'étant désormais occupé que de sa bassesse, il n'a rien à ajouter à ce qu'il a dit jusqu'à présent.

PRÉCIS DES CHAPITRES XL, XLI ET XLII.

I. **D**IEU reprend la parole dans le Chap. XL ; & en continuant de l'adresser à Job, il demande dans les neuf premiers versets, si celui dont il a parlé ira jusqu'à détruire l'équité de ses jugemens, & à le condamner pour se justifier. Si votre bras, lui dit-il, est aussi fort que celui du Tout-puissant, revêtu de gloire & de majesté, répandez les flots de votre colère, renversez tous les superbes, & enfevelissez les impies dans l'obscur prison du TOMBEAU, c'est-à-dire, réduisez-les tous dans la plus CRUELLE SERVITUDE.

Il peint dans le verset 10 l'état de NABUCHODONOSOR, qu'il désigne par le terme de BÉHÉMOTH. Il présente une image de la puissance de son Empire,

qui ne peut être abbatu que par celui qui l'a formé. Il déclare qu'il tire sa nourriture des MONTAGNES, c'est-à-dire, des DIVERS ÉTATS qu'il a subjugués; que les ARBRES TOUFFUS, qui caractérisent les PROVINCES dont il s'est emparé, lui procureront l'ombre, & qu'il a englouti les FLEUVES sans obstacle, c'est-à-dire, les ROYAUMES.

II. Dieu demande dans le verset 19 quel est celui qui sera capable de prendre ce monstre par les yeux, ou de lui percer les narines. Sera-ce vous, dit-il à Eliu, qui pourrez le faire sortir de l'EAU, c'est-à-dire, le priver de son EMPIRE, & le faire servir de jouet à vos servantes? Mettez la main sur lui, si vous l'osez, & vous ne penserez pas une seconde fois à l'attaquer; car l'espérance de le prendre est trompeuse. On ne peut pas même soutenir ses regards.

Le Tout-puissant continue dans le Chapitre XLI à développer, par divers emblèmes, la puissance de ce monstre & ses terribles effets. Il ne craint ni l'épée, ni la lance, ni l'arc, ni le javalot, ni les traits, ni les pierres qu'on lance contre lui. Rien ne l'égale sur la terre. Parce qu'il est le Roi des superbes,

432 *Précis des 6 prem. vers. du Ch. 42.*
il n'a que du mépris pour tout ce qui est
grand & élevé.

*Précis des six premiers versets du Cha-
pitre XLII.*

Job [Eglise d'Israël] termine ce Poë-
me sublime , en reconnoissant que l'Éter-
nel peut seul opérer toutes les merveilles
dont il vient de présenter le détail. Aussi
traite-t-il de téméraire quiconque cher-
che à les enveloper par des paroles dont
il ne comprend pas le sens. Il assure qu'il
a vu son Libérateur , & que dans l'at-
tente des effets de sa miséricorde , il va
rester couvert de cendres & de poussière ,
c'est-à-dire , dans la captivité qu'il
éprouve.

Fin de l'Essai sur le Livre Job.

590 963

SBA'

TABLE

T A B L E

DU SECOND TOME.

C HAPITRE III,	page 3.
<i>Avertissement sur le premier discours de Job,</i>	ibid.
ARTICLE I. <i>Si l'on peut prouver, par des exemples tirés de l'Écriture sainte, que quelques Saints de l'ancien Testament aient prononcé des malédictions contre eux-mêmes,</i>	7.
ARTICLE II. <i>Si dans le treizième verset jusqu'au dix-neuvième inclusivement, la peinture du bonheur que Job regrette, n'est pas celle de l'état florissant d'Israël avant le schisme des dix tribus ?</i>	14.
<i>Argument du Chapitre III,</i>	18.
<i>Traductions Latine & Française de ce Chapitre,</i>	20.
<i>Remarques,</i>	28.
<i>Observations sur les six derniers versets du XX^e Chapitre de Jérémie,</i>	75.
<i>Remarques sur les douze premiers versets du III^e Chapitre de Job,</i>	87.
<i>Texte dégagé des termes énigmatiques,</i>	100.

ARTICLE I. <i>Le Jour</i> ,	<u>103.</u>
ARTICLE II. <i>La Lumière</i> ,	108.
ARTICLE III. <i>Les Ténèbres</i> ,	110.
ARTICLE IV. <i>La Nuit</i> ,	111.
ARTICLE V. <i>Nuage</i> ,	ibid.
ARTICLE VI. <i>Ombres de la mort</i> ,	<u>113.</u>
ARTICLE VII. <i>Astres de la nuit</i> ,	<u>115.</u>
ARTICLE VIII. <i>Léviathan</i> ,	ibid.
ARTICLE IX. <i>Le Sein</i> ,	ibid.
ARTICLE X. <i>La Mort</i> ,	<u>116.</u>
ARTICLE XI. <i>La Vie</i> ,	ibid.
ARTICLE XII. <i>Les Genoux</i> ;	<u>117.</u>
ARTICLE XIII. <i>Lait & Mammelles</i> ,	<u>118.</u>
<i>Suite des Remarques sur le III^e Chapitre</i> <i>de Job</i> ,	<u>119.</u>
<i>Avertissement sur le discours d'Eliphaz</i> <i>contenu dans les Chapitres IV & V de</i> <i>Job</i> ,	<u>152.</u>
<i>Argument de ces deux Chapitres</i> ,	<u>156.</u>
<i>Traductions Latine & Française</i> ,	<u>162.</u>
<i>Remarques sur le Chapitre IV</i> ,	<u>174.</u>
<i>Réflexions sur la vision d'Eliphaz</i> ,	<u>211.</u>
<i>Suite des Remarques sur le Ch. IV</i> ,	<u>217.</u>
<i>Réflexions sur l'oracle que la voix révèle</i> <i>à Eliphaz dans les versets</i> , 17, 18, <u>19, 20 & 21</u> du IV ^e Chap.	<u>228.</u>
<i>Suite des Remarques sur le Ch. IV</i> ,	<u>235.</u>
<i>Remarques sur le Chapitre V</i> ,	<u>270.</u>
<i>Traduction des sept premiers versets de</i> <i>ce Chap. selon M. le Gros</i> ,	<u>291.</u>

<i>Remarques sur la manière dont on les a traduits jusqu'à présent,</i>	292.
<i>Suite des Remarques sur le Chap. V,</i>	299.
<i>Précis de la réponse de Job [Église d'Israël] au premier discours d'Eliphaz, contenue dans les Chap. VI & VII,</i>	341.
<i>Sens littéral de ces Chapitres selon le nouvel Israël,</i>	346.
<i>Précis du premier discours de Baldad, Chapitre VIII,</i>	352.
<i>Précis de la réponse de Job à Baldad, Chap. IX & X,</i>	353.
<i>Précis du premier discours de Sophar, Chap. XI,</i>	364.
<i>Réponse de Job à Sophar, Chap. XII, XIII & XIV,</i>	365.
<i>Explication du terme homo ou vir,</i>	382.
<i>Précis du second discours d'Eliphaz, Chapitre XV,</i>	394.
<i>Précis de la réponse de Job Eliphaz, Chap. XVI & XVII,</i>	396.
<i>Précis du second discours de Baldad, Chap. XVIII,</i>	405.
<i>Précis de la réponse de Job à Baldad, Chapitre XIX,</i>	ibid.
<i>Précis du second discours de Sophar, Chapitre XX,</i>	409.
<i>Précis de la réponse de Job à Sophar, Chap. XXI,</i>	410.

436 TABLE DU II. VOLUME.

<i>Préc. du 3^e disc. Eliphaz, Ch. XXII,</i>	411.
<i>Précis de la réponse de Job à Eliphaz ,</i>	
<i>Chap. XXIII & XXIV,</i>	412.
<i>Préc. du 3^e disc. de Baldad, Ch. XXV,</i>	415.
<i>Précis de la réponse de Job à Baldad ,</i>	
<i>Chap. XXVI, XXVII, XXVIII,</i>	
<i>XXIX, XXX & XXXI,</i>	ibid.
<i>Précis du discours d'Eliu , Chapitre</i>	
<i>XXXII,</i>	422.
<i>Chapitre XXXIII,</i>	423.
<i>Chapitres XXXIV & XXXV,</i>	424.
<i>Chapitres XXXVI & XXXVII,</i>	325.
<i>Précis des Chapitres XXXVIII &</i>	
<i>XXXIX,</i>	427.
<i>Précis des Chap. XL & XLI,</i>	430.
<i>Précis des six premiers versets du Chapi-</i>	
<i>tre XLII,</i>	432.

FAUTES A CORRIGER.

Page 44, lig. 17, Thessaloniens, *lisez*, Thessaloniciens. Page 91, lig. 25, es, *lis.* ces. Page 158, lig. 30, ratio, inatio, *lis.* ratiocinatio. Page 172, lig. 25, ridebi, *lis.* ridebis. Page 216, lig. 23, l'on doit regarder, *lis.* l'on doit le regarder. Page 219, lig. esuier, *lis.* essayer. Page 220, lig. 2, reveillé, *lis.* éveillé. Page 239, lig. 25, conduites, *lis.* conduit. Page 278, lig. 2, L, *lis.* LI. Ibid. ligne 3, la famille, *lis.* la fille. Page 329, lig. 19, *tádánghetáá*, *lis.* *táddánghetáá*. Page 368, lig. 6, instruit, *lis.* instruite. Page 414, lig. 21, eront, *lis.* seront. Page 273, lig. 75, extol entem se, *lis.* extollentem. Page 423, lig. 2, ec, *lis.* ce. Page 432, lig. 12, a vu, *lis.* verra,

